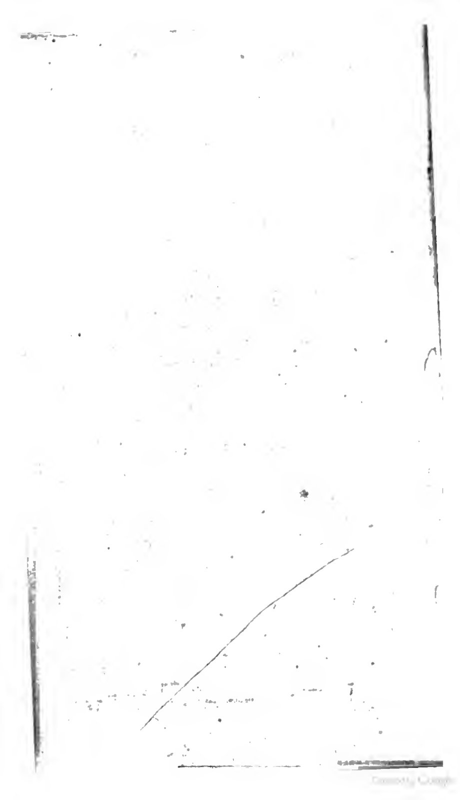
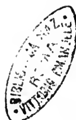




Ex Bibliotheca
majori Coll. Rom.
Societ. Jesu






A Fridrich fec. a.V.

HISTOIRE
DE LA
PROVINCE D'ALSACE

Depuis JULES CE'SAR jusqu'au
MARIAGE
DE LOUIS XV.
ROY DE FRANCE ET DE
NAVARRE.

DEDIEE'
A SA MAJESTE'.

Par le R. Pere LOUIS LAGUILLE
de la Compagnie de JESUS.

PREMIERE PARTIE
TOME PREMIER.

A STRASBOURG,
Chez JEAN RENAULD DOULSSECKER,
M. DCC. XXVII.
Avec Approbation & Privilege du Roy.



AU ROY

 IRE 

J'ay l'honneur de porter au pié du Trône & d'offrir à VOTRE MAJESTÉ *un ou-*

(a) 2 *vrage*

vrage dont le ſujet ſemble mériter par luy-même vôtre protection Royale. C'eſt l'Hiſtoire d'une Province qui aprés avoir longtems obéi à l'Empire, eſt à préſent le plus fort rempart & l'une des plus belles portions de vôtre Royaume. Autre fois Clovis l'enleva aux Romains, & le Ciel s'étant déclaré pour luy dans le moment qu'il ouvrit les yeux aux vérités de l'Evangile, les Allemans furent forcés de la luy céder. Ce fut par là que l'Alſace commença d'être ſoumiſe à la France, dés le tems que nos Rois commencerent de ſe ſoumettre à la Religion Chrêtienne. Heureuſe Epoque qui dat-

date tout à la fois le bonheur de vôtre Couronne, & la félicité d'une Province qui luy est assujettie!

On a vû SIRE, *les Descendans de Clovis souvent choisir l'Alsace pour y tenir leur cour, & une longue suite de siécles n'a pû dérober le souvenir des lieux où ils avoient placé leurs Palais. On exalte encore les libéralités des deux Dagoberts, à l'aspect des monumens que leur piété y a laissez. Charlemagne a comblé de ses bienfaits cette Province, où il venoit se delasser des fatigues de ses longues guerres; & ceux qui luy ont succédé, l'ont toûjours regardée comme la con-*

quête & l'héritage de nos Rois ; elle ne leur échappa que dans ces tems malheureux, où assaillis de toutes parts, ils eurent peine à se soutenir sur leur propre Trône.

Ces Evénemens, SIRE, *mettront sous les yeux de* VOTRE MAJESTE' *une vaste scène, qui luy faisant voir les anciens droits de sa Couronne, l'engagera à benir de plus en plus la mémoire de* LOUIS LE GRAND *son Auguste Bisayeul, qui a sçû porter l'étendüe de son Royaume jusqu'aux anciennes limites des Gaules.*

La politique de Loüis le Juste avoit commencé ce grand ouvrage dans un tems où des Guerriers formidables sortis du fond du Nord,

Nord, vouloient s'établir en Alsace, & s'en faire un Etat capable de donner jalousie à la France, & de tenir en respect toute l'Allemagne. Loüis XIII. déconcerta leur projet: mais que n'en a-t'il pas couté à LOUIS LE GRAND *pour achever ce que son Auguste Pere n'avoit presque qu'ébauché? Que de victoires n'a-t'il pas fallu remporter? Quelles dépenses n'a-t'il pas fallu faire, pour fortifier des places qui pussent arrêter les efforts non seulement de tout l'Empire, mais de toutes les puissances de l'Europe liguées pour luy enlever l'Alsace?*

Tandis que ce grand Roy sou-

tenoit de rudes & d'opiniâtres guerres, sa sagesse étoit occupée à diriger des négociations, qui faisant connoître la justice de ses droits, pussent & ramener la paix & affermir ses conquêtes.

Munster, Nimegue, Rysvvick, Rastat & Bade ont vû pendant le cours de prés de quatre-vingts ans mettre en mouvement tous les ressorts de la Politique pour faire échoüer ses justes pretentions sur l'Alsace. J'ay taché, SIRE, *de développer dans l'ouvrage que je presente à* VOTRE MAJESTE' *la suite de ces guerres & le progrez de ces négociations qui ont couté à* LOUIS LE GRAND *tant d'efforts & tant de soins.* *C'est*

C'eſt par-là, SIRE, *que l'Alſace dés les premiers tems de vôtre Minorité a vû diſparoître les troubles, qui pendant tant de ſiécles n'avoient preſque pas ceſſé de porter la déſolation chez elle. Vôtre nom ſeul y a fait renaître des jours paiſibles: mais depuis qu'elle vous a vû régner par vous-même, elle a toûjours mieux ſenti qu'elle devoit tout eſpérer d'un Roy, qui a choiſi pour être le Miniſtre & le dépoſitaire de ſes Conſeils, ce ſage & Grand Cardinal dont il a reçû les premieres leçons de la piété Chrétienne & qui l'a formé dans l'art de regner ſelon le cœur de Dieu.*

 Dé-

Déjà, SIRE, *toutes les Nations de concert avec nous admirent dans vôtre ſacrée Perſonne les graces qui vous rendent ſi digne de leurs reſpects & de l'amour de vos Peuples ; une fermeté d'ame qui ne céde qu'à la raiſon & à la juſtice ; un eſprit droit & qui ſe met en garde contre la prévention, une intelligence qui ſçait diſcerner le meilleur parti, un ſecret que rien ne peut pénétrer ni ſurprendre, une bonté de cœur que l'humeur n'altere jamais, toûjours portée à l'indulgence, qui compatit aux beſoins de ſes Peuples & qui pour parvenir à les ſoulager*

aime

aime à retrancher ses dépenses & se plait à refuser tout au luxe ; un inviolable attachement à la Religion, un admirable & touchant respect pour tout ce qui regarde le culte de Dieu , un génie enfin & une compléxion propre à soutenir le poids & les fatigues de la guerre.

Quand VOTRE MAJESTE' *voudra se former dans le métier des Héros , elle n'aura qu'à jetter les yeux sur l'Alsace , vous y apprendrez bientôt ,* SIRE , *l'art de prendre des Forteresses. Vôtre Auguste Ayeul dans sa Campagne de Philisbourg , & vôtre* INCOM-

COMPARABLE PERE *au Siége de Brisach vous en donneront d'excellentes leçons.* LOUIS LE GRAND *vous serviroit de Maître, l'Alsace sous son regne a été un grand Théatre où la Victoire ne luy est jamais échappée, & où les Généraux les plus habiles & les plus experimentés, guidés par ses Conseils & par ses ordres, ont sçû vaincre les Nations les plus belliqueuses & les mieux aguerries, & les ont forcées à se contenir au-delà du Rhin.*

Mais les Victoires de LOUIS LE GRAND *ne sont pas le seul objet qui mérite les regards d'un Roy aussi plein de Religion que* VOTRE

VOTRE MAJESTE'. *Elle prendra encore plus de plaisir à considerer ce que son Auguste Bisayeul a fait en Alsace, pour rétablir dans ses anciens droits l'Eglise Catholique, auparavant proscrite en bien des endroits, ou du moins dans une triste oppression par la violence des nouvelles sectes.*

Quel n'a pas été son zéle pour rouvrir les Temples, redresser les Autels, faire élever les Ministres du Seigneur dans la sainteté de leur Etat & les entretenir par ses libéralitez! Ce sera pour VOTRE MAJESTE' *un spectacle bien consolant, si jamais elle honore l'Alsace de sa présence Royale: Elle y verra les Loix maintenues, les*

Peu-

Peuples respirer à l'abry de la Justice qu'on leur rend, vos Troupes se contenir dans les régles d'une exacte discipline, & toute la Province joüir des douceurs d'une pleine tranquillité que vos ordres luy procurent.

Vous avez, SIRE*, déjà fait sentir par plus d'une grace, que l'Alsace a une part singuliere à vos faveurs. La Noblesse y joüit de vos bienfaits, & la Religion y est honorée & maintenüe dans ses droits par vôtre autorité. Delà l'attachement & l'affection de cette Province, où sans cesse on entend les Peuples, quoy qu'en un langage étranger, parler comme vos anciens sujets, & marquer*

quer un ſemblable zéle pour la gloire de VOTRE MAJESTE'.

Mais quelle ſoumiſſion & quel dévoûement ne doit pas avoir pour VOTRE MAJESTE' *une Province que vous venez d'honorer d'une ſi éclatante diſtinction en aſſociant à vôtre Trône une Princeſſe élevée dans ſon ſein & formée ſous ſes yeux par les ſoins de la vertu même? L'Alſace qui a toûjours admiré l'inſigne piété d'une* REYNE *ſi digne de vôtre choix, ne ceſſera jamais de regarder ſa bienfaiſante Charité comme l'une de ſes plus précieuſes reſſources.*

C'eſt par le récit d'un événement ſi ſignalé que je finis l'Hiſ-

toire que j'ay l'honneur de porter à vos piés comme un foible hommage de la reconnoissance de toute nôtre Compagnie, de mon zéle pour le service de VOTRE MAJESTE' *& du trés profond respect avec lequel je suis*

SIRE

DE VOTRE MAJESTE'

Le trés humble trés obéïssant & trés fidéle serviteur & sujet LOUIS LAGUILLE de la Compagnie de JESUS.





PREFACE DE LA PREMIERE PARTIE.



Uoyque la Province d'Alsace soit resserrée dans une trés petite étendüe de païs, & qu'elle ait à peine cinquante lieuës en longueur sur dix ou douze de large, son Histoire cependant fournit en abondance des faits, qui paroissent mériter l'attention d'un Lecteur curieux de voir des actions qui le surprennent & des évenemens qui l'instruisent. Comme cette Province est située entre la France & l'Allemagne, elle a toûjours été l'objet de l'ambition des plus célébres Conquérans, & le Théatre des plus

grands exploits de guerre & des plus étonnantes révolutions.

CE'SAR y a donné un grand éclat à sa gloire par la défaite des Allemands; JULIEN & aprés luy GRATIEN s'y sont signalez par leurs Victoires; AUGUSTE & quelques Empereurs Romains sont venus la visiter; d'autres y ont bâti des Forts pour sa défense & tous l'ont successivement confiée à des Généraux, dont Rome estimoit la sagesse & la valeur. Les Barbares l'ont souvent désolée par leurs irruptions. CLOVIS la fit respirer, chassa même les Romains de cette Province, & aprés avoir battu les Allemands dans les plaines de STRASBOURG, où il ouvrit les yeux aux vérités de l'Evangile, il y établit la domination Françoise. Les Rois de la premiere race ont eu leur Palais & souvent tenu leur Cour dans cette Province à laquelle ils donnerent le nom d'Alsace. CHARLEMAGNE l'a comblée de ses bienfaits,

elle a été témoin de la revolte des Fils de Louis-le-Débonnaire, & dés longues divisions de ces Princes & de leurs descendans, qui disputoient à l'envy qui en seroit le Souverain. La race de CHARLEMAGNE étant finie, les Empereurs Allemands s'emparerent de l'Alsace, mais leur pouvoir y fut bientôt balancé & même affoibli par les Evêques & les Villes mêmes, qui affectérent une espéce d'indépendance. Delà les guerres qui armerent si souvent les Seigneurs contre les Villes, & les Familles contre les Familles, les Bourgades même osérent plus d'une fois combattre pour leur liberté. Ce qui s'est passé dans cette Province par rapport à la Religion, rend encore son Histoire plus digne de la curiosité d'un lecteur qui aime l'Eglise. On verra que l'Alsace a reçû l'Evangile dés les premiers tems du Christianisme, qu'un trés grand nombre de Monasteres y ont fait fleurir la pieté,

qu'elle a été ſouvent gouvernée par de grands Evêques, qui toûjours ſe ſont diſtingués par leur puiſſance & par la nobleſſe de leur ſang. Telle eſt la vaſte ſcene que l'Alſace m'a ouvêrte: On voit aſſez, que je n'ay pû développer la vérité d'une foule de faits, qui ſe ſont preſentez dans le cours des quinze premiers ſiécles depuis CE'SAR juſqu'à MAXIMILIEN I. ſans entrer dans des éxamens & des diſcuſſions critiques.

Quelques perſonnes habiles m'ont voulu faire croire que ces diſcuſſions ſeroient peu goutées de la plûpart des lecteurs qui dans une Hiſtoire veulent un récit ſuivi, des routes applanies & que rien ne les arrête; je me ſuis cependant raſſuré en me perſuadant, que s'il y a des eſprits, qui ſe contentent d'être amuſés par un enchainement de faits curieux ſans s'inquiéter beaucoup ſi on leur raconte des vérités ou des fables; il y a des eſprits ſolides qui aiment le vray

vray & se plaisent même à être détrompez de ce qu'ils avoient crû trop légérement, sur la parole de quelques Auteurs superficiels & peu soigneux d'éxaminer à fond ce qu'ils avancent.

Je conviens que le fil de l'Histoire est interrompu par ce mêlange de remarques critiques, mais il m'a semblé qu'elles ne déplairoient pas aux gens habiles, & que pourvû qu'elles fussent courtes elles ne disgracieroient pas une Histoire, dont l'Auteur a voulu faire voir les raisons qui l'ont déterminé à prendre son party. Quand on entreprend un ouvrage sur lequel plusieurs plumes ont déja travaillé, on marche dans un terrain connu, la matiere est préparée, il n'y a plus qu'à l'arranger & à luy donner une nouvelle forme; il n'en est pas ainsi de l'Alsace. Ce n'est que depuis peu d'années que la France a quelque connoissance de cette Province, qui luy a été si longtems

étrangere. C'eſt un païs nouveau qu'il a fallu défricher, & en frayer les routes. N'ayant trouvé dans aucun Auteur les matieres raſſemblées, il a été néceſſaire de les tirer de quelques vieilles Chroniques de quelques Auteurs dont la France ne connoit preſque pas le nom, ou de quelques Diplomes qui n'avoient pas encore paru. Cette recherche a demandé de la critique & j'ay crû que bien loin qu'elle défigura mon ouvrage, le Lecteur me ſçauroit gré de l'avoir placée dans des endroits où il y avoit danger de donner dans l'erreur.

Je ſçay que de grands Auteurs ont ſéparé du corps de l'Hiſtoire qu'ils écrivoient, des notes critiques & des diſſertations même dans leſquelles ils ont étalé à loiſir leur érudition, & déduit des preuves & des raiſons propres à éclaircir & à juſtifier leur ſentiment. C'eſt un ſecond travail dont j'ay crû pouvoir me diſpenſer. J'ay regardé ces notes ſéparées comme

des

des gloſes qui ne ſont plus néceſſaires, dés qu'on a ſçu joindre au texte ce qui peut luy donner du jour. Elles ne ſont ordinairement luës que par les Sçavants, le commun les néglige, il faut cependant l'inſtruire en inſérant en peu de lignes dans le corps de l'ouvrage ce que des notes ſéparées développeroient fort au long. Les Sçavants pourront ajouter par eux-mêmes ce qui pourroit manquer à des preuves qu'on a fait couler comme en paſſant.

Il m'a paru même néceſſaire de réfuter dans l'occaſion quelques Ecrivains qui ont travaillé ſur le ſujet que j'ay traité. Comme les Egliſes, les Villes & même les Villages d'Alſace ont leur tradition & ſouvent leurs Chroniques particulieres, qu'ils regardent comme leur Oracle & un dépôt que leurs Peres leur ont laiſſé, je me ſerois expoſé à la riſée publique, ſi je n'avois

pas pris ſoin de combattre ces erreurs populaires, & d'en faire ſentir le fabuleux. J'ay même oſé contredire en certains points quelques Auteurs trés accréditez dans la Province, mais en même tems que je les abandonnois, je leur ay oppoſé ce qui avoit échappé à leur connoiſſance.

Enfin comme je me ſuis ſur tout propoſé d'inſtruire & de rendre mon ouvrage utile, ſi les diſcuſſions & la critique que j'ay fait entrer dans mon plan paroiſſent déplacées à certains lecteurs: je ſeray conſolé, ſi ceux, qui veulent connoître l'état des familles & des affaires d'Alſace, & les droits des différentes Dominations auxquelles elle a été ſoumiſe, regardent mon hiſtoire comme un fond où ils pourront puiſer des vérités ſolides.

J'ay ſenti en compoſant cet ouvrage qu'un Auteur qui décrit l'Hiſtoire d'une Province particuliere,

liere, a peine à ſe renfermer tellement dans ſon ſujet qu'il ne ſe trouve quelque fois obligé de toucher ce qui s'eſt paſſé dans les Provinces voiſines & même chez les Nations éloignées. Mais il faut amener les évenements & donner de la liaiſon à ſes matieres. Je ne me ſuis pas fait un ſcrupule de m'étendre quelque fois ſur ce qui s'eſt paſſé dans le Briſgaw, le Palatinat & dans la Suiſſe. Ces Etats touchent l'Alſace de ſi prés qu'il n'eſt gueres poſſible de ne leur pas donner part à l'Hiſtoire d'Alſace.

Je ſerois expoſé à de plus fréquents reproches ſi on regardoit comme des digreſſions miſes hors d'œuvre, ce que j'ay tiré de l'Hiſtoire Romaine & de celles de l'Empire, de la France & même de l'Egliſe. J'ay taché de me mettre ſur ce point à couvert de la cenſure, en ne puiſant dans ces grandes ſources que ce qui avoit quelque

que rapport aux Evêques, aux Seigneurs & aux Villes d'Alſace. Quand on veut faire connoître une Province, peut-on ſe diſpenſer de parler de ſes Souverains & de développer les moyens dont ils ſe ſont ſervis ou pour y établir ou pour y ſoutenir leur domination. Il en eſt de même des Evêques & de la forme des Egliſes qui ont toûjours tant de rélation avec les Papes. Cette recherche entraine néceſſairement mille traits de l'Hiſtoire Romaine & de celles de l'Empire, de la France & de l'Egliſe. Une ſuite de révolutions ayant fait ſuccéder dans l'Alſace les François aux Romains, les Allemands aux François, & enfin LOUIS XIV. aux Allemands.

Si dans certains endroits je me ſuis trop étendu à raconter quelques évenemens de l'Hiſtoire générale, c'eſt un défaut dont j'auray peut-être peine à me repentir, ces mor-

morceaux étrangers pourront ſervir à ſoutenir l'attention & la curioſité du Lecteur dans des endroits, où l'Hiſtoire d'Alſace eſt trop ſtérile & ne fournit que des traits peu intéreſſants, ils l'embelliront du moins & luy donneront du luſtre ; un Jardin a plus d'agrément quand avec les fruits du païs on l'orne de fleurs & de plantes étrangeres. Si je me ſuis écarté, j'ay eu les plus habiles Hiſtoriens pour modéles & pour guides. Les Hiſtoires de France & d'Eſpagne ſeroient bien maigres en bien des endroits ſi on vouloit en retrancher ce qui s'eſt paſſé en Italie & au-delà des Mers. Je me ſuis enfin flatté que la plûpart des Lecteurs ne ſeroient pas fachez d'être amenez en Alſace par des routes, où on leur met en ſpectacle ce que la France & l'Empire ont vû de plus éclatant.

J'eſpére que le Lecteur me par-

donnera de même ſi j'entre quelque fois dans des détails trop menus, & des faits peu propres à mériter l'attention des Etrangers. Les Naturels du païs voudroient qu'on n'oubliât rien de ce qui les regarde, j'ay taché de leur faire plaiſir & de me conformer à leur goût, ſans fatiguer cependant la patience de ceux qui n'ont pas les mêmes interêts. La France aimera ſans doute à connoître l'une des plus belles de ſes nouvelles conquêtes, or ce ne ſont que les détails qui ſont bien connoître un païs. Les Familles, qui y tiennent les premiers rangs, ne ſe ſont pas toûjours renduës célébres par des exploits ſemblables à ceux d'ALEXANDRE ou de CE'SAR; il y a des circonſtances où la priſe d'un Village n'eſt pas indigne d'un heros. Que reſteroit-il aux premiers tems de l'Hiſtoire Romaine ſi on en retranchoit les expéditions des Vejents, des Samnites, & de ces Peuples qui ne combattoient

toient que pour la défenſe de leurs Bourgades? Les noms de ces anciens Peuples quoyque trés étrangers à la France, ne l'embarraſſent pas cependant autant que ceux, qui ſont en uſage en Alſace, qui ſont preſque tous Allemands & dont ſouvent la prononciation n'eſt pas aiſée, c'eſt un mal auquel je n'ay pû remedier. Il eſt néceſſaire que les François s'y accoutument, ils y ont plus d'interêt qu'à connoître les noms barbares du Mexique ou de la Chine, dont les Hiſtoires ſçavent cependant les amuſer.

Quand j'aurois pû embellir mon ouvrage par les agrémens d'un ſtile cultivé avec une ſcrupuleuſe politeſſe, je ne ſçay ſi je n'aurois pas dû négliger ces ornemens, qui arrêtant trop l'eſprit, le détournent de donner toute ſon attention à l'importance des faits qu'on rapporte. Un Hiſtorien doit moins chercher à plaire qu'à raconter avec une ingenuë ſimplicité ce qui peut inſtruire & faire connoître le vray. Si je

n'ay

n'ay pas été aſſez heureux pour le découvrir toûjours, j'oſe me flatter du moins que je n'ay pas manqué d'éxactitude pour le rechercher, ni de fidélité à ne pas le déguiſer dés que je l'ay connû. Au reſte je ſouffriray ſans peine que de plus habiles gens que moy, réforment ce qu'il y a de défectueux dans mon ouvrage. Une ſage cenſure ne fait pas deshonneur à un Auteur, qui ne ſe flatte pas de tout ſçavoir.



PRI-

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE, à nos amez & feaux Conseillers les gens tenants nos Cours de Parlement M. des Req. Ord. de nôtre Hôtel Grand Conseil, Prévost de Paris, Baillifs, Senêchaux leurs Lieutenants Civils & autres nos Just. qu'il appartiendra salut. Nôtre bien amé le Pere Loüis Laguille Recteur du College des Peres Jesuites de la Vlile de Strasbourg; nous ayant fait remontrer qu'il auroit composé un Manuscrit qui a pour tître HISTOIRE DE LA PROVINCE D'ALSACE, qu'il souhaiteroit faire imprimer & donner au public, s'il nous plaisoit luy accorder nos lettres de privilege sur-ce nécessaires. A ces causes voulant traiter favorablement led. Expos. & reconnoître son zéle; nous luy avons permis & permettons par ces présentes de faire imprimer ledit Livre, en tels volumes, forme, marche, caractere cojointement ou séparément & autant de fois que bon luy semblera & de le vendre faire vendre, & débiter par tout nôtre Royaume pendant le tems de douze années consécutives, à compter du jour de la date desdites présentes. Faisons défense à toutes sortes de personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de nôtre obéissance; comme aussi à tous Libraires, Imprimeurs & autres d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Livre en tout, ni en partie, ni d'en faire aucuns extraits sous quelque prétexte que ce soit d'augmentation, correction, changement de tître ou autrement sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant ou de ceux qui auront droit de luy, à peine de confiscation des

Exemplaires contrefaits, de quinze cens livres d'amende contre chacun des contrevenants, dont un tiers à nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Exposant, & de tous dépens, dommages & intérèts; à la charge que ces présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, & ce dans trois mois de la date d'icelles, que l'impression de ce livre sera faite dans nôtre Royaume & non ailleurs, en bon papier, & en beaux caracteres conformément aux réglements de la Librairie; & qu'avant que de l'exposer en vente, le Manuscrit ou imprimé qui aura servi de copie à l'impression dudit livre sera remis dans le même êtat ou l'approbation y aura été donnée en mains de nôtre tres cher & feal Chevalier Garde des Sceaux de France le Sieur Fleuriau d'Armenonville Commandeur de nos Ordres, & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans nôtre Bibliotheque publique, un dans celle de nôtre Château du Louvre, & un dans celle de nôtre dit tres cher & feal Chevalier Garde des Sceaux de France le Sieur Fleuriau d'Armenonville Commandeur de nos Ordres, le tout à peine de nullité des présentes. Du contenu desquelles, vous mandons & enjoignons de faire joüir l'Exposant ou ses ayans cause pleinement & paisiblement sans souffrir qu'il leurs soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons, que la Copie desdites présentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dud. Livre soit tenüe pour deüement signifiée & qu'aux copies collationées par l'un de nos amez & feaux Con. & Secret. foy soit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier nôtre Huissier ou Sergent de faire pour l'exècution d'icelles tous actes requis & nécessaires sans demander autre permission & nonobstant clameur de Haro,

charte

charte normande & lettres à-ce contraires, car tel est nôtre plaisir. Donné à Fontainebleau le dixiéme jour du mois de Septembre l'an de grace mil sept-cens vingt-quatre & de nôtre Regne le dixiéme. *Par le Roy en son Conseil*·NOBLET Registré N. 485.

L. S. en cire jaune.

Registré sur le Registre VI. de la Chambre Royale & Syndicale de la Librairie & Imprimerie de Paris N. 72. fol. 64. conformément au Réglement de 1723. Qui fait défenses Art. IV. à toutes personnes de quelque qualité qu'elles soient, autres que les Libraires & Imprimeurs de vendre, débiter & faire afficher aucuns livres pour les vendre en leurs noms, soit qu'ils s'en disent les Auteurs ou autrement & à la charge de fournir les Exemplaires préscrits par l'Article CVII. du même Réglement. A Paris le vingt-six Septembre mil-sept cens vingt-quatre.

BRUNET *Syndic.*

J'ay cédé & transporté le présent Privilege à Monsieur JEAN RENAULD DOULSSECKER Marchand Libraire à Strasbourg suivant les conditions dont il est convenu avec moy. Fait à Paris ce septiéme Février. Mille sept-cens vingt-sept.

Signé

LOUIS LAGUILLE.

Registré sur le Registre VI. de la communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris. Page 447. conformément aux reglemens & notamment à l'arrêt du Conseil du 13. Août 1703. à Paris le 7. Février mille sept-cens vingt-sept.

Signé

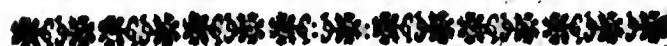
BRUNET *Syndic.*

APPROBATION.
DE MONSIEUR LE PRETEUR ROYAL.

JE ſous-ſigné Préteur Royal de la Ville de Straſbourg certifie que j'ay lû par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux, un Manuſcrit en langue françoiſe, & en deux Tomes in Folio, ayant pour tître *Hiſtoire de la Province d'Alſace, compoſée par le Très-Reverend Pere Laguille Recteur du College des Rev. Peres Jeſuites de la Ville de Straſbourg*, & qu'il me paroit, que cet Ouvrage qui eſt écrit avec une netteté qui doit faire plaiſir & auquel l'Autheur s'eſt donné une tres grande peine & a employé un juſte diſcernement en développant quantité de faits dignes de l'attention du public; eſt non ſeulement tres curieux & tres utile, mais mérite des Eloges de toutes maniéres. Fait à Straſbourg le 29. Juillet 1724.

Signé

KLINGLIN.



PERMISSION
DU REVEREND PERE PROVINCIAL.

JE ſouſ-ſigné Provincial de la Compagnie de Jeſus dans la Province de Champagne, ſuivant l'ordre que j'ay reçu de N. R. P.. Général, permets au P. Louis Laguille de faire imprimer un Ouvrage qu'il a compoſée, qui a pour tître, *Hiſtoire de la Province d'Alſace*, lequel a été lû & approuvé par trois Reviſeurs de nôtre Compagnie. En foy & témoignage dequoy j'ay ſigné la préſente permiſſion. A Straſbourg le 16. Décembre 1724.

Signé

P. ROBINET.



NOTICE
DE
L'ANCIENNE ALSACE.

Vant que de raconter les divers événemens que l'histoire d'Alſace nous fournit, il paroît néceſſaire d'y préparer les voyes, en donnant une Notice générale de l'état de cette Province ſous les Empereurs Romains. D'habiles gens ont avant moy travaillé ſur ce plan; je profiteray de leurs lumieres: mais comme ils ne ſe ſont pas donnez pour infallibles, & que j'ay dû puiſer dans les ſources, je ne me feray pas une loy de ſouſcrire à leurs ſentimens; j'oſeray même quelquefois leur oppoſer mon opinion. Le public doit ſçavoir gré à une critique qui ne cherche pas à contredire, mais dont tout le but eſt d'éclaircir la verité. Je dois encor avertir mon Lecteur que quand on entreprend de donner la Notice d'un païs autrefois habité par des Peuples, dont

les noms ne nous ſont connus que par le ſecours des anciens Auteurs Grecs ou Latins, un Auteur François eſt obligé de les traveſtir & de les habiller, pour ainſi dire, à la mode de ſa langue, pour conſerver en quelque ſorte des noms que l'antiquité leur a donné, & que ces Peuples ne portent peut-être plus. La beauté du ſtile ſouffre de ces expreſſions barbares ; mais en ce cas la néceſſité ſert d'excuſe à un Hiſtorien.

Situation de l'Alſace.

Le Rhin a de tout tems, ſuivant quelques Auteurs, ſervi de bornes à l'Alſace du côté de l'Orient ; & les ſommets des Montagnes de Vôges l'ont terminée du côté de l'Occident. Ces deux limites ſi naturelles renferment une longue plaine, coupée par pluſieurs rivieres, qui facilitent le commerce de cette Province, & donnent de la fertilité à ſes campagnes. La douceur de ſon Climat ſe fait ſentir dans le génie de ſes habitans, naturellement paiſibles dans la ſocieté, & dociles à l'égard de leurs maîtres.

Son Nom.

Le nom d'Alſace n'a jamais été en uſage, tandis que les Romains ont dominé dans cette Province. Quelques Ecri-

vains fixent l'Epoque de cette denomination au tems de CHARLE-MAGNE, ſuppoſant qu'on n'en a fait aucune mention avant le huitiéme ſiécle. Mais comme Fredegaire qui vivoit ſous DAGOBERT I. parle des Alſatiens dans ſa Chronique, (*a*) qui ne paſſe pas la quatriéme année de CLOVIS II. on doit convenir que le terme d'Alſace a été en uſage au moins dans le ſeptiéme ſiécle. Cluvier a voulu faire honneur à cette Province, en avançant que le mot d'Alſace ou Elſace eſt tiré de l'expreſſion allemande *Elſas* ou *Edelſas*, qui ſignifie un noble & beau ſéjour (*b*) *ſedem nobilem atque præclaram.* Beatus Rhenanus n'a pas eu des idées ſi flateuſes; cet Auteur Alſatien ſe contente de dire que le mot *d'Elſatia* eſt dérivé de celuy de la riviere d'Ill, *Ellum*, qui traverſe cette Province, ou de celuy de la Ville *d'Elcebus*, qui du tems de Ptolemée étoit conſidérable dans le païs. Mr. Obrecht ne ſouſcrit pas au ſentiment de cet Auteur; & Cluvier le combat. Quoy qu'il en ſoit on peut aiſé-

(*d*) 2 ment

(*a*) *Per Pactionis vinculum Alſatios in partem Theodeberti firmavit.* FREDEG. *Chr.* n. 37. (*b*) CLUV. Germ. Antiq. l. 2. c. 8.

ment ſe paſſer pour la perfection de l'hiſtoire des conjectures des Etymologiſtes, qui à force de changer ou de retrancher des lettres, ſçavent amener les mots à la ſignification que le caprice veut leur attribüer. Il doit nous ſuffire de dire que les mots *Alſatia*, *Elſatia*, *Eliſatium*, *Aleſatia*, *Heleſatium*, *Elſas*, *Elſaz*, ſont tous termes ſynomines de celuy d'Alſace, qui ſuivant l'uſage de France à prévalu, pour ſignifier la Province dont nous parlons.

L'Alſace qui doit aux François le nom qu'elle porte, en avoit un autre ſous l'Empire des Romains, avant qu'ils entraſſent dans les Gaules. Les peuples, dit Dion Caſſius, qui habitoient les deux rives du Rhin s'appelloient *Celtes* (*c*). Ils formerent enſuite deux nations différentes, qui n'étoient ſéparées que par le Rhin. Ceux qui habitoient à la droite de ce fleuve en le ſuivant dés ſa ſource, s'appelloient *Celtes* ; & ceux qui occupoient la gauche, ſe nommoient Gaulois, dit le même Auteur. (*d*). Ce fleuve

(*c*) *Antiquitùs populi qui ex utraque parte Rheni habitabant, Celtæ uno nomine appellati ſunt.* DIO. l. 39.

(*d*) *Rhenus ex Alpibus Celticis paulo extra*

fleuve étoit une borne si naturelle entre les Gaules & les païs d'au-delà du Rhin, que les Romains n'en reconnoissoient point d'autres, lorsque Dion écrivoit son histoire.

Nom des habitans de l'Alsace.

Déjà les Gaulois formoient une grande Nation connuë sous ce nom, lors que les Peuples que le Rhin séparoit d'eux, se nommoient encor *Celtes* (*e*). On leur donna dans la suite le nom de Germains, *Germani*; & c'est aux Gaulois à qui ils en sont redevables. Le mot de *Germain*, dit Tacite, (*f*) est un terme nouveau, inventé depuis peu de tems; les premiers, contitinuë-t'il, qui passerent le Rhin, & qui chasserent les Gaulois sont à présent ap-

(*d*) 3 pel-

extra Rhætiam oritur : inde versùs occidentem profluens, ad sinistram Galliam ejusque incolas, ad dextram Celtas dividit; tandemque in Oceanum exit; hic quippe limes in hanc usque diem earum regionum habetur. DIO. l. 39. (*e*) CLUV. l. 1. C. 8. p. 68. (*f*) *Germaniæ vocabulum recens & nuper additum; quoniam qui primi Rhenum transgressi, Gallos expulerint ac nunc Tungri nunc Germani vocati sunt, ita nationis nomen non gentis evaluisse paulatim.* TACIT. de mor. Germ. initio.

pellez Tongres ; & on les nommoit alors *Germains*. Ce terme qui fut d'abord attribüé à une Nation particuliere, est devenu peu-à-peu dans la suite le nom de tout un Peuple. On prétend que ce mot de *Germain* est composé de celuy de *Man*, qui signifie homme dans la Langue Celtique, & de celuy de *Gerre*, dont les Celtes usoient : mais ce nouveau terme ne fit pas changer les bornes, qui avoient déjà été fixées entre les Gaules & les païs d'au-delà du Rhin. Toute la Germanie, dit Tacite, est séparée des Gaules par le Rhin : (*g*) & Cluvier qui à fait des recherches si exactes de l'ancien état de l'Allemagne, ne craint pas d'avoüer que les Romains ont toûjours tres distinctement appellé Gaulois, les Peuples qui sont entre les Pyrenées & le Rhin, & qu'ils donnoient le nom de *Germains* à ceux qui habitoient au-délà de ce grand fleuve. Sur ce principe l'Alsace à toûjours été regardée par les Romains, comme faisant partie des Gaules ; & jamais ils ne l'ont mise au nombre des Provinces que les Barbares habitoient au-delà du Rhin.

Pour

(*g*) *Germania omnis à Gallis, Rheno separatur.* TACIT. ibid.

Pour suivre l'ordre que mon histoire me prescrit, je dois rechercher quels étoient les Peuples, qui occupoient la partie des Gaules qui touchoit au Rhin. César a pris soin de les nommer, & nul Auteur ne mérite plus de créance sur ce point, luy qui venant de battre Arioviste sur les bords de ce fleuve, étoit plus à portée que personne de connoître ce païs & de s'informer quels en étoient les habitans. Le Rhin, dit César, (*b*) qui prend sa source dans les Alpes, a un cours long & rapide, sur les confins des *Nantuates*, des *Helvetes*, des *Séquaniens*, des *Médiomatriciens*, des *Triboques* & des *Tréviriens*. Strabon qui écrivoit du tems de Tibere (*i*) nous apprend de même, que ceux qui aprés les *Helvetes* habitent le long du Rhin, sont les *Séquaniens, les Médiomatriciens*, dans

(*b*) *Rhenus oritur ex Lepontiis, qui alpes incolunt, & longo spatio per fines Nantuatium, Helvetiorum, Sequanorum, Mediomatricorum, Tribocorum, Trevrorumque citatus fertur.* Cæs. de Bell. Gall. l. 4. (*i*) *Post Helvetios ad Rhenum sunt Sequani, Mediomatrices, in quibus Triboci, gens Germanica eò ex propriis sedibus trans Rhenum profecta* Strab. l. 4.

lesquels sont compris les Triboques, Nation Germanique qui est venuë habiter là, aprés avoir passé le Rhin & quitté son propre païs.

Les *Triboques* s'étoient joints à Arioviste, avec les *Vangions* & les *Németes*, pour entrer dans les Gaules. César les attaqua, & les ayant battus, il contraignit ces Peuples de repasser le Rhin avec leur Chef, aprés en avoir massacré un grand nombre, & emmené avec soy ceux qui n'avoient pû échapper par la fuite. Selon la remarque de Dion, (*k*) depuis cette défaite le Haut-Rhin fut toûjours tranquille, & César alla sans risque faire de nouvelles conquêtes à l'extrémité de la Gaule du côté de Vannes, sur la Meuse, & sur le bas Rhin. Ce n'est qu'aprés avoir raconté toutes ces expéditions que ce Conquérant nous dit dans son Livre 4. que les *Triboques* habitoient en deçà du Rhin. De sorte qu'il semble qu'on ne se hazarde pas trop, en avançant que cette Nation Germanique ne vint qu'aprés la fameuse défaite d'Arioviste, environ cinquante ans avant JESUS-CHRIST, se fixer chez les *Médiomatriciens*, dont *Metz* étoit la capitale; soit que César eût per-

(*k*) DION. l. 38.

mis

mis à ceux qu'il avoit emmenez avec ſoy, de ſe retirer parmi les Peuples dont il avoit connu la fidelité; ſoit que les *Triboques* ne pouvant ſe ſoutenir contre la puiſſance des Sueves leurs voiſins, ſe fuſſent determinez à quitter leur propre païs pour chercher dans les Gaules une demeure plus tranquille. Quoy qu'il en ſoit, ce Peuple ne vint pas en vainqueur ſe placer parmi les *Médiomatriciens*, comme dans un Canton qu'il eût conquis par la force de ſes armes; cette Nation Germanique lâſſée de vivre au-delà du Rhin, abandonna ſon propre païs, comme parle Strabon, & devint volontairement Gauloiſe, & s'aſſujettit aux Loix, aux mœurs, & aux coutumes des Gaulois. Les *Vangions* & les *Németes* ne tarderent pas à ſuivre l'exemple des *Triboques*. Le Rhin, dit Tacite, (*l*) n'étoit pas une aſſez forte barriere pour empêcher les Peuples qui habitoient ſes rivages, de changer de demeure. Comme ils n'étoient pas retenus par l'autorité d'un Souverain, ils

Vangiones, Worms. *Nemetes*, Spire.

(d) 5 paſ-

(*l*) *Quantulum enim amnis obſtabat, quominùs, ut quæque gens evaluerat, permutaretque ſedes promiſcuas adhuc & nulla regnorum potentia diviſas.* TACIT. de mor. German. c. 28.

paſſoient aiſément ce fleuve, pour ſe fixer à leur gré dans des Cantons qu'ils croyoient leur convenir. Ainſi les *Boiens* Peuples Gaulois, allerent au-delà du Rhin habiter dans la Baviere, & les *Triboques* vinrent ſe ranger parmi les Gaulois; mais il n'eſt pas aiſé de démêler en quel endroit ils vinrent ſe placer. Comme Céſar & Strabon s'accordent à les nommer aprés les *Séquaniens*, il paroît ſûr que les *Triboques* n'ont jamais habité la Haute-Alſace, qui a toûjours fait partie du païs des *Séquaniens*, Céſar les place aprés les *Médiomatriciens*, & Strabon les renferme dans leur païs: mais ces deux Auteurs nous laiſſent ignorer les limites, qui terminoient la région dont Metz étoit la Capitale.

Pline remarque que les *Németes*, les *Triboques* & les *Vangions*, tous Peuples de Germanie, habitoient les bords du Rhin dans la Gaule Belgique (*m*). Tacite s'explique de même & place les *Triboques* entre les *Vangions* & les *Nemetes* ſur les rivages du Rhin (*n*). Ce con-

(*m*) *Rhenum accolentes, Germaniæ Gentium in eadem Prvincia, Nemetes, Tribochi, Vangiones.* PLIN. L. IV c. 17

(*n*) *Ipſam Rheni ripam haud dubiè*

concert de ces deux grands Auteurs embarrasse les Géographes ; puis qu'en suivant l'ordre de leurs termes, il seroit nécessaire de placer les *Triboques* entre Worms & Spire, qui chez Ammien & dans toutes les Notices ont conservé la dénomination latine de *Vangiones* & de *Nemetes*. Cluvier prétend qu'on ne doit pas avoir égard à la disposition marquée par Tacite & par Pline ; „ il est constant, dit-il, que „ Spire a èté l'habitation des *Nemetes*, „ & Worms celle des *Vangions* ; les „ Triboques seroient trop à l'étroit si „ on les plaçoit entre ces deux Peuples (*o*). „ Je sçay gré à Cluvier de faire attention à placer commodément les *Triboques* ; mais l'envie de mettre plus au large ce Peuple, ou plutôt cette Colonie, doit elle prévaloir au témoignage de deux célébres Auteurs, à moins qu'on ne trouve chez les anciens

biè Germanorum populi colunt Vangiones, Triboci, Nemetes. TACIT. de mor. Ger. c. 28.

(*o*) *Constat Spiram oppidum fuisse Nemetum, Vormatiam, Vagnionum ; his verò propter angustias agrorum tertii interponi Triboci haud possunt.* CLUV. l. 2. c. 11.

ciens de quoy combattre ce qu'ils ont avancé d'un commun accord ? Ptolemée ne nous tire pas de peine, en parlant de ces trois Peuples ; il met les *Németes* à la tète, ensuite les *Vangions* sous lesquels il place Strasbourg ; il parle enfin des *Triboques* sous lesquels il place *Breucomagus* & *Elcebus*, c'est à dire Brumpt & Ell, ainsique nous le dirons dans la suite : mais comme cet Auteur place Spire avant Worms, & qu'il met Strasbourg dans le païs des *Vangions* ou de Worms, il embarrasse la matiere bien loin de l'éclaircir.

Cependant quoyque les monumens que l'antiquité nous a laissez, ne déterminent pas précisément le Territoire où les *Triboques* ont fait leur sejour, je n'ose combattre l'opinion la plus commune, qui leur attribue la Basse-Alsace. D'autre part je ne me sens pas obligé de souscrire au sentiment d'un nouvel Ecrivain, qui voulant à toute force que les Strasburgiens tirent leur origine des Germains, & que depuis JULES-CESAR ils n'ayent jamais été du nombre des Peuples des Gaules, suppose que la Ville de Strasbourg doit sa premiere fondation aux anciens *Triboques.*

boques. (*p*) Il s'appuye sur tout sur le sentiment de Mrs. de Sainte Marthe: „ ce que Ptolemée, disent-ils, & Am- „ mien appellent Strasbourg & que les Notices de l'Empire nomment la Cité „ des Strasburgiens, César & Tacite la „ nomment la ville des *Triboques*. „ (*q*) Ces habiles freres n'ont pas sans doute examiné d'assez prés les textes sur lesquels ils se fondent. César & Tacite n'ont jamais parlé d'aucune ville ou les *Triboques* ayent habité. César place ce Peuple entre les *Mediomatriciens* & les *Tréviriens*; Tacite fixe leur demeure entre les *Vangions* & les *Németes*: Ptolemée met Strasbourg au païs des *Vangions*; Enfin Ammien Marcellin & les Notices de l'Empire ont toûjours appellé Strasbourg *Argentoratus*, *civitas Argentoratensis*; & il ne leur est ja-

(*p*) *Argentinenses à Julii Cesaris usque temporibus & hactenus natione Germani extiterunt*. BEBELIUS Antiquit. Germ. l. pag. 4. (*q*) *Quam Ptolemæus & Ammianus vocant Argentoratum, civitatem Argentoratensium Notitia Imperii, eam Tribocorum Tacitus de moribus Germanorum, vel Tribocam Cæsar, l. 1. n. 12. appellat.* SANMARTH. apud BEBELIUM p. 4.

jamais échappé aucun trait, qui fasse croire qu'ils ayent attibüé cette ville aux *Triboques*. Par quelle fatalité les *Triboques* n'ont-ils pas laissé leur nom à Strasbourg, comme la pluspart de ceux qui avoient fondé des habitations dans les Gaules, ont donné le leur aux Villes où ils s'étoient fixez? Reims conserve le nom de *Remi*, Langres celuy de *Lingones*, Cologne *Colonia Ubiorum*, parceque les *Ubiens* y vinrent habiter; & pour ne pas multiplier les exemples ni les chercher si loin, Spire a porté le nom de *Nemetes* & Worms celuy de *Vangiones*; pourquoy n'at-on pas fait le même honneur aux *Triboques*, en appellant Strasbourg *Triboci* ou du moins *Civitas Tribocorum*, si ces Peuples ont eû quelque part, à la fondation de cette ville? Ammien & toutes les Notices auroient-ils oublié jusqu'à leur nom?

On trouve dans Ammien, que cet Auteur appelle *Tribunci* un fort que les Romains avoient fait prés d'un autre fort qu'ils nommoient *Concordia*. (*r*).

Ce-

(*r*) *Rex Gnodemarius celeritate rapida properabat ad Castra quæ propè Tribuncos & Concordiam munimenta Romana fixit intrepidus.* AMM. l. 16. c. 12.

Ce dernier eſt marqué entre Brumpt & Spire dans l'itineraire d'Antonin; celuy qu'on nommoit *Tribunci* en étoit proche, la reſſemblance du nom ne donne-t'elle pas lieu de conjecturer que ce fort avoit été la principale habitation des *Triboques?* Si ces obſervations ne ſont pas ſuffiſantes pour entrainer une pleine conviction, elles doivent du moins empècher un Ecrivain, de prononcer qu'il eſt ſans doute que Strasbourg a été l'habitation des anciens *Triboques*, & que ſur ce titre elle doit reconnoître que ſes habitans ont tiré leur origine non des Gaulois, mais des Germains, qui avoient paſſé le Rhin.

Je ne me ſuis pas arrêté à rapporter les différentes manieres dont le nom des *Triboques* ſe trouve écrit, *Triboci*, *Tribocci*, *Tribunci*, *Tribochi* &c. on ſçait trop que les copiſtes font ſouvent gliſſer dans leurs écrits de pareilles variantes. Je n'ay pas de même parlé de l'étymologie du terme de *Triboques*, que quelques Hiſtoriens dérivent du mot Allemand *Dryen Büchen*, qui ſignifie trois Heſtres: une habitation n'eſt guerres noble quand elle ne ſe diſtingue que par trois arbres. J'aurois été plus curieux d'ap-

d'apprendre, qu'il y a en effet dans l'Alſace un lieu qu'on nomme *Dryen Büchen*, comme quelques Auteurs l'ont écrit (*s*); mais toutes mes recherches ont échoüé ſur ce point, de ſorte que j'ay été réduit à dire que ſi les *Triboques* ont habité quelque coin de la Baſſe-Alſace, ils n'y ont pas fait grande fortune, & qu'ils n'y ont pas été d'une aſſez grande conſidération pour mériter qu'on leur attribuât la fondation de Strasbourg. Il s'agit à préſent d'examiner dans quelle Province des Gaules cette Ville & l'Alſace étoient compriſes.

Diviſion des Gaules.

Céſar s'étant rendu maître des Gaules les diviſa en trois parties (*t*). L'Aquitaine étoit renfermée entre le Rhône, la Garomne & les Pyrenées : la Gaule Celtique avoit pour bornes le Rhône, la Garomne, la Seine & la Marne, & depuis l'Ocean elle s'étendoit juſqu'au Rhin, qui la terminoit du côté des *Helvetes* qu'on nomme à préſent Suiſſes & des *Séquaniens* : La Belgique enfin comprenoit tous les païs, qui ſont contenus entre la Marne, la Seine, l'Ocean & la

(*s*) OBRECHT. Prodr. (*t*) CÆSAR. de Bell. Gall. l. 1. initio.

& la partie inférieure du Rhin; de ſorte que la Gaule Celtique aboutiſſoit à la partie ſupérieure de ce fleuve, & les Belges touchoient l'inférieure : d'où on doit conclure que la Haute-Alſace du tems de Céſar étoit compriſe, avec les Séquaniens & les Suiſſes ou Helvetes dans la Gaule-Celtique, & la Baſſe-Alſace dans la Belgique.

AUGUSTE à qui la République Romaine avoit déféré tout ſon pouvoir, fit quelques changemens dans le partage que CESAR avoit réglé ; il détacha quelques païs de la Gaule-Celtique ; mais il luy laiſſa toûjours toute ſon étendüe juſqu'au Rhin, & luy donna le nom de Gaule-Lyonnoiſe, parce qu'il l'avoit ſoumiſe à la Jurisdiction de Lyon. Ainſi la Haute-Alſace ſe trouva dans la dépendance de cette ville. Strabon, qui écrivoit ſous Tibere, ne permet pas d'en douter. La partie ſupérieure du païs, nous dit-il, contenüe entre la ſource du Rhône & du Rhin juſque vers le milieu de la plaine. eſt de la juriſdiction de Lyon (*u*). Le

 païs

(*u*) *Hujus regionis ſuperiora quæ ſunt ad fontes Rheni atque Rhodani, uſque ad mediam ferme planitiem Lug-*

païs des Belges fut en même tems divisé en trois parties, sçavoir la Germanie Supérieure, la Germanie-Inférieure, & la Province Belgique. Cette disposition fut l'ouvrage D'AUGUSTE lors qu'il vint visiter les Gaules dans l'année de son septiéme Consulat, c'est à dire 27. ans avant JESUS-CHRIST. Cette division est bien marquée par Messala dans l'éloge qu'il fit d'Auguste. Les deux Germanies, luy dit-il, l'inférieure & la supérieure vous ont été déferées. (*x*). On doit encor plus s'en fier à Dion, qui parlant de la division des Provinces faite par AUGUSTE de concert avec le Sénat, nous apprend qu'on nomma Germanie-Supérieure, celle qui approche plus des sources du Rhin, & Inférieure celle qui s'étend jusqu'à l'embouchure de ce fleuve dans l'Ocean Britannique (*y*). Ces deux Provinces eurent des Légats ou Gouverneurs

Lugduno sunt subdita. STRAB. l. 4. initio. (*x*) *Duæ Germaniæ inferior atque superior tibi cessère.* apud BUCHER. (*y*) *Effecerunt, ut ea Germania vocaretur Superior, quæ Rheni fontibus propior est, Inferior quæ ab hac usque in Oceanum Britannicum extenditur.* DION. l. 53.

neurs particuliers. Vitellius Varro, dit Tacite (z), étoit sous l'Empire de TIBERE Légat de la Germanie-Inférieure. L. Apronius, dit le même historien (a), Propréteur de la Germanie-Inférieure, fit venir les Légions de la Province-Supérieure. On nomma dans la suite la Germanie-Supérieure Premiere-Germanie, par ce qu'elle étoit la premiere qu'on rencontroit en venant d'Italie, & l'inférieure fut nommée Seconde-Germanie, parcequ'elle étoit plus éloignée de Rome. Toutes les Notices de l'Empire parlent de la premiere & seconde Germanie, & ces dénominations n'ont cessé d'être en usage, que depuis que les François se sont rendus maîtres des bords du Rhin.

Il n'est pas aisé de décider quelles étoient les limites de la Germanie-Superieure ; car c'est d'elle uniquement dont mon sujet demande que je parle. Je me contente même, pour me resserrer davantage, de dire que Mayence étoit renfermée dans la Germanie-Supérieure, d'où l'on doit conclure que cette Province s'étendoit au de-là de cette

Limites de la Germanie Supérieure.

(e) 2 cette

(z) TAC. An. l. 3. n. 41. (a) TAC. An. l. 4. n. 72.

cette ville, ce qui nous suffit pour le sujet que nous traitons; sans qu'il soit besoin de marquer précisément l'endroit où elle se terminoit du côté du Septentrion. On trouve de nouveaux embarras dés qu'on veut rechercher quelles étoient les bornes de la Germanie-Supérieure du côté du Midy. Déja nous avons vû que la Gaule-Celtique renformoit les Séquaniens & les Suisses, & qu'elle s'étendoit jusqu'au Rhin, & que la Belgique ne touchoit que la partie inférieure de ce fleuve. Strabon dit aprés César, que les Séquaniens sont bornez par le Rhin du côté de l'Orient & par la Sône de l'autre côté (*b*). Enfin AUGUSTE laissa les *Séquaniens* dans la Gaule-Celtique; & Strabon qui vivoit aprés luy se contente de dire que la Gaule-Celtique, qui dépendoit de la Jurisdiction de Lyon, s'étendoit depuis la source du Rhin & du Rhône environ jusqu'à la moitié de la plaine. Mais tous ces Auteurs ne nous ont laissé aucun vestige qui puisse servir à déterminer l'endroit où les *Séquaniens* étoient

(*b*) *Sequani versus Orientem Rheno, diversa parte Arari confines.* STRAB. l. 4.

ent ſéparez de la Germanie - Supérieure.

Les Auteurs qui les ont ſuivis de plus prés, bienloin d'éclaircir ces difficultez, en font naître de nouvelles. Pline qui écrivoit ſon hiſtoire naturelle ſous l'Empire de VESPASIEN, renferme dans la Gaule-Belgique les *Séquaniens* & les Suiſſes. (*c*). Ptolemée qui écrivoit ſous ANTONIN comprend même dans la Germanie - Supérieure Augſt, *Rauracum*, & *Argentaria* qu'on croit être Horbourg ou Colmar. Sur ce plan la Germanie-Supérieure s'étendoit depuis Mayence juſqu'aux Suiſſes comprenant la partie des *Séquaniens* qui touche au Rhin, & qui nous nommons à preſent la Haute-Alſace. Quelques Sçavans négligent ſur ce point l'autorité de Pline, prétendant qu'il a confondu la diviſion des Provinces faite par CESAR, avec celle que fit AUGUSTE, & qu'il a rapporté le partage des Provinces des Gaules, non pas tel qu'il étoit de ſon tems, mais tel

(*c*) *Mediomatrici, Sequani, Rauracii Helvetii . . . in eadem Provincia Nemetes Tribochi Vangiones &c.* PLIN. L. IV. C. 17.

qu'il l'a trouvé chez les Anciens (*d*). Le Sçavant Jesuite Bucherius, dans son Histoire des Belges, respecte d'avantage l'autorité de Pline ; & il compte plus sur son exactitude. Il croit qu'il a été un tems que les Suisses & les *Séquaniens* faisoient partie de la Province Belgique, aprés avoir été détachez de la Lyonnoise, peut-être par GALBA, qui pour punir, suivant Tacite, les Peuples de cette Province qui avoient abandonné trop tard le parti de NERON, leur retrancha une partie de la jurisdiction, qu'AUGUSTE leur avoit attribuée. Il est du moins certain que Pline qui vivoit du tems de VESPASIEN ne comptoit que trois parties dans les Gaules, & qu'il n'a fait aucune mention de la premiere & seconde Germanie. Le P. Hardouin rapporte une médaille de Galba qui porte dans son revers *Tres Galliæ*, comme si on avoit voulu luy faire honneur du changement fait dans la division des Gaules

Quoy

(*d*) *Plinius recensione sua distributionem Julii Cæsaris & Augusti permiscuit, nec ætatis qua ipse vixit, sed qualem apud Antiquiores, Galliæ partitionem exhibet.* Ulric OBRECT. Prodr. Alsat. C. IV.

(*e*). Quoy qu'il en ſoit ce changement ne ſubſiſta pas longtems. Suetone nous apprend que dés le tems de DOMITIEN, L. Antonius étoit préſident de la Germanie-Supérieure (*f*); & une ancienne inſcription faite ſous le Conſulat de T. Julius Candidus l'an 105. ſous l'Empire de TRAJAN, nous fait voir que T. Julius Candidus étoit prépoſé ſur la Gaule Lyonnoiſe & la Belgique, & ſur l'une & l'autre Germanie (*g*). De ſorte qu'on en revint à la diviſion qu'avoit fait AUGUSTE; & les deux Germanies demeurerent ſéparées de la Province Lyonnoiſe & de la Belgique.

Ammien-Marcellin, l'itineraire d'Antonin & les Notices de l'Empire nous marquent les Villes, qui étoient compriſes dans ces différentes Provinces; & par-là on peut reconnoître quelles étoient leurs limites, au moins aprés CONSTANTIN. Ammien nous dit que la Premiere-Germanie, outre pluſieurs petites villes, renferme Mayence, Worms, Spire & Strasbourg

(*e*) HARD. in Plinii Hiſt. l. IV. c. 17. Verbo Gallia omnis v. 8. (*f*) *L. Antonio Superioris Germaniæ præſide.* SUETON. in Domitiano.

célébre par la défaite des Barbares ; & qu'on voit chez les *Sequaniens* Besançon & Augst qui sont plus considérables que plusieurs autres villes qui s'y trouvent (*h*). Ainsi du tems de cet Auteur, qui accompagna Julien dans les guerres qu'il fit dans la Premiere-Germanie, cette Province ne comprenoit pas les *Séquaniens* & ne s'étendoit pas jusquà Bâle.

Les Notices de l'Empire s'expliquent aussi nettement sur ce point. André du Chesne & le sçavant Jesuite Briet en rapportent plusieurs. Celle que le P. Briet croit la plus exacte, & qu'il prétend n'être pas antérieure à CONSTANTIN ni postérieure à l'Empire D'ARCADE & D'HONORIUS ; place dans la grande Séquanoise la Cité de Bâle, autre fois *Arialbinum*, le Château d'Augst, *Rauracum* ; le Château d'*Argentaria* sous la Métropole de Besan-

(*g*) Apud Ulr. OBRECHT. Prodr. p. 17.

(*h*) *Dein prima Germania ubi præter alia municipia, Moguntiacus est, Vangiones, Nemetes & Argentoratus Barbaricis cladibus nota. Apud Sequanos Bisontios videmus & Rauracos, aliis potiores oppidis.* AMM. l. 15. C. XI.

ſançon, & ſous celle de Mayence dans la Premiere Germanie, la Cité de Strasbourg, Worms & Spire. De maniere que, ſuivant Ammien & les Notices, les bornes qui ſeparent la Premiere-Germanie de la Grande Séquanoiſe, ſe trouvent entre *Argentoratum* Strasbourg, & *Argentaria* Colmar ou Horbourg. Or comme les Métropoles ou Provinces Eccleſiaſtiques, ont presque toûjours conſervé les limites des Métropoles Civiles, (dés le tems de Strabon on uſoit de ce terme pour exprimer les Provinces) il ſemble qu'on ne ſe trompera pas en aſſûrant que le ruiſſeau d'Eckenbach, qui coule un peu au deſſus de Sceleſtat, & qui ſépare le Diocéſe de Strasbourg de celuy de Bâle, & la Métropole ou Province de Mayence de celle de Beſançon, eſt préciſément ce qui terminoit la Premiere-Germanie, & qui la ſéparoit de la Grande-Séquanoiſe. On voit encor prés de ce ruiſſeau les reſtes d'un grand foſſé que les anciennes Cartes nomment Landgrab, c'eſt à dire foſſe du Païs ou de la Province, comme une borne ſenſible & permanente, qui ſépare la Haute-Alſace de la Baſſe.

Anciens Commandans de ce qu'on nomme à présent Haute & Basse-Alsace.

La Premiere-Germanie & la Grande Séquanoise avoient chacune leurs Officiers particuliers, qui veilloient à leur défense. Comme Mayence étoit voisine des Nations, qui faisoient effort pour envahir les Gaules, on y mit un Duc qui commandoit plusieurs Légions, dont les quartiers s'étendoient jusqu'à Seltz, on se contenta de donner à Strasbourg un Comte, qui commandoit dans le païs avec toutes les marques d'honneur qui distinguoient les grands Officiers de l'Empire : tout le païs de Strasbourg étoit sous sa disposition comme parlent les Notices (*i*). Il y avoit dans la Grande Séquanoise, un autre Duc qui faisoit son séjour ordinaire à Olinon que Beatus Rhenanus croit être Holé (*k*) ; il y a encor à l'extrémité du Suntgaw prés de la source de la Larg, & du Château de Liebenstein, un canton nommé Holé ; qui peut-être est l'endroit où étoit autrefois Olinon dont il ne reste plus aucun vestige, si ce n'est qu'on y voit encore quelques morceaux d'une ancienne route,

(*i*) Notitia dignitatum Imper. apud Gronovium. T. 7. pag. 1947. (*k*) Notit. dignit. ibid. pag. 1983. B. Rhenanus Rerum Germ. l. 1. p. 8.

te, qui paroît être l'ouvrage des Romains. Par tout ce que nous venons de dire on doit reconnoître que la Haute-Alſace n'a jamais été renfermée dans la Premiere-Germanie, que ſes Peuples ont toûjours été *Séquaniens*, & par conſéquent toûjours Gaulois, & qu'enfin elle étoit ſéparée de la Baſſe-Alſace, ayant ſes Commandans & ſes Officiers particuliers. Il s'agit à préſent de rechercher quels étoient les Peuples qui habitoient la Haute & la Baſſe-Alſace, & les villes & les lieux qui s'y trouvoient & dont l'Hiſtoire nous a conſervé le ſouvenir.

Peuples de l'ancienne Alſace.

Beatus Rhenanus avance qu'il y avoit dans l'Alſace des Peuples qu'on nommoit *Sèbuſiens*, *Tarbelliens* & *Caracates* (*l*) ; il penſe que les *Sébuſiens* habitoient entre Spire & Brumpt, & cette ſituation luy fait croire que c'étoit les Peuples de Weiſſembourg. Son opinion a eû crédit chez quelques Auteurs, qui ont écrit aprés luy, & qui nomment Weiſſembourg *Sibuſium*. Le mot de *Tarbelli* embarraſſe plus Rhenanus, qui voudroit qu'on les nommât *Lutari*, pour

(*l*) Rhenan. l. 3. p. 175. *Sebuſii, Tarbelli, Caracates.*

pour pouvoir dire que ces Peuples habitoient le long de la Riviere de Loutre. Cet Auteur ne doute pas que ces *Sébusiens* & ces *Tarbelliens* n'ayent été des Peuples d'Alsace, étant, comme il croit, appuyé d'un texte du 16. Livre d'Ammien, qui contient ces mots, *Audiens itaque Argentoratum, Brocomagum, Tarbelles, Sebusianos, Nemetes & Vangiones &c.* On doit plaindre Rhenanus de s'en être fié à un Ammien d'une mauvaise édition; celuy que Mr. de Valois a publié est évidemment plus correct; en voicy les termes: *Audiens itaque Argentoratum, Brotomagum, Tabernas, Salisonem, Nemetes, Vangiones &c.* Ce Texte parle de Strasbourg, de Brumpt, de Saverne, de Seltz, de Spire & de Worms, tous lieux connus, & dont Ammien fait souvent mention : d'où on doit conclure que les *Sebusiens* & les *Tarbelliens* n'ont jamais existé que dans l'idée d'un mauvais copiste.

Il est plus réel qu'il y a eu des Peuples qu'on nommoit *Caracates.* Tacite en parle en racontant que Julius-Tutor, qui par les ordres de VITELLIUS commandoit sur les bords du Rhin,

Rhin, avoit fortifié l'armée des *Tréviriens* par l'élite des *Vangions*, des *Caracates* & des *Triboques* qui l'étoient venu joindre (*m*). Rhenanus s'imagine que les *Caracates* pourroient bien avoir habité Drakenfelts, petit Village de la Basse-Alsace; je ne sçay sur quoy il a pû risquer cette conjecture. Mr. de Valois croit penser plus juste, en disant que Strasbourg étoit dans le païs des *Caracates*. Cluvier se persuade qu'au lieu de *Caracates* il faut lire dans Tacite *Nemetes*; mais ce n'est pas toûjours une voye sûre pour se tirer d'embarras, que de s'en prendre uniquement à l'ignorance d'un Copiste. Si j'osois me hazarder de critiquer ces habiles Ecrivains, je dirois qu'on pourroit lire dans Tacite *Saracates* au lieu de *Caracates*. Ce changement ne surprendroit pas les Sçavans, qui ont appris de CESAR que les Gaulois usoient de carracteres grecs, dans leurs écritures, soit privées soit publiques(*n*). Or le

(*m*) *Tutor Trevirorum copias recenti Vangionum, Caracatium, Tribocorum delectu auctas.* TACIT. Hist. l. 4. n. 55. 70. (*n*) *Cum in reliquis fermè rebus publicis, privatisque*

le *Sigma* grec se peint par un C. Dés qu'on aura admis cette correction, on n'aura plus de peine à croire que les *Saracates* sont les Peuples de la Sâre, voisins de Trêves, & dans une situation propre à se joindre aux *Triboques* & aux *Vangions*, pour secourrir les *Tréviriens.* Les Auteurs du moyen âge ont appellé le païs de la Sâre, *Sarachovva* ou le Sargaw.

Guilliman (*o*) aprés l'Abbé Conrad (*p*) prétend que le païs où nous voyons de nos jours la Forêt de la Hart entre Brisach & Ensisheim, à été habité par les Peuples que CESAR nomme *Harudes*, & qu'on a appellé depuis *Harelungi*; & en Allemand *Harter*, qui signifie *homme de la Hart*, soit que ces Peuples ayent pris leur nom du mot de *Hart*, c'est à dire contrée aride & stérile, ou plutôt que les *Harudes* ayent laissé leur nom à un païs qui, à en juger par la quantité de vil-

que rationibus græcis litteris utantur. CÆS. de bell. Gal. l. 6. c. 14.
(*o*) GUILLIM. de rebus Habsburg. pag. 67 (*p*) *Qui in Germania Harudes, nunc in sequanis Harter teneant nomen.* Chron. Urspérg. an. 940.

villages que nous y voyons, eſt même abondant & fertile. Il ſeroit à ſouhaiter que la reſſemblance des mots ne fut pas le ſeul titre pour prouver cette opinion. Guilliman paroît moins heureux, en devinant que le païs du *Suntgaw* tire ſon nom des anciens *Séquaniens*, comme ſi on diſoit, Païs de la Seine. *Gaw* en Allemand ſignifie païs; mais je ne vois pas comme on peut amener le mot de *Sunt*, à ſignifier *Séquaniens*. Ne ſeroit-il pas plus naturel de dire que le Suntgaw, qui eſt un païs ſitüé à l'éxtremité de la Haute-Alſace, fort ſerré & plein de montagnes, prend ſon nom de *Sund* qui ſignifie détroit, comme ſi on avoit voulu exprimer que le Suntgau eſt le païs des routes étroites? Je ſerois porté à croire que comme le *Suntgaw* ou *Sundgaw* eſt ſitüé à la partie méridionale d'Alſace, on le nommoit autrefois *Sudgaw*, païs du Midy, que la corruption qui ſe gliſſe aiſément dans le langage, a fait appeller depuis *Suntgaw*. Le terme Latin de *Sugetenſis* pourroit appuyer cette conjecture.

Le *Wasgaw* eſt enfin une Région d'Alſace, à qui la Montagne de Vôges donne ſon nom. CESAR l'appelloit

loit *Vogesus*, mais dans la ſuite on l'a nommée *Vaſagus*; c'eſt ainſi que l'écrit Nitardus, en parlant de l'accord fait entre LOUIS & CHARLES-le-Chauve contre LOTHAIRE (*q*). De-là eſt venu qu'on a nommé *Wasgaw* le païs des Vôges: ces montagnes autrefois incultes & couvertes de forêts, renferment aujourdhuy un grand nombre de Villages, de Châteaux & de Monaſteres. Car on ne doit pas ſeulement attribüer au *Wasgaw* quelques Cantons de la Baſſe-Alſace; ce païs comprend même la partie des Vôges qui ſe trouve dans la Haute-Alſace. Cluvier (*r*) cite pour le prouver, un privilege du Roy THIERRY daté du 12. Juillet de la 3 année de ſon Regne, où il eſt dit que l'Evêque Pirminus fonda dans le vaſte déſert des Vôges un Monaſtere à Murbach dans le païs d'Alſace. Cluvier

(*q*) *Quibus peractis Ludovicus Rheno tenus per Spiram & Karolus juxta Waſagum . . . . iter direxit.* NITARD. l. 3. (*r*) *Monaſterium virorum in eremo vaſta, quæ Voſagus appellatur in pago Alſacenſi, in loco, qui vocatur vivarius peregrinorum, qui ante appellatus eſt Murbach.* CLUV. l. 2. c. 39.

vier ajoute (s) que le ſommet de ces Montagnes ſépare la Lorraine de l'Alſace, & qu'elles s'étendent depuis la ſource de la Moſelle jusqu'à Kayſersloutre. Telle eſt, ſelon cet Auteur l'étendüe du *Wasgaw*. L'Alſace de nos jours ne porte pas jusque-là ſes bornes, quoyque quelques Géographes ayent prétendu que Spire même eſt renfermée dans cette Province; c'eſt ainſi que s'en explique Raymundus Marlianus (t). La Cité des *Nemetes*, dit-il, qu'on nomme à préſent Spire, eſt une Ville Epiſcopale de la province de Mayence & attribuée à l'Alſace. Spire, ajoute-t'il, & Strasbourg ſont ſitüées dans l'Alſace. Ce n'eſt pas icy le lieu d'examiner le ſentiment de cet Auteur.

Par ce détail que nous venons de faire des Peuples qui habitoient l'Alſa-

(f) ce

(s) *A Moſellæ fontibus continuum jugum perpetuaque in eo Sylva, Septentriones verſùs, ad Oppidum Kayſerslauteren percurrunt.* ibid.
(t) *Civitas Nemetum Epiſcopalis eſt, Provinciæ Moguntinæ, Alſatiæ adſcribitur nunc Spirenſis dicta.* & infra: *Alſatia in qua Spira & Argentina conſiſtunt.* RAYM. MARLIANUS V. Nemetes.

ce ſous les Empereurs Romains, il paroit qu'il n'y a que les *Séquaniens* & les *Triboques* qui nous ſoient bien connus. Les *Séquaniens* ont toûjours été Gaulois, habitans la Haute-Alſace. Les *Triboques*, comme nous l'avons dit, étoient une Nation Germanique, qui avoit paſſé le Rhin, pour venir dans les Gaules ſe placer dans quelques Cantons de la Baſſe-Alſace. On peut dire d'eux ce que CESAR diſoit des *Ubiens*, qu'ils étoient mieux policez que les autres Germains, & que la proximité des Gaules les avoit accoutumez à prendre les mœurs des Gaulois (*u*). Ce rapport de mœurs avec les Gaulois fit ſans doute bientôt perdre aux *Triboques*, la coutume des Peuples qui vivoient à la droite du Rhin, lesquels, ſuivant Tacite, n'habitoient aucune Ville (*x*): Ils evitoient même d'y entrer, ajoute Ammien, comme des bes-

tes

(*u*) *Paulò ſunt ejus gentis & cæteris humaniores, propterea quod Rhenum attingunt multumque ad eos mercatores ventitant, & ipſi propter propinquitatem Gallicis moribus ſunt aſſuefacti.* de bell. Gal. IV. initio. (*x*) *Nullos Germanorum populos urbes habitare ſatis notum eſt.* TACIT. de mor. Germ. c. 6.

tes ſauvages craignent de ſe voir enfermées dans une enceinte ou dans un parc (y). Les Gaulois au contraire avoient déslors de grandes Villes, comme Autun, Tréves, Beſançon & quantité d'autres. Les nouveaux habitans d'Alſace imiterent bientôt en ce point les Gaulois : mais il ne nous reſte, comme je croy, aucun veſtige des habitations que les *Triboques* ſe ſont faites. Cependant l'Hiſtoire ancienne nous a conſervé les noms de pluſieurs Villes d'Alſace, & c'eſt ce qui nous reſte à développer pour achever la Notice de cette Province.

Nous liſons dans Florus, que Druſus fit bâtir en deçà & ſur le rivage du Rhin, plus de cinquante Chateaux, pour ſervir de rempart aux Gaules, & tenir en reſpect les Peuples qu'il venoit d'aſſujettir à l'Empire Romain. Je ne ſçay ſi ces Châteaux donnerent commencement à quelques Villes ; Florus n'en nomme aucune, & il n'y a que le ſeul Village de Druſenheim, qui à cauſe de ſa ſitüation & de la conformité de ſon nom, a donné lieu

(y) *Nam ipſa oppida ut circumdata retibus luſtra declinant.* AMM. l. 16. c. 2.

de dire que Drusus avoit fait travailler en cet endroit. CESAR qui vivoit avant Florus, & qui avoit porté les armes Romaines jusque sur les bords du Rhin, ne parle ni de Strasbourg ni d'aucune Ville d'Alsace; Strabon & Tacite gardent un semblable silence. Enfin suivant la remarque de Cluvier (2), avant Claude Ptolemée mort en 147. à l'age de 78. ans, aucun Auteur ne nous indique qu'elles étoient les Villes des Provinces qu'on a nommé depuis luy, la Haute & Basse-Alsace. Cet Auteur parle *d'Argentoratum*, *d'Elcebus*, de *Brocomagus*, *d'Argentuaria*. ce qui prouve que ces Villes existoient de son tems. Nous trouvons aprés luy des guides plus sûrs & qui nous donnent plus de lumieres: tels sont Ammien Marcellin qui vivoit en 388, l'Itineraire d'Antonin, & la Carte Theodosienne.

Ammien nous apprend qu'en 369, VALENTINIEN fit fortifier les bords du Rhin du côté des Gaules, depuis la Rhétie jusqu'à l'Ocean, en donnant plus d'élevation aux forts, bâtissant des Châteaux & plusieurs Tours *a*). Il

(2) CLUVIER l. 2. c. XI.

(*a*). Il fit encor travailler à de pareils ouvrages six ans aprés; mais nous ne pouvons assûrer quels sont les endroits où on les avoit placez, & les noms qu'on leur donna: nous aurons soin de marquer les lieux dont cet Auteur fait mention. L'Itinéraire d'ANTONIN n'est pas l'ouvrage de cet Empereur, parcequ'il y est parlé de plusieurs Villes qui n'existoient pas de son tems. Peut-ètre en a t'il formé le plan qu'on a perfectionné depuis; de sorte que l'Itineraire que nous avons en main, n'est pas d'une date plus ancienne que l'Empire de VALENTINIEN. La Carte que nous appellons Theodosienne, parceque suivant l'opinion de Bergier & de Cluvier, elle a été faite du tems de l'Empereur THEODOSE & de ses fils ARCADE & HONORIUS, a ètè tirée du Cabinet de Mr. Peutinger Patrice d'Ausbourg, & donnée au public pour la premiere fois en 1598. Cette Carte represente les routes Con-

(*f*) 3 fulai-

(*a*) *Rhenum omnem à Rhætiarum exordio ad usque fretalem Oceanum, magnis molibus muniebat, Castra extollens aliis & castella turresque assiduas.* AMM. l. 28. c. 2. & lib. 30. c. 7.

ſulaires, Prétoriennes & Militaires, pour faciliter la marche des armées. Ces deux ouvrages ont paſſé par tant de mains, qu'il n'eſt pas poſſible qu'il ne s'y ſoit gliſſé bien des erreurs. L'un & l'autre ne s'accordent pas en tout, & on voit dans l'Itineraire, des lieux qui ne ſe trouvent pas dans la Carte: ce qui fait juger que la Carte n'a pas été formée ſur l'Itineraire; mais leur différence peut ſervir à la correction de ces deux précieux monumens.

L'un & l'autre comptent les diſtances par les milliaires; les pas qui y ſont employez ſont de cinq pieds ſelon la remarque du ſçavant Bergier: 1500. pas ſont la lieuë Gauloiſe, c'eſt à dire celle qu'on comptoit au moins en Alſace, quand les Romains étoient maîtres des Gaules. Ammien nous en fournit la preuve, en nous diſant que de l'endroit d'où JULIEN partit pour aller combattre les Allemands il y avoit jusqu'au Camp de ces Barbares quatorze lieuës, c'eſt à dire vingt-&-un mille pas (*b*). A ce compte trois mil-

(*b*) *A loco unde promota ſunt ſigna, ad uſque Vallum Barbarium, quarta leuca & decima, id eſt unum & viginti millia paſſuum.* AMM. L. 16. c. XII.

milles faisoient deux lieuës de ce temslà ; elles sont plus grandes de nos jours. C'est sur ce plan qu'on peut en quelque sorte reconnoître les endroits où étoient placées les Villes d'Alsace sous l'Empire des Romains. Je vais en faire le détail en commençant par la Haute-Alsace.

A l'extrémité de la Suisse étoit autrefois une Ville célébre qui touchoit presque l'Alsace, nommée, *Augusta Rauracorum ;* ce n'est plus qu'un Village situé à trois lieuës au dessus de Bâle, & qui retient le nom d'Augst. Augst.

Arialbinum que la Carte pose à six mille d'Augst, est Bâle, au jugement de Cluvier: ce sentiment est contesté, mais la distance marquée semble décider en faveur de Cluvier. Bâle.

Cambete à six milles *d'Arialbinum* sur la route de Strasbourg, paroit être le Village qu'on nomme de nos jours Kemps, à trois ou quatre lieuës de Bâle. Kemps.

Brisach est plusieurs fois marqué dans l'Itineraire sous le nom de *Mons Brisacius.* Il y est toûjours compris dans les Gaules, & dans la Province Séquanoise; & par conséquent en deçà du Brisach.

du Rhin; d'où Guilliman conclut qu'il est indubitable que Brisach a été la Capitale des *Séquaniens* inférieurs (*c*), c'est à dire de la Haute-Alsace. Rhenanus est de même avis, & il reconnoit que le Rhin a certainement changé de lit, & qu'autrefois il laissoit Brisach dans les Gaules. (d) On n'a pas de peine à le croire, dés qu'on sçait que le Rhin est un fleuve inquiet, qui se plait à changer de cours, usurpant d'un côté ce qu'il abandonne de l'autre. Le païs qu'il avoisine est sans cesse exposé à ses ravages; il a même plus d'une fois englouti des Villages & des Villes mêmes. On ne peut deviner précisement en quel tems le Rhin laissoit Brisach à sa gauche. Luitprandus qui vivoit en 950, ayant été chassé d'Italie par le Roy Berenger dont il étoit Secretaire, passa en Allemagne & se retira à Francfort où il écrivit l'Histoire de son tems. Com-

(*c*) *Ut indubitabile sit Sequanorum inferiorum caput Brisiacium fuisse.* GUILL. Habsburg. l. 2. c. V. (*d*) *Liquet alveum Rheni hic mutatum, qui ab altera parte quondam prætercucurrerit oppidum quum adhuc in Gallica ripa staret.* RHENAN. rer. Germ. l. 3. p. 153.

Comme il vivoit ſous OTHON I. il étoit bien informé de ce qui ſe paſſoit ſous cet Empereur. Or cet Auteur racontant ce que fit Othon dans ſon expédition d'Alſace, il dit qu'il y a dans l'Alſace un Château que les habitans du païs appellent *Briſgaw*, qui eſt environné du Rhin come une eſpéce d'Isle, & qui eſt fortifié par ſa ſitüation naturelle (*e*). Sigebert place de même dans ſa Chronique, Briſach en Alſace (*f*). Conrad de Lichtenau, plus connu ſous le nom de l'Abbé d'Urſperge & qui vivoit plus de deux cens ans aprés Luitprand, nous apprend que de ſon tems encor, Briſach étoit ſitüé en Alſace (*g*). Guilliman qui écrivoit ſous l'Empereur RODOLPHE II. à qui il a dédié ſon hiſtoire de la Maiſon d'Habsbourg, ajoute que de ſon tems on voyoit, à n'en pouvoir douter, les

(*f*) 5 veſti-

(*e*) *Eſt in Alſatiæ partibus Caſtellum, Briſgaw patrio vocabulo nuncupatum, quod & Rhenus in modum inſulæ cingens, & naturalis ipſa loci aſperitas munit.* LUITPRAND. de rebus Imp. & Regum l. IV. c. 14.

(*f*) SIGEBERT. Chron. ad ann. 943.

(*g*) *Eſt in partibus Alſatiæ Caſtellum vocabulo Briſach.* Abbas Ursperg. Chron. ad an. 940.

vestiges de l'ancien cours du Rhin, qui passoit à la droite de Brisach (*b*); & nous avons appris de l'Inspecteur Général des Fortifications d'Alsace, qu'en ouvrant la terre au de-là du Rhin aux environs de cette place, on reconnoît par les cailloutages qui sont à present sous terre, que le Rhin y a eu son cours. Brisach étoit déjà célébre du tems des Empereurs VALENTINIEN, VALENS & GRATIEN. Le Code Theodosien en fournit des preuves: on y trouve deux loix, l'une de Probus Préfect des Gaules datée de Brisach du 3. des Calendes de Septembre, sous le Consulat de VALENTINIEN & de VALENS, c'est-à-dire de 368 & l'autre addressée au Comte Florent du 15. des Calendes d'Octobre, sous le Consulat de GRATIEN & d'Agalaïsus, c'est-à-dire de 366. Les divers Siéges que cette Ville a soutenus, feront parler d'elle dans tous les tems.

Olino, dont nous avons déjà parlé, étoit un lieu célébre du tems de THEO-

DOSE.

(*b*) *Vestigia prioris cursus & dextri marginis manifestè videntur*. GUILLIM. ubi supra.

DOSE.(i) Les Notices nous font observer qu'il étoit magnifiquement bâti, & que le Duc de la Province de la frontiere Séquanoise, y faisoit son séjour. On avoit attribüé à ce Commandant toutes les distinctions des autres Ducs ; & il avoit sous ses ordres un corps de Soldats Litaviens, qu'on croit être de la Province de Bithynie, destiné à garder les Frontieres du Rhin contre les incursions des Allemands. On luy donnoit le titre de Duc respectable de la Province des frontieres Séquanoises ; *Sub dispositione spectabilis Ducis Provinciæ Sequanici* supple *littoris*. Et il semble que dés lors il avoit une jurisdiction separée de celle du Commandant de Besançon, ce qui peut-être a donné lieu à séparer dans la suite la Haute-Alsace de la Franche-Comté.

Les Itineraires & la Carte Peutingerienne nous ont encor conservé le nom de quelques autres lieux de la Haute-Alsace, dont on ne peut presque qu'à la faveur de quelques conjectures, reconnoître les endroits où ils étoient placez. Guilliman nous assûre qu'on trouve dans la route Militaire de-

puis

(i) Notitia dignitatum Imp. Occidentis apud PANCIROL. p. 174.

puis de Bâle à Strasbourg *Stabula*, à huit milles de Kemps; & cet éloignement luy fait croire que ce lieu est Pantzenheim prés d'Othmarsheim, où l'on trouvoit de son tems beaucoup de monumens anciens enfoüis dans la terre (*k*). On rencontre sur le chemin de Besançon à Strasbourg, *Larga* qu'on peut dire être le Village de Larg, à l'entrée de la Haute-Alsace, à la source de la petite riviere dont il a pris le nom.

Pantzenheim.

Larg.

Sur la route de Larg à Brisach, l'Itineraire marque *Uruncis* que quelques Auteurs croyent être Ensisheim; mais je ne vois rien qui puisse appuyer leur conjecture. Il est plus vraysemblable que c'étoit un lieu situé sur la Tolder, que les anciens Auteurs appellent *Obrunca* qui passe à Masmunster (*l*). Ptolemée parle de *Russiana*; le rapport du nom est le seul titre qui puisse faire juger que c'est Rouffach. On n'est pas mieux fondé à décider que *Diadannium* est Thann (*m*). L'Antiquité ne nous a rien laissé, qui fasse croire que ces

(*k*) GUIL. Habsp. l. 2. c. 6. (*l*) LAZIUS de migr. l. 8. p. 405. (*m*) GUIL. Habsp. pag. 73.

ces Lieux ayent été autrefois célébres : on n'en a conservé le souvenir, que parcequ'ils se trouvent sur les routes Militaires; mais on seroit dans l'erreur si on s'imaginoit qu'ils ont servi de Quartiers aux Légions, parcequ'on trouve par exemple dans l'Itineraire *Uruncis Leg. X. Elcebum Leg. XIX.* car ces lettres *Leg.* signifient les lieuës, & non pas les Légions, à moins qu'on n'y ajoute quelque autre terme, *Leg. VIII. Augusta: Leg. X. gemina.* J'emprunte cette remarque du Sçavant Bergerius dans la Sect. 12. n. 6. des routes militaires.

Argentaria ou *Argentuaria* est le lieu de la Haute-Alsace le plus distingué dans l'ancienne Histoire. Les Itineraires en parlent, c'est-là où, selon Ammien, l'Empereur GRATIEN défit quarante mille Allemands. Enfin la Carte Theodosienne marque ce lieux à douze mille de Kemps : cette distance & cette situation font croire à Rhenanus que c'est Horbourg comme l'écrivent d'anciens Auteurs. Cluvier panche pour Colmar; mais les anciennes inscriptions qu'on voit encor dans Horbourg semblent luy donner la préférence;

Horbourg.

rence. Le nom *d'Argentaria* pourroit faire croire qu'il y a eu autrefois un Evèché, parceque le sçavant P. Sirmond dans ses notes sur Sidoine Apollinaire, rapporte des lettres formées addressées à l'Evèque *d'Argentaria*, par Wolfeon Evèque de Constance, datées de 1325 (*n*). Il est aisé de developper l'équivoque, si on fait réflexion que dés le tems de CHARLES LE-CHAUVE on donnoit à Strasbourg le nom *d'Argentaria*. Nitardus en est un bon garant, luy qui dit que la Ville qu'on nommoit autrefois *Argentaria* se nommoit Strasbourg de son tems. Au reste ces lettres formées ne sont pas sans erreur, au lieu de *Bernalto* il faut lire *Bertholdo*, Berthold étant Evèque de Strasbourg en 1325. Je passe dans la Basse-Alsace.

Clu-

(*n*) *Sanctissimo in Xo. fratri summaque charitatis dulcedine amplectendo. Bernalto Argentinensis civitatis Episcopo, Wolson Constantiensis Ecclesiæ Præsul.* SIRMOND Not. in Sidonium Epistol. l. 6. Epist. 8.

(*o*) *Ergo 16. Kalendas Martias Ludowicus & Carolus in Civitate, quæ olim Argentaria vocabatur nunc Strasbourg vulgò dicitur.* NITARD. apud GUILLIM de Episcopis Arg. pag. 3.

Hellellum, *Elcebus*, *Helvetum*, *Elegium* ſont des termes dont uſent différens Auteurs, pour deſigner un même lieu, entre Horbourg & Strasbourg. Cluvier croit que c'eſt le Village d'Ell, qui a pris ſon nom de la riviere d'Ill, qu'on nomme en latin *Ellum*. Rhenanus penſe que Sceleſtat a été bâti des rüines de l'ancien *Elcebus*; & la République de Sceleſtat voulant luy donner la réputation des Villes anciennes, n'a pas craint de faire graver en 1528. une inſcription par laquelle elle déclare que Sceleſtat eſt l'ancien *Elcebus* (*p*). Je ne luy envie pas cette gloire, mais je ne ſcay ſi le Lecteur ne la luy diſputera pas, perſuadé qu'il y a plus de rapport entre le Village d'Ell & *Hellelum*, qu'entre ce mot & Sceleſtat, & qu'on doit plus s'en fier à la Carte Theodoſienne qui ne dit mot d'*Elcebus*, qu'aux autres monumens. Le tombeau de St. Materne qu'on conſerve à Ell, & d'autres marques d'antiquité qu'on y trouve, entre autres une ancienne ſtatüe d'une Pallas & un grand nombre de médailles qu'on y a trouvées, ſemblent appuyer le ſentiment Ell.

(*p*) Apud RHENAN.

ment de ceux qui décident en ſa faveur. Enfin la diſtance de douze milles entre *Argentaria & Hellelum*, convient mieux à Ell ſitüé vis-a-vis de Benfeld à huit lieuës d'Horbourg, qu'à Sceleſtat qui n'en eſt diſtant que de trois lieuës.

STRASBOURG. *Argentoratus*, *Argentoratum*, *Argentina*, *Argentora*, *Argentaria*, tous ces termes ont en divers tems ſignifié la Ville de Strasbourg, à qui on n'a donné ce nom que longtems aprés que les Romains ont ceſſé de dominer dans l'Alſace. Gregoire de Tours eſt le plus ancien Auteur où l'on trouve le mot de *Stratiburgum*, composé des mots *Burgum* & de *Strata via*, comme qui diroit la Ville des grandes routes. Cette Ville étoit en effet un centre de pluſieurs chemins militaires. Quelques Auteurs prétendent qu'avant qu'Attila vînt inonder les Gaules, on la nommoit Silbertal, c'eſt à dire la vallée d'Argent, expreſſion qui convient aſſez à l'ancien mot *Argentoratus*. Mais ayant oſé réſiſter à toutes les forces d'Attila, ce Prince en fit renverſer les murailles en quatre endroits, pour faire un paſſage à ſon armée qui la traver-

verſa par deux routes différentes en 455: & de-là vient que cette Ville a été appellée *Strasbourg*, c'eſt-a-dire la Ville des routes (*q*). Quelques-uns même ſe ſont imaginez qu'elle n'a eu ce nom, que du tems d'OTHON I. qui fit de même rüiner les murs de cette Ville, qui s'étant déclarée pour le Roy de France, refuſa de luy donner paſſage. Ces derniers Auteurs ſe trompent lourdement, puis qu'il eſt fait mention de Strasbourg dans Gregoire de Tours dés le 6. Siécle, Je ſerois plus porté à croire que comme un Hiſtorien François a le premier mis ce terme en uſage, en racontant ce qui s'eſt paſſé ſous le regne de nos premiers Rois, on doit leur attribüer l'origine du mot de Strasbourg, voulant déſigner par-là que cette Ville étoit la grande route, par où ils pouvoient paſſer dans les Provinces ſoumiſes au delà du Rhin à l'Empire François. Quoy qu'il en ſoit ce terme ne paroit avoir été inventé que dans le ſixiéme ſiécle. CESAR, Strabon & Tacite bien loin d'uſer du mot de *Strasburgum*, ne font

(g) même

(*q*) CRUSIUS Ann. ſuevi. p. 1. Cap. 10. p. 183.

même aucune mention *d'Argentoratum*; & nous ne voyons rien qui persuade qu'elle ait été un des Forts que Drusus bâtit le long du Rhin. Il paroît cependant qu'elle existoit dés le prémier siécle, puisque Ptolémée qui vivoit au commencement du second, nous apprend que de son tems elle étoit destinée à la huitiéme Légion-Auguste. Elle devint dans la suite toûjours plus célébre; les Notices des dignitez de l'Empire ne disent pas seulement que Strasbourg étoit magnifiquement fortifiée, & qu'elle étoit la demeure d'un Comte qui donnoit ses ordres dans le district de Strasbourg (*r*); mais on la regardoit même comme l'Arsenal des Gaules; & on y fabriquoit toutes sortes d'armes sous la direction d'un Intendant des Offices de l'Empire (*s*). Cette Ville cependant n'avoit pas dés-lors toute l'étenduë que nous luy voyons de nos jours; elle étoit alors renfermée entre le gros bras & un Canal de l'Ill, (la riviere qui traverse Strasbourg

(*r*) *Sub dispositione viri spectabilis Comitis Argentoratensis*, *tractus Argentoratensis*. Apud Gronov. T. 7. pag. 1867. (*s*) Comm. Panciroli in notit. pag. 159.

bourg ſe nomme chez les anciens la Bruſch; le nom d'Ill a prévalu) & n'occupoit que le terrain qui ſe trouve depuis l'embouchure de ce Canal, le long duquel St. Etienne eſt bâti, environ jusqu'au Marché aux poiſſons & à la tour aux Pfennins. Elle s'augmenta ſucceſſivement, de ſorte qu'avant le tems de CHARLEMAGNE on diſtinguoit la neuve Ville de l'ancienne (*t*); mais elle n'a eu la grande enceinte que nous luy voyons du côté de Molsheim & de Saverne, qu'en 1532, 1541, & 1552, qu'on acheva de bâtir la porte des Juifs ou de l'arbre verd, comme nous le dirons plus au long dans ſon lieu.

Les Autres Villes de la Baſſe-Alſace n'ont pas été d'une auſſi grande conſidération dans l'Empire Romain. Il eſt ſouvent parlé dans les Auteurs & dans les Cartes, de *Brocomagus.* La Carte Theodoſienne place cette Ville en deçà du Rhin à ſept milles au deſſous de Strasbourg, ce qui convient à Brumpt qu'on nommoit autrefois Brumat où Bruckmat. **Brumpt.**

(g) 2 Sa-

(*t*) ALBERT. Argentin. ap. OBRECHT. pag. 205.

Saverne.

Saverne *Tabernæ* eſt ſitüé au pied des Vôges à douze milles de Straſbourg, ſuivant la Carte & l'Itineraire, ſur la route de Metz. Cette Ville qui dans la ſuite eſt devenuë célébre par la réſidence des Evêques, étoit déja fortifiée du tems de JULIEN. Les Allemands ayant paſſé le Rhin, rüinerent les ouvrages que les Romains y avoient faits. JULIEN entreprit de les rétablir pour fermer aux Allemands l'entrée des Gaules, circonſtance qu'Ammien Marcellin nous fait obſerver (*u*), & qui fait juger que c'eſt Saverne dont parle cet hiſtorien en cet endroit & non pas Rheinzabern, comme l'a penſé Cluvier. Il n'eſt pas aiſé de deviner pourquoy Ammien appelle Saverne, *tres Tabernæ*. Peut-être que cet Auteur Grec luy a attribüé le nom d'un lieu d'Italie, qui ſe trouve ſur la Voye Appien-

(*u*) *Converſus hic Julianus ad reparandas tres Tabernas, munimentum ita cognominatum haud ita dudùm obſtinatione ſubverſum hoſtili, (quo ædificato conſtabat ad intimum Galliarum, ut conſueverant adire, Germanos arceri) & opus ſpe celerius conſummavit.* AMM. l. 16. c. XI.

pienne. Quoyqu'il en soit l'Itineraire & la Carte Theodosienne qui appellent constamment & plusieurs fois Saverne, *Tabernæ*, doivent réformer le texte de l'Histoire d'Ammien.

Le même Auteur parle de *Concordia* & de *Tribunci*, deux forts construits prés l'un de l'autre dans la Basse-Alsace; mais il ne dit mot de l'endroit où ils étoient précisément placez, & nous n'en voyons aucun reste. Peut-être que le lieu nommé *Concordia* est le même que celuy que l'Itineraire d'Antonin place entre Brumpt & Spire.

Seltz.

Seltz est sans doute la Ville qui chez les Auteurs anciens, est appellée *Saletio, Saliso, Salossa* ou *Salsa*. L'Itineraire d'Æthicus la marque à dix-huit milles de Strasbourg: la Carte met la même distance, si on la compte depuis Brumpt. Ammien luy donne le titre de Cité, & les Notices de l'Empire nous apprenent que le Préfet des troupes de Badajox, y avoit son quartier.

Rheinzabern.

Rheinzabern est comme Seltz, situé sur le bord du Rhin à sept milles au dessous. Ce poste étoit confié à la garde des Soldats de Flandres ou de Brabant, que les Notices appellent *Me-*

napii. Rhenanus assûre qu'on y à trouvé beaucoup de Medailles, d'Urnes & d'autres monumens, qui font connoître son antiquité. Ce lieu est dans la Carte, dans les Itineraires & dans Ammien, appellé *Taberna.* On l'a appellé depuis *Taberna Rhenanæ*, pour le distinguer de Saverne & de Bergzabern, qu'on nomme *Tabernæ Montanæ*, mais dont il n'a été fait aucune mention sous l'Empire des Romains.

Pour ne rien omettre de tout ce qui peut donner connoissance de l'état ancien de la Province d'Alsace, j'ajoute que Cellarius prétend qu'il y avoit dans la Basse-Alsace un lieu qu'on nommoit *Lucus Augusti*, dont il n'est dit mot dans aucun Géographe, mais dont il est parlé dans une ancienne inscription rapportée par Gruterus & corrigée par Mr. Spon qui ne l'a pas vûë, mais qui l'a copiée sur un écrit de la Bibliotéque Barberine; il la cite en ces termes.

D. M.

D. M.
T. NIGRO
SIMILI TRIBOCO
EX GERMANIA SUPERIORE
LUCO AUGUSTI NIGRIUS
MODESTUS FRATRI OPTIMO
ET PIISSIMO CINERARIUM
FECIT.

Celle de Gruterus eſt notablement différente, puiſqu'au lieu de *Triboco* qui eſt le terme eſſentiel, il écrit *T. Nigrio ſimili. T. Fil. Boco.* comme les deux Copiſtes ne conviennent pas ſur le mot *Triboco*, je ne ſçay ſi on doit beaucoup appuyer ſur cette inſcription. La bonne Latinité ne ſouffriroit pas, ce ſemble, *Luco Auguſti* dens le cas où il eſt. Mais quand on pourroit tolerer cette conſtruction, il ſeroit toûjours douteux s'il ſaudroit dire ſuivant l'inſcription que *T. Nigrius* étoit un *Triboque* de la Germanie-Supérieure, d'un lieu nommé *Lucus Auguſti*; ou ſi *T. Nigrius. Modeſtus* ſon frere a fait poſer cet Epitaphe dans un lieu nommé *Lucus Auguſti*, qui certainement étoit de la Gaule Narbonoiſe. Si cette recherche en vaut la peine je l'abandonne à des Critiques plus habiles que moy.



SOMMAIRE
DE
LA PREMIERE PARTIE.

TOME I.

LIVRE I.

A. avant J. C. 58.

ALSACE *occupée par Arioviste. Conquise par Jules César. Division des Gaules. La Haute-Alsace comprise dans la Gaule séquanoise, la Basse dans la Germanie-supérieure. Cl. Drusus commande sur le Rhin. Origine des plus anciennes Villes d'Alsace. Cette Province devient plus peuplée. Défaite de Varus. Arrivée de Germanicus qui appaise une sédition. Lent. Getulicus luy succéde; reste en Alsace malgré Tibere. Sergius Sulp. Galba gouverne l'Alsace. Caligula y montre sa lacheté. Vergin. Rufus, Flaccus Hordeonius Gouverneurs d'Alsace. Galba Empereur mécontente l'armée & les Peuples de Germanie. Révolte de Cecinna en Alsa-*

ce en faveur de Vitellius, déclaré Empereur. Soulèvement des deux Germanies. Les Conjurez battus & dissipez. L. Antonius Président en Alsace se souléve, est défait & pris.

LIVRE II.

Trajan Gouverneur de la Germanie élevé à l'Empire. Ses expéditions sur le Rhin. Nomme Æl. Hadrianus pour gouverner la Germanie-supérieure.. Auf. Victorinus y commande sous M. Aurele. Différence des Germains & des Allemands. Ceux-cy se rendent redoutables. Caracalla les soumet. Malgré les victoires des Empereurs Maximin, Posthume, Aurélien, Probus, Maximien-Herculius, Constantius-Chlorus, ils ravagent sauvent l'Alsace. Allemands & François domtez en Alsace par Constantin. Fortes conjectures que cet Empereur vit en Alsace le prodige qui le convertit. L'Empereur Constance marche vers l'Alsace. Julien est envoyé dans les Gaules; chasse les Allemands d'Alsace: fortifie Saverne; défait prés de Strasbourg sept Rois Allemands, qu'il force de repasser le Rhin. A. de J. C. 96.

LIVRE III.

A. 365. *ALSACE ravagée; Romains battus par les Allemands, qui sont défaits ensuite. Valentinien I. vient en Alsace; fortifie les bords du Rhin; il s'allie avec les Bourguignons; leur manque de parole & les irrite. Lentiens vaincus prés de Colmar par l'Empereur Gratien. Trahison de Stilicon, qui dégarnit les bords du Rhin. Les Vandales, les Bourguignons, les Allemands se jettent dans l'Alsace: Strasbourg est contrainte de se soumettre. Les Bourguignons s'établissent en Alsace; y deviennent Chrétiens; penêtrent dans les Gaules; sont réprimez par Aëtius. Notice de l'Empire Romain dréssée sous l'Empereur Theodose-le-Jeune. Alsace désolée par Attila Roy des Huns. Défaite de ce Prince, Son retour par cette Province.*

LIVRE IV.

A. 454. *COnquêtes de Mérovée en Alsace; il est forcé de se retirer. Egidius choisi Roy des François se maintient en Alsace. Rétablissement de Childeric sur le Trône des François. Anthemius*

themius conserve l'Alsace aux Romains. Clovis défait Syagrius; étend sa domination dans les Gaules, aux quelles on donne le nom de France. Allemands en Alsace: vaincus par Clovis prés de Strasbourg. Ce Prince embrasse la foy Chrétienne, bâtit la Cathédrale de Strasbourg. Etat de la Religion en Alsace, où le Christianisme avoit fait progrez dés le second siécle de l'Eglise. Témoignage remarquable de St. Irénée touchant la foy des Eglises fondées dans les Germanies, où étoit renfermée la Basse-Alsace. Premiers Apotres de l'Alsace. Histoire de St. Materne & de ses deux compagnons.

LIVRE V.

St. Amand premier Evéque de Strasbourg. Erreur populaire touchant A. 511. *ce saint. Ses successeurs dans cet Evêché jusqu'à l'an 734. St. Hilaire addresse une lettre aux Evêques de la Premiere & Seconde-Germainie pour exalter la pureté & la fermeté de leur foy. Piété des fideles en Alsace. Loix qui y sont observées en particulier la Loy salique. Idolatrie & Héréſie bannies*

bannies d'Alsace. Arrivée de St. Fridolin dans cette Province. Tout le Rhin soumis à l'Empire François. Partage de cet Empire. Alsace fait partie du Royaume d'Austrasie. Loix des Allemands non suivies en Alsace. Tranquillité de ce païs sous les regnes des Roys d'Austrasie, de Thierry, de Theodebert, de Theobalde ou Thibaut, de Clotaire, de Sigebert. Tems auquel a commencé le nom d'Alsace.

LIVRE VI.

A. 587. *TRoubles excitez par Brunehaut & par Frédégonde. Childebert tient sa cour en Alsace. Attentat & conjurations découvertes à Marlheim palais d'Alsace. Giles Evêque de Reims déposé & relegué à Strasbourg. Alsace unie à la Bourgogne: Thierry II y fait son séjour. St. Colomban persécuté, sa régle est suivie dans les Monasteres d'Alsace. Guerres entre Thierry & Theodebert pour quelques Cantons d'Alsace. Irruption dans cette Province, Thierry forcé de la céder. Theodebert défait en deux combats, pris & poignardé. Thierry recouvre l'Alsace. Clotaire II Roy de*

de toute la France tient sa cour en Alsace, y fonde l'Abbaye de Leure. Ancienneté de celle de Maur-munster. Conspiration contre luy, découverte à Marlheim, Clotaire remet l'Alsace à son fils Dagobert, fondateur de l'Abbaye de Weissembourg. Sigebert III. luy succéde.

LIVRE VII.

GRimoald usurpe le Royaume d'Austrasie pour son fils: supplice de l'un & de l'autre. Childeric Roy d'Austrasie céde l'Alsace à Dagobert II. Abbaye de Munster au Val-St.-Gregoire fondée. Monastere de St. Amarin. Dagobert monte sur le Trône d'Austrasie. St. Arbogaste Evêque de Strasbourg. Rouffach & d'autres terres données à son Eglise. Fondation des Monasteres de Surbourg, de Kœnigsbruk, de St. Marc, d'Haselac. St. Florent Evêque de Strasbourg y fonde le Monastere de St. Thomas. St. Wilfride refuse cet Evêché. Athic Duc d'Alsace bâtit le Château d'Hohenbourg. Ancien mur qui se voit sur la montagne. Histoire de Ste. Odile fille du Duc Athic. Hohenbourg A. 658.

changé

changé en Monastere; celuy de Nider-munster bâti. Ste. Odile choisit la vie de Chanoinesse. Cet institut connu avant la fin du 8e. Siécle.

LIVRE. VIII.

A. 685. *REforme du Monastere de Ste. Odile: son sort dans les siécles suivant. Monastere de Truttenhausen. Eber-munster fondé par le Duc Athic. Fils de ce Duc. Son Aîné le Duc Adelbert établit à Strasbourg l'Abbaye de St. Etienne. Ste. Athale sa fille en est premiere Abbesse. Differentes révolutions de cette Abbaye, donnée enfin aux Religieuses de la Visitation. Les descendans de ce même Duc fondent en Alsace les Abbayes d'Honau, de Mourbach & de Mas-munster ou Masveau. Eclaircissemens sur ces deux premieres Abbayes. Celle d'Honau est changée en un Chapître de Chanoines, dans la suite transferé à Rheinau. Fondations du Monastere de Neuvillers & de celuy de Schwartzac en Alsace.*

HISTOIRE



HISTOIRE D'ALSACE SOUS L'EMPIRE ROMAIN.



LIVRE I.



LEs Romains s'étant rendu maîtres de quelques Provinces des Gaules, ne laisserent pas échapper l'occasion qui se présenta de porter jusqu'au Rhin les bornes de leur Empire, & de mettre l'Alsace au nombre de leurs conquêtes. Les Gaulois eux mêmes leur en suggérerent le moyen, cinquante-huit ans avant la naissance de JESUS-CHRIST suivant l'Ere vulgaire, dans le tems que le Senat avoit confié pour cinq ans à JULES-CESAR l'administration de la Gaule Transalpine. Il y avoit déjà quelques années que les Au-

Alsace conquise par les Romains.

vergnacs craignans d'être accablez par la puissance des Hedüens, qu'on a depuis nommez Autunois, avec lesquels ils étoient presque toûjours en guerre, avoient appellé à leur secours, de concert avec les Sequaniens, les nations qui habitoient au delà du Rhin. Elles ne se firent pas longtems prier d'entrer dans les Gaules, dont le séjour leur paroissoit délicieux, par rapport aux forêts & aux montagnes où ces peuples trouvoient à peine de quoy subsister. ARIOVISTE Chef de ces nations passa le Rhin à la tête de quinze mille hommes, & s'empara de la partie du païs des sequaniens, qu'on a nommée depuis la Haute-Alsace. Il repoussa les Hedüens, & les contraignit de luy donner des otages, pour s'assûrer qu'ils n'inquiéteroient plus les Sequaniens, & qu'ils n'imploreroient pas l'assistance des Romains.

ARIOVISTE Maître de la Haute Alsace.

Les Sequaniens ne tarderent pas d'éprouver qu'il est toûjours dangereux de donner entrée dans son païs, à des étrangers puissans & belliqueux,

liqueux, qui ayant d'abord été reçus sous le titre de défenseurs, ne tardent pas de chercher l'occasion de devenir les maîtres. ARIOVISTE se voyant à son aise dans la Haute-Alsace, (*a*) l'un des meilleurs païs des Gaules, dit CESAR, & qui faisoit la troisiéme partie du païs des Sequaniens, (*b*) resolut de s'y etablir, & força les Sequaniens de l'en laisser joüir en souverain, & de se renfermer dans les deux autres parties de leur païs, sçavoir la Franche-Comté & la Bresse.

D'autres Germains enviérent bientôt le sort de ceux qui avoient suivi ARIOVISTE ; ils sortirent en foule de leurs Cantons, & ayant pasé le Rhin, on les vit bientôt dans les Gaules croître jusqu'au nombre de six vingt mille hommes: on en comptoit jusqu'à vingt quatre mille de la seule nation des Harudes, qui entrerent dans l'Alsace & qui suivant quelques au- **Germains en Alsace.**

 theurs

(*a*) *Tertiamque partem agri Sequanici, qui esset optimus totius Galliæ occupasset.* CÆSAR Com. I. L. (*b*) CLUVERIUS *de Sequanis.*

theurs, habiterent le païs qu'on appelle la Hart. Cette multitude de Germains donna envie à ARIOVISTE de s'étendre toûjours plus: Il proposa même aux Sequaniens de luy céder encor un tiers de leur païs pour y placer ses sujets plus au large. Pour s'assûrer du succés de ce projet, il se ménagea l'amitié des Romains, qui pouvoient seuls l'empêcher de réüssir: l'affaire fut traitée avec beaucoup d'adresse. Le Senat de Rome reçut ARIOVISTE dans son alliance, & luy accorda même le titre de Roy: ainsi la Haute-Alsace devint un nouveau Royaume aux dépens des Sequaniens, qui se repentirent trop tard d'avoir appellé des étrangers à leur secours.

Ce fut dans ce tems là que les Helvetes, que l'on a depuis appellez Suisses, jaloux de la bonne fortune de leurs voisins, se lâsserent de se tenir renfermez entre le Rhin & le Mont-Jura où ils trouvoient à peine du pain pour vivre. Les Germains venoient de leur fermer l'entrée dans la Haute-Alsace à la

quelle

quelle ils confinoient, & leur exemple les perſuada qu'ils pouvoient bien aller comme eux dans les Gaules, s'emparer d'un païs plus commode. Dés que cette réſolution fut priſe, ils en firent part aux peuples du Haut-Valais, aux Griſons, aux Rauracs qui habitoient le Canton de Bâle, & aux Boïens qui occupoient une partie de la Baviere. Tous de concert avec les Suiſſes ſe déterminerent à quitter leur païs & à brûler même leurs denrées, pour s'oter toute eſperance de retour, ne ſe réſervant des farines que pour trois mois. Après avoir pris ces précautions ils ſe mirent en marche au nombre de trois cens ſoixante huit mille hommes.

Tatobrigi, Tulingi, Rauraci, Boii.

Jules-Cesar en ayant eu avis, ſentit le danger où ſe trouvoient les Provinces des Gaules ſoumiſes aux Romains, & ſans perdre de temps il ſortit de Rome le 26. Mars, ſous le Conſulat de Calphurnius Piſo & d'Aulus Gabinius, dans le deſſein d'arrêter les Suiſſes qui s'etoient partagez en quatre bandes,

Año ante Chriſtum 58.

qu'on nommoit les Cantons. CESAR les ayant en effet empêché de traverser le Rhône, ils obtinrent des Sequaniens la permission de passer sur leurs terres & marchérent le long de la Saône. Come il falloit beaucoup de tems à une si nombreuse multitude pour passer cette riviere sur des barques, CESAR eut le loisir de les atteindre, & ayant fait dans un seul jour un pont sur la Saône, il vint fondre tout à coup sur le Canton de Zurich, qui restoit seul au delà de la riviere, & le défit entierement. Cet evenement engagea les trois autres Cantons à demander composition; mais ayant refusé de donner des otages, sous prétexte que les Suisses n'avoient pas coutume de doñer d'autres assûrances de leur bonne foy que leur seule parole, la négociation se rompit. Cependant les Suisses s'avancerent du coté d'Autun; CESAR les poursuivit, & après divers combats il força ces Etrangers de tourner du côté du Rhin; les deux qui restoient se voyans fort affoiblis par la faim & par les pertes qu'ils

qu'ils avoient faites, ſe rendirent à la diſcrétion du Vainqueur, qui les obligea de reprendre le chemin de leur païs : ils s'y retirerent en effet n'étant plus que cent dix mille hommes ſeulement.

Mesures priſes par les Gaulois pour chaſſer ARIOVISTE de l'Alſace.

Les Députez de presque toutes les Villes des Gaules vinrent ſans délay féliciter CESAR de ſa Victoire, & le priérent de ſouffrir qu'ils s'aſſemblaſſent pour conférer avec luy ſur des points qui intéreſſoient & Rome & toutes les Gaules. Tous ſe rendirent au lieu & au jour marquez. Divitiac Magiſtrat celebre parmi les Hedüens, prit la parole & remontra à CESAR qu'ARIOVISTE ne s'étoit pas ſeulement emparé de toute l'Alſace qui faiſoit la troiſiéme partie du païs des Séquaniens, mais qu'il vouloit encor qu'on luy abandonnât un ſecond tiers, c'eſt a dire toute la Franche-Comté ; que ſi on ne s'oppoſoit pas à ſes entrepriſes, les Gaulois ſe verroient bientôt forcez de luy céder leurs meilleurs païs ; Que la Province même qui s'etoit ſoumiſe à l'Empire Romain & qui n'eſt ſé-

parée des Etats des Sequaniens que par le Rhône, ne tarderoit pas de se voir exposée aux irruptions de ces Barbares. Les Sequaniens appuyerent le discours de Divitiac par leur silence & par un air qui peignoit la tristesse sur leur visage, la crainte du cruel ARIOVISTE ne leur permettant pas de s'expliquer autrement. CESAR en fut touché, & aprés avoir déliberé pendant peu de jours, il envoya demander une entrevûë à ARIOVISTE. Ce Prince fier répondit que s'il avoit quelque chose à dire à CESAR, il viendroit luy même le trouver, que CESAR devoit en user de même à son égard, & qu'au reste il étoit surpris que les Romains voulûssent se mêler de ce qu'un Roy comme luy, faisoit dans la partie des Gaules qu'il avoit conquise par ses Victoires.

CESAR picqué de ce refus manda à ARIOVISTE qu'il eût à empêcher les Germains de passer à l'avenir dans les Gaules; qu'il rendît aux Hedüens leurs otages, & qu'il cessât d'inquieter ces Peuples que les

les Romains consideroient comme leurs freres. ARIOVISTE repondit que c'étoit au Vainqueur à donner la Loy & non pas à la recevoir; que laissant les Romains régir à leur gré leur Republique, il prétendoit avoir le même droit dans ses Etats; qu'on ne devoit pas s'attendre qu'il rendît aux Hedüens leur otages, mais qu'il ne porteroit pas la guerre chez eux, s'ils demeuroient dans le devoir; & qu'en un mot il feroit connoître que les Germains avoient de la valeur & que ses troupes s'etoient aguerries depuis quatorze ans, qu'elles n'avoient point d'autres demeures que leur Camp. Dés que CESAR eut reçu cette reponse, il ne délibera plus, il partit, & après trois jours de marche il fut averti qu'ARIOVISTE s'avançoit de son côté dans le dessein de se saisir de Besançon, Capitale du païs des Sequaniens. Sur cet avis CESAR força sa marche, il prévint son ennemy, & se rendit maître de Besançon, où il trouva en abondance tout ce qui étoit necessaire pour

l'expédition qu'il projettoit. Tout étant difpofé, une foudaine frayeur fe répandit dans fon armée, fur le portrait que luy firent quelques marchands, de la force des ennemis qu'elle avoit à combattre, & de la difficulté qu'il y avoit d'aller à eux, à caufe des forêts & des défilez qui fe trouvent fur fa route de Befançon en Alface. CESAR raffûra fes troupes, & déclara à la tête de fon Armée qu'il laiffoit la liberté de fe retirer, à ceux qui oubliant la gloire & les interêts de l'Empire Romain, ne voudroient pas le fuivre; qu'il comptoit fur la valeur de la Legion dixiéme, qu'elle luy ferviroit de Cohorte Prétorienne, qu'elle luy fuffiroit pour vaincre les Barbares, ou du moins pour empêcher que le nom Romain ne fût à jamais deshonoré. Ce difcours ayant fait reprendre cœur à ceux que la terreur avoit abbatus, CESAR fe hâta de marcher à l'Ennemy: mais au lieu de prendre le droit chemin de Befançon en Alface, il prit un long détour pour eviter les forefts & les défilez où fon Armée auroit

Entrée de CESAR en Alface.

auroit pû être arrétée par quelques Soldats ennemis. Il ne pouvoit pas tenter d'aller au delà du Doux, pour essayer de déboucher par les Suisses; le chemin étoit encor plus impraticable pour une Armée, & le païs des Suisses rüiné récemment par la desertion de ses habitans, n'auroit pu luy fournir la subsistance necessaire; de sorte que suivant le conseil de Divitiac en qui il avoit une pleine confiance, CESAR prit un détour de cinquante milles, c'est à dire d'environ trente trois lieuës, pour marcher avec plus de sûreté par des chemins plus ouverts. Il prit sans doute le chemin de la Saône pour venir du côté de Vesoul, & entrer dans l'Alsace, prés de Béfort. Tout ce chemin se fit en sept jours, l'Armée de CESAR faisant ordinairement sept milles par jour.

Alors CESAR fut averti par ses Coureurs qu'il n'etoit qu'à vingtquatre milles, c'est à dire à seize lieuës des ennemis; de maniere que supposant que l'Armée avoit débouché par Béfort, le Camp des Germains étoit à la hauteur de Col-

mar.

mar. Sur l'avis qu'eut ARIOVISTE que les Romains etoient entrez dans l'Alſace, il envoya dire à CESAR qu'il acceptoit l'entrevûë qu'il luy avoit offerte; CESAR ne la refuſa pas, mais il voulut qu'elle fût differée de cinq jours pour ſe donner le loiſir de faire avancer ſon Armée dans la plaine, prenant toûjours ſoin de laiſſer par ſes derrieres le paſſage libre aux convoys que les Sequaniens & les Hedüens faiſoient marcher à ſa ſuite. Les deux Generaux ſe rendirent au jour marqué dans une grande plaine ſur une hauteur aſſez ample, n'étant l'un & l'autre accompagnez que de dix Cavaliers, ayant laiſſé à quelque diſtance le corps de leurs troupes. ARIOVISTE parla avec ſa fierté ordinaire & ne craignit pas de dire à CESAR que s'il ne ſortoit pas de ſes Etats, il le traiteroit en ennemy. Pendant qu'il parloit, CESAR s'apperçût que la Cavallerie ennemie s'approchoit & qu'elle commençoit à jetter quelques traits; mais ne voulant pas engager une action, il rompit la conferen-

Entrevûë de CESAR & d'ARIOVISTE.

ference & se retira avec les siens. Deux jours après ARIOVISTE demanda une seconde entrevûë. CESAR se contenta d'envoyer Valerius Porcillus jeune officier, qui sçachant la langue Gauloise pouvoit conferer avec ARIOVISTE qui l'avoit apprise depuis qu'il étoit dans les Gaules. Cette langue étoit donc differente, & de la Latine & de celle qu'on parloit au delà du Rhin. A peine Porcillus fut-il entré dans le Camp avec M. Titius qui l'accompagnoit, qu'ARIOVISTE les fit arrêter & mettre aux fers. Il décampa le même jour, fit faire à son Armée six mille pas, c'est à dire environ quatre lieuës; & vint camper au pied de la montagne. Il avança encor le lendemain de deux mille pas, pour gagner du terrain sur CESAR, à dessein de le prendre en queuë & de luy couper les vivres. Cette manœuvre obligea CESAR à reculer de six cens pas, pour se saisir d'un poste avantageux où les Romains se retrancherent. Ils y furent attaquez vivement, mais ils tinrent toûjours ferme

Bataille contre ARIOVISTE.

ferme ſans ſe laiſſer entamer. Envain CESAR preſenta la Bataille durant cinq jours; ARIOVISTE la refuſa toûjours, parcequ'il avoit été averti par des Devinereſſes qu'il ne remporteroit pas la victoire, s'il combattoit avant la nouvelle Lune. CESAR enfin reſolu de ne plus differer, s'approcha de ſi prés du Camp des ennemis, qu'il les força d'en venir aux mains. ARIOVISTE rangea ſon Armée qu'il partagea en autant de Corps differents qu'il avoit ſous ſes ordres de Nations differentes ; de ſorte que les Harudes, les Marcomans, les Triboques, les Vangions, les Nemetes, les Seduſiens & les Sueves formoient des Corps ſéparez, éloignez à quelque diſtance les uns des autres. Dés que le ſignal du Combat fut donné, tous ces Corps s'avancerent avec tant de précipitation, que les Romains ne pouvants plus lancer leurs javelots, ne ſe ſervirent plus que de l'epée. Il firent longtems des efforts inutiles pour rompre les ennemis, qui ſe tenoiens ſi fort ſerrez, environnez de

de toutes parts de leurs boucliers, qu'on eût crû, dit Dion, (c) que c'étoit des tours mobiles couvertes de Boucliers, qui formoient une espece de plateforme sur laquelle on pouvoit marcher & où on combattoit même. Quelques Soldats Romains s'elancerent au dessus de ces Bataillons cachez sous leurs boucliers, ils en détournerent quelques uns, percerent du haut en bas les ennemis, qui quoique morts ne pouvoient cependant tomber par terre, tant ces Bataillons étoient serrez; ils furent enfin rompus, tous prirent la fuite & ne s'arrêterent pas qu'ils ne fûssent arrivez prés du Rhin, qui n'etoit eloigné du champ de Bataille qu'environ de cinq mille pas. Quelques uns essayerent de le passer à la nage; d'autres furent assez heureux pour trouver des barques; ARIOVISTE fut du nombre de ceux qui se sauverent au delà du fleuve. La Cavallerie Romaine poursuivit les fuyards de toutes parts & en fit un horrible carnage.

Il

(c) DION. l. 38.

Lieu où s'est donné la Bataille.

Il est difficile de marquer précisément l'endroit où se donna ce fameux combat, parceque les Editions des Commentaires de CESAR ne s'accordent pas à marquer le nombre des milles qui se trouvoient entre le Rhin & le champ de bataille: quelques exemplaires disent que cette distance etoit de cinquante milles, & d'autres de cinq milles seulement. Je me suis attaché à ce dernier sentiment, non seulement parcequ'il est appuyé par les plus celebres Editeurs, tels que sont les Vascosans, Robert Etienne, & Gryphius, mais sur tout parcequ'il ne m'a pas paru vraysemblable que les Romains eussent osé poursuivre pendant cinquante milles, c'est adire pendant trente-trois lieuës, des ennemis qui s'echappoient dans des chemins coupez de defilez, sur tout CESAR ayant pris tant de soin de les eviter pour venir à l'Ennemy. Beatus Rhenanus prétend que ce combat s'est donné à St. APOLLINAIRE à une grande lieuë d'Allemagne de Bâle. L'opinion commune

mune de la Province eſt qu'il s'eſt donné entre Enſisheim & Cernay. Quoyqu'il en ſoit cette victoire décida du ſort de la Haute-Alſace qui ſe vit par là delivrée des nouveaux Habitans, qui avoient paſſé le Rhin pour s'en emparer.

Aprés la défaite d'ARIOVISTE cette Province joüit longtems des douceurs de la paix, qui ne fut pas même troublée par la mort de CESAR. AUGUSTE qui luy avoit ſuccédé, prit un ſoin particulier d'y maintenir l'ordre, & de la mettre en ſûreté contre les irruptions des Barbares. Ayant heureuſement terminé les guerres civiles qui agiterent le commencement de ſon Regne, il paſſa luy même dans les Gaules, qu'il regardoit comme ſon patrimoine, parce qu'elles étoient le fruit des conquêtes de JULES-CESAR. Il y réforma la diviſion des Provinces, laiſſant à la Gaule Celtique qu'il nomma Gaule Lyonnoiſe, ſon ancienne juriſdiction du côté du Rhin; de ſorte que ce que nous nommons de nos jours la Haute-Alſace y demeura toûjours

Anno 27. ante Christum.

Diviſion des Gaules faite par AUGUSTE.

compris. Mais il forma deux nouvelles Provinces de tout le païs qui eſt le long & en deçà du Rhin, depuis les bornes de la Gaule Lyonnoiſe juſqu'à l'Ocean : il nomma Germanie Superieure, celle qui renferme tout le païs à peu prés depuis Sceleſtat juſqu'à un peu au delà de Mayence ; tout le reſte juſqu'à l'Ocean fut nomé Germanie inferieure. Ainſi l'Alſace telle qu'elle eſt de nos jours, étoit autrefois compriſe dans deux Provinces differentes : la Haute faiſoit partie de la Gaule Lyonnoiſe & du païs des Sequaniens ; la Baſſe étoit au contraire renfermée dans la Germanie ſuperieure. Deſorte que pour faire l'Hiſtoire de la Province à qui l'on n'a donné que pluſieurs ſiecles après AUGUSTE, le nom d'Alſace, il eſt neceſſaire de recueillir ce qui s'eſt paſſé de plus conſiderable ſous l'Empire des Romains, dans la Germanie ſuperieure, & dans la partie du païs des Sequaniens qui touche le Rhin.

Voy la notice d'Alſace.

Tout fut aſſez longtems tranquille ſur les bords de ce fleuve ; mais

mais les Sicambres & quelques autres peuples qui habitoient au delà assez prés de l'Ocean, étant inopinément passez dans les Gaules, tomberent sur le Camp des Romains commandé par M. Lolius, homme, dit Velleïus, moins attentif à son devoir qu'à chercher le moyen de s'enrichir : les Barbares le battirent, massacrerent la cinquiéme Legion & se saisirent même d'une Aigle Romaine; Cet affront obligea AUGUSTE à faire un sécond voyage dans les Gaules. Dés que les Sicambres apprirent son arrivée, ils demanderent la paix; elle leur fut accordée ; mais comme il y avoit lieu de se défier des Peuples qui étoient au delà du Rhin, toûjours prêts à se soulever malgré la foy qu'ils avoient promise, AUGUSTE voulant asûrer toûjours plus les Provinces qui confinoient à ce fleuve, destina huit Legions, pour garder les bords du Rhin depuis sa source jusqu'à son embouchure. Cette disposition dura jusqu'à la décadence de l'Empire.

Etat de l'Alſace ſous Auguste.

Auguste retourna à Rome après avoir ſéjourné prés d'une année dans les Gaules ; il y laiſſa Claudius Drusus fils de l'Imperatrice Livie & frere de Tibere Neron, pour y commander les Armées. Drusus paſſa le Rhin, vainquit par tout les Germains, & porta juſqu'à l'Elbe ſes armes victorieuſes. Mais connoiſſant par ſon experience, qu'on ne pouvoit trop prendre de précaution contre des ennemis qui portoient impatiemment le joug au quel il venoit de les ſoumettre, il fit border de forts & de Châteaux les rivieres principales ; on en comptoit juſqu'à cinquante en deçà & le long du Rhin. On ne ſçait pas le nombre de ceux qui furent conſtruits depuis les Suiſſes juſqu'à Spire, c'eſt à dire dans l'étenduë de l'Alſace ; mais il eſt difficile de ne pas avoüer que les villes d'Alſace dont l'hiſtoire ancienne nous a conſervé le nom, telles que ſont Strasbourg, Saverne, Brumpt, Druſenheim, Seltz, Rhinzabern & autres lieux n'ayent été fondez au moins du temps d'Auguste ; ſoit qu'elles

Ann. 9. ante Chriſtum.

ayent

ayent été bâties pour être pendant l'hyver le séjour des quatre Legions destinées à défendre les bords du Rhin (*d*) ; soit qu'elles ayent été du nombre des Châteaux & des forts que Drusus fit construire le long de ce fleuve. Drusus ne survéquit pas longtems à ses Victoires ; il mourut d'une chûte de cheval, à l'âge de trente ans, laissant entre autres enfans Germanicus & Claudius qui fut depuis Empereur. Le Senat donna à Drusus le titre de Germanique : Rome luy dressa des Statuës, & on éleva à son honneur des Arcs de Triomphe & des Mausolées jusque sur les bords du Rhin.

Aprés une si triste perte, Auguste crût que les Gaules avoient encor besoin de sa presence ; Il y vint avec Tibere frere de Drusus, & demeura toûjours en deçà & presque sur les bords du Rhin, tandis que Tibere passa ce fleuve : tout se soumit à ses armes, & sans avoir jamais souffert aucun échec dans ses entreprises, (*e*) il réduisit

(*d*) Buch. *l.*1. *c.*17. *n.*12. (*e*) *Sic perdomuit eam ut in formam pænè stipendiariæ redigeret Provinciæ.* Velleius.



en forme de Provinces tributaires de l'Empire Romain, tous les vaſtes païs compris entre le Rhin & l'Elbe : mais il ne craignit pas d'avoüer que le ſuccés qu'il avoit eu contre les Germains, (*f*) avoit été plutôt le fruit d'une ſage conduite, que l'effet de la force de ſes armes. Pendant que tout plioit au delà du Rhin ſous la puiſſance Romaine, l'Alſace joüiſſoit d'une pleine tranquilité ; les mœurs s'y addouciſſoient ; on voyoit les Loix & l'ordre s'y établir, & les Habitans ſe cultiver par le commerce & le long ſéjour des Romains.

Cependant Auguste ſe voyant obligé de rappeller Tibere pour l'occuper ailleurs, & ſe défiant toûjours de l'inquietude des Peuples qui vivoient au delà du Rhin, toûjours prêts à toute occaſion de venir ravager les Provinces qui ſont en deçà de ce fleuve, prit le parti de les mettre une bonne fois à couvert de l'incurſion de ces Barbares. Envain avoit-il tâché de les retenir par

(*f*) *Plura conſilio quam vi perfeciſſe.* Tacit. *An.* 2.

par la foy des ferments; ils les violoient fans peine, ils abandonnoient même à la difcretion du Vainqueur, les otages qu'ils avoient donnez pour gages de leur fidelité. On employa pour les maintenir dans le devoir le moyen, dit Tacite, (*gg*) qu'on crût le plus efficace de tous, en les obligeant de donner en otage les plus confiderables filles de leur païs (*g*). Mais ce moyen fi fingulier fut encor infuffifant, de forte qu'AUGUSTE refolut de faire paffer en deçà du Rhin un grand nombre de ces Barbares, dans l'efpérance qu'ils s'humaniferoient en vivant avec des Nations déja policées. Plufieurs de ces Nations éviterent d'être ainfi tranfplantées dans les Gaules; mais plus de quarante mille, dit Eutrope, tant Sicambres que Sueves vinrent volontairement fe placer en deçà du Rhin & fur les bords de ce fleuve, dans les endroits qu'on leur avoit marquez. (*h*) La

(*gg*) TACIT. *de Morib. Germanorum c.8.*
(*g*) *Novum genus obfidum fœminas exigere.* SUETON. Aug. c.21. (*h*) *Suevos & Sicambros dedentes fe traduxit in Galliam, atque in proximis Rheni agris collocavit.* SUET. *ibid.*

Suabe eſt trop voiſine de l'Alſace pour ne pas croire qu'elle n'ayt fourni quelques habitations à ces nouvelles colonies; & je ne ſçai ſi on ne peut pas avancer que c'eſt dans ces circonſtances que les Nemetes, les Vangions & les Triboques, que CESAR avoit forcez de repaſſer le Rhin, vinrent fixer leur demeure en deçà de ce fleuve. On doit du moins convenir que l'Alſace en devint plus peuplée, & que ſes forêts défrichées par ſes nouveaux habitans, comencerent dés-lors à donner une idée de la fertilité & de l'abondance que nous y voyons de nos jours. Tout le païs qui eſt au delà du Rhin, à qui on a donné depuis le nom d'Allemagne, changea de face dans ce temps là. Il ſembloit, dit FLORUS, que ce n'etoit plus les mêmes hommes, tant leurs mœurs & leurs inclinations étoient differentes; on eût crû que c'étoit une autre terre & qu'on y vivoit ſous un autre Ciel.

Ann. Chriſti 9. Cette ſérenité ne dura pas long tems. (*i*) QUINCTILIUS VARUS qui

(*i*) FLORUS *l.* 4.

qui avoit ſuccédé à DRUSUS dans le gouvernement de ces vaſtes Provinces, ne s'apperçût pas que les Germains quoique vaincus, n'étoient pas encor domptez. Vivant ſans défiance, il négligea la diſcipline militaire; ſe contentant de faire l'office de Préteur & de Juge plutôt que celuy de General d'Armée, bientôt on ceſſa de le reſpecter & de le craindre. De là les Germains, qui malgré leur ferocité naturelle, comme parle Tacite, étoient pleins d'artifices & de ruſes (k), profitant de la nonchalance de VARUS, réſolurent de ſecoüer le joug des Romains. ARMINIUS ſe mit à leur tête, & la conjuration fut concertée avec tant de diſſimulation, que les Romains donnerent dans tous les pieges qu'on leur tendit. Sur le Weſer trois Legions furent entierement maſſacrées ; tout le reſte de l'Armée fut mis en fuite ; VARUS & un grand nombre d'Officiers ſe poignarderent eux-mêmes, pour ne pas tomber entre les mains des Barbares. Une défaite ſi entiere ré-

(k) *In ſua ferocitate verſutiſſimi.* TACIT.

réduisit les Romains à abandonner leurs conquêtes, de sorte que leur Empire qui s'étendoit jusqu'à l'Ocean, n'eut plus d'autre limite que le Rhin. (*l*)

AUGUSTE apprit cette perte avec une douleur qui le porta à des excés furieux, jusqu'à vouloir se casser la tête contre la muraille ; il ne survéquit pas long tems à son chagrin ; car aprés avoir fait donner à TIBERE le titre d'Empereur, & envoyé GERMANICUS fils de DRUSUS commander les huit Legions destinées à garder le Rhin, il mourut à l'âge de 76. ans lorsque GERMANICUS étoit dans les Gaules. Dés que Rome eut reconnu TIBERE, GERMANICUS se signala pour l'affermir sur le Trône, en engageant les Villes des Gaules & sur tout les Sequaniens à luy préter serment de fidelité. (*m*) Cependant les Legions qu'il commandoit sur le Rhin, & dont il étoit trés aimé, le jugeant plus digne que TIBERE de succéder à AUGUSTE, se

Ann. Christi 14.

(*l*) *Ut imperium quod in littore Oceani non steterat in ripa Rheni fluminis staret.* FLORUS l. 4. c. 12. (*m*) TACIT. *annal.* l. c. 25.

se souleverent dans la pensée que leur General leur sçauroit même gré de leur revolte.

GERMANICUS comande dans la Germanie superieure.

Il y avoit alors deux Armées sur le Rhin; l'une dans la Germanie superieure commandée par Cajus SILIUS en qualité de Legat ou de Lieutenant General; l'autre dans la Germanie inferieure sous les ordres d'Aulus Cecinna, l'un & l'autre subordonnez à GERMANICUS. (*n*) La sédition commença vers Cologne par la vingt-&-uniéme & la cinquiéme Legions, qui entrainerent bientôt dans leur parti la premiere & la vingtiéme; toutes quatre obéïssoient à Cecinna. Celles que Cajus SILIUS commandoit dans la Germanie superieure dont l'Alsace faisoit partie, attendirent à se déclarer qu'elles eussent vû le succés qu'auroit l'Armée de Cecinna. Déjà ces Troupes mutinées s'étoient jettées sur les Centurions, de tout tems, dit Tacite, l'objet de la haine des Soldats, & la premiere victime de leur vengeance. (*o*) Ils les

(*n*) *Idem Ann. l.c.* 31. (*o*) *In Centuriones invadunt, ea vetustissima milita-*

les assommerent de coups, les trainerent hors du camp & les jetterent dans le Rhin. Dés que GERMANICUS en eut avis, il se hâta d'aller appaiser le trouble. La memoire de son pere DRUSUS, sa douceur & son humeur affable le faisoient extrémement aimer des Soldats, charmez de ses manieres d'agir, bien differentes de celles de TIBERE toûjours haut & dissimulé. Sa présence étonna d'abord les Legions soulevées, qui vinrent à luy les yeux baissez comme pour marquer leur repentir : il leur parla d'abord du grand merite de TIBERE, que l'Italie, les Gaules & toutes les Provinces de l'Empire reconnoissoient pour Empereur ; mais dés qu'il vint à toucher les outrages qu'ils venoient de faire à leurs Officiers, la pluspart des Soldats se dépoüillerent pout luy montrer les coups qu'ils avoient reçûs de leurs Capitaines, se plaignans du travail dont on les accabloit ; les Vétérans qui avoient trente & quarante ans de service, crioient plus haut que les autres

l'Armée du Rhin soulevée contre TIBERE.

litaribus odiis materiis & sæviendi principium. TACIT. ibid. c. 32.

autres, prians GERMANICUS de ne pas les laiſſer mourir dans un métier ſi dur. Quelques-uns même demanderent le legs qu'AUGUSTE leur avoit fait; mais tous en même tems faiſant des vœux pour GERMANICUS, déclaroient hautement qu'ils étoient prêts de ſacrifier leur vie, s'il vouloit ſe ſaiſir de l'Empire. A cette propoſition GERMANICUS deſcendit bruſquement de ſon Tribunal & voulut ſortir du Camp; les Soldats l'arrêterent en tournant les armes contre luy. Luy même craignant que TIBERE ne le ſoupçonnât d'avoir manqué à ſon devoir, alloit ſe percer de ſon epée; enfin ſes amis l'enleverent & l'emporterent dans ſa tente. (p)

Cependant les ſéditieux travailloient toûjours à ſolliciter l'Armee du Haut-Rhin de ſe joindre à eux, luy propoſant même de mêttre Cologne au pillage; & GERMANICUS appréhendoit de ſon côté que les Germains informez de ces mouvemens ne fiſſent quelques irruptions en déçà du Rhin. Ces circon-

(p) *ibid. c. 36.*

conſtances l'obligerent à prendre le parti de la modération, en faiſant publier des Lettres par les quelles on accordoit le congé à ceux qui avoient vingt ans de ſervice, ajoutant que ceux qui en avoient ſeize ſeroient retenus en qualité de Volontaires ſous un drapeau particulier, & qu'enfin on leur payeroit le double du Legs qu'AUGUSTE leur avoit deſtiné. Les congez furent même expediez, & GERMANICUS tira de ſa propre bourſe de quoy payer ce qu'on venoit de leur promettre.

Il étoit dangereux que cette condeſcendance ne fît prendre à l'Armée du Haut-Rhin la réſolution de ſe ſoulever, dans l'eſperance d'être auſſi favorablement traitée. Pour prévenir ce danger, GERMANICUS vint luy même dans la Germanie ſuperieure. La ſeconde, la treiziéme & la ſeiziéme Legion, qui ſervoient ſous C. Silius, ſe ſoumirent ſans héſiter, & prêterent ſerment à TIBERE : la Quatorziéme ayant un peu balancé, le General luy offrit de l'argent & ſon congé

congé qu'elle ne demandoit pas. Telles étoient les quatre Legions qui compoſoient alors l'Armée de la Germanie ſuperieure. Sur quoy l'on peu obſerver en paſſant que la huitiéme Legion Auguſte, qui ſelon les notices de l'Empire, avoit la Ville de Strasbourg pour ſon quartier, n'étoit pas alors deſtinée pour la garde de cette Ville, dont Tacite ne fait même aucune mention dans le long recit qu'il fait de tous ces mouvemens arrivez ſur le Rhin.

Aprés avoir étouffé la ſédition qui commençoit à ſe faire ſentir dans la Germanie ſuperieure, GERMANICUS retourna à l'Armée du Bas-Rhin : Il y reçût les Deputez du Senat, leur préſence effraya les rebelles, & fit renaître le trouble. Le feu de la revolte ſe ralluma, de ſorte qu'on perſuada à GERMANICUS que ſa femme AGRIPPINE & ſon fils CALIGULA n'étoient pas en ſûreté dans un Camp, où tout étoit dans l'agitation. AGRIPPINE en ſortit avec ſon fils pour aller à Tréves chercher un azile. Toute l'Armée

prit

prit cette retraite pour un afront, comme si GERMANICUS se fût défié de sa fidélité ; les Soldats mémes touchez plus que jamais de l'attachement qu'ils avoient pour luy, & de la haute estime qu'ils faisoient de la vertu d'AGRIPPINE, se porterent à déclarer hautement qu'ils étoient prêts de punir eux-mêmes les auteurs de la sédition. Ils s'en saisîrent en effet, & les ayant amenez liez & garottez, ils les massacrerent. Alors GERMANICUS s'informa de la conduite des Centurions, & dégrada ceux qui furent convaincus d'avarice ou de cruauté. Ainsi la sédition fut entierement apaisée sur le Bas-Rhin ; l'Armée de la Germanie superieure ne put être ébranlée ; toûjours fidelement attachée à son devoir, elle ne troubla jamais la tranquillité de la Province, dont l'Alsace faisoit partie.

Son repos fut toûjours plus affermi par les Victoires que GERMANICUS remporta au delà du Rhin, & par la mort d'ARMINIUS. Ce Prince que Tacite nomme le liberateur de sa patrie, ayant voulu luy même s'assû-

s'assujettir les peuples qu'il commandoit, ses proches jaloux de sa gloire & de la liberté de leur Nation, le poignarderent lors qu'il n'avoit encore que trente-sept ans. GERMANICUS mourut la même année, n'en ayant que trente-quatre. Rome regretta d'autant plus vivement la perte de ce heros qu'elle se voyoit livrée à toutes les cruautez de TIBERE : la Germanie-superieure avoit sur tout lieu de s'en affliger, parceque GERMANICUS l'avoit toûjours constamment préservée contre les incursions des Barbares. l'An. 19.

LENTULUS GETÙLICUS qui avoit été Consul, luy succéda dans le Gouvernement de cette Province. Son importance & sa fidélité portoient les Empereurs à ne la confier qu'à des Comandans de la premiere distinction. LENTULUS étoit chéri des Soldats pour sa clémence & pour sa douceur, & il avoit même beaucoup de crédit dans les Armées voisines, à cause de Lucius-Apronius son Beaupere, qui commandoit sur le bas Rhin. LENTULUS se sentant menacé de la disgrace

LENTULUS GETULICUS comande en Alsace.

de TIBERE, (une fausse accusation, un soupçon même suffisoient pour porter ce Prince ombrageux aux derniers excés) (*q*) le bruit courut que ce Gouverneur avoit eu la hardiesse de luy écrire, qu'en vain tâchoit-on de le rendre suspect, que sa fidélité avoit toûjours été constante & à toute épreuve, qu'il demeureroit toûjours inviolablement attaché à son devoir, s'il n'étoit pas outragé : mais que si on luy donnoit un successeur, il le regarderoit comme l'avant-coureur de sa mort; que TIBERE le laisſât gouverner sa Province, & qu'il le laisseroit maître de tout le reste de l'Empire. Malgré cette lettre si fiere, TIBERE n'osa toucher à LENTULUS, faisant ceder son ressentiment à la necessité de ses affaires: son extréme vieillesse & la haine publique dont il étoit chargé, le contenoient, sçachant qu'il se soutenoit plutôt par sa réputation, que par sa force. (*r*) LENTULUS se maintint pendant dix ans dans la Germanie-superieure, où il se rendit

(*q*) TACIT. *Ann.* 16. c. 30. (*r*) DION. *l.* 59.

dit celebre par sa sagesse & & par un grand nombre d'illustres actions. Mais de pareils titres ne trouvent pas grace auprés d'un Prince furieux. CALIGULA devenu Empereur le fit mourir, sous prétexte que les Legions luy étoient trop attachées.

Quelque tems auparavant SERGIUS-SULPITIUS-GALBA avoit été mis à sa place, pour commander dans la Germanie-superieure. Comme il sçavoit & qu'il aimoit le métier de la guerre, dés qu'il fut Gouverneur il rétablit la discipline militaire, & prit de sages mesures pour arrêter les courses des Barbares, qui de tems en tems fatiguoient la Province. GALBA n'oubliant rien pour la maintenir dans l'ordre & la paix, luy & son Armée mériterent l'estime & les eloges de CALIGULA, lors qu'il vint luy-même sur les bords du Rhin. (5) Dés que cet Empereur fut arrivé dans cette Province, il voulut couvrir sa lâcheté naturelle par quelque entreprise d'éclat, qui pût luy mériter quelque gloire. Il passa le Rhin pour entrer dans la

SULPICIUS GALBA commande en Alsace.

CALIGULA vient en Alsace.

(5) *Præsenti quoque Caio talem & se & exercitum approbavit.* SUET. *Galb.* 6.

Suabe; mais comme il luy falloit traverser la Forêt-noire par des défilez tres difficiles, il entendit des Soldats se dire entre eux, que si l'ennemy paroissoit l'Armée se trouveroit dans l'embarras. (*t*) Il n'en fallut pas d'avantage pour effrayer le nouveau Guerrier ; à l'instant CALIGULA quitte son Char, monte à cheval, & court à toute bride chercher le pont du Rhin, où les bagages qui suivoient l'Armée continüoient à passer. Comme il ne fut pas possible de faire place au fugitif, on le transporta de main en main jusqu'à ce qu'il fut en deçà du Rhin, où il commença à respirer ; mais ne trouvant pas encor assez de sûreté dans une Province où il venoit de se deshonorer, il retourna à Rome pour donner des ordres d'un lieu plus eloigné de l'ennemy. Il fut tüé quelques tems aprés à l'âge de 29. ans, n'en ayant regné que trois. (*u*)

A peine la nouvelle en fut-elle venuë dans la Germanie-superieure, qu'on pressa GALBA de penser à se faire Empereur ; il n'écouta pas ses amis sur ce point, préférant son re-

(*t*) EUTROP. *l.* 59. (*u*) SUET.

repos à une Couronne qu'il auroit uſurpée. CLAUDE à qu'il il la cédoit, luy ſçût gré de ſa modération, & le mit au nombre de ſes amis. (x) Ce nouvel Empereur voulant donner à GALBA des marques de ſa confiance, le tira de la petite Province qu'il gouvernoit,pour l'envoyer en Afrique en qualité de Proconſul ; il y demeura deux ans, réglant tout avec une exacte attention à faire obſerver la juſtice. Nul moyen n'eſt plus propre à tenir les peuples dans le devoir : on ſe rend maître des Provinces par la force, mais ce ſont les Loix & la juſtice qui les conſervent. (y) La conduite que GALBA avoit tenuë en Afrique & dans laGermanie luy mérita les honneurs duTriomphe; ainſi Rome ſçavoit-elle eſtimer les ſervices qu'un Gouverneur luy avoit rendu dans uneProvince ſi précieuſe à tout l'Empire.

GALBA ne ſe démentit pas juſqu'à la mort de l'Empereur CLAUDE ; mais des qu'il vit NERON ſur le Trône, il s'éloigna des affaires &

 prit

(x) SUET. *Galb. c.* 7. (y) *Viribus parantur, jure retinentur* FLOR. l. 4.

prit le parti de la retraite : il en fut tiré pour aller en Espagne gouverner la Province Tarragonoiſe. Il y fit d'abord paroître un grand zele pour le bon ordre, mais la crainte de NERON luy fit changer de méthode. Affectant une eſpece d'indolence de peur de donner de l'ombrage, il ſe fit des amis & évita de faire des mécontents. Tandis que NERON revoltoit contre luy tout l'Empire par ſa tyrannie & l'horreur de ſes débauches, & que GALBA ſe ménageoit en Eſpagne, JULIUS-VINDEX Seigneur iſſu du ſang Royal & Vice-préteur dans les Gaules, porta ſes compatriotes à ſecoüer le joug de NERON, qui accabloit les Gaules d'exactions & d'impôts; il n'eut pas de peine à les engager à ſe choiſir un autre maître. Dés que VINDEX ſe fut aſsûré de ceux qui luy paroiſſoient les plus animez contre les violences NERON, il écrivit à GALBA pour le prier d'accepter l'Empire qu'il luy offroit, & de venir ſe mettre à la tête de cent mille Gaulois ; vôtre preſence, luy diſoit-il, en fera croî-

tre

tre le nombre, & la réputation que vous avez d'aimer la justice, doit vous répondre de la fidelité des Peuples qui veulent vous obéïr. GALBA ne différa pas de prendre des mesures pour seconder les vœux de son amy; (z) pressé soit par l'éspérance de regner, soit par la crainte de NERON, qui avoit déjà donné des ordres pour le faire mourir, il travailla à faire soulever les Espagnes, tandis que VINDEX fortifioit son parti dans les Gaules. Il ne pût cependant les faire entrer toutes dans sa conjuration. Lyon avec les païs de sa dépendance demeura fidéle à NERON jusqu'à l'opinâtreté; (a) & la partie des Gaules qui touchoit aux bords du Rhin, c'est à dire les deux Germanies, parûrent plus animées que le reste des Gaules contre les partisans de GALBA. (b)

La Germanie-superieure étoit gouvernée par VERGINIUS-RUFUS

(z) SUETON. *Nero c.* 40. (a) *Infensa Lugdunensis Colonia, & pertinaci pro Nerone fide.* TACIT. hist. l. 1. c. 5. (b) *Acerrima instigatrix adversùs Galbianos.* ibid. c. 51.

Verginius-Rufus Gouverneur d'Alsace.

Chevalier Romain. Ce sage Commandant ne pouvant souffrir qu'un Gaulois entreprît de disposer de l'Empire, rassembla les Legions qui étoient à ses ordres ; il y joignit les troupes levées dans sa Province, & marcha pour aller combattre Julius-Vindex, lequel s'avançoit dans le païs des Sequaniens, qui s'étoit déclaré contre Galba. Verginius ayant passé les défilez qui sont entre la Franche-Comté & l'Alsace, s'approcha de Besançon qui luy ferma ses portes : il se mettoit en devoir d'assiéger cette place, lorsque Julius-Vindex qui avoit hâté sa marche, demanda à Verginius une conférence particuliere. Mais tandis que les Généraux traitoient ensemble, les troupes de Vindex firent un mouvement qui fit croire à l'Armée Romaine qu'elles vouloient se saisir de Besançon : dans cette persuasion elle vint fondre sur les troupes de Vindex, qui ne s'attendoient pas à combattre ; l'action fut vive & sanglante, & si on en croit Plutarque, les Gaulois perdirent en cette

cette occasion prés de vingt mille hommes. VINDEX ne pouvant survivre à cette disgrace se plongea luy même le poignard dans le sein. VERGINIUS vit avec douleur une victoire qui coûta si cher aux alliez des Romains. Le Soldat enrichi des dépouïlles d'un ennemy vaincu, voulut dans le transport de sa joye proclamer VERGINIUS Empereur; ce sage Capitaine refusa cet honneur, se persuadant que le bonheur d'une victoire ne devoit pas luy faire oublier les loix de la justice, & la fidélité qu'il devoit à sa Patrie. Je ne veux, disoit-il, ni accepter l'Empire, ni souffrir qu'il soit donné qu'à celuy que le Senat aura choisi; il demeura ferme dans cette résolution: & malgré les instances que luy firent les Officiers de son Armée, aprés la mort de NERON dont l'Empire fût heureusement délivré le 10. Juin, VERGINIUS voulut toûjours que le Sénat fût maître de nommer un Empereur. GALBA fut choisi, & VERGINIUS toûjours aussi noble dans sentimens, qu'il étoit habile & Ann. 68.

vaillant dans l'action, persuada les Legions & les Peuples de la Germanie-superieure de reconnoître GALBA pour Empereur. Le nouveau maître envoya FLACCUS-HORDEONIUS pour commander dans la Haute-Germanie ; VERGINIUS luy céda sa place, & alla se mettre à la suite de GALBA ; bientôt même il quitta la Cour, préferant une vie tranquille aux agitations du nouveau Regne.

Flaccus Hordeonius commandant sur le Rhin.

Dés que GALBA fut entré dans Rome, il prit une conduite qui souleva contre luy la Germanie-superieure. (c) Il cassa la Comgagnie des Gardes du Corps qui jusqu'alors avoit été composée d'hommes choisis dans la Germanie, & qui sous les Empereurs précédens avoit donné mille preuves de sa fidélité. GALBA les renvoya dans leur païs sans avoir même fourni à leurs besoins. Cet affront échauffa toûjours plus les esprits des Peuples de la Germanie-Superieure. L'Armée qui y servoit étoit sur tout irritée de ce qu'on luy refusoit les recompenses qui jusqu'alors avoient

(c) SUET. *Galb.* c. 12.

ent été régulierement distribuées aux Soldats aprés une victoire, prétendant que celle qu'ils venoient de remporter contre VINDEX & les Gaulois rebelles, intéressoit la gloire & le repos de tout l'Empire. GALBA avoit déchargé d'une partie de leurs tributs, les Villes des Gaules qui étoient entrées dans la revolte de VINDEX, & leur avoit accordé de nouveaux privileges; il punit au contraire celles qui avoient suivi le parti des Legions destinées à la défense du Rhin, (d) au nombre des quelles étoient celles du païs pue nous nommons de nos jours la Haute & Basse-Alsace : il leur retrancha une partie de leur territoire, & fit même raser les murailles de quelques unes. Le tort qu'on faisoit à ces peuples, & les graces qu'on accordoit à leurs voisins, leur firent une double peine. Mais rien ne mécontenta plus les troupes de la Province, que le rappel de VERGINIUS-RUFUS, & le choix que GALBA avoit fait de FLACCUS-HORDEONIUS pour le mettre à leur tête.

Les peuples d'Alsace maltraitez par GALBA.

(d) TACIT. *Hist. l.* 1. *c.* 8.

tête. Flaccus étoit en effet un vieillard foible, irréſolu, incapable de ſe faire obeïr même dans un tems tranquille. Tous ces mauvais traitemens faits aux troupes & aux Peuples de la Germanie-Superieure, firent bientôt comprendre à Galba que la clémence eſt le plus ferme appuy d'un regne naiſſant, & que la vengeance n'eſt pas de ſaiſon, quand il faut s'aſſûrer de l'affection de ceux à qui l'on veut commander. La Germanie avoit été charmée de la ſageſſe & de la bravoure de ce Romain, lorſqu'il en étoit Gouverneur; mais toutes ſes grandes qualitez s'évanoüirent dés qu'il fut monté ſur le Trône: ce qui fait dire à Tacite que Galba auroit été digne de l'Empire, s'il n'avoit jamais été Empereur. *(e)*

Conjuration de Cecinna en Alſace.

En effet tandis que dans Rome les ennemis de Galba formoient divers partis pour le détrôner, tout conſpiroit contre luy dans la Germanie-ſuperieure. Cécinna jeune officier qui ſervoit ſur le Haut-

(*e*) *Dignum Imperio ſi non imperaſſet.*

Haut-Rhin, n'avoit pas oublié que GALBA l'avoit accusé de péculat, lorsqu'il exerçoit en Espagne la charge de Comissaire. (f) Cet Officier qui étoit dans le feu de la jeunesse, d'une haute taille, d'un esprit entreprenant, parlant avec facilité & d'une contenance fiere, s'étoit fait du crédit dans les troupes. Distingué par ses talens il travailla sans crainte à aigrir contre GALBA les soldats & les peuples, relevant avec affectation le mérite de VITELLIUS qui venoit d'être nommé pour commander l'Armée de la Basse-Germanie. Qu'avons nous à craindre, disoit Cécinna à toute occasion ? FLACCUS-HORDONIUS est une ombre d'homme, & un vain simulacre de GALBA ; nous sommes à une journée de VITELLIUS ; il est fils d'un pere qui a été censeur & trois fois Consul ; bien loin de s'être enrichi par ses rapines, sa prodigalité l'a mis à l'étroit, & rien n'est plus doux pour ses sujets que d'obéïr à un maitre, qui n'étant pas avide du bien du Peu-

(f) TACIT. *Hist. l.* 1. *c.* 53.

Peuple, aime à répandre le ſien; les Provinces reſpireroient ſous un tel Chef. & les ſoldats vivroient dans l'abondance. Pourquoy tarder d'avantage? faiſons connoître à toutes les Gaules, que nous ne voulons point d'Empereur fait au gré des Eſpagnols & des Luſitaniens: nous ſommes plus en droit d'en choiſir un qui nous convienne, & plus en état de le maintenir quand nous l'aurons choiſi.

Ces ſéditieux diſcours ſoulevoient les gens du païs, & animoient toûjours plus l'eſprit du ſoldat. Les Legions qui étoient en quartier d'hyver ſur le Bas-Rhin, & qui avoient prété ſerment à GALBA eurent peine à s'ébranler; celles du Haut-Rhin prîrent d'abord leur parti, & dés le 1. jour de Janvier 69. elles briſérent les Statuës de GALBA; & pour couvrir leur revolte, elles firent ſerment au nom du Sénat, & du Peuple Romain,

FLACCUS-HORDEONIUS ſpectateur de cet attentat, ne s'y oppoſa pas: lâche & intimidé il n'oſa pas même exhorter ceux dans qui il voyoit

voyoit quelque reste de bonne volonté, à demeurer dans le devoir. Un Enseigne qui se déroba secrétement vint informer VITELLIUS de ce qui c'étoit passé dans la Germanie-superieure; (g) le bruit s'en répandit dans le camp; & dés le lendemain Fabius-Valens Colonel d'une Legion, accompagné d'un grand nombre de gens, vint salüer VITELLIUS comme Empereur. VITELLIUS étoit à table avec ses amis: il en sortit plein de vin & de viandes, & se présenta aux soldats; il reçût le nom de Germanique, il différa de prendre celuy d'AUGUSTE; & toûjours il refusa de se faire appeller CESAR. La nouvelle ne tarda pas d'en venir à Rome, & elle pressa GALBA d'adopter Pison-Licinianus. OTHON en fut jaloux & dans son chagrin il résolut de se défaire de GALBA & de Pison. Ce projet fut executé quatre jours aprés: GALBA fut tüé au milieu de Rome. Personne ne se présenta pour défendre l'Empereur; (h) il n'y eut, dit Suetone, que la Compagnie des Ger-

(g) PLUTARCH. *in Galb.* (h) BUCH. *l.* 5. *c.* 17.

Germaniques, c'eſt à dire des ſoldats levez dans les Germanies en deçà du Rhin, qui touchez du ſoin que GALBA avoit pris d'eux à leur retour d'ALEXANDRIE, d'où la plûpart étoient revenus malades, coururent à ſa défenſe; mais ils furent avertis trop tard, & ne connoiſſant pas aſſez les ruës de Rome, ils n'arriverent prés de GALBA, que lorſqu'il eut été poignardé. Cette revolte força le Senat à ſe déclarer pour OTHON, à qui il déféra les honneurs de l'Empire.

Cependant VITELLIUS languiſſoit ſur le Rhin dans l'oiſiveté d'une vie délicieuſe; chargé de graiſſe & yvre dés le matin, il ſe contentoit de faire la figure d'un Prince par le luxe & la dépenſe de ſa table. Les Soldats au contraire penſant alors comme devoit penſer l'Empereur, diſoient hautement qu'il falloit ſoutenir leur choix & ſe rendre maîtres de Rome & de l'Italie. Cecinna & Fabius-Valens à qui VITELLIUS devoit ſa Couronne, raſſemblerent une Armée & ſe mirent en marche par des routes differentes;

tes; ils ſe joignîrent en Italie: l'Armée d'OTHON qui vint les attaquer fut entiérement défaite, & OTHON céda l'Empire en ſe perçant d'un poignard, & n'ayant été Empereur que nonante-cinq jours. Le Sénat applaudit à la victoire de l'Armée de Germanie; elle n'étoit pas ſeulement compoſée de Legions Romaines, les peuples de la Germanie-ſuperieure l'avoient augmentée juſqu'au nombre de trente mille hommes ſous les ordres de Cecinna. (*i*) Par où on peut juger combien cette Province étoit déja peuplée & qu'elle étoit déslors l'humeur guerriere de ſes Habitans. VITELLIUS entra dans Rome au mois de Juillet: les Soldats Germaniques le devancerent, le peuple accourut à ce ſpectacle & il fut effrayé de voir ces ſoldats ayant leurs caſques & leurs habits de guerre faits de peaux de beſtes ſauvages, qui leur donnoient un air féroce dont la ſeule vûë effrayoit; (*k*) ils

I. P. D étoient

(*i*) *Triginta millia è ſuperiore Germania Cæcinna ducebat.* TACIT. *l.* 2. *c.* 16. *Hiſt.* (*k*) TACIT. *l.* 2. *c.* 79. BUCH. *l.* 5. *c.* 17.

étoient armez de longs javelots inconnus aux Romains. Telles étoient les parures des soldats de Germanie lorsqu'ils alloient à la guerre.

VITELLIUS qui étoit entré dans Rome avec la pompe d'un Conquérant, ne pensant qu'à la bonne chere & se livrant aux plus brutales débauches, tomba bientôt dans le dernier mépris. Diverses Legions quitterent son parti, & les amis de VESPASIEN travaillerent à contraindre VITELLIUS de luy céder l'Empire. Ces divisions de la Republique Romaine firent naître une nouvelle guerre sur le Rhin dans la quelle la Germanie-superieure se trouva particulierement engagée. CLAUDIUS-CIVILIS le plus noble & le plus riche des Bataves, peuples aux quels les Hollandois ont succedé, picqué des mauvais traittements qu'il avoit souffert sous NERON & récemment sous VITELLIUS, profitant de l'embarras où se trouvoient les Romains, porta ses Compatriotes à secoüer une bonne fois le joug des étrangers. L'amour de la

la liberté réveille aiſément des peuples qui n'ont été aſſujettis que par la force. CIVILIS fut écouté, il leva des troupes, ſous prétexte d'aller au ſecours de VESPASIEN que les Romains préféroient à ſon rival; un Prince voiſin s'étant joint à luy avec ſes troupes, lesRomains furent attaquez & battus. Les deux Germanies informées de ce ſuccés offrirent du ſecours à CIVILIS; tous ces peuples étoient enchantez des maximes qu'il avoit ſoin de débiter; il leur diſoit que la liberté étoit un bien que la nature avoit donné à l'hom̃e, & qu'on ne pouvoit l'abandonner ſans honte, ni la luy ravir ſans crime; qu'en vain étoient-ils effrayez du nom Romain,que la valeur étoit le privilege de toutes les nations, & que les Dieux ſe déclaroient pour le plus fort; que les peuples d'au delà du Rhin avoient ſçû s'affranchir de la ſervitude, où QUINCTILIUS-VARUS les avoit réduit, que les Romains occupez ailleurs les uns contre les autres, leur laiſſeroient bientôt le champ libre & qu'il n'y avoit qu'à les attaquer pour les vaincre.

Les deux Germanies ſe ſoulevent contre les Romains.

Flaccus-Hordeonius laissa croître la revolte à force de dissimuler; *(l)* forcé de faire marcher des troupes où le besoin étoit le plus pressant, les unes se rendirent à l'ennemy, & les autres se dissiperent; de sorte que deux Legions Romaines furent contraintes de se retirer & d'aller se retrancher dans un camp. Civilis cependant continüant à couvrir son dessein sous le prétexte que Vitellius n'étoit pas propre à soutenir le poids de l'Empire, engagea ceux qu'il commandoit de prêter serment à Vespasien : il fit même solliciter les deux Legions Romaines, qui luy avoient échappé, de quitter le parti de Vitellius ; mais elles répondirent qu'elles ne prenoient pas conseil d'un rebelle, & qu'il n'appartenoit pas à un Batave de régler le sort des Romains. Une réponse si fiere fit prendre à Civilis la résolution d'aller attaquer les deux Legions dans leur camp. Flaccus-Hordeonius en ayant eu avis, se contenta d'implorer le secours des villes

(l) Tacit. *Hist. l.* 4. *c.* 18.

villes des Gaules, & de faire marcher quelques troupes ſous le commandement de Dilius-Vocula, ſe réſervant à donner ſes ordres de ſon cabinet & de ſon lit. Vocula fit tout ce qu'on pouvoit attendre d'un homme de cœur; mais n'ayant pu arrêter les progrés de CIVILIS, les ſoldats qui ne jugeoient que par les évenements ſe perſuaderent que luy & HORDEONIUS étoient d'intelligence avec les Bataves. Ce ſoupçon porta les plus mutins à forcer leur General à leur payer ce que VITELLIUS leur avoit promis. HORDEONIUS acquieſça à leurs inſtances & il leur fit compter de l'argent. Cette gratification ne ſervit qu'à donner plus de feu à la ſédition; les ſoldats échauffez par le vin s'attroupérent pendant la nuit, & s'étant jettez dans la maiſon d'HORDEONIUS, ils l'arrachérent de ſon lit & l'égorgérent. Ils ſe préparoient à traiter de même Vocula, mais il trouva moyen d'échaper. Ces excés de fureur mirent la diviſion dans les troupes; celles qui avoient leurs quartiers dans la Ger-

manie-superieure, se séparerent, mais elles demeurerent toûjours fideles à VITELLIUS dans le tems même que VESPASIEN avoit pris sa place & que VITELLIUS percé de coups avoit été jetté dans le Tibre.

JULIUS TUTOR Commandant dans les Germanies, entre dans la sedition.

Ce ne fut qu'aprés la mort de cet Empereur & d'HORDEONIUS que la conjuration de CIVILIS se déclara avec plus d'éclat. Il trouva moyen d'y faire entrer Classicus commandant la Cavalerie legere dans le païs de Tréves, Julius-Sabinus Langrois qui se disoit fils de CESAR, & Julius-Tutor Trevirien, qui avoit été nommé par VITELLIUS Commandant sur les bords du Rhin, c'est à dire dans la Germanie. Tous quatre se rendîrent à Cologne à dessein d'y concerter les mesures qu'ils avoient à prendre pour s'affranchir de la domination Romaine : Ils envoyerent d'abord des émissaires dans les Provinces des Gaules, pour fortifier leur parti ; Classicus & Tutor passerent le Rhin pour s'aboucher avec les Germains, avec lesquels ils conclûrent un traité. Tutor n'eut pas de peine à faire soulever

lever les Peuples de sa dépendance, & on le vit en peu de tems grossir l'Armée des conjurez d'un grand nombre d'hommes choisis dans le païs de Worms, de la Sâre & des Triboques qui habitoient la Basse-Alsace. (*m*) Tout étant prêt pour entrer en action, les conjurez firent avancer leurs troupes à demie lieuë du camp des Romains. Là ils débaucherent par promesses & par argent plusieurs soldats & des Officiers même des Legions, tirant parole d'eux qu'ils égorgeroient leurs Chefs, ou du moins qu'ils les livreroient entre les mains des conjurez. Vocula ne se sentant pas en état d'attaquer l'ennemy, se contenta de haranguer ses troupes pour les retenir dans le devoir. Son eloquence fit d'inutiles efforts, il fut tüé par un déserteur, & deux autres des principaux Chefs furent livrez aux Gaulois. Aprés ce succés qui ne coûta aux conjurez que le crime de quelques traîtres, Classicus retourna au camp avec l'appareil

 d'un

(*m*) *Copias recenti Vangionum, Caracatium & Tribocorum delectu auctas.* Tac. l. 4. Hist. c. 70.

d'un Empereur, & il obligea ſes troupes à luy prêter ſerment & à ſe ſoumettre à l'Empire des Gaulois. Il envoya enſuite les Romains qui s'étoient volontairement rendus, ſolliciter ceux que Civilis tenoit encor aſſiegez dans leur Camp, de ne pas réſiſter à des ennemis qui les feroient au moins périr par la faim; tous ſe rendirent, mais à peine furent-ils hors de leurs retranchemens, que les Germains tomberent ſur eux & en firent un grand carnage.

Tutor de ſon côté força Cologne d'entrer dans ſon parti, il fit maſſacrer à Mayence les Tribuns qui refuſerent de ſe ſoumettre; & s'étant rendu maître de toutes les troupes qui reſtoient dans la Germanie-ſuperieure, il détruiſit & brûla généralement tous les lieux où les Romains prenoient le long du Rhin leurs quartiers d'hyver. (*n*) Il ne toucha pas à Windiſch qui eſt au

(*n*) *Cohortium, alarum, Legionum hiberna ſubverſa, cremataque ſunt, iis tantum relictis quæ, Moguntiaci & Windoniſſæ ſita ſunt.* Tacit. Hiſt. l. 4. 61.

au dessus de Bâle, ni à Mayence; mais à la réserve de ces deux places, tout ce qui étoit entre deux proche du Rhin, Villes, Forts, Chateaux qui pouvoient servir de retraite à la Cavalerie Legere, aux Legions & même aux Cohortes Romaines, tout fut consumé par le feu; de sorte qu'il ne resta dans toute l'Alsace que quelques hameaux & tout au plus quelques Villages.

Julius-Sabinus entra en même tems dans le païs des Sequaniens; mais ces Peuples toûjours fideles aux Romains, le defirent si absolument, qu'il fut contraint de s'aller enterrer dans une retraite, où il demeura inconnu pendant neuf ans (*o*). La victoire des Sequaniens raffermit la pluspart des Villes des Gaules, qui commençoient à s'ébranler, & donna le loisir aux Romains de faire avancer de nouvelles troupes. Cependant Classicus demeuroit dans l'inaction, comme s'il se fût déjà suffisamment assûré l'Empire des Gaules; & Tutor ne se hâta pas de fermer aux Romains le

Les conjurez sont battus & dissipez.

(*o*) ibic. c. 97.

le passage des Alpes & du Haut-Rhin. Ce peu de précaution laissa à la Legion vingt-&-uniéme l'entrée libre dans la Germanie : Sextilius Felix y entra par une autre route avec des troupes auxiliaires. (p) Alors Tutor qui avoit fortifié son Armée par quelques vieux soldats, & de nouvelles levées qu'il avoit faites dans le païs de Worms, de la Sáre & des Triboques, tomba sur une Cohorte que Sextilius avoit fait avancer & la tailla en pieces : mais dés que les Chefs & la téte de l'Armée Romaine eurent paru, Tutor se retira & son Armée s'étant débandée, il alla avec les Treviriens chercher sa sûreté dans la Basse-Germanie. Cette déroute mit la consternation parmy les conjurez, desorte que dés que Petilius-Cerealis fut arrivé à Mayence avec un renfort de Legions Romaines, qui étoient venuës d'Espagne & d'Angleterre, il reprit Cologne sans peine, battit ce qui restoit d'ennemis dans la Germanie-superieure, & rétablit

(p) ibid. c, 70.

tablit la paix dans les Gaules qui ſe ſoumirent à VESPASIEN.

Elle ne fut point troublée ſous le regne de cet Empereur & de TITUS ſon fils; mais ſous le regne ſuivant, L. Antonius qui par une folle vanité ſe diſoit fils de Saturne, & qui étoit Préſident de la Germanie-ſuperieure, offenſé de quelques termes injurieux dont DOMITIEN s'étoit ſervi à ſon égard, voulut faire renaître la guerre dans cette Province. (q) Déjà il s'étoit aſſûré du ſecours des peuples qui habitoient au delà du Rhin, mais au moment que les troupes Imperiales ſe diſpoſoient à l'attaquer, le Rhin groſſit tout à coup & arrêta le ſecours ſur lequel Antoine avoit compté. Il fut battu & fait priſonnier par Maxime qui eut la ſageſſe de brûler les papiers d'Antoine, pour empêcher la punition de ſes complices. Tel fut le dernier mouvement qui ſe fit en Alſace ſous le regne des douze premiers CESARS.

L. ANTONIUS préſident en Alſace, ſe revolte & eſt pris.

(q) SUET. Domit. c. 6.

LIVRE II.

Dés que la mort eut fini les jours du cruel DOMITIEN, Prince qui regna moins en Empereur qu'en Tyran, NERVA qui luy ſuccéda, n'ayant pour regle de ſa conduite, que la vertu & la juſtice, donna, comme parle Tacite, commençement à un ſiecle heureux, en alliant deux choſes, qui juſqu'alors avoient paru incompatibles, la majeſté d'un Empereur & la liberté du
Ann. 96. peuple. Il s'aſſocia d'abord. T. VERGINIUS-RUFUS, que nous avons vû gouverner avec tant de ſageſſe la Germanie-ſuperieure.(a) NERVA prétendoit profiter du ſecours & des conſeils d'un Collegue, qui avoit ſçû refuſer l'Empire & ſoutenir avec dignité les intérêts du Sénat, de la République, & de la Province qui luy étoit confiée. VERGINIUS étant mort dans l'année de ſon Conſulat, CORNEILLE-TACITE ſi celebre par ſes hiſtoires, remplit ſa place. Ainſi le mérite décidoit auprés de NERVA. Il en donna

(a) TACIT. *vita* Agricol.

donna peu de tems aprés une autre preuve en adoptant M. ULPIUS-TRAJAN, qui étoit alors Gouverneur de la Germanie-inferieure. La sollicitation n'eut point de part à ce choix ; TRAJAN étoit absent & les liens du sang ne l'attachoient par aucun endroit à NERVA, qui le déclara CESAR en plein Sénat, & qui l'honora même du titre de Germanique, parcequ'il s'étoit déjà rendu célébre sur le Rhin. NERVA ne survéquit pas longtems au choix qu'il avoit fait ; aprés quatorze mois de regne ; il laissa le trône à TRAJAN. Ann. 97.

Le nouvel Empereur s'étant proposé de faire croître la félicité des peuples qui luy étoient soumis, ne se hâta pas d'aller à Rome recevoir les hommages dûs à sa dignité ; il demeura plus d'un an sur le Rhin toûjours occupé à rétablir les forts & les Villes que les Barbares avoient ruinées au delà de ce fleuve, sous l'Empire de DOMITIEN ; (b) il bâtit même une forteresse sur le Mein, & sur les terres des Allemans, à la-

(b) EUTROPIUS AMM. l. 17. & 1.

à laquelle il donna son nom ; il n'en reste plus aucun vestige. TRAJAN la bâtit dans le dessein de contenir les Barbares & de les empêcher de faire des courses au deçà du Rhin dans l'une & l'autre Germanie. Ce n'est pas seulement par là qu'il pourvût à la sûreté de ces Provinces ; avant que de les quitter, il fit venir de la Mesie ÆLIUS HADRIANUS son parent, pour luy donner le Gouvernement de la Germanie-superieure ; HADRIEN succéda à TRAJAN. Telle étoit alors la destinée des Provinces du Rhin de donner des maîtres à tout l'Empire. Les Historiens ne nous ont pas conservé le détail de ce qui s'est passé sous ces deux regnes dans le païs à qui on a donné depuis le nom d'Alsace. TRAJAN le mit en sûreté contre les irruptions des Barbares. HADRIEN qui aimoit la paix sçût la maintenir sur le Rhin ; ce sont les faits de guerre qui donnent sur tout de l'éclat à une histoire, mais l'art d'affermir la paix & la félicité des peuples, est le plus grand éloge de ceux qui sont chargez de gouverner les Provinces.

Ælius-Hadrianus commandé en Alsace.

Ann. 117.

AN-

ANTONIN-le-PIEUX ne fut pas moins attentif à conserver la paix, étant persuadé qu'un Prince pouvoit plus honorer son regne par la clémence & la régularité de ses mœurs, que par des victoires qui couteroient beaucoup de sang à ses sujets & à ses ennemis. MARC-AURELE ne fut pas tout à fait si heureux. Les Barbares ayant voulu remüer au delà du Rhin, & ayant entrepris même de passer ce fleuve pour venir ravager les Provinces qui le bordent, cet Empereur envoya au secours des deux Germanies Aufidius-Victorinus ; luy même vint dans la suite s'opposer aux efforts des Marcomans. Jamais conquerant, dit Jules Capitolin, ne soutint une guerre avec plus de valeur & plus de succés heureux ; (c) mais jamais Prince ne sçût en même tems plus épargner son peuple. Car de peur de le charger de nouveaux impôts pour fournir aux frais de la Guerre, il vendit en plein marché de Rome ses ornements Imperiaux, sa Vaisselle d'or, d'argent & de cristal, Ann. 138. Ann. 161.

(c) *Contra Germanos res feliciter gessit.* JUL. CAPITOL. c. 17.

ſtal, juſqu'aux robes de ſoye de l'Imperatrice & les pierreries de ſon tréſor; cette vente ſe continüa pendant deux mois, & luy fournit aſſez d'or pour finir heureuſement la guerre que les Germains avoient allumée. Ces victoires luy méritérent le nom de Germanique; ce titre étoit dû à celuy qui vainqueur des Germains, avoit été le conſervateur des deux Germanies. Il donna à ces Provinces une grande marque de ſa ſageſſe & de ſon zele pour le bien de ſes Etâts, en nommant pour les gouverner AUFIDIUS-VICTORIN, qui s'y diſtingua toûjours par ſa probité & ſon deſintéreſſement. Un jour tâchant de perſuader en particulier à ſon Lieutenant de ne pas ſe laiſſer corrompre par des préſents, & n'ayant pû rien gagner ſur ſon eſprit, il monta ſur ſon Tribunal, & jura en préſence de tout le monde qu'il n'avoit jamais pris de préſents & qu'il n'en prendroit jamais. (d) Il preſſa enſuite ſon Lieutenant de faire le même ſerment, & ſur ce qu'il le

Aufidius Victorin Gouverneur des deux Germaines.

(d) Xiphil. ex Dion. *in Commodo.*

le refusa, il luy ôta sa charge. La Germanie-superieure ne pouvoit manquer d'être heureuse sous un Gouverneur, qui ayant sçû repousser ses ennemis par sa valeur, prenoit encor plus de soin de faire exercer la justice suivant les maximes de la plus exacte probité.

C'est contre les Cattes qu'AUFIDIUS-VICTORINUS conduisit l'Armée Romaine, pour repousser ces Peuples qui avoient fait une irruption dans la Germanie dont il étoit Gouverneur. (*e*) Ces Cattes qu'on nommoit en Latin CATTI, CHATTI, CHASSI, habitoient, suivant les plus habiles Geographes, le païs de Hesse, dont Cassel est la Capitale ; ils confinoient à la Forêt-Hercynienne, qu'on appelle la Forêt-noire, & touchoient à un païs, qui quoyque situé au delà du Rhin, étoit soumis à l'Empire Romain, & faisoit même partie de la Province ou la Haute & Basse-Alsace avoient été de tout tems renfermées. Comme ces points doivent donner du

 jour

(*e*) *Catti in Germaniam irruperant . . . contra Cattos* AUFIDIUS VICTORINUS. JUL. CAPITOL. c. 8.

jour à la ſuite de mon hiſtoire, il n'eſt pas étranger à mon ſujet de les développer. Tacite va me ſervir de guide. Cet Auteur, qui compoſoit ſon excellent ouvrage des mœurs des Germains, ſous TRAJAN Conſul pour la ſeconde fois en 98, aprés avoir rapporté les noms de divers Peuples Germains, tels qu'étoient les Cattes, les Bataves & autres, s'explique en ces termes.

„ Je ne mets pas au nombre des „ Germains, les Peuples qui quoy- „ qu'ils habitent delà du Rhin & du „ Danube, ſont cependant tributai- „ res de l'Empire Romain, au quel „ ils payent la dixme des fruits „ qu'ils receüillent dans les champs „ qu'ils cultivent; ce ſont des Gau- „ lois, qui par une inquietude d'e- „ ſprit, ou preſſez par la diſette „ qui les rendoit entreprenants, „ ſont venu s'emparer de ces con- „ trées dont on ne connoiſſoit plus „ les légitimes poſſeſſeurs. Avec le „ tems ils ont porté plus loin les „ frontieres de leur nouveau païs, „ où s'étant fortifiez, ils ont été „ compris dans le ſein de l'Empire

& ont

& ont fait partie de la Province „ soumise aux Romains. Ces Peu-„ ples, continue Tacite, avoisinent „ les Cattes, dont le païs commen-„ ce à la Forêt-hercynienne. (*f*) „ Ainsi parle cet Auteur le plus croyable de tous les Historiens en cette matiere. Il est aisé de reconnoitre dans ce témoignage que le Rhin ne terminoit pas du tems de TRAJAN l'Empire Romain, qu'il s'étendoit jusqu'au Danube & jusqu'à la forêt qui confine à la Hesse, que tout ce vaste païs étoit habité par des Gaulois, qu'on ne donnoit pas à ces Peuples le nom de Germains, & qu'enfin ils faisoient partie de la Province où les Romains avoient un Gouverneur. A en juger par la

 con-

(*f*) *Non numeraverim inter Germanos populos, quamquam trans Rhenum Danubiumque consederint, eos qui decumates agros exercent. Levissimus quisque Gallorum & inopia audax, dubiæ possessionis solum occupavere. Mox limite aucto promotisque præsidiis, sinus imperii & pars provinciæ habentur. Ultra hos Catti initium sedis ab Hercinio saltu inchoant.* TACIT. de mort. Germ. c. 29.

convenance & la proximité des lieux, cette Province que Tacite ne nomme pas, ne peut être que celle où la Haute & Basse-Alsace ont été depuis comprises.

Differen-ce des Germains & des Al-lemands

Environ cent ans aprés TRAJAN, sous l'Empire de CARACALLA, tout ce païs qui étoit renfermé entre le Rhin, le Mein, & les sources du Danube s'appelloit ALLEMANNIE où ALLEMAGNE, & ces peuples se nommoient ALLEMANDS. Divers Auteurs ont imaginé differentes etymologies de ce terme; Cluvier les méprise toutes comme des imaginations frivoles, à la réserve de celle qui compose le mot d'Allemand du mot All, qui signifie tous, & de Mann qui signifie hommes, d'où on conclut qu'on a donné le nom d'Allemands, aux peuples dont nous parlons, parcequ'ils étoient un amas de toute sorte de gens. Ce sentiment est appuyé sur un texte d'Agathias, qui vivoit sous JUSTINIEN. Les Allemands, dit-il, si nous en croyons Asinius-Quadratus auteur Italien de nation, mais trés instruit dans l'Hi-

stoire

ſtoire de la Germanie, ſont un ramas & un mélange de peuples qui ſont venus habiter ce païs ; leur nom même le marque aſſez, ſi on conſulte leur langue. (g) Cluvier voudroit faire croire qu'Aſinius-Quadratus eſt le même qu'Aſinius-Pollio qui vivoit du tems d'AUGUSTE : (h) mais les plus habiles Auteurs abandonnent Cluvier en ce point, & conviennent qu'Aſinius Quadratus vivoit du tems d'ALEXANDRE-SEVERE, où des PHILIPPES (i). Quoy qu'il en ſoit Cluvier luy même avouë que tous les anciens Auteurs s'accordent à dire que les Allemands ne ſont pas originairement Germains, & qu'on doit convenir qu'ils étoient une nation compoſée de diverſes Colonies toutes venuës des Gaules, pour habiter ces contrées que les naturels

 du

(g) *Alamanni autem, ſi Aſinium quadratum ſequi licet, hominem Italum, & qui res Germanicas accuratè conſcripſit, convenæ ſunt & miſcellanei homines. Quod & appellatio eorum linguæ indicat.* AGATH. l. 1.

(h) CLUV. l. 3. Germ. Ant. c. 4. (i) HERTIUS, CELLARIUS, VOSSIUS.

du païs avoient abandonnées; (k) desorte que les Allemands étoient voisins des Germains, mais il ne faisoient pas partie de cette Nation. On les a cependant quelquefois appellez Germains, parcequ'ils étoient compris sous le gouvernement de la Province de Germanie qui étoit au deçà du Rhin; on les a nommé même quelquefois Sueves, parcequ'ils étoient venus occuper le païs que les Sueves avoient abandonné. Enfin ces Peuples étoient véritablement sujets de l'Empire Romain, suivant Tacite; mais leur liberté n'étoit pas semblable à celle des Bataves & des Cattes leurs voisins, qui étoient seulement obligez de donner aux Romains secours dans leurs guerres, sans leur payer aucun tribut; au lieu que les Allemands leur payoient la dixme de leurs terres. Ce que nous venons de dire semble suffire pour donner une idée de la premiere origine des Allemands, dont tant de Nations ont depuis adopté le nom.

Ils

(k) *Ex pluribus Galliæ Nationibus congressos in unum corpus fuisse.* CLUV. ibid. 40.

Ils étoient dans le second siecle un peuple Gaulois, cantonné entre le Rhin, le Mein, & le Danube, soumis à l'Empire Romain, & faisant partie de la Province qui les touchoit de plus prés.

Cette Nation se rendit bientôt redoutable à tous ses voisins par son humeur guerriere & par la multitude d'hommes qu'elle pouvoit mettre sous les armes. Les troubles qui agiterent l'Empire Romain & le peu de merite de ses Empereurs la rendirent plus hardie à étendre ses frontieres : elle les porta au delà du Mein dans le païs des Cattes ; elle passa le Rhin du côté du Midy : s'étant répanduë dans la Suisse, elle ravagea plus d'une fois le païs qu'on a nommé depuis la Haute-Alsace, & les Romains ne pûrent empêcher pendant plus d'un siecle que les Allemands ne vinssent ou s'établir dans cette Province, ou en faire le theatre de leurs victoires. Les Historiens nous ont laissé ignorer le détail de leurs fréquentes & cruelles expéditions ; il ne nous reste que de legers traits

qui puissent furnir de tems en tems matiere à l'Histoire de la Province d'Alsace.

CARACALLA soumet les Allemands. Ann. 217.

Les Allemands se souleverent contre les Romains sous l'Empire de CARACALLA ; cet Empereur les attaqua & les réduisit à son obéïssance, & pour signaler sa victoire il se donna le nom d'Allemannique, qu'il ajouta à celuy de Germanique dont ses prédécesseurs s'étoient fait honneur. Il se faisoit gloire d'avoir pu vaincre une nation tres peuplée, & qui sçavoit merveilleusement combattre à cheval ; il la défit sur le Mein. (*l*) Elle reprit courage quelques années aprés, & osa même venir attaquer les Armées Romaines, qui étoient destinées à défendre les rivages du Rhin. Déjà une étonnante multitude avoit passé ce fleuve, ravageant avec fureur les villes & les villages des Provinces qui faisoient partie des Gaules. On en donna avis à l'Empereur ALEXANDRE-SEVERE fils de Mammea, lorsqu'il étoit à Antioche occupé

(*l*) *Alemannos gentem populosam ex equo mirificè pugnantem propè Manum amnem devicit.* AUREL. VICTOR.

cupé à se préparer pour soutenir les efforts des Perses. Il quitta sans délay l'Orient avec ce qu'il avoit de meilleures troupes, & aprés avoir marché longtems & presque sans relâche, il arriva dans les Gaules & s'arrêta sur les bords du Rhin, où il fit camper son Armée, disposant toutes choses pour aller combattre les Allemands, & préparant un pont de bateaux pour traverser ce fleuve. Son Armée étoit pour la plus grande partie composée de Maures & d'un tres grand nombre d'Archers qu'il avoit amenez d'Orient, & qu'il avoit particulierement exercez à combattre contre les Germains. Les Maures étoient trés adroits à lancer de loin leurs javelots, & trés agiles à se donner tous les mouvemens necessaires dans une action. Les Allemands au contraire combatoient presque nuds, & leurs grands corps donnoient une grande prise aux fléches; on les vit cependant soutenir avec valeur les efforts des Romains. Comme leur opiniâtre résistance embarassoit l'Empereur, il achetta enfin la paix

en donnant à ses ennemis beaucoup d'or & d'argent, dont les Germains étoient fort avides. C'est ainsi que parle Herodien. *(m)* Les Soldats Romains ne pouvant souffrir la honte d'une pareille paix se mutinerent, disant hautement qu'ALEXANDRE étoit un enfant, qui se laissoit gouverner par sa Mere; & dans le feu de la revolte ayant revétu des habits Imperiaux MAXIMIN, à qui l'Empereur avoit donné les premieres charges de l'Armée, ils coururent dans la tente d'ALEXANDRE qu'ils massacrerent, avec sa Mere &

Ann. 235. ses amis. Orose ecrit que c'est à Mayence où ce Prince fut égorgé.

Victoires de MAXIMIN sur les Allemands.

Dés que MAXIMIN eut été reconnu Empereur, il ne songea plus qu'à la guerre d'Allemagne, pour laquelle Alexandre avoit fait de grands préparatifs ; il y en ajouta de nouveaux, & voulant se signaler dés le commencement de son regne par des exploits qui fissent croire qu'on avoit, en le choisissant, rendu justice à sa valeur & à son expérience dans la guerre, il passa le Rhin;

(m) HEROD. l. 6. *in fine.*

Rhin; sa présence & sa réputation jétterent l'effroy dans tout le païs: il pilla & ravagea par tout sans trouver de résistance; Il fit grand nombre de prisonniers enleva les bleds qui étoient alors dans leur maturité, brûla les Bourgs qui n'étoient presque que de bois; car on ne voyoit alors chez les Germains que tres peu de maisons bâties de pierre ou de briques. (*n*) Les Allemands qui s'étoient retirez dans les bois & dans les marais, s'attendoient à y arrêter l'ennemy; mais rien n'étonna MAXIMIN, & on le vit entrer le premier dans un grand & vaste marais, & frayer luy même la route à ses soldats, qui animez par l'exemple de leur Chef, tomberent avec tant de furie sur les Germains, que presque aucun n'échappa à leurs coups. MAXIMIN informa le Sénat du détail de ses victoires; il les fit même représenter dans des tableaux qu'on exposa dans Rome. On compte qu'il ravagea plus de cent cinquante lieuës de païs & qu'il brûla prés de quarante mille villages. Tou-

(*n*) HEROD. l. 7. *init.*

Toutes ces pertes rallentirent pour un tems l'ardeur qu'avoient les Allemands de venir piller les Provinces d'au delà du Rhin. Mais les troubles frequents arrivez dans l'Empire Romain, où les Empereurs changeoient sans cesse suivant le caprice des soldats, & l'ambition des Chefs de l'Armée, joints à la jalousie du Sénat, firent reprendre courage aux Barbares. Comme l'Orient & l'Occident étoient ménacez de toutes parts sous l'Empire de VALERIEN, il s'associa son fils GALIEN, & partit pour aller s'opposer aux Perses, laissant à son fils le soin de l'Occident. GALIEN ayant remarqué qu'il n'y avoit point de nation si formidable, que celle des Germains, qui ravageoient sans cesse les bords du Rhin, il résolut d'aller luy-même réprimer leur audace ; il vint camper sur les bords du fleuve, où tantôt il empêcha les Barbares de le passer, & tantôt il les combattit lorsqu'il ne put empêcher leur passage ; mais parcequ'il n'avoit que peu de troupes à opposer à une effroyable mul-

Ann. 256.

GALIEN vient en Alsace.

multitude, il ne trouva pas d'autre moyen, pour se tirer d'embarras, que de traiter avec un des Chefs de ces nations, qui empécha ensuite les autres de faire de si fréquentes courses sur les terres de l'Empire, & arréta même ceux qui vouloient les piller. Tel étoit, dit Zozime, l'état où se trouvoient dans ce tems là les habitans du Rhin *(o)*. Cet autheur ne dit pas si ce Prince avec lequel Galien fit alliance, étoit Allemand ou François. Ces deux nations étoient alors les plus voisines du Rhin : les Allemands s'étoient placez sur le Haut-Rhin, & les François occupoient le bas Rhin jusqu'à la Mer : ils étoient divisez par le Mein, ou comme d'autres autheurs le pensent, par la riviere nommée le Lone qui passe à Nassau. On donna à ces deux nations le nom de Germains, parcequ'elles habitoient au delà du Rhin, qui faisoit l'ancienne limite de la Gaule.

Dés que Galien se vit en repos par le moyen du traité qu'il avoit fait, s'abandonnant aux plus infames débauches, il se reposa du soin des

(o) Zozime l. 1. c. 30.

des Gaules ſur ſon fils Saloninus qu'il avoit eu d'une femme Barbare. Les Gaulois qui haïſſoient Galien, & qui avoient peine à ſe voir ſoumis à un enfant, tüérent Saloninus & de concert avec les Soldats, ils choiſirent Posthumus pour les commander. Déjà depuis pluſieurs années Valérien l'avoit nommé Gouverneur des Gaules & Duc de la frontiere tranſrhénane, c'eſt à dire de tout le païs ſoumis au delà du Rhin, à l'Empire Romain (p). L'Empereur avoit accompagné ce choix des éloges les plus magnifiques, en écrivant aux Gaulois qu'on ne poûvoit trouver un homme plus digne de ces deux importants employs. Posthume fit voir qu'il méritoit ce pompeux suffrage; car comme il étoit prépoſé pour garder le Rhin, dés qu'il fut abſolument le maître, il chaſſa tous les Germains au delà de ce fleuve, bâtit même pluſieurs Chateaux ſur les terres des Allemands pour arrêter leurs courſes, rendit à l'Em-

Posthume Duc de la frontiere tranſrhenane.

Ann. 265.

(p) *Tranſrhenani limitis Ducem & Galliæ Præſidem.* Fp. Valerian. ad Senat. apud Pollion. in Poſthum.

l'Empire Romain ſon ancienne ſûreté, & pendant ſept années qu'il regna, il rétablit par ſa modération & ſa valeur les Gaules dans leur premier luſtre. (q) Ainſi la Germanie-ſuperieure & par conſequent l'Alſace, doit regarder POSTHUME comme le premier Duc chargé de la défendre, & les Gaules comme leur reſtaurateur ; titre que luy donnent ſes Médailles. Mais toutes ſes grandes qualitez furent ternies par l'uſurpation de l'Empire, qu'il enleva à Galien, dont il avoit été Gouverneur.

AURELIEN chaſſe les Allemands des bords du Rhin.

Aprés la mort de POSTHUME differens troubles agiterent les Gaules, où les Germains firent diverſes irruptions ; AURELIEN n'étant encor que tribun de la ſixiéme Legion Gauloiſe qui avoit ſon quartier à Mayence, tomba rudement ſur un corps de ces Barbares qui avoient paſſé le Rhin, & il en tüa juſqu'à ſept cens & fit trois cens priſonniers. Cette victoire ne fut qu'un coup d'eſſay ; car AURELIEN étant

(q) *Submotis omnibus Germanicis gentibus Romanum in priſtinam ſecuritatem revocaſſet imperium.* POLLIO.

étant devenu Empereur, fit plus d'un voyage dans les Gaules, d'où il chassa les Allemands. (r) Mais quoyque cent fois vaincus, ils ne se lassoient jamais de tenter d'envahir les terres de leurs voisins. Dés qu'AURELIEN eut été tüé, ils passerent le Rhin & s'emparerent d'une grande partie des Gaules & se rendirent maîtres de plusieurs villes; (s) les Historiens remarquent qu'ils se répandirent sur tout en deçà du Rhin sur les rivages de ce fleuve, & que les villes des deux Germanies, étoient ou ruinées ou désolées par de si cruels ennemis. (t)

Victoires de PROBUS sur les Allemands.

Mais dés que PROBUS eut reçu la couronne Imperiale avec l'applaudissement des troupes & du Sénat, ils s'avança du côte du Rhin, où il vainquit les Barbares dans un grand nombre de combats; il aracha

(r) *Germanis Gallia demotis.* AUREL. VICTOR in Aurel. (s) *Gallias petit quæ omnes occiso Posthumio turbatæ fuerunt interfecto Aureliano à Germanicis possessæ.* VOPISC. *in Probo c.* 13. (t) VOPISCUS & ZOZIMUS in Probo.

racha de leurs mains juſqu'à ſoixante & dix villes qu'il rétablit dans leur premier état, & tüa comme il l'écrivit luy-même au Sénat, juſqu'à quatre cens mille Barbares; il les contraignit même d'abandonner généralement toutes les Provinces ſitüées en deçà du Rhin, & les obligea de ſe retirer au delà du Nekre & même de l'Elbe. Il fit plus; car pour aſſûrer ſes conquêtes & rendre la tranquillité à toutes les Gaules, il bâtit des châteaux ſur les terres des Barbares vis-à-vis des villes appartenantes aux Romains, & il y mit de bonnes Garniſons. Chaque jour on apportoit à PROBUS des têtes des ennemis qu'il payoit à une piece d'or. (u) Enfin neuf Rois de diverſes nations vinrent luy demander la paix; elle leur fut accordée à condition qu'ils payeroient chaque année aux Romains un tribut en bleds & en beſtiaux (x). PROBUS vouloit leur ôter abſolument les armes, & réduire l'Alle-

(u) Vopiſc. in Prob. c. 13. (x) *Reliquias ultra Nicrum fluvium & Albam removit.* Vopiſc.

magne en Province ; mais il eût fallu, pour faire réüssir ce dessein, entretenir plus de troupes que l'Empire n'en pouvoit fournir. Ainsi l'Allemagne demeura toûjours soumise aux Gouverneurs des Germanies.

Vopiscus fait le recit de toutes ces victoires ; Zozime ajoute que le ciel seconda la bonne fortune de Probus par un prodige qu'il rapporte comme un fait certain. Quelques villes, dit-il, de la Germanie sitüées au delà du Rhin, (cet autheur écrivoit en Grece, l'Alsace à son égard étoit au delà de ce fleuve,) quelques villes ayant été attaquées par les Barbares, qui habitent sur les bords de ce fleuve, Probus y conduisit son Armée. La famine s'étant jointe à la guerre, on vit tomber du ciel une pluye prodigieuse, où il y avoit des grains de bled mêlez avec les gouttes d'eau. L'étonnement empêcha d'abord les soldats de se servir de ces grains, pour appaiser la faim qu'ils souffroient ; mais la necessité plus forte que la crainte, les ayant obligé d'en faire du

du pain, ils s'en nourrirent & remporterent la victoire. Zozime étoit payen ; Zonare qui étoit chrétien n'assûre pas ce prodige : mais il le rapporte comme un fait, qu'on disoit être arrivé ; Probus n'en parle pas dans sa lettre au Sénat. Ce prodige trouvera aisément créance dans Strasbourg, si cette ville est bien persuadée qu'une certaine quantité de bled, qu'on conserve encor dans ses greniers publics, est en effet, comme on l'assûre, tombée du ciel il y a prés de quatre cens ans. Quoyqu'il en soit Probus rendit la sûreté & la paix aux deux Germanies : mais les soldats qui avoient remporté tant de victoires sous ses ordres, lâssez de la sévérité de la discipline qu'il leur faisoit observer, l'égorgerent dans la sixiéme année de son regne. Ann. 282.

Maximien vient défendre les bords du Rhin.

Sa mort ranima les Barbares qui recommencerent à porter la désolation en deçà du Rhin ; ce fut pour les arrêter, que Maximien-Herculius que Diocletien avoit fait Cesar, vint dans les Gaules, & choisit Tréves pour y faire son séjour,

 afin

afin d'être plus à portée de défendre le Rhin. La présence cependant du nouveau Cesar n'intimida pas les Allemands & les Bourguignons; ils passerent le Rhin: mais leur innombrable multitude contribüa à leur perte, plus que la valeur des Romains. MAXIMIEN ayant trouvé moyen de leur couper les vivres, ils furent vaincus par la peste. De sorte que le Panégyriste de l'Empereur attribuë une défaite si signalée à la sagesse de ses conseils, plutôt qu'à la force de ses armes. (y) Il est aisé d'imaginer l'état pitoyable où se trouvoient alors les Provinces voisines du Rhin, & en particulier l'Alsace qui n'étoit séparée que par ce fleuve des terres des Allemands; livrée d'abord à leurs rapines, elle ne tarda pas de se voir exposée à toutes les horreurs de la guerre, de la famine & de la peste.

Ann. 287. MAXIMIEN pour profiter de la perte que les Allemands venoient de faire dans les Gaules, ayant passé le Rhin, entra dans l'Allemagne qu'il

(y) *Consilio potius quam vi bellum gerendum ratus.* MAMERTIN.

qu'il ravagea par le fer & par le feu : il y fit beaucoup de captifs, & si l'on en croit Mamertin (z), il soumit à l'Empire une grande partie de ces païs. La terreur de ses armes obligea même les François,, qui avoient couru les côtes des Gaules, de luy venir demander la paix : de sorte qu'il sembloit que les deux Germanies n'avoient plus besoin du Rhin pour leur servir de barrierre ; la défaite des Allemands & des François ayant porté les limites de l'Empire Romain bien au delà de ce fleuve. C'est pour honorer ces victoires, que ses médailles luy donnent le titre de Francique, d'Allemannique & de Germanique. Ann. 286.

Peu d'années aprés MAXIMIEN-Herculius adopta & fit Cesar CONSTANTIUS-CHLORUS pere du grand CONSTANTIN, qu'il ne tarda pas d'envoyer en Angleterre, tandis que l'Empereur demeuroit à Tréves, pour contenir par sa présence les Allemands & les François. Mais ayant été obligé dans la suite de passer en Afrique, il se reposa sur CON- Ann. 291.

(z) *Quidquid ultra Rhenum prospicio, Romanum est.* MAM. *paneg.* n. 7.

Ann. 296. CONSTANCE-CHLORE du ſoin des Gaules. Elles avoient beſoin de ſa valeur & de ſon habileté dans la guerre, pour les défendre contre les Allemands, qui croyoient pouvoir les attaquer ſans riſque, tandis que l'Empereur étoit éloigné d'eux. En effet une prodigieuſe multitude de ces Barbares ayant paſſé le Rhin qu'ils trouverent glacé, ils inonderent la Province d'Alſace; peu contents du butin qu'ils y avoient faits, ils s'avancerent juſque prés de Langres. CONSTANCE-CHLORE alla à leur rencontre; mais ayant peu de monde avec luy, il fut obligé de ſe retirer dans Langres. Comme il marchoit à la queuë de ſes troupes pour les ſoutenir contre les ennemis qui les pourſuivoient, il ne put entrer dans la ville dont on tenoit les portes fermées; de ſorte que pour éviter d'être pris, il fallut qu'il ſe laiſsât élever ſur la muraille par des cordes qu'on luy tendit. Mais dés le jour méme environ cinq heures aprés ſon arrivée, il ſortit de la ville, donna un ſecond combat,

L'Alſace ravagée par les Barbares.

dé-

défit les ennemis & en tüa, non pas six mille comme porte le grec d'Eusebe, mais soixante mille, comme on le lit dans Eutrope, dans Orose, & dans la chronique de St. Jérome. Ainsi en six heures de tems dans une même journée il fut vaincu & vainqueur; la blessure qu'il reçût dans le combat donna un nouvel éclat à sa victoire. Les Gaules respirerent sous le regne de cet Empereur qui préferoit à la pompe de sa dignité, le bonheur de ses sujets, dont il mérita toûjours également l'amour & la venération. Ann. 301.

Pendant qu'il étoit en Angleterre, où il mourut, il nomma CONSTANTIN son fils pour regner à sa place; ce choix fut applaudi de toute l'Armée qui demanda ce jeune Prince pour Empereur. Dés qu'il se vit en possession de la couronne de son Pere, il vint dans les Gaules à dessein de repousser les François & les Allemands, qui s'étoient liguez sur les bords du Rhin, pour venir ravager les Provinces. CONSTANTIN les attaqua & les battit, ayant fait prisonniers Ascaric & Ann. 306.

Gaïſe Rois des François & des Allemands ; il les fit mourir enſuite en les expoſant aux bêtes dans des ſpectacles publics. Il uſa de cette ſeverité pour les punir de ce qu'ils avoient oſé violer les traitez de paix, & pour arrêter par la crainte des ſupplices, des nations que les loix de l'humanité ne pouvoient retenir. Le peuple, dit Eumenius, ignore ſouvent la perte qu'il a faite dans les combats, mais quand on luy enleve & qu'on punit même ſes Chefs, on luy fait mieux ſentir ſa défaite & il perd l'envie de riſquer de nouvelles batailles (*a*). Aprés cette victoire CONSTANTIN paſſa le Rhin lorſqu'on s'y attendoit le moins, il fit un tres grand nombre de priſonniers, dont pluſieurs furent expoſez aux bêtes dans l'Amphitheatre ; il bâtit d'eſpace en eſpace le long du Rhin des châteaux, qu'il remplit de bonnes garniſons ; & afin que rien ne manquât à ſa vigilance, il fit équipper un grand

(*a*) *Cladem ſuam, quantumvis multi pereant, vulgus ignorat. Compendium devincendorum hoſtium ducet ſuſtuliſſe.* EUMENIUS.

grand nombre de barques armées, toûjours prêtes à porter du secours dans les endroits où les ennemis voudroient tenter le passage. Mais rien ne fut plus heureux pour les Gaules & en particulier pour les Provinces du Rhin, que la conversion de ce grand Empereur, qui ouvrit enfin les yeux aux veritez Chrêtiennes.

C'est luy-même qui raconta avec serment à Eusebe les circonstances du prodige qui contribüa tant à le rendre Chrêtien ; il l'assûra qu'étant en campagne suivi de son Armée, un peu aprés midy il avoit veu luy-même au dessus du soleil une croix avec cette inscription, *vainquez par cecy, in hoc vince.* Toute son Armée vit avec luy le même prodige. Il seroit à souhaitter qu'Eusebe eut précisément marqué le tems & le lieu où CONSTANTIN se trouvoit alors ; rien ne seroit plus digne de la curiosité des Chrêtiens. Eusebe ne décide rien sur ces deux points : mais quand on joint ce qu'il a dit avec ce que d'autres Autheurs & les payens mêmes en rap-

CONSTANTIN voit le prodige qui le convertit.

portent, il femble que fans trop hazarder on peut avancer que c'eſt vers le Rhin, que CONSTANTIN & toute l'Egliſe ont reçu du Ciel une ſi ſalutaire faveur. C'eſt dans le tems, dit Euſebe, que CONSTANTIN ſe préparoit à aller délivrer Rome des mains du tyran Maxence qui s'en étoit emparé (*e*), & par conſequent vers l'An 311. que ce prodige parut aux yeux de CONSTANTIN.

Cet Empereur étoit alors dans les Gaules, car perſonne ne doute, dit Sozomene, qu'il n'ait embraſſé la Religion chrétienne, lorſqu'il étoit chez les Gaulois & avant qu'il marchât pour combattre MAXENCE. (*d*)

C'eſt dans Tréves que CONSTANTIN faiſoit ſon ſejour ordinaire : c'étoit la ville Imperiale où il tenoit ſa cour, & où il avoit fait ſes ma-

(*e*) *Ideoque ea parare ſatagebat, quæ ad tyrannidem delendam ſpectare videbantur*. EUSEB. *de vita Conſtant.* l. 1. c. 20. (*d*) *Apud quos* (*Gallos*) *conſpirunt omnes imbutum religione Chriſtiana Conſtantinum, prius quam contra Maxentium moveret.* SUETON. Hiſt. l. 1. c. 5.

magazins pour nourrir, habiller & armer toutes les forces de l'Empire, comme parle Ausone.(e) Mais ce n'est pas dans Tréves que ce prodige parut à ses yeux; il ne le vit que lorsqu'il étoit en chemin, & qu'il alloit, dit Eusebe, dans un certain endroit, suivi de toute son Armée.(f) Ce n'est pas même à Numagen, comme le pense Bucherius, que CONSTANTIN vit ce signe miraculeux. Numagen étoit un camp de cet Empereur (g) situé sur la Moselle à six lieuës au dessous de Tréves. Or il étoit en chemin avec toute son Armée, dit Eusebe, & non dans un camp lorsqu'il fut spectateur de ce prodige.

Ayant résolu de passer en Italie dans le dessein d'aller combattre Maxence, il conduisit son Armée vers le Rhin, pour mettre ses rivages en sûreté contre les incursions des

(e) *Imperij vires quod alit quod vestit & armat.* AUSON. (f) *Admiratio ingens ipsum & totum exercitum, qui eum quopiam iter facientem cometabatur, adeoque prodigij spectator factus erat, incessit.* EUSEB. ibid. c. 28. (g) *Nivomagum divi castra inclyta Constantini.* AUSON.

des Barbares, tandis qu'il feroit occupé à tirer Rome de fervitude. Etoit-il neceffaire, luy difoit un autheur payen dont le nom eft incertain, de laiffer fur le Rhin tant de foldats & tant de barques armées? la terreur de vos armes avoit depuis longtems fermé les paffages de ce fleuve aux nations Barbares. (*h*) Le même Auteur paroit furpris de la promptitude avec laquelle l'Empereur vola avec fon Armée du Rhin jufqu'aux Alpes. (*i*) L'Empereur étoit donc fur le Rhin, lorfqu'il marcha au delà des Alpes pour pénétrer en Italie.

Quoyqu'il eût à combattre un ennemy puiffant, il ne mena avec foy qu'une partie de fes troupes; parceque, continuë le même payen, le ciel ne luy permettoit pas de douter de la victoire qu'il luy avoit promife. (*k*) Paroles par lefquelles il in-

(*h*) *Rhenum tu quidem, toto limite difpofitis exercitibus tutum reliqueras.* Incerti paneg. n. 2. (*i*) *Quis crederet tam cito à Rheno ad Alpes Imperatorem cum exercitu pervolaffe?* n. 4. (*k*) *Non dubiam te fed promiffam petere victoriam.* Incert.

il insinuë, que le ciel avoit assûré CONSTANTIN par quelque signe miraculeux, que le tyran céderoit à la force de ses armes. Un autre panegyriste s'en expliqua plus nettement, en présence du Sénat de Rome & de l'Empereur luy même. (*l*) Toutes les Gaules, luy disoit il, publient qu'on a vû dans le ciel des Armées prêtes à venir à vôtre secours. CONSTANTIN ne dit pas à Eusebe, qu'il a vû dans le ciel une Armée; il ne parle que de cette lumineuse croix qui luy répondoit de la victoire. Les auteurs payens n'avoient garde d'insister sur cette circonstance: mais du moins ils avouënt que c'étoit dans les Gaules, lorsqu'il étoit prés du Rhin, que le Ciel avoit fait paroître aux yeux de l'Empereur un éclattant prodige, qui luy promettoit la victoire. C'est sur le concours de tous ces textes qu'il semble qu'on peut avancer sans

(*l*) *In ore denique est omnium Galliarum exercitus visos qui se divinitùs missos præ se ferebant; & quamvis cælestia sub oculos hominum venire non soleant, illi tamen auxiliatores tui aspici audirique patientes, &c.* NAZARIUS n. 18.

ſans riſque, que CONSTANTIN vit le celeſte ſigne qui luy fit ouvrir les yeux aux lumiéres de l'Evangile, non ſeulement lorſqu'il étoit dans les Gaules, mais lors même qu'il diſpoſoit tout ſur le Rhin pour aller paſſer les Alpes.

Chiffl. de convers. Conſtantini M. diſſert. II. p. 176.

Le P. Pierre François Chifflet dans la diſſertation qu'il a fait ſur ce ſujet, s'appuyant ſur quelques vieilles legendes qu'il a trouvées à Ciſteaux, & que le ſçavant Henſchenius dit être conformes à quelques anciens memoires qu'il a vû à Tréves, oſe déterminer que ce ſigne parut à CONSTANTIN entre le Rhin & le Danube dans une campagne voiſine de Briſach. Cet endroit qu'il déſigne eſt bien proche de l'Alſace; mais au fond il n'eſt pas dans les Gaules, où il eſt ſûr que CONSTANTIN embraſſa la Foy Chrêtienne, aprés avoir vû le prodige dont nous parlons. De ſorte que pour concilier tous les textes que nous avons rapportez, comme l'Alſace eſt bordée par le Rhin, & qu'elle ſe trouve ſur le chemin de Trêves pour aller paſſer les Alpes, il eſt ne-

neceſſaire de conclure que, ſi elle n'a pas été elle-même ſpectatrice de ce prodige, lorſque CONSTANTIN pourvoyoit à ſa défenſe en diſpoſant ſes troupes ſur tous les bords du Rhin, elle a été du moins bien voiſine du lieu où le Chriſtianiſme a commencé à triompher. Le Lecteur ne doit pas attendre qu'on luy donne des démonſtrations ſur des faits que les anciens monumens n'éclairciſſent point aſſez. Mais on doit ſçavoir gré à un autheur qui n'a pas voulu omettre de ſolides conjectures, qui peuvent faire honneur à une Province dont il écrit l'hiſtoire.

Le ſilence des Hiſtoriens m'a réduit juſqu'à préſent à ne rien dire de bien particulier d'Alſace, elle n'a eu raport à la pluſpart des faits, que parce qu'elle fait partie des Provinces qui touchent le Rhin. Elle va à préſent ſe montrer plus a découvert; car ce fut vers le milieu du quatriéme ſiecle qu'elle commença à devenir le théatre de divers évenements qui méritent de tenir place dans ſon hiſtoire.

Aprés

Ann. 337. Aprés la mort du grand CONSTANTIN, son Empire fut partagé entre ses trois fils : CONSTANTIN le jeune devint le maître des Gaules, CONSTANT de l'Italie, & CONSTANCE de tout ce qui appartenoit aux Romains dans l'Orient. CONSTANTIN peu content de ce partage résolut d'envahir les Provinces, que CONSTANT son frere possédoit. Cette prétention alluma une guerre entre les deux freres ; CONSTANTIN succomba & fut tüé les armes à la main. CONSTANT délivré de son rival ne pensa qu'aux plaisirs & se livra aux plus infames débauches ; ce qui donna lieu à Magnence de former une conjuration, pour usurper toutes les Gaules. C'est à Autun où ce dessein fut concerté, & où le tyran prit la résolution de se défaire de CONSTANT. Ce noir projet fut executé sur les bords du
Ann. 350. Rhône, où Magnence avoit envoyé des meurtiers, qui tüerent CONSTANT endormi au retour de la chasse. CONSTANCE qui étoit alors occupé en Orient dans une guerre contre le Roy de Perse, marcha en Occi-

Occident pour venger la mort de son frere & retirer les Gaules des mains de l'usurpateur. Magnence préférant la guerre à la paix qu'on luy offroit, on en vint à un combat: la perte fut grande de part & d'autre ; mais enfin la victoire se déclara pour CONSTANCE. Le tyran ayant trouvé moyen d'échapper, rallia ses troupes & en fit de nouvelles, avec les quelles il donna un second combat, où il fut encor battu : son Armée ne voyant aucune apparence de ressource, résolut de se livrer à l'Empereur ; ses soldats l'envelopperent dans son logis sous prétexte de luy servir de gardes. Le tyran ayant découvert leur dessein, suivant la fureur de son desespoir, tüa de sa propre main tout ce qu'il avoit de parents & d'amis, & termina cette horrible boucherie en se plongeant luy même le poignard dans le sein. Dés que Decentius son frere, que Magnence avoit nommé Cesar, eut appris cette triste nouvelle, il s'étrangla luy même, de peur de tomber entre les mains du vainqueur. Ann. 353.

Ann. 354. CONSTANCE marche vers l'Alsace.

Ces divisions & ces révoltes avoient donné lieu aux Barbares de passer le Rhin & de s'emparer d'une partie des Gaules, CONSTANCE consul pour la septiéme fois, résolut d'arrêter leurs progrés. Il avoit appris étant à Arles, que Gundomade & Vadomaire tous deux freres, & tous deux Rois des Allemands, ravageoient les frontieres des Gaules du côté de la Haute-Alsace, où il attendoit les convois qu'il faisoit venir d'Aquitaine, tandis que son Armée s'assembloit à Châlons sur saône. Comme les vivres manquoient, les soldats commencerent a murmurer, & se souleverent même contre Rufin Préfet du Pretoire. Envain ce Magistrat essaya de persuader les troupes qu'il falloit s'en prendre au dérangement d'une saison pluvieuse, & non à la négligence des commissaires, si les vivres n'étoient pas encor arrivez. Un soldat qui a faim n'écoute pas raison, & un homme qui ne sçait que haranguer, n'est gueres propre à l'appaiser. La sédition s'échauffa toûjours plus, & Rufin eut peine d'écha-

d'échapper ; mais un chambellan venu de la part de l'Empereur ayant diſtribüé quelque argent & les vivres étant heureuſement arrivez, le trouble ſe calma & l'Armée marcha vers le Rhin. Malgré les neiges & les glaces, qui rendoient les chemins tres difficiles, elle arriva à Augſt, aux confins de la Haute-Alſace. CONSTANCE entreprit d'abord de faire ſur le Rhin un pont de bateaux ; mais il en fut empéché par les Allemands, qui de l'autre côté du Rhin tiroient ſans ceſſe ſur les travailleurs une grande multitude de traits ; de ſorte que l'Empereur fut ſur le point d'abandonner ſon entrepriſe, lorſqu'un homme du païs s'offrit de luy montrer un gué où toute l'Armée pouvoit paſſer ſans riſque. (*m*) On profita de cet avis & pendant la nuit les Romains entrerent dans le païs des Allemands. Ces peuples effrayez de voir leurs maiſons & leurs terres en proye à leurs ennemis, vinrent alors demander la paix, que CONSTANCE leur accorda du conſente-

(*m*) AMM. MARCELL. l. 14. c. 10.

ment de ſon Armée ; ainſi l'Alſace fut délivrée de la nouvelle irruption, dont elle étoit menacée.

JULIEN eſt envoyé dans les Gaules.

Conſtance alla prendre à Milan des quartiers d'hyver : mais à peine y fut-il arrivé, qu'il eut avis que les Barbares répandus dans les Gaules y faiſoient de cruels ravages ; cette nouvelle le jetta dans une étonnante perplexité ; il n'oſoit ni quitter l'Italie, ni confier le comandement des Gaules à ſon couſin JULIEN, dont il venoit de faire mourir le frere nommé Gallus, aprés l'avoir créé Ceſar. Il n'eſt pas de vôtre ſageſſe, diſoient les Courtiſans à l'Empereur, & la bonne politique ne permet pas de confier la conduite de l'armée à un jeune Prince, qui ſe croit offenſé ; l'artificieux JULIEN trouvera le moyen de gagner les troupes, & le ſang de ſon frere le rendra attentif, à toutes les occaſions de le venger. Ce Prince qui n'a que 23. ans, a paſſé ſa jeuneſſe dans le licée d'Athenes ; les Gaules on beſoin d'un guerrier & non pas d'un Philoſophe. Ces raiſons faiſoient impreſſion ſur l'éſprit de

CON-

CONSTANCE, qui n'aymoit pas JULIEN, & que la jalousie rendoit susceptible des moindres ombrages. Il falloit tout le crédit de l'Imperatrice Eusebie pour vaincre les répugnances de CONSTANCE. Cette Princesse craignant que l'Empereur ne s'exposât luy même dans une guerre, dont le succés luy paroissoit incertain, & touchée d'ailleurs du déplorable état où se trouvoient les Gaules, fit de si vives instances qu'elle détermina l'Empereur à en confier le commandement à JULIEN & à luy donner le titre de Cesar. *(n)* Il en reçut les honneurs le 6. Novembre sous le consulat d'Arbetion & de Lollianus, c'est a dire en 355. & quelques jours aprés, l'Empereur luy donna en mariage sa sœur Heléne. Mais JULIEN ne fut gueres touché de tous ces honneurs, sçachant qu'on l'envoyoit dans les Gaules, non pas tant pour y commander, que pour y obéïr; l'Empereur ayant ordonné à ses Généraux, de veiller de prés sur sa conduite & de s'en dé- Ann. 355.

(n) AMM. l. 15. c. 8.

défier comme d'un ennemy. De forte que, comme Julien l'écrivit depuis au Sénat d'Athenes, toute sa dignité consistoit à porter la pourpre & l'image de l'Empereur (*o*). Céft dans cette lettre que JULIEN fait la peinture de l'état pitoyable où étoient réduites les Gaules & sur tout les Provinces du Rhin. Une innombrable multitude de Barbares, dit-il, s'étoit répanduë de toutes parts dans les Gaules, ils s'y étoient fait des habitations, & s'étoient emparez de quarante-cinq villes, sans compter les bourgs, & les châteaux. Ils occupoient généralement tout ce qui étoit en deçà & sur les bords du Rhin depuis sa source jusqu'à l'Ocean; & le païs dont ils étoient les maîtres paisibles avoit en largeur depuis le Rhin en s'étendant dans les Gaules, trois cens stades, c'est à dire l'espace de 25. lieuës. Suivant ce témoignage, toute la Germanie-Superieure & même la partie de la Gaule Sequanoise, qui touche le Rhin, dans lesquelles la Hau-

Les Barbares sont maîtres du Rhin & des Provinces qui le touchent.

(*o*) JULIAN. *Ep. ad S. P. Q. Athen.*

Haute & la Basse-Alsace étoient comprises, étoient tout entieres occupées par les Germains; ils étoient maîtres de Strasbourg, de Brumpt, de Seltz, de Rhinzabern, de Spire, de Worms, de Mayence. Ammien nomme toutes ces villes (p). Ils avoient rüiné Saverne, que le même auteur appelle TRES TABERNAS, & ils avoient soumis à leur domination Cologne & toute la Germanie-Inferieure, qu'on nommoit dans ce tems là Seconde Germanie. (q) Peu contents des 24. lieuës qu'ils occupoient en largeur depuis le Rhin, ils portoient le dégât trois fois plus loin dans l'interieur des Gaules; leur terrible voisinage avoit fait deserter les villages & les villes; de sorte que les Gaulois n'osoient faire paître leurs troupeaux dans une si grande étenduë de païs: on voyoit même les habitants deserter les villes encor plus eloignées: tant étoit grande la frayeur que les Allemands avoient causée par tout.

(p) AMM. l. 16. c. 3. (q) JULIAN. ibid.

Une si triste situation ne découragea pas Julien; obéissant aux ordres de l'Empereur il partit, comme il le dit luy méme, vers le solstice d'hiver, n'ayant à sa suite que trois cens soixante hommes. Il se rendit à Vienne où il passa le reste de l'hyver, & où il fut déclaré Consul avec Constance, qui le fut pour la huitiéme fois, c'est à dire en 356. Le peu de troupes que Julien trouva dans les Gaules, suffisoit à peine pour envoyer du secours aux villes qui étoient encor fidéles aux Romains; il ne luy étoit pas méme permis de faire de nouvelles levées: l'Empereur en avoit donné la commission à des Officiers affidez, sa jalousie luy faisant craindre le succés du nouveau Cesar. De sorte que la premiere année du séjour de Julien dans les Gaules se passa presque sans rien faire. Il s'en explique ainsi luy-méme, comptant pour peu les exploits, dont Ammien fait le détail, & qui pourroient passer aux yeux méme des guerriers pour de grandes victoires.

Il ſe mit en campagne au ſortir de l'hyver & prit ſa route du côté d'Autun; comme cette ville étoit d'une tres grande enceinte & que ſes murailles tomboient de vieilleſſe, elle eût été aiſément forcée par les Barbares qui l'aſſiégeoient, ſi les Vétérans n'étoient venus à ſon ſecours. D'Autun JULIEN vint à Auxerre, en paſſant par Saulieu; il prit en ſuite ſa route vers Troyes, battant ou mettant en fuite les Barbares qui s'étoient répandus de toutes parts en fort grand nombre. Ajant joint l'armée commandée par Marcin & Urſicin, qui avoient eu ordre de l'attendre à Rheims, il prit le chemin de Dieuze, village ſur la riviere de Seille aſſez prés de Marſal, & de là il paſſe en Alſace. Il vit à l'entrée de cette Province que Saverne avoit été ruinée par les Allemands, & il apprit que les Barbares qui inondoient cette Province, n'habitoient pas dans les villes, (car ils craignoient de s'y renfermer,) mais qu'ils étoient campés dans les territoires de Strasbourg, de Brumpt, de Seltz & de Rhinza-

JULIEN paſſe en Alſace.

 bern.

bern. JULIEN s'attacha d'abord à Brumpt, où il défit un corps d'Allemands, qui s'étoit avancé pour l'attaquer : le combat commença avec chaleur ; mais dés que les Allemands virent la victoire balancer, ils prirent la fuite, laissant à JULIEN quelques prisonniers & quelques morts sur le champ de bataille.

S'étant ouvert le chemin par cette petite victoire, il marcha droit à Coblentz, sans trouver aucune ville ni aucun château sur sa route ; il arriva ensuite à Cologne, dont les ennemis s'étoient emparez depuis dix mois : il y entra & il n'en sortit pas qu'il n'eut fait avec le Roy des François une paix avantageuse à tout l'Empire. (r) Content de ces premiers succés, il alla à Tréves & de là à Sens prendre ses quartiers d'hyver. Il y fut attaqué par une grande multitude de Barbares, qui avoient appris quil avoit divisé ses troupes pour les faire vivre plus à l'aise. JULIEN se retrancha le mieux qu'il pût, & se défendit avec une foible Garnison, de maniere qu'a-

(r) AMM. l. 16. c. 4.

qu'aprés trente jours de siege, les Barbares furent obligez de le lever. Marcel General de la cavallerie qui étoit en quartier dans des lieux voisins, ne fit aucun mouvement pour secourir la place ; CONSTANCE l'ayant appris, luy ôta sa charge & le renvoya à Sardique sa patrie. JULIEN eut une grande joye de le voir remplacé par Severe Lieutenant General, homme experimenté dans la guerre & qui n'avoit pas la fierté de Marcel : le regardant avec le respect d'un soldat qui obéit à son chef, il prit avec luy des mesures pour s'approcher du Rhin, tandis que Barbation General de l'Infanterie Romaine s'avançoit avec 25. ou 30. mille hommes sur les confins de la Haute-Alsace, afin de serrer les Allemands des deux côtez. Malgré la disposition des deux Armées, dont l'une étoit à Augst prés de Bâle, & l'autre du côté de Saverne, les Letes, Peuples qui habitoient sur le Danube, entrerent dans la Haute-Alsace, passerent entre les deux Armées & allerent ravager le Lyonnois. Dés que JULIEN eut

Ann. 357.

eut appris leur dessein, il détacha trois Corps de Cavallerie pour aller fermer les passages par où les ennemis seroient obligez de rétourner en leur païs. Ils furent en effet surpris à leur retour, tout le butin leur fut enlevé, & ils furent presque tous massacrez. Il n'y eut que ceux qui tenterent le passage que Barbation devoit garder, qui échapperent sans trouver d'obstacles.

Les Allemands sont maîtres de l'Alsace & en sont chassez.

Cet évenement & l'approche de l'Armée de JULIEN, jetta la terreur dans l'esprit des Allemands, qui s'étoient fait des établissements en Alsace. Ils prirent differents partis ; les uns se contenterent de fermer les passages des montagnes par de grands abbatis de bois ; les autres se réfugierent dans les Isles du Rhin. (s) JULIEN força les passages, & résolut d'aller attaquer ceux qui s'étoient cantonnez dans les Isles. Pour exécuter ce dessein, il demanda à Barbation sept bateaux pour faire un pont ; mais ce Général toûjours jaloux de la gloire de JULIEN ; il fit brûler les bateaux

(s) AMM. l. 16. c. 11.

teaux qu'il avoit de trop. Une si etrange conduite ne fit pas changer de résolution à JULIEN, il fit passer le Rhin à quelques soldats, partie à la nage, partie par des gués ; ils entrerent dans une Isle où ils tüerent tout ce qui s'y rencontra. De là ayant trouvé quelques barques, ils se jetterent dans d'autres Isles, où ils firent un furieux carnage: lassez de tüer ils retournerent chargez de butin. Cette perte contraignit les Allemands d'abandonner les Isles & de transporter au delà du Rhin leurs femmes, leurs bleds, & tout ce qu'ils vouloient mettre en sûreté.

Aprés cette expédition JULIEN fit incessament travailler à réparer le château de Saverne situé au pied des Vôges, voulant fermer aux Allemands le passage par où ils avoient coutume d'entrer dans les Gaules. (s) L'ouvrage fut achevé plutôt qu'on ne pensoit; & il étoit solide, s'il est vray, comme on le croit dans le païs, que la grosse tour qu'on voit encor à Saverne, faisoit par-

Saverne fortifié.

(s) JULIEN, *Ep. ad S. P. Q. Athen.*

partie du château fortifié par Julien. Il y fit amasser des vivres pour la subsistance de son Armée, & il en distribüa à ses troupes pour vingt jours. Ces précautions étoient nécessaires, parceque Barbation ne s'étoit pas seulement saisi des convois ; il avoit même brûlé les vivres dont il n'avoit pas besoin. On crut que ce Général n'auroit osé tenir une conduite si insensée, s'il n'avoit eu ordre de Constance de traverser les entreprises de Julien. Cependant tandis que le nouveau Cesar travailloit à munir son camp, les Allemands vinrent inopinément tomber sur Barbation; ils le battirent, & le poursuivirent jusqu'à Augst aprés luy avoir enlevé une grande quantité de bagages & de munitions. Libanius prétend que Barbation ayant voulu avoir seul l'honneur d'une victoire, avoit fait faire un pont de bateaux sur le Rhin pour aller attaquer les Allemands; (t) mais que ces Peuples avoient jetté dans le Rhin quantité de gros arbres qui séparé-

rent

(t) *Orat. in necem* Julian.

rent les bateaux, & en coulerent quelques-uns à fonds; de ſorte que le General voyant ſon pont rompu, prit le parti de ſe retirer à la hâte & avec beaucoup de perte. Il n'attendit pas une ſeconde attaque; il mit ſes troupes en quartier d'hyver, quoy qu'on fût encor au tems de la moiſſon, & s'en retourna à la Cour pour prévenir les plaintes qu'on y feroit contre luy, & rejetter ſur JULIEN la cauſe de ſa défaite.

Sept Rois Allemands s'empa-rent de l'Alſace.

Une ſi honteuſe fuite fit croire aux Allemands que l'Armée de JULIEN ne ſeroit pas en état de ſoutenir leurs efforts. Ayant ramaſſé toutes leurs forces, leur Roy Chnodomaire, célébre parmi eux par le dégât qu'il avoit pluſieurs fois fait dans les Gaules, & ſur-tout par la victoire qu'il avoit remportée contre Decentius, ſe mit à la tête des troupes, ſuivi de ſix autres Rois, entre leſquels étoit Serapion, à qui ſon pere avoit donné ce nom Grec, parcequ'il avoit eu quelque teinture de cette langue, lorſqu'il étoit en otage dans les Gaules. Le Roy Vadomaire retenu par le traité qu'il avoit

avoit fait recemment avec l'Empereur, n'osa se joindre aux autres Rois Allemands ; mais ses troupes & ses sujets vinrent grossir leur Armée. (u) Elle employa trois jours & trois nuits à passer le Rhin & vint camper au nombre de 35. mille hommes prés de Strasbourg, à qui Añien & Zozime donnent le nom de ville. Ils furent d'abord avertis par un transfuge que JULIEN n'avoit que treize mille hoñes. Cette nouvelle redoubla la confiance de Chnodomaire, qui osa dénoncer à JULIEN par un Trompette qu'il eût à sortir des terres acquises aux Allemands par la force de leurs armes. Libanius asûre que le Trompette présenta même des lettres, par lesquelles CONSTANCE consentoit qu'ils possedassent tout ce païs. Il faut, ajoutoit Chnodomaire, ou suivre ce qui est écrit, ou vous résoudre à vous voir attaquer. JULIEN ne fut point émû de ce discours, il traita d'espion le Trompette & le retint jusqu'aprés le gain de la bataille; il continüa à forti-
fier

(u) AMM. l. 16. c. 18.

fier ſon camp qui étoit éloigné de 21. milles de celuy des Allemands, c'eſt à dire, comme Ammien l'explique luy-même, de 14. lieuës de ce tems là.

Il n'eſt pas aiſé de deviner en quel endroit ſe donna cette fameuſe Bataille; mais s'il m'eſt permis de hazarder mes conjectures, il ſemble que toutes les circonſtances qu'Ammien & Libanius font obſerver, concourent à faire croire, que ce combat s'eſt donné entre Mundoltzheim & Suvelwiersheim, petits villages qui ſont proches du chemin de Brumpt, environ à une bonne lieuë de Strasbourg & du Rhin. Car ſuivant Ammien, le camp des Allemands étoit du côté de *Concordia*, lieu qui eſt marqué dans l'Itineraire d'Antonin un peu au delà de Brumpt. (x). Les Armées ſe joignirent dans les plaines de Strasbourg: celle de JULIEN s'avança ſur une colline dont la pente étoit douce, peu eloignée du

I. P. H Rhin,

(x) *Exercitus prope collem advenit molliter editum a ſuperciliis Rheni haud longo intervallo diſtantem.* AMM. l. 16. c. 12.

Rhin, assez élevée & au pied de laquelle couloit un ruisseau, comme Libanius le fait observer. (y) Circonstances qui conviennent toutes à la colline de Mundoltzheim, le long de laquelle coule le ruisseau de Suvel. Je laisse à ceux qui connoissent mieux le païs, le plaisir de faire de plus exactes recherches & la gloire de deviner mieux.

Bataille prés de Strasbourg.

Quoyque l'Armée de Julien ne fût que de treize mille hommes, les officiers & les soldats demanderent d'aller aux ennemis. Florentius Préfet du Prétoire convint même que c'étoit l'unique parti qu'on avoit à prendre. Dés que la tête de l'Armée Romaine parut, la premiere Garde, que les ennemis avoient postée sur un côteau couvert d'une moisson préte à recueillir, fit un mouvement, dont JULIEN s'étant apperçu, il mit son armée en bataille. L'Infanterie étoit au centre ; les deux ailes n'étant composées que de Cavallerie, l'aile droite que JULIEN devoit commander, avoit toutes les meilleures troupes;

(y) LIBANIUS in necem JULIANI p.272.

pes. Les Allemands en ayant eu avis par un déserteur, Chnodomaire renforça extraordinairement son aile gauche, qu'il fit appuyer par de l'Infanterie cachée à la faveur d'un rideau & des moissons qui étoient fort hautes. Cette disposition étonna les Romains : le signal fut à peine donné, que Chnodomaire vint avec fureur attaquer l'aile droite ; elle tint ferme ; mais dés que la Cavallerie s'apperçût que l'Infanterie ennemie la prenoit en flanc, la frayeur la saisit & elle se mit en fuite. JULIEN courut pour la ramener au combat ; elle obéit enfin aprés quelque résistance, elle revint à la charge, tandis que l'Infanterie Romaine s'étant rangée en forme de tortuë militaire, tenoit ferme contre les Allemands. Aussitôt que l'Infanterie Imperiale se vit secondée par la Cavallerie, elle poussa vivement les ennemis ; mais Chnodomaire & les autres Princes s'étant mis eux-mêmes à pied pour combattre à la tête de leurs Bataillons, ils repousserent les Romains jusqu'au camp Prétorien, où JULIEN

 avoit

avoit un corps de réserve. Alors tout fondit sur les Allemands avec tant de furie, qu'ils les rompirent & les mirent en fuite, tüant sans quartier tout ce qui se présentoit. Les Allemands ne trouvant pas moyen d'échapper, qu'en repassant le Rhin, plusieurs tenterent de le traverser à la nage ; mais la pluspart furent noyez, & les autres percez des traits que les Romains leur tiroient du bord de ce fleuve. Chnodomaire fut renversé dans un marais par son cheval, en allant chercher les bateaux qu'il avoit fait préparer pour le besoin : il se releva malgré sa grosseur, & alla se cacher dans des brossailles : il y fut découvert & fait prisonnier avec deux cens hommes & trois de ses intimes amis. La nuit mit fin au combat, dans lequel les Romains ne perdirent que 243. hommes & quatre Officiers principaux : mais du côté des Allemands on compta six mille morts sur la place : Zozime en compte soxante mille ; mais on doit se détier en plus d'un endroit de ses mémoires, quand il s'agit de

faire

faire honneur à JULIEN, dont cet autheur payen étoit adorateur. Les ſoldats dans le tranſport de leur joye voulurent proclamer JULIEN, Auguſte ; mais il les arrêta : il attribüa au contraire tout l'honneur de la victoire à CONSTANCE, à qui il envoya ſon priſonnier Chnodomaire, qui mourut à Rome de maladie quelque tems aprés qu'il y fut arrivé, JULIEN ne voulut pas laiſſer ſans punition la lâcheté des Eſcadrons qu'il avoit eu peine de ramener au combat ; cependant il ne crut pas devoir troubler la joye de la victoire en les faiſant mourir ; il ſe contenta, dit Zozime, de les faire paſſer aux yeux de toute l'Armée, habillez en femmes, & de les envoyer ſervir ailleurs.

Les Allemands ſont chaſſez d'Alſace.

C'eſt ſous le neuviéme Conſulat de CONSTANCE & le ſecond de JULIEN, c'eſt à dire en 357. que ſe donna ce fameux combat dans le tems que les bleds étoient mûrs. Telle eſt l'époque où l'Alſace fut abſolument délivrée de la domination des Princes Allemands, & où l'Empire Romain, comme parle

Eutrope, reprit ses anciennes bornes. (z) CONSTANCE s'en donna tout l'honneur dans un Edit public, où sans dire un seul mot de JULIEN, il parloit comme s'il avoit été luy même présent au combat de Strasbourg, quoy qu'il en fût éloigné de quarante jours de marche,

Aprés que JULIEN eut fait enterrer tous les morts, il retourna à Saverne, & fit conduire à Metz les prisonniers avec tout le butin. Il partit de là pour Mayence; où ayant fait un pont & passé le Rhin, il entra en Allemagne, & sa présence jetta la consternation par tout. En vain les Allemands vinrent luy demander la paix; il continüa à faire le dégât dans le païs, & ayant mis huit cens hommes sur plusieurs bateaux, il leur ordonna d'aller de tout côté mettre tout à feu & à sang. Il ne cessa le ravage, que lorsque les neiges eurent rendu les chemins impraticables; alors il accorda aux instances des Allemands une

(z) *Redditus limes Romana possessioni*, EUTROP.

une tréve de dix mois : mais auparavant il prit ſoin de rétablir le fort, au quel TRAJAN avoit donné ſon nom. Il voulut conſerver ce poſte au de là du Rhin, afin de mieux contenir les Barbares & de mettre l'Alſace toûjours plus en ſûreté.

Trois ans s'écoulerent, ſans qu'elle fût inquietée par ſes voiſins: mais en 361. le Roy Vadomaire, dont nous avons parlé, & dont le païs étoit vers Bâle, commença à remüer, preſſé, à ce qu'on diſoit, par les ordres ſecrets de CONSTANCE, (z) qui craignant que JULIEN ne quittât les Gaules, vouloit luy ſuſciter de nouvelles affaires ſur le Rhin. Dés que JULIEN eut avis des entrepriſes de Vadomaire, il fit paſſer le Rhin à deux legions commandées par le Comte Libinon; à peine ce petit corps fut arrivé à Sekingue vis-à-vis Augſt, qu'il fut ſurpris par les Barbares, qui s'étoiens mis en embuſcade. Les Romains ſe mirent en devoir de ſe bien défendre; mais le Comte

H 4 ayant

(z) AMM. l. 21. c. 3.

ayant été tüé dés le commencement de l'action, cette perte mit les legions en déroute. JULIEN ressentit vivement cet affront : cependant il crut qu'il n'étoit pas tems d'éclatter, de peur de rallumer une nouvelle guerre. Il étoit instruit par des lettres interceptées, que Vadomaire étoit le seul auteur de tout le trouble, & qu'il agissoit secretement contre luy auprés de CONSTANCE, quoyque ce Prince voulût persuader JULIEN qu'il n'avoit aucune part aux courses des Allemands. JULIEN dissimulant de son côté, envoya Philagre avec ordre d'attirer Vadomaire en deçà du Rhin. Vadomaire donna dans le piége ; & pour marquer toûjours plus sa confiance, il passa le Rhin & vint manger chez le Commandans des Romains. Philagre profitant de ce moment, exécuta l'ordre qu'il avoit reçû de faire ce prince prisonnier ; il fut conduit à JULIEN, qui l'ayant convaincu par ses propres lettres du fait dont on l'accusoit, le fit partir pour l'Espagne, de peur qu'il ne vint encor à troubler
le

le repos des Provinces du Rhin. Aprés s'être défait de cet ennemy, JULIEN résolu de vanger la mort de Libinon, passa sourdement le Rhin dans le silence d'une profonde nuit, avec ce qu'il avoit de meilleures troupes. (a) Au seul bruit de son arrivée, les Allemands allarmez se hâterent de venir luy demander la paix, & de luy donner des otages pour assûrance de leur fidélité.

C'est par toutes ces victoires que JULIEN rendit la tranquillité à l'Alsace, dont il chassa les Allemands, qui s'en étoient rendus les maîtres. Il obligea de même tous les Barbares de sortir des Gaules qu'ils avoient tant de fois ravagées. Il écrivit aux Athéniens un détail abrégé de ces grandes expéditions : (b) il leur dit qu'il avoit retiré des mains des Barbares jusqu'à vingt mille esclaves, repris sur eux jusqu'à quarante-cinq villes qu'il avoit rétablies & réparées ; que dans l'espace de trois ans il avoit généralement forcé tous les Barbares d'abandonner les Provinces des Gaules ; & que ce-

H 5 pen-

(a) ibid. c. IV. (b) JUL. Ep. ad Athen.

pendant il avoit laiſſé à CONSTANCE toute la gloire du triomphe, ſe contentant d'avoir tiré de l'eſclavage les plus illuſtres familles des Gaules, & d'avoir aſsûré les frontieres de l'Empire ; les villes qu'il avoit rétablies, dit Libanius, furent le ſeul trophée qui fit éclater la grandeur de ſes exploits. (c) CONSTANCE étant mort le 3 Novembre 361, JULIEN devint le ſeul maître de l'Empire ; mais s'étant déclaré l'ennemy des Chrétiens, le Ciel punit ſon apoſtaſie par le coup qui luy donna la mort dans un combat contre les Perſes en 363. Les livres ſuivans nous apprendront ce qui ſe paſſa en Alſace ſous les Empereurs qui luy ſuccéderent.

LIVRE III.

Dés que VALENTINIEN I. eut partagé l'Empire avec ſon frere VALENS, à qui il laiſſa tout l'Orient, il vint dans l'Italie & de là dans les Gaules, pour veiller de plus prés à
Ann. 365. y maintenir ſa domination. A peine fut-il arrivé à Paris, qu'il apprit que

(c) LIBANIUS.

que les Allemands ayant passé le Rhin, faisoient d'étranges ravages dans la Germanie-superieure. L'esperance du pillage & le souvenir des maux que JULIEN leur avoit fait souffrir, les disposoient assez à la révolte : mais cette nation fiere fut sur tout irritée de la maniere outrageante avec laquelle le Comte Ursace, homme dur & colere, avoit reçu les présents qu'elle étoit obligée d'offrir à l'Empereur suivant la coutume. (*d*) Elle résolut de s'en vanger : tout le païs prit les armes & vint porter la désolation sur la frontiere des Gaules. L'Alsace fut la premiere en proye à leur fureur. VALENTINIEN eut en même tems avis que Procope remüoit dans l'Orient : ces nouvelles le firent balancer sur le parti qu'il avoit à prendre, incertain s'il devoit envoyer du secours à son frere, ou s'il devoit s'attacher à défendre les Provinces du Rhin. Il se détermina à ce dernier parti, en disant que Procope n'étoit que son ennemy & celuy de son frere, mais que les Allemands

Les Allemands viennent ravager l'Alsace.

Ann. 366.

(*d*) AMM. l. 26. c. 5.

lemands étoient les ennemis de tout l'Empire. (e) Plein de ce sentiment si digne d'un Empereur, il envoya Dagalife sur le Rhin, & s'avança luy même jusqu'à Rheims. Au seul bruit de son approche les Allemands se retirerent; mais le butin qu'ils avoient fait, les encouragea à revenir dés le commencement de l'année suivante, faire de nouveaux ravages en Alsace. La rigueur de l'hyver favorisa leur dessein: le Rhin s'étant fortement glacé, ils le passerent dés les premiers jours de Janvier, aprés s'être partagez en plusieurs bandes, afin que rien n'échappât à leur pillage.

Les Romains sont battus par les Allemands.

Carietton François de nation & Comte de l'une & l'autre Germanie, (f) titre qu'on donnoit alors à ceux qui gouvernoient même les Provinces; ce Comte ayant pris la résolution de venir chasser les Allemands, appella à son secours le Comte Sévérin, qui commandoit deux legions à Châlons sur Saône; car Mr. de Valois prétend qu'on doit

(e) Amm. l. 26. (f) *Per utramque Germaniam Comes.* Amm. *l.* 27. *c.* I.

doit lire dans Ammien *Cabilona*, & non pas *Cadilona*. Ces deux Généraux ayant joint leurs forces, allerent chercher l'ennemy. Dés qu'ils fûrent à portée, le combat commença par une prodigieuse quantité de traits, que les deux Armées se tirerent de part & d'autre: elles en vinrent ensuite aux mains, & ne se servant plus que de l'épée, les Allemands attaquerent avec tant de furie les Romains, qu'ils les rompirent: bientôt même ceux-cy se mirent en fuite, dés qu'ils eûrent apperçû le Comte Sévérin tomber de cheval, aprés avoir reçû une grande blessure. En vain le Comte Carietton homme de cœur & qui s'étoit signalé dans plusieurs autres combats, fit effort pour rallier les fuyards; il fut luy-même blessé à mort. Les Romains n'ayant plus leurs Generaux à leur tête, la victoire demeura toute entiere aux Allemands, qui remporterent, avec un grand butin, les étendarts des Bataves & des Hérules, comme une triomphante marque de la défaite de leurs eñemis. Zozime assûre que

VA-

Valentinien fut luy-méme présent à ce combat ; mais on doit plus s'en fier à Ammien, qui dit (g) que l'Empereur apprit cette nouvelle avec un extréme chagrin, & qu'il envoya de Paris, Dagalife pour réparer la perte que l'Empire venoit de faire. Mais ce nouveau General étonné de la multitude des Barbares qui s'étoient répandus dans les Gaules aprés leur victoire, n'osa les attaquer. Jovin General de la Cavallerie Romaine vint commander à sa place, & peu effrayé du grand nombre de ses ennemis, sa valeur & son expérience dans la guerre luy firent prendre de si sages mesures, qu'il défit les Allemands dans trois différents combats. Il les battit d'abord à Scarponne, petit hameau au dessus de Pont-à-mousson, qu'on nomme à présent Charpeigne : il en fit ensuite un grand carnage encor sur la Moselle ; & les défit enfin entierement prés de Chaalons sur Marne, où les Barbares s'étoient avancez. Les Allemands eurent dans cette derniere action

(g) Amm. l. 27. c. 2.

action six mille hommes tuez & quatre mille blessez. Leur Roy même fût pris en fuyant, & pendu sur le champ par les soldats, sans qu'ils en eussent reçû l'ordre. D'un autre côté les Bataves, qu'on accusoit de n'avoir pas fait leur devoir dans la Bataille où le Comte Carietton avoit été tué, voulant, dit Zozime, réparer leur faute & fléchir VALENTINIEN, qui pour les punir avoit formé le dessein de les vendre comme des esclaves, à qui voudroit les acheter, poursuivirent les Allemands avec tant de furie, & en firent passer un si grand nombre au fil de l'épée, que fort peu s'en retournerent dans leur païs : de sorte qu'Idace ne craint pas de donner à VALENTINIEN la gloire d'avoir cette année défait entierement la nation des Allemands. (*b*)

Les Allemands défaits par VALENTINIEN.

Cette perte cependant n'empêcha pas un Prince d'Allemagne, nommé Randon, de surprendre la ville de Mayence, dans un tems où les Chrêtiens étoient assemblez dans leurs Eglises, pour la solemnité d'une

Ann. 366.

(*b*) IDATI *fast. apud* LABB. Biblioth. Nov.

d'une de leurs fêtes. (*i*) Il y fit un horrible massacre de tout ce qu'il y trouva ; hommes, femmes, enfans, rien ne fut epargné ; & il en sortit ensuite chargé de tout ce qu'il put enlever. L'Alsace n'avoit pas moins à craindre du fils du Roy Vadomaire, nommé Vithicabe, Prince Allemand dont les états, comme nous l'avons déjà observé, touchoient à cette Province. Vithicabe dans un corps foible & infirme avoit beaucoup de courage, ne perdant pas de vûë le traitement fait à son Pere, que JULIEN avoit envoyé en exil en Espagne, il ne pensoit qu'à trouver le moment de s'en vanger ; sans cesse il sollicitoit les Allemands à le seconder dans ce projet. Les Romains informez de ses intrigues, résolurent de s'en défaire à quelque prix que ce fût : les maximes de l'honneur & de la générosité n'étoient pas alors les régles des guerriers qui combattoient contre les Barbares ; ils ne dédaignoient pas de mettre en œuvre la trahison, & le crime même

(*i*) AMM. l. 27. c. 10.

même leur paroiſſoit permis. Déjà plus d'une fois ils avoient tâché de faire poignarder Vithicabe ; ils en vinrent à bout, & un de ſes gens qu'ils avoient gagné, executa un ſi noir deſſein. La mort du Prince arrêta quelque tems les courſes des Allemands, & délivra l'Alſace de la crainte qu'elle avoit d'être bientôt la proye de leurs rapines. Cependant VALENTINIEN perſuadé que de pareils crimes, bien loin de dompter une nation, ne ſervent qu'à l'irriter, prit de plus ſages meſures pour aſsûrer le repos des Provinces voiſines du Rhin contre les entrepriſes des Allemands. Il ſçavoit qu'il avoit affaire à un Peuple, qui réparoit aiſément ſes pertes (*i*) & qui n'étoit gueres retenu par le frein de la bonne foy. Voulant le prévenir, il paſſa luy-même le Rhin à Mayence au commencement de l'année 369, ſuivant le calcul de Bucherius. Il ſe fit accompagner dans cette expédition par ſon fils GRATIEN, qu'il avoit déclaré Auguſte :

VALENTINIEN vient en Alſace.

(*i*) *Reparabilis Gentis motus timebantur infidi.*

gufte : rien ne luy réfifta ; il mit le feu par tout, & fe rendit maître généralement de tout le païs jufqu'au Neckre. Il retourna enfuite vers l'Alface côtoyant toûjours le Rhin, dont il vouloit fortifier les rivages ; il fortit de Manheim le 4. de Juin ; le 19. du même mois il vint à Altripe, & fe rendit le 30. d'Août à Brifach : le Code Theodofien nous fournit toutes ces dates. (k) Avant luy DRUSUS, PROBUS & CONSTANTIN avoient de même voulu garantir les deux Germanies des incurfions des Barbares, en élevant des forts le long du Rhin ; mais les divifions arrivées dans l'Empire avoient donné lieu aux Allemands de franchir ces barrieres. Les forts fervent de peu à la fûreté d'un païs, quand on manque de foldats pour défendre, & d'Armées pour en foutenir les garnifons. VALENTINIEN croyant que les forterelles bâties par fes prédéceffeurs, n'avoient pas arrêté les Barbares, parcequ'elles n'étoient ni en affez grand nombre, ni affez bien fortifiées,

(k) AMM. l. 27. c. 19.

fiées, résolut de parer à ce double inconvenient : il fit travailler sans relâche à construire des tours & des châteaux le long du Rhin du côté des Gaules, depuis la source de ce fleuve jusqu'à son embouchure. Ammien remarque que dans les lieux qui luy parurent les plus propres, il fit élever de grandes terrasses, & donner beaucoup de hauteur aux châteaux & aux ouvrages qu'il destinoit pour la défense de ses camps. (*l*) Ces expressions font conjecturer que VALENTINIEN ne se contenta pas de placer forts sur les bords du Rhin qui coule dans une grande plaine; mais qu'il voulut même avoir des châteaux sur les côteaux & sur les montagnes peu éloignées du Rhin, à l'exemple de JULIEN qui avoit fortifié Saverne au pied des Vôges.

Forteresses sur les bords du Rhin.

Tandis que VALENTINIEN faisoit travailler en deçà du Rhin, il n'avoit pas moins d'empressement pour faire bâtir au de là de ce fleuve des châteaux d'espace en espace; vou-

(*l*) Chron. Cod. Theod. per Gothofred.
(*m*) AMM. l. 28. c. 2.

lant même se rendre maître du Neckre, il fit élever une forteresse dans le confluent de cette riviere & du Rhin, où Manheim est à présent situé. Cet ouvrage luy coûta des peines immenses, & ce ne fut qu'à force de digues & de pilotis qu'il en vint à bout. Mais il avoit résolu de ne rien épargner pour garantir l'Alsace, en se rendant absolument maître & du Neckre & du Rhin. Toutes ces mesures ne luy parurent pas encor suffisantes pour mettre à couvert contre les irruptions des Allemands, des Provinces dont il avoit à cœur la conservation: persuadé que le salut d'un Etat dépend sur tout de la bonté des troupes destinées à le défendre, il forma un gros corps de milice, composé de jeunes gens levez dans les Provinces qui sont le long du Rhin: il les fit exercer avec tant de soin dans la discipline militaire, que l'apprehension de leur valeur retenoit les Barbares, & les empêchoit d'approcher du Rhin. Outre ces précautions, VALENTINIEN appella encor la politique à son secours, en en-

engageant les Bourguignons de ſe joindre à luy contre les Allemands; dans l'eſpérance que ces deux Peuples également belliqueux, occupez à ſe faire la guerre, ne penſeroient plus à venir troubler le repos de l'Alſace & des Provinces qui bordent le Rhin.

Le païs des Bourguignons, dont il s'agit icy, confinoit à celuy des Allemands, & il en étoit ſéparé, dit Ammien, par de grandes bornes de pierre; (*n*) de ſorte que, comme le païs des Allemands s'étendoit au delà du Mein juſqu'à la petite riviere de Lône, (*o*) qui paſſe à Naſſau, les Bourguignons habitoient au delà, aux environs de la riviere de Saltz, qui tombe dans le Mein un peu au deſſous de Francfort. Il ne fut pas difficile à VALENTINIEN d'engager ces Peuples à prendre les armes contre les Allemands ; car outre que ces deux nations étoient toûjours en diſpute à cauſe des ſalines, ſur les quelles l'une & l'autre prétendoient avoir droit; les Bour-

(*n*) *Terminales lapides Alemannorum & Burgundionum confinia diſtinguebant.* AMM. l. 18. c. 1. (*o*) *Lagona.*

Les Romains s'allient avec les Bourguignons.

guignons se faisoient honneur d'être originairement Romains, dit Ammien (p) : Les impressions de la naissance ne s'éffacent jamais, & elles sont toûjours un puissant motif pour réünir les esprits. Enfin comme cette nation étoit extrémement peuplée, qu'elle aimoit la guerre & que ses succés l'avoient renduë redoutable à tous ses voisins, elle écouta avec plaisir les propositions que VALENTINIEN luy fit faire en secret. Elle envoya ensuite sur le Rhin des troupes choisies pour combattre les Allemands : leur approche effraya même les Romains, qui étoient occupez à construire les forts dont nous avons parlé, & qui n'étoient pas instruits de l'alliance que l'Empereur venoit de conclure. Tout étoit prêt de la part des Bourguignons pour fondre sur le Roy MACRIEN ; ils n'attendoient que les Romains pour entrer en action ; mais VALENTINIEN manqua à la parole qu'il leur avoit donnée. Envain envoyerent-ils à la Cour presser l'Empereur de faire mar-

Les Romains manquent de parole aux Bourguignons. Ann. 370.

(p). *Burgundi se esse sobolem Romanam sciunt.* AMM. l. 28. c. 5.

marcher des troupes, au moins pour favoriser leur retraite : comme rien ne se conclüoit, & qu'on les fatiguoit par des longueurs & par différentes défaites, les députez mécontents s'en retournerent, & le rapport qu'ils firent dans leur païs, de la maniere dont VALENTINIEN en avoit usé, irrita toute la nation, qui ne pensa plus qu'à chercher les occasions de s'en vanger. Elle ne tarda pas à en trouver moyen : car dés qu'ils sçûrent que l'Empereur avoit quitté les Gaules, ils vinrent sur le Rhin au nombre de plus de quatre-vingt mille hommes, au rapport de St. Jérôme, de Cassiodore & d'Orose, où ils firent d'étonnans ravages, auxquels VALENTINIEN qui étoit en Italie la quatriéme année de son Consulat, n'étoit pas à portée de s'oppofer. Ann. 373.

L'Emperenr passa l'hyver à Milan, d'où il vint à Tréves & de là sur le Rhin. Il passa même ce fleuve pour entrer dans le païs des Allemands, où il porta le fer & le feu pour se vanger des irruptions que ces Peuples avoient faites en son ab-

VALENTINIEN vient sur le Rhin.

absence. Aprés cette expédition, voulant mettre la Haute-Alsace toujours plus en sûreté, il bâtit prés de Bâle un nouveau fort que les Gens du Païs appellerent *Robur*, ou le Chesne. Ce fort étoit déjà en état d'y recevoir l'Empereur au mois de Juillet 374, puisqu'on trouve dans le Code une loy datée de ce lieu, le 10. de ce mois. Il ne reste aucun vestige de ce fort, & on ignore méme l'endroit où il étoit placé; Il est seulement certain que ce n'étoit pas Bâle, mais qu'il étoit proche de cette ville, à qui on donnoit alors le nom de *Basilia.* (q)

Valentinien étoit encore dans ces Cantons, lorsqu'il aprit que les Quades avoient fait des courses en Illyrie. Il voulut d'abord marcher au secours de cette Province; mais il fut retenu sur les bords du Rhin par les remontrances de son Conseil, qui luy représenta, que l'Autone étoit trop avancée, que ses troupes manqueroient de fourages sur la route, & que dés qu'il seroit eloigné,

(q) *Munimentum ædificanti prope Basiliam, quod appellant Accolæ, Robur.* Amm. *l.* 30. *c. IV.*

gné, MACRIEN Roy des Allemands, qui étoit toûjours en armes, ne manqueroit pas de tenter le passage du Rhin, pour venir ravager les Provinces qui touchent ce fleuve. Cette raison détermina VALENTINIEN à chercher les moyens de faire une paix solide avec les Allemands, afin d'assûrer le repos de la Germanie-Superieure. MACRIEN consentit à une entrevûë ; elle se fit sur les bords du Rhin prés de Mayence ; où aprés quelques heures de conférence, le traité fut conclu à des conditions que MACRIEN ROY des Allemands ne viola jamais, étant toûjours demeuré jusqu'à la mort dans l'Alliance des Romains, attentif même à se conserver leur amitié. Une bonne paix avec ses voisins est le plus fort de tous les remparts. VALENTINIEN quitta l'Alsace, dont il venoit de procurer le repos, & marcha avec confiance dans l'Illyrie, où il fut frappé d'apoplexie dans une conférence avec les Quades, qui venoient luy demander la paix. Il mourut le 17. Novembre 375. à l'âge

de 55 ans. Ammien le louë furtout de sa vigilance & de son zele à conserver les Provinces du Rhin, qu'il munit de Châteaux tres hauts, afin que les ennemis ne pûssent se dérober à la vûë des Romains. (r) Cette expression nous confirme toûjours plus dans la pensée, que la pluspart de ces Châteaux étoient bâtis sur des hauteurs & même sur des Montagnes. On luy reproche un excés de rigueur dans les châtimens, & qu'il ne gardoit pas de modération sur ce point. (s) Ce défaut est grand dans un Souverain, qui perd le plus grand avantage de sa Couronne, quand il n'use pas de sa puissance pour faire des graces, au moins en modérant la sévérité de sa justice.

Aprés la mort de VALENTINIEN I. les circonstances où se trouvoit l'Armée d'Illyrie, obligerent les principaux Chefs à déclarer Empereur VALENTINIEN II, qui n'avoit que

(r) *Rhenum altioribus castris munivit, ne latere usquam hostis ad nostra se proripiens posset.* AMM. *l.* 30. *c.* 7.
(s) *Nusquam reperitur miti coercitione contentus.* ibid. *c.* 8.

que quatre ou cinq ans. GRATIEN son frere n'en avois que 17; mais déjà il étoit Auguste, & on remarquoit dans sa conduite une sagesse bien au dessus de son âge. Comme il s'étoit particulierement réservé les Gaules, il s'approcha du Rhin en 377. Une loy datée de Mayence du 28. Juillet, fait croire qu'il étoit dans cette ville en ce tems là; peut-être pour quelques expéditions contre les Allemands. Ces Peuples du moins ne tarderent pas de donner occasion au jeune Empereur de signaler son courage.

GRATIEN bat les Lentiens prés de Colmar.

Les Lentiens, Peuples d'Allemagne qui habitoient sur les rives du Danube aux confins de la Rhétie, ou des Grisons, eurent avis par un homme de leur païs, qui servoit à la cour de GRATIEN, que ce Prince faisoit marcher ses troupes vers l'Orient, & qu'il étoit luy-même sur le point d'aller au secours de son oncle VALENS. La conjoncture parut favorable à ces Peuples toûjours avides du pillage, pour faire une irruption en Alsace. Ils s'assemblerent, se partagerent en plu-

plusieurs bandes, & sans avoir égard aux traitez faits avec les Romains, Ann. 378. ils passerent le Rhin au mois de Fevrier à la faveur des glaces : mais ils furent d'abord repoussez par deux Légions destinées à garder les frontieres. Cette disgrace ne les découragea pas ; bientôt aprés on les vit s'avancer sur les bords du Rhin avec une Armée de quarante mille hommes ; quelques auteurs la font monter à soixante-&-dix mille. A la premiere nouvelle de leurs mouvemens, GRATIEN en Prince sage, fit rebrousser chemin à ses troupes qu'il envoyoit en Pannonie, & fit venir en Alsace celles qu'il avoit réservées pour la garde des Gaules. Il donna la conduite de son Armée à Nanien & à Mallobaude Roy des François, qui se faisoit un honneur de commander sous GRATIEN, en qualité de Comte des Domestiques. Comme l'Armée Imperiale n'égaloit pas à beaucoup prés en nombre celle des Allemands, Nanien dont la prudence ne vouloit rien hazarder, (t) crut qu'il falloit différer

(t) *Sobriæ virtutis duci.*

férer d'attaquer les ennemis, ſpérant que le tems, ouvriroit une voye plus ſûre à la victoire. Mallobaude au contraire ſuivant l'ardeur de ſon génie , étoit dans l'impatience de donner bataille. Déja les Lentiens ayant paſſé le Rhin ſans obſtacle, s'étoient avancez juſques dans les grandes plaines deColmar, (*Argentaria*:) ce fut là , où dés que le ſignal fut donné pour le combat, on vit voler du côté des deux Armées une multitude infinie de fleches & de dards, qui tombant ſur les bataillons les plus ſerrez tüérent & bleſſerent beaucoup de monde. Les Romains furent étonnez de la perte qu'ils avoient faite; mais ils furent encor plus effrayez dés qu'ils virent l'Armée ennemie ſe développer & faire un front, qui montroit un prodigieux nombre de combattans. Cette ſubite frayeur les fit d'abord reculer pour chercher une retraite dans les bois & les broſſailles, où ils ſeroient à couvert d'une grêle de traits que les Barbares tiroient ſans ceſſe. Mais on les vit bientôt ſe rallier, reprendre leurs

leurs rangs, & paroître en bataille avec une contenance qui surprit les ennemis. Les Allemands jugeant à l'éclat des armes des Romains, que l'Empereur luy-même venoit tomber sur eux, l'effroy les saisit à leur tour, ils prirent la fuite & ne firent plus que par intervalle une légére résistance. Les Romains les poursuivirent sans relâche, & tüerent plus de trente mille de ces Barbares : à peine, suivant Ammien, cinq mille pûrent échapper à la faveur des forêts ; leur Roy Priarius fut du nombre des morts avec les principaux Officiers qui l'avoient suivi. Ammien ne dit pas expressément que GRATIEN fut présent au combat ; Orose l'assûre, & il ajoute que cet Empereur animé par la confiance qu'il avoit dans la puissance de JESUS-CHRIST, alla luy-même aux ennemis, & qu'il les battit avec des forces bien moins nombreuses, que celles des Allemands. (*u*) Comme GRATIEN étoit encore à Tréves le 12. Avril, où il fit une loy datée

(*u*) *Fretus Christi potentia, longe impari militum numero, sese in hostem dedit.* OROS. l. 7.

datée de ce jour, il paroit que la Bataille de Colmar ne se donna qu'au mois de May 378, GRATIEN n'ayant qu'environ vingt ans.

A peine eut-il chassé les Allemands de l'Alsace, que voulant pousser sa victoire, il passa le Rhin avec son Armée; & s'avançant jusqu'au Danube, il entra dans le païs des Lentiens. Ces Peuples ne trouvant pas d'autres ressources pour résister au vainqueur, s'enfuirent dans leurs montagnes, où GRATIEN alla luy-même à la tête de ses troupes les attaquer, faisant main-basse sur tout ce qui se présentoit. Ne pouvant les forcer dans les rochers escarpez où ils se cantonnoient, l'Empereur essaya de les y bloquer pour les faire périr par la faim; mais ces Peuples trouvoient toûjours moyen d'échapper par des chemins inconnus & inaccessibles aux Romains: de sorte que GRATIEN prit enfin la résolution de leur accorder la paix, à condition qu'ils luy donneroient un grand nombre de jeunes gens pour augmenter son armée. Ainsi dans une

GRATIEN donne la paix aux Lentiens.

même

même année, ſuivant la remarque d'Auſone précepteur de GRATIEN, ce Prince rendit la tranquillité aux frontieres du Rhin & du Danube (x) ; ce qui luy mérita le titre de Germanique & d'Allemannique.

Aprés ces inſignes victoires, le jeune Empereur courut au ſecours de ſon oncle VALENS, qui étoit aux priſes avec les Goths. VALENS ne voulut pas l'attendre pour donner bataille, de peur de partager avec ſon neveu la gloire de la victoire. Elle luy manqua ; il fut battu prés
Ann. 373. d'Andrinople & périt dans la déroute. Comme il n'avoit point d'enfans, GRATIEN reſta ſeul maître de tout l'Empire. VALENTINIEN II. ſon frere n'étoit pas en état de ſoutenir ſeul le poids de toutes les affaires ; ſur tout depuis qu'il eut appris que les nations qui habitoient les bords du Rhin, commençoient à inquiéter les villes des Gaules ; celles ſans doute qui étoient les plus proches de ce fleuve. Ces avis l'obligerent à aſſocier à la

(x) *Uno pacatum anno & Danubij limitem & Rheni.* AUSON. *in gratiarum actione.*

à la souveraine puissance THEODOSE, qu'il avoit rappellé d'Espagne l'année précédente, & qui par ses exploits de guerre & sa rare piété mérita depuis le titre de GRAND. Ayant par ce choix pourvû à la sûreté de l'Orient, GRATIEN retourna dans les Gaules avec une extréme diligence. Il prit son chemin par la Rhétie; & de là passant par la premiere Germanie, il se rendit à Tréves le 14. Septembre. Sa présence assûra le repos de l'Alsace: mais il eut bientôt sur les bras un ennemy plus redoutable que les Barbares. MAXIME qui commandoit en Angleterre, jaloux de la préférence que GRATIEN avoit donnée à THEODOSE, fomenta avec addresse l'aversion que les soldats Romains avoient déja de GRATIEN, sous prétexte que les étrangers avoient trop de part à sa faveur: de sorte que s'étant révoltez ils déclarérent MAXIME Empereur, & le revêtirent de la pourpre. Le nouveau tyran se fit une Armée, vint dans les Gaules, & ayant abordé à l'embouchure du Rhin, il souleva

les Peuples & les Provinces contre GRATIEN : il débaucha même son Armée ; de sorte que l'Empereur prêt de combattre le tyran, se vit tout à coup abandonné, & obligé de fuir avec trois cens hommes. Il
Ann. 383. fut surpris à Lyon & tüé par ceux qui le poursuivoient. Ainsi mourut GRATIEN à l'âge de 24. ans ; Prince dont les payens même ont fait l'éloge : Ammien loüe la beauté de son naturel, sa connoissance des belles lettres, sa modération, sa clémence, son génie pour la guerre, & son émulation à vouloir égaler les plus grands Heros. Zozime luy fait encor plus d'honneur, en disant que sa piété & son grand zele pour la Religion Chrêtienne, furent la cause du soulévement qui le détrôna.

Ann. 388. THEODOSE vengea la mort de son bienfaiteur ; il battit le tyran MAXIME, le prit prisonnier, & les soldats luy tranchérent la tête. Le fils du tyran & tous ses Generaux eurent un semblable sort, par les soins & la valeur d'Arbogaste General de THEODOSE, que cet Empereur envoya dans les Gaules. Arbo-

bogaſte ſe rendit luy-même maître de VALENTINIEN II. qu'il fit étrangler, aprés avoir perſuadé EUGENE de ſe laiſſer déclarer Empereur. Ce nouveau tyran oſa aller attaquer THEODOSE ; mais le ciel ayant pris avec éclat la défenſe de l'Empereur, EUGENE fut battu & mis entre les mains du vainqueur qui le fit mourir. Arbogaſte autheur de la révolte. prévint le châtiment qu'il méritoit, Ann. 394. en ſe plongeant ſon epée dans le ſein deux jours aprés la bataille. THEODOSE ne ſurvéquit qu'environ trois ans à cette ſignalée victoire : il mourut en 395. aprés avoir parta- Ann. 395. gé l'Empire entre ſes deux fils ARCADE & HONORIUS. Il laiſſa l'Orient à ARCADE ſon aîné, & l'Occident à HONORIUS, qui n'avoit que dix ans & demi, & confia ce jeune Prince à Stilicon Général de ſes armées, pour l'ayder de ſes conſeils dans le gouvernement de l'Empire. Ce choix, quoy qu'en apparence ſage, fut la premiere cauſe qui fit perdre les Gaules aux Romains, & qui, aprés avoir porté pluſieurs fois le fer & le feu dans l'Alſace, la

fit enfin changer de maître, comme nous l'allons voir.

Stilicon, que St. Jérome appelle un demi-barbare, tiroit en effet son origine des Vandales, nation perfide & trompeuse, comme parle Orose. Il fit assez connoître dans le cours de sa vie, que son commerce avec les Romains n'avoit pas corrigé dans luy les vices de sa nation. Ayant pris dés ses premieres années le parti des armes sous le grand THEODOSE, il parvint aux premieres charges, & eut plus de part que personne, à la faveur de ce Prince: devenu General de la Cavallerie & de l'Infanterie Imperiale, THEODOSE luy fit épouser Serene sa Niéce, qu'il aimoit comme sa propre fille. Stilicon eut de ce mariage un fils nommé Euchere, & deux filles que l'Empereur HONORIUS épousa l'une aprés l'autre. Tous ces bienfaits qu'il avoit reçu de THEODOSE, & l'alliance étroite qu'il avoit contractée avec HONORIUS, devoient l'engager à soutenir le trône du jeune Empereur; mais l'ambition étouffe les sentiments de la vertu

&

& de l'humanité même. Stilicon peu content d'être à la tête des affaires de l'Empire fous Honorius, à qui il ne laiffoit que le nom de maître, forma le deffein de luy enlever fa couronne, pour la donner à Euchere fon fils. St. Jérome, Orofe, Profper, le Comte Marcellin, en un mot tous les autheurs chrêtiens luy attribuënt un fi noir deffein; le docte Rutilius Numatianus, quoyque payen déclaré, l'en accufe de même, traitant de cruauté & de fureur fes entreprifes pour ufurper l'Empire. (y)

Pour faciliter l'éxécution de fon deffein, il s'attacha les premieres années de fon adminiftration, à faire la paix avec les Peuples voifins du Rhin; afin de pouvoir, fans faire crier, dégarnir les Provinces frontieres & en retirer les troupes qui les défendoient, enforte que les Vandales pûffent entrer fans combat dans les Gaules, & le choifir enfuite, ou fon fils, pour Empereur. Il fit en effet des conditions fi fa-

 vora-

(y) *Romano generi dum nititur effe fuperftes, crudelis fummis mifcuit ima furor.* Rutil. *Itin. l.* 2.

Stilicon fait la paix avec les Allemands & dégarnit les bords du Rhin.

vorables aux François & aux Allemands, que ces Peuples accepterent avec joye la paix qu'on leur offroit. Ainsi depuis la source du Rhin, dit Claudien, jusqu'à son embouchure, tout demeura dans une parfaite tranquillité, (z) & rien par consequent ne troubla l'Alsace. La postérité, dit le même Poëte, pourra-télle jamais le croire? l'Allemagne, dont les Peuples férocés ne pouvoient être autrefois retenus dans le devoir par les Princes qui employoient contre eux toutes les forces de l'Empire, se sont soumis à la puissance de Stilicon; de maniere que, quoy que les bords du Rhin laissent à present des passages libres, les Allemands n'osent cependant entrer dans le païs qui les avoisine, ni tenter de passer le Rhin, quoy què ses rives soient sans garnisons, & sans défense. (a)

Les

(z) *Pax à fonte profecta cum Rheni crescebat aquis.* Claud. ad Hon. (a) *Germania quondam illa ferox populis, quæ vix instantibus olim principibus, tota poterat cum mole teneri: jam sese placidam præbet Stilionis*

Les Allemands n'étoient donc pas au commencement du cinquiéme siécle maitres de l'Alsace : mais cette Province ne fut pas longtems paisible, Stilicon ne cessant pas de solliciter par des promesses & de grandes largesses, les Vandales de venir envahir les Gaules. Telle étoit, dit St. Jérome, la perfidie de ce demi-barbare, qui se servoit même des richesses des Romains pour armer contre eux leurs plus cruels ennemis. *(b)*

En effet les Vandales, les Alains, les Sarmates, les Saxons, joints à d'autres nations barbares, s'approchérent du Rhin en 406, Arcadius Consul pour la VI. fois ayant Probus pour son Collegue. Les François qui habitoient aux environs du Bas-Rhin, voulant garantir leur propre païs, ou garder les traitez qu'ils avoient faits avec les Romains, tâcherent de s'opposer à Ann. 406.

K 4 cet-

nis habenis, ut nec præsidiis nudato limite, tentet incustoditam metuens attingere ripam. Claud. *ibid.* *(b) Qui nostris contra nos opibus armavit inimicos.* Hieron. ad Gerontiam.

cette effroyable multitude ; mais bien loin de pouvoir les arréter, ils en furent eux-mémes accablez, dit Orose ; (c) Procope afsûre la même chose. (d) Les Bourguignons qui comme nous l'avons dit, habitoient prés du Mein, furent contraints de suivre ce torrent :(e) peut-être se souvenoient ils, que s'étant alliez avec les Romains du tems de VALENTINIEN I, ce Prince leur avoit manqué de parole. Ils espéroient du moins qu'ils pourroient étendre leurs frontieres en s'avançant sur le Rhin, où les Romains les avoient appellez. Quoy qu'il en soit, les Bourguignons & les Allemands se joignirent aux Vandales & aux autres nations Barbares, & le dernier jour de l'année, toutes passerent le Rhin & se jetterent dans la Germanie-superieure. Tous les forts que VALENTINIEN avoit faits, étant devenus inutiles par le défaut de garnisons, que Stilicon avoit pris soin de retirer, les Barbares

Les Vandales, les Bourguignons & les Allemands passent le Rhin, & se jettent dans l'Alsace.

(c) *Francos proterunt.* OROS. *l.* 7. *c.* 40.
(d) PROCOP. *de bell. Vandal. l.* 3.
(e) *Ipso simul motu impulsorum Burgundionum.* OROS. *l.* 7. *c.* 38.

bares ne trouverent aucun obſtacle à leur paſſage. Ils s'emparerent ſans peine de Mayence, où ils exercerent d'horribles cruautez; peu contents de rüiner & de piller cette ville, ils y egorgérent, dit St. Jérome, pluſieurs milliers d'hommes, ſans épargner même ceux qui s'étoient réfugiez dans les Egliſes. Vorms ſoutint un long ſiége; mais elle fut enfin emportée & livrée à un furieux pillage. Spire & STRASBOURG, continuë St. Jérome, n'eurent pas un auſſi triſte ſort. Le malheur de leurs voiſins & l'impuiſſance où elles étoient de tenir contre tant d'ennemis, les forcérent d'abandonner la domination Romaine, pour ſe ſoumettre à des Peuples, qui ſortoient de l'Allemagne; c'eſt ainſi qu'on doit entendre St. Jérome quand il dit que ces Peuples furent transférez en Germanie. (*f*) Ces termes ne ſignifient pas qu'on contraignit les habitans de quitter leur païs pour aller habiter dans l'Allemagne; leur ſort ne fut pas différent de celuy des Peu-

STRASBOURG eſt forcé de ſe ſoumettre aux Germains.

K 5

(*f*) *In Germaniam translati.* HIERON. *ubi ſupra.*

Peuples de Rheims, d'Amiens, d'Arras & de Tournay, ſur les quels St. Jérome s'explique de même; mais qu'on ne ſoupçonnera jamais d'avoir été tranſportez au delà du Rhin.

Tous ces dégâts faits dans la partie des Gaules qui touche le Rhin, allarmerent & réveillerent tout à la fois les Romains, qui occupoient la Grande Bretagne; ils ſe choiſirent divers chefs coup ſur coup; mais bientôt ils les firent mourir, & s'arrêtérent à un ſimple ſoldat nommé Conſtantin, qui n'avoit pour tout mérite, que le nom qu'il portoit. (g) Le nouvel Empereur ſe mit d'abord en mouvement, pour défendre la couronne qu'il venoit d'uſurper; Il paſſa dans les Gaules, où il défit dans une grande bataille les Vandales, les Alains, & les Sueves qui s'étoient avancez juſqu'à Cambray, & en tüa, dit Zozime, un tres grand nombre. (h) Les François & les Bourguignons ne ſouffrirent rien de cette défaite: ceux

(g) *Conſtantinus ex infima militia propter ſolam ſpem nominis ſine merito eligitur.* Oros. (h) Zozim. *l. 6. init.*

ceux là ne quitterent pas le Bas-Rhin ; & les Bourguignons plus sages que les autres Barbares, les laisserent courir au pillage, & s'arrêterent dans la Germanie-superieure, dont ils se rendirent les maîtres ; (i) & par là l'Alsace commença de faire partie de leur nouvel état. Constantin ne profita pas de sa victoire autant qu'il auroit pû ; elle engagea cependant une partie des Gaules à se déclarer pour luy. Mais elles ne tirérent pas de peine le tyran, qui avoit tout à craindre & de la puissance de l'Empire Romain, & des Barbares qui chaque jour réparoient la perte qu'ils avoient faite. Pour parer à ce double embarras, & s'affermir sur le trône qu'il avoit usurpé, il fit des especes de traitez avec ceux qu'il n'avoit pû chasser des Gaules, & il leur accorda la liberté de se fixer dans les endroits, dont ils s'étoient emparez ; se laissant, dit Orose, tromper par des accommodemens, sur les quels

Ann. 407.

Les Bourguignons occupent l'Alsace.

(i) *Burgundiones, quantum perspicio, in Germania prima seu superiore jam subacta permansisse videntur.* BUCH. *Belg. Rom. l.* 13. *c.* 5. *n.* 17.

quels il ne pouvoit gueres compter, & qui étoient plus nuisibles qu'avantageux à la République. Mais les tyrans peu touchez de la misére des Peuples, ne pensent qu'à établir leurs domination à quelque prix que ce soit. Les Bourguignons qui possédoient la Premiere-Germanie, avoient des titres particuliers pour engager Constantin à les laisser paisiblement joüir de leur nouveau païs. On ne les avoit pas vû se joindre aux autres Barbares dans la bataille de Cambray ; ils faisoient gloire d'être de race Romaine ; en occupant les bords du Rhin, ils étoient intéressez à s'opposer aux irruptions, que d'autres Barbares pourroient tenter ; puis qu'en les laissant passer ce fleuve, leur nouvel état seroit le premier en proye à leurs ravages. Enfin comme cette nation étoit naturellement belliqueuse, le tyran espéroit qu'elle luy pourroit donner secours, en cas que l'Empereur voulût luy arracher la Couronne. De là vient qu'il ménagea toûjours les Bourguignons,

guignons, & qu'il les laissa tranquilles sur les bords du Haut-Rhin.

Pendant que Constantin prenoit ces mesures avec les étrangers, il travailloit à éloigner l'orage, dont il étoit menacé du côté de l'Empereur. Il envoya des eunuques à Honorius, pour luy demander pardon de ce qu'il avoit accepté l'Empire qu'on luy avoit déféré. L'Empereur qui sçavoit Alaric prêt d'entrer en Italie, crut qu'il ne luy seroit pas aisé de soutenir une guerre dans les Gaules, tandis qu'il auroit à combattre contre les Goths. Il voyoit d'ailleurs que Veronien & Didyme ses deux parents, étoient entre les mains de l'usurpateur. Ces raisons l'obligérent à dissimuler; il envoya à Constantin la Robe Imperiale & le fit même Consul : les Gaules du moins le mirent dans leurs fastes. Cette condescendance ne fit pas cesser les troubles. Tandis qu'Alaric désoloit l'Italie, de nouveaux tyrans se souleverent dans les Gaules, & les Ministres de l'Empereur se détruisoient les uns les autres à la Cour. Stilicon fut

mis

mis à mort ; son fils Euchere eut peu aprés le même sort ; enfin HONORIUS jetta les yeux sur Constance, pour le mettre à la tête des affaires. Le choix ne pouvoit être meilleur : le Comte Constance étoit Romain, ou du moins né sujet de l'Empire : sa sagesse & son mérite supérieur luy donnerent bientôt un grand crédit, & toûjours pendant son administration on vit le succés répondre à toutes ses en-
Ann. 410. treprises. Il vint d'abord dans les Gaules, & commença ses exploits par le siege d'Arles, où Constantin s'étoit renfermé avec son fils Julien. Le siege fut vivement poussé ; & le secours que les Generaux du tyran luy amenoient, ayant été battu, cette victoire fit prendre à Constantin la résolution de se rendre.

Pendant qu'on délibéroit sur les conditions, Goar Roy des Alains, & Gontiaire ou Gondicaire Prince des Bourguignons, liguez avec les principaux Seigneurs des Gaules, craignant qu'HONORIUS soutenu par la valeur & l'habileté du Comte Constance, ne voulût se venger de

ce qu'ils avoient pris le parti de Constantin, se donnerent un nouvel Empereur, & mirent sur le trône Jovin le plus Illustre Seigneur des Gaules. Dardane fut le seul qui s'opposa à se choix. C'est à Mayence où Jovin fut reconnu ; de sorte que la Premiere-Germanie & par conséquent l'Alsace, se vit soumise à ce nouveau maître. Cet événement hâta la reddition d'Arles. Constantin désespérant d'être secouru, se rendit aprés quatre mois de siege, & fut conduit en Italie avec son fils Julien, où on les fit tous deux mourir. **Jovin reconnu Empereur.**

Cependant Jovin maître absolu de l'Alsace, & dominant seul sur le Haut-Rhin, n'omettoit rien pour fortifier son parti & se maintenir sur le trône. Une occasion bien flatteuse s'en présenta, sans qu'il s'y attendît. ATAULPHE Roy des Goths, aprés la mort d'ALARIC passa les Alpes, & vint offrir ses troupes à Jovin, voulant sans doute profiter des troubles qui agitoient les Gaules. Cette offre embarassa le tyran, qui prévoyoit qu'en s'associant **Jovin Maître de l'Alsace.**

ciant avec un Roy aussi puissant qu'ATAULPHE, il seroit bientôt obligé luy-même de luy obéïr, & de se soumettre à ses volontez. En effet Jovin ayant créé Auguste, son frere Sébastien, contre le gré du Roy des Goths, Dardane dont nous avons parlé, se servit de cette conjoncture pour mettre la mésintelligence entre les deux alliez : de sorte qu'ATAULPHE devenu l'ennemy de Jovin, fit mourir Sébastien presque aussi-tôt qu'il eu reçû la pourpre, & tourna ses armes contre Jovin, qui dans la frayeur s'enfuit à Valence où il se renferma (k).
Ann. 418. ATAULPHE vint l'y assiéger & le força de se rendre. Apeine fut-il sorti de la place, qu'il fut massacré. Ainsi les Gaules furent délivrées de tous leurs tyrans, & l'Alsace de son usurpateur. Mais les Goths qui avoient contribüé à leur défaite, donnerent de plus grandes inquiétudes au Comte Constance.

ATAULPHE avoit fait de grands ravages dans les Gaules, & s'étoit déja emparé de Narbonne. La crainte

(k) OLYMPIOD. PROSP. PITHŒI.

crainte qu'un si puissant ennemy ne fît bientôt de nouveaux progrés, engagea Constance à user de modération & de douceur pour rappeller à leur devoir les Provinces des Gaules, qui s'étoient déclarées pour Constantin & pour Jovin. Suivant même les vûës d'une politique qui sçait s'accommoder au tems, il travailla à attacher à l'Empereur les Barbares, qui ayant passé le Rhin étoient venus s'établir dans les Gaules: de maniere qu'au lieu de leur faire la guerre, il fut d'avis de les laisser vivre dans les Cantons dont ils s'étoient emparez, & de leur accorder la paix. Une si prudente résolution, dit Orose, fit cesser les révoltes, empêcha les nouvelles excursions des Barbares, & les resserra dans des bornes fixes, où ils s'accoutumerent à obéïr à l'Empereur. (*l*) Par là Honorius affermit son trône sans combat & sans verser de sang. Jusqu'alors les Romains

(*l*) *Manifestavimus . . . compressas, coangustatas, addictas, exinanitasque immanissimas gentes, minimo sanguine, nullo certamine, & pane sine cade.* Oros. *l.* 7. *c.* 43.

avoient fait d'inutiles efforts pour chasser ces étrangers de tous les païs, dont ils s'étoient rendus maîtres depuis six ans : il étoit plus aisé & plus sûr de les resserrer dans des Cantons, où trouvant de quoy vivre avec abondance, ils peupleroient les Gaules présque épuisées d'hommes, ne penseroient plus à se soulever & seroient même prêts à courir à la défense de celuy qui leur avoit procuré le bonheur auquel ils aspiroient.

Les Bourguignons s'établissent en Alsace.

Ann. 413. L'execution suivit de prés la résolution qu'HONORIUS avoit prise par le conseil de Constance. Car sous le Consulat de Lucianus, disent Prosper & Cassiodore, c'est à dire en 413. les Bourguignons obtinrent la partie des Gaules qui est proche du Rhin. (*m*) L'expression de Cassiodore fait encor mieux sentir, que le païs où ils fixerent leur séjour, touchoit au Rhin. (*n*) C'est sur cet authoritez que les plus habi-

(*m*) *Burgundiones partem Galliæ Rheno propinquantem obtinuere.* PROSPER.

(*n*) *Burgundiones partem Galliæ Rheno conjunctam tenuere.* CASSIOD. *Chro.*

biles Autheurs modernes ont décidé, que c'eſt dans une partie de la Germanie-ſuperieure, que les Bourguignons s'établirent du conſentement des Romains (*o*). L'Autunois, le Mâconois, la Comté, & le païs de Genéve, où ils regnerent dans la ſuite, ne ſont pas une partie des Gaules qui touche le Rhin. Déjà les Bourguignons habitoient cette Province, lorſque Jovin ſe détermina à la révolte par le Conſeil de Gondicaire Prince des Bourguignons (*p*). C'eſt dans Mayence, ville de la Premiere-Germanie, que le tyran prit la pourpre, & nous avons vû que ces Peuples dans le tems de l'inondation des Barbares, qu'ils avoient été forcez de ſuivre, s'étoient arrêtez ſur le Rhin, & s'étoient fixez dans l'Alſace (*q*). Diverſes raiſons portoient les Romains à les y laiſſer: car comme nous l'avons déjà obſervé, les Bourguignons ſe flat-

(*o*) TILLEMONT *Hiſt. des Emp. Honoré. c.* 51. (*p*) Buch. *Belg. Rom. l.* 14. *c.* IV. (*q*) *Ita quoque Elizatiam, certè ſuperiorem, ſi non utramque, Burgundi occupaverunt.* GUILIM. *in Habſp.*

flattoient d'être originairement Romains, *Soboles Romana.* Ils avoient fait alliance avec VALENTINIEN I. qui vouloit se servir de ces Peuples belliqueux, pour contenir les Allemands leurs anciens ennemis. Il y avoit apparence qu'ils s'opposeroient avec vigueur aux entreprises de ces Peuples voisins, dès qu'il s'agiroit de défendre l'Alsace comme leur propre païs. Enfin Orose, qui écrivoit en 416, ou 417, assûre que les Bourguignons avoient tous embrassé la Religion Catholique, & qu'ayant reçû des Ecclesiastiques, que les Romains leur avoient envoyez, ils leur obéïssoient avec respect, & qu'ils traitoient les Gaulois de leurs états avec douceur, sans leur faire aucun tort, vivans avec eux, non pas comme avec leurs sujets, mais comme avec leurs freres (*r*). Sur ce portrait qu'Orose auteur contemporain, fait des Bourguignons, on ne doit pas plaindre l'Alsace, d'avoir été cédée à de pareils maîtres. La Religion Chrêtienne dont ils fai-

(*r*) OROS. *l.* 7. *c.* 32.

faiſoient profeſſion, étoit un puiſſant titre pour trouver grace auprés du Comte Conſtance, qui ſe ſignala toûjours par ſon zele pour la foy Catholique, & qui comptoit ſur la fidélité d'un Peuple, à qui les maximes de l'Evangile ſervoient de loix. Oroſe ajoute que ceux dont nous parlons, s'appelloient Bourguignons, parcequils avoient bâtis ſur leurs frontieres, des habitations auxquelles ils avoient donné le nom de Bourgs (s) ; *Burgos vulgò vocant*. D'où on pourroit peut-être conjecturer, que ces nouveaux habitans d'Alſace, qui s'appliquoient à réparer les lieux de cette Province, que les Barbares avoient cruellement ruinez, & à faire de nouvelles villes, leur donnerent le nom de Bourg : & de là peut-être eſt venu le nom de tant de lieux d'Alſace, qui ſe terminent en Bourg ; tels que ſont Strasbourg, Lauterbourg, Weiſſembourg, Horbourg, & un tres grand nombre d'autres.

Je ne ſçay s'il n'eſt pas ancor plus vray-ſemblable, que c'eſt dans

(s) *Ubi ſupr.*

l'Alſace, où ces Peuples ont embraſſé le Chriſtianiſme. Quand Ammien en parle en 370, (*t*) il les dépeint avec des traits, qui font croire que leurs mœurs étoient bien différentes de celles des Chrêtiens. Ils dépoſoient leurs Roys, dés qu'une expédition n'avoit pas réüſſi, ou que leurs moiſſons avoient été moins abondantes; & leur Prêtre principal s'appelloit Siniſtre, nom inconnu dans le Chriſtianiſme. Oroſe en fait un caractére bien différent; c'étoit, dit-il, des Peuples doux, innocents, paiſibles, dociles aux inſtructions des Eccleſiaſtiques Romains. Comparant ces deux portraits, il eſt difficile de ne pas juger que c'eſt à l'Alſace, que les Bourguignons ſont redevables de la foy qu'ils ont embraſſée. Quoy qu'il en ſoit, l'Alſace ſous la domination de ces nouveaux Peuples, fut bien en ſûreté contre les irruptions des Allemands, qui rédoutoient les Bourguignons (*u*); de ſorte

Les Bourguignons deviennent Chrètiens étant en Alſace.

(*t*) Amm. *l.* 28. *c. n.* 5. 5. (*u*) *Alemannos Gentis ante dictæ metu diſperſos, aggreſſus per Rhætias &c.* Amm. *ubi ſupr.*

ſorte que la ſeule crainte qu'ils en avoient les obligeoit au premier mouvement de guerre, de füir, de quitter leur propre païs, de ſe diſperſer dans divers Cantons & d'aller chercher une retraite dans le fond de la Rhétie.

L'Hiſtoire ne nous apprend pas que les Bourguignons ayent été troublez dans la poſſeſſion de l'Alſace avant le 15. Conſulat de THEODOSE & le 4. de VALENTINIEN, c'eſt à dire en 435. Proſper, Caſſiodore & d'autres Auteurs nous apprennent, qu'ils eurent à ſoutenir une guerre qui leur fut très funeſte. Nous n'avons rien de bien aſsûré ſur la cauſe de cette guerre. Bucherius écrit que l'envie d'agrandir leurs états, les fit entrer dans la Gaule Belgique à la quelle ils touchoient, & qu'ils porterent leurs armes dans le païs de Metz, de Toul & de Verdun. Les Belges avoient peine à réſiſter à leur valeur & à leur grand nombre ; de ſorte qu'ils en étoient opprimez, comme parle Sidonius (x), lorsqu'Aëtius General

Ann. 435. Les Bourguignons vaincus par Aëtius.

(x) *Belgam quem trux Burgundio preſſerat.* SIDON. *paneg. Aviti. Verſ.* 235.

ral de l'Infanterie Romaine foutenu par les Huns, qu'il avoit avec luy en qualité de troupes auxiliaires, fe déclara contre les Bourguignons, les attaqua, les défit, & contraignit leur Roy Gondicaire de luy demander la paix (*y*). Il l'obtint; mais il n'en joüit pas longtems; car dés l'année fuivante, felon la chronique d'Idace, les Huns vinrent une feconde fois l'attaquer. Les Bourguignons perdirent vingt mille hommes & leur Roy même Gondicaire fut tüé dans le combat (*z*). Une fi terrible défaite accabla cette nation; mais elle n'en fut pas entierement exterminée. On la verra même bientót donner aux Romains de puiffans fecours contre les Huns. Aucun Autheur ancien ne fait obferver qu'ils ayent été obligez de quitter l'Alface, & d'aller habiter ailleurs. Aprés la mort de leur Roy Gondicaire, que l'ambition avoit peut-être rendu trop inquiet, ils demeurerent toûjours fidéles aux Romains, joüiffant de la paix

(*y*) PROSP. AQUITAN. (*z*) *Quem non multo poft Hunni peremerunt.* CASSIOD.

paix qu'Aëtius leur avoit accordée. C'eſt le ſçavant P. Sirmond qui fait cette remarque, & on ſçait combien on doit s'en fier au ſentiment de ce judicieux Auteur *(a)*.

Aëtius ayant appaiſé les troubles des Gaules, aprés la fameuſe victoire remportée ſur les Bourguignons & ſur les Goths, retourna à Rome en 437, pour y joüir de de la gloire, qu'il s'étoit acquiſe. Alors les Romains ſe flattant que l'Empire de THEODOSE le jeune avoit enfin une ſolide conſiſtence, & que la paix étoit par tout bien affermie, on travailla à faire la notice de l'Empire, c'eſt à dire à dreſſer un état général des troupes, des offices, des dignitez, & de tout ce qui pouvoit ſervir à donner une idée de la ſitüation où étoit alors la puiſſance Imperiale. Le ſçavant Bucherius démontre que cette notice n'a été faite ni plus tôt ni plus tard, qu'en l'année 437. ou 438. Dans cette notice il n'eſt preſque pas dit un mot de la Seconde-Ger- Notice de l'Empire dreſſée.

L 5 ma-

(a) *Romanorum in fide ſteterunt poſt pacem ab Aëtio Duce datam.* in Sidonij *l.* 3. *Ep. IV.*

manie ; elle ne parle ni de Bonn, ni de Cologne ; ce qui marque avec une espéce d'évidence que les François en étoient les maîtres. Mais il y est fait en plus d'un endroit mention de la Premiere-Germanie ; ce qui fait voir qu'elle étoit alors en partie soumise aux Romains. Il y avoit à Mayence un Duc, qui avoit à sa disposition plusieurs corps de troupes & plusieurs Préfects ou Commandans particuliers ; ces troupes avoient leurs quartiers à Spire, à Germersheim, qu'on nommoit alors *Vicus Julius*, à Rhinzabern *Tabernis*, & à Seltz, *Saletione*. Les Andrénaciens étoient à Germersheim ; les Ménapiens, ou les soldats de Gueldres, étoient à Rhinzabern ; & à Seltz ceux de Badajox (*Pacienses* :) toutes ces troupes étoient destinées à garder les bords du Rhin. Mais depuis Seltz jusqu'à Bâle, la notice ne désigne aucun lieu, où les Romains eussent des troupes. A deux lieuës de Bâle il y avoit à Olinon, qu'on croit être Holsheim, un autre Duc pour veiller sur la frontiere meridionale d'Al-

Les Romains maîtres de la Premiere-Germanie.

d'Alſace. Il avoit ſous ſes ordres trois cens Lataviens, que Pancirol croit avoir pris leur nom d'une ville de Bithynie. (*b*) Outre les Intendants, à qui on donnoit le titre d'illuſtres Comtes, & qui prenoient ſoin des affaires particulieres dans laPremiere-Germanie, STRASBOURG avoit un Officier prépoſé pour la fabrique de toutes ſortes d'armes (*c*): de ſorte que cette ville fourniſſoit des caſques, des cuiraſſes, des épées & des boucliers. Elle étoit encor avec ſon diſtrict ſous la diſpoſition d'un Comte; mais la notice ne nous apprend pas quel étoit ſon employ, ni s'il avoit des troupes ſous ſes ordres. Nous avons vû ailleurs, que la Légion VIII. Auguſte, avoit ſon quartier à STRASBOURG. Ptolomée & l'Itineraire d'Antonin ne permettent pas d'en douter (*d*): mais dans le tems qu'on dreſſoit la notice, cette Légion avoit changé de nom & de deſtination; on l'appelloit alors la Lé-

(*b*) PANCIROL. *Comm. in not. pag.* 174.
(*c*) *Præpoſitus rei privatæ per ſequanicum & Germanicam primam.* Idem pag. 145. (*g*) Idem p. 164.

Légion des Octaviens, *Octaviani (e)*, & elle fervoit fous le Général de l'Infanterie Romaine. Les Peuples voifins de l'Alface fourniffoient à l'Empereur des troupes auxiliaires: telles étoient la Légion des anciens Brifgawiens, *Seniores Brifigavi*, & celle des nouveaux Brifgawiens, *Brifigavi Juniores (f)*: les premiers fervoient fous le Comte d'Efpagne & les autres en Italie.

Nous avons remarqué que depuis Seltz jufqu'à Bâle, il n'y avoit aucunes troupes: mais il n'eft pas aifé de deviner pourquoy les Romains avoient ainfi laiffé prefque toute l'Alface entierement dégarnie. Peut-être fe repofoient-ils fur la valeur des Bourguignons leurs alliez, à qui ils l'avoient cédée; ils n'avoient du moins rien à craindre d'une nation, qui venoit d'être extrémement affoiblie par la perte qu'elle avoit faite en combattant contre Aëtius & contre les Huns. Cependant, comme tous les jours elle réparoit fes forces, & qu'elle même fe trouvoit à l'étroit dans un

(e) Idem pag. 128. (f) Idem pag. 135.

un païs, où elle étoit de toutes parts resserrée par les Romains, qui occupoient les places les plus importantes de cette Province, on leur donna la Savoye pour la partager avec les anciens habitans de ce païs (*g*). La Chronique de Prosper, dont nous devons l'edition à Mr. Pithou, fixe cet événement à la 20. année de l'Empire de THEODOSE le jeune, c'est à dire en 441. Telle est proprement l'époque où l'Alsace délivrée des étrangers qui s'en étoient emparez, fut absolument remise toute entiere sous la domination des Empereurs Romains.

Cette Province n'en fut pas plus heureuse; car bientôt elle se vit livrée à des Barbares qui la ravagérent. Attila Roy des Huns ayant pris le dessein d'envahir les Gaules, sortit de la Pannonie avec une Armée de soixante-&-dix mille hommes, sous le Consulat de Martianus & d'Adelphius, c'est à dire en 451

L'Alsaçe ravagée par Attila.

(*g*) *Sapaudia Burgundionum reliquiis datur cum indigenis dividenda. apud* Du CHESNE *Hist. Fran. T.* 1. *pag.* 200.

451 (*b*). Ayant traversé l'Allemagne malgré la rigueur de l'hyver, il fit faire dans la forêt Hercynienne un tres grand nombre de bateaux, dont il se servit pour faire des ponts, sur les quels il passa le Rhin, saccageant & ruinant les villes qui se trouvoient sur sa route (*i*) Les Provinces qui touchent le Rhin, furent les premieres exposées à sa fureur: & comme l'Alsace étoit sans défense, elle se vit saccagée comme elle l'avoit été quarante-quatre ans auparavant par la cruelle irruption des Vandales. STRASBOURG & les autres villes de la Premiere-Germanie, qui s'étoient à peine rétablies, ne furent pas plus épargnées que Metz, que Tréves & qu'Arras, où Attila mit tout à feu & à sang, tüant les Prêtres, pillant les Eglises & renversant les Autels. Il n'y eut à Metz que la seule Eglise de St. Etienne, dit Gregoire de Tours, qui ne fut pas consumée par le feu. Aëtius surpris par un ennemy, qui luy avoit

(*b*) Prosp. Chron. SIDON. c.2. V.326.
(*i*) *Transacto Rheno, saevissimos ejus impetus multae Galliarum urbes expertae sunt.* PROSP. *Chr.*

avoit toûjours promis de se conserver dans l'amitié des Romains, se hâta de ramasser des troupes. Les Bourguignons, les François, les Peuples de la Germanie, & les Visigoths se joïgnirent à luy. Les deux Armées se rencontrerent dans les plaines de Chaalons en Champagne. Si l'on en croit Jornandés, elles étoient si nombreuses qu'elles occupoient cent lieuës en longeur, & en largeur soixante-&-dix lieuës (*k*); la lieuë Gauloise étoit alors de quinze cens pas. Le même Autheur ajoute que l'Armée d'Attila étoit de cinq cent mille hommes. Dés que les Armées eurent occupé leur postes, on en vint aux mains : une espece de rage animoit les combattans, qui ne quitterent prise, que lorsque la nuit fut fermée. Il se fit dans la bataille une si horrible boucherie, que Jornandés compte que cent soixante-&-douze mille hommes demeurerent sur la place, sans compter ceux qui furent tüez dans un autre combat entre les François & les Gépides. Prosper

Défaite d'Attila.

(*k*) JORNAND. de Orig. Getarum.

ſper aſsûre qu'on ne pouvoit compter le nombre de ceux qui furent tüez dans cette journée ; & Idace fait monter le nombre des morts à trois cent mille hommes. La nuit fit ceſſer le carnage , & Attila ne penſant plus qu'à la retraite reprit le chemin de ſes états pour y rétablir ſon Armée. L'Alſace ſe vit à ſon retour une ſeconde fois en proye à la fureur de ce Barbare déſeſpéré.

Ann. 462. Dés qu'Attila ſe fut fait une nouvelle Armée, il rentra dans l'Italie, & contraignit Aëtius à faire la paix avec luy. Attila ne ſurvéquit pas à
Ann. 453. cette paix, étant mort dans ſon païs en 453. Aëtius fut tué l'année ſuivant de la propre main de l'Empe-
Ann. 454. reur VALENTINIEN III. qui avoit bien oublié les maximes & les exemples de ſon Pere le Comte Conſtance, à qui HONORIUS avoit donné ſa ſœur en mariage. La mort de VALENTINIEN ſuivit de prés ſon crime, ayant été peu de tems aprés poignardé par les amis & par les Gardes d'Aëtius , que ce Prince avoit pris à ſon ſervice. Les Ro-
mains

mains ayant ainſi perdu leur Empereur & le plus habile de tous leurs Géneraux, l'Empire tomba dans une décadence, dont il ne pût plus ſe relever. Semblable à un moribond qui agonize, il reſpira encor quelque tems & donna par intervalles quelque ſigne de vie; mais il fut bientôt entierement abbattu par les François, qui chaſſerent abſolument les Romains de la Germanie-ſuperieure & de toute l'Alſace.

LIVRE IV.

APrés la mort d'Aetius, les Gaules n'étant plus défenduës par la valeur & l'expérience de ce célébre Général, Merovee Roy des François, Prince toûjours attentif à aggrandir ſes Etats, comme parle Sigibert aprés d'autres Hiſtoriens, & qui ne laiſſoit échapper aucune occaſion de ſe ſignaler, lorſqu'il pouvoit y trouver quelque avantage pour ſa Couronne, s'avança dans la Premiere-Germanie ou l'Alſace eſt renfermée, & dans la Seconde-Belgique qui comprenoit

Conquêtes de Merovee dans la I. Germanie.

Ann. 454.

les villes de Tournay, de Cambray & quantité d'autres; il ſoumit à ſa domination au moins une partie de ces Provinces. Les Allemands de leur côté paſſerent le Rhin & firent de nouvelles conquêtes en deçà de ce fleuve. Sidoine Apollinaire raconte avec ſon élégance ordinaire, ce double évenement dans ſon panégyrique d'Avitus (*a*).

Il les appelle citoyens & vainqueurs ſur les deux bords du Rhin: Citoyens, parceque depuis longtems ils habitoient au de là de ce fleuve qui bornoit l'Allemagne; comme nous l'avons déjà remarqué plus d'une fois; & vainqueurs parcequ'ils avoient fait des irruptions dans quelques parties du païs qui eſt en deçà du Rhin, & qu'ils s'en étoient même emparez aprés quelques victoires. Mais je n'ay rien trouvé qui perſuade que les Alle-

(*a*) *Francus Germanum primum Belgamque ſecundum*
Sternebat, Rhenumque, ferox Alamanne, bibebas
Romanis ripis, & utroque ſuperbus in agro,
Vel civis vel victor eras. Car. 7. Vers. (373.

Allemands soient alors entrez même dans la Haute-Alsace, bien loin qu'ils s'y soient établis. Le célébre P. Sirmond observe, que les Allemands se répandirent dans la partie de la grande Séquanoise, qui est entre le Rhin & le Mont-Jura, qui contient à présent quelques Cantons de la Suisse ; ils s'en rendirent les maîtres & luy donnerent le nom de nouvelle Allemagne (*b*). Cet habile Autheur appuye son sentiment sur un texte de Gregoire de Tours, qui dans la vie des saints Lupicin & Romain, s'explique en ces termes. „Ces saints, dit-il, choisi-„ rent pour leur demeure les secrets „ deserts du Mont-Jura, qui sont en-„ tre la Bourgogne & l'Allemagne, „ proche de la ville *d'Aventicum*, „ qu'on appelle à présent Avenches „ (*c*), & que les Suisses nomment Wiflisbourg, situé sur le lac de Morat. Bucherius compagnon d'étude du P. Sirmond, convient de mé-

(*b*) SIRMOND. *notæ* in Sidon. *Carm.* 7.

(*c*) *Illa Jurensis deserti secreta quæ inter Burgundiam Alemanniamque sita, Aventicæ adjacent civitati.* GREG. TUR.

me que les Allemands ſe jetterent dans le païs des Suiſſes & dans les frontieres des Gaules, où ils tâcherent de ſe fixer (*d*). Suivant ce Syſtéme, l'Alſace ne ſouffrit rien alors des invaſions des Allemands, bien loin que cetteProvince devînt alors leur conquête. Quoy qu'il en ſoit les François & les Allemands ne furent pas longtems en poſſeſſion des païs dont ils venoient de s'emparer par la force de leurs armes.

L'Alſace ſoumiſe aux Romains. Ann. 355.

Dés que VALENTINIEN III. eut été maſſacré, MAXIME qui étoit Patrice & qui avoit été deux foisConſul, ſe fit proclamer Empereur, le 17. Mars 355. Le premier uſage qu'il fit de ſon authorité fut de nommer le célébre AVITUS, General des Armées des Gaules. La ſeule réputation de ce fameux Gaulois, fit trembler les Allemands, qui ſe hâterent de luy demander la paix. Les François furent en même tems obligez de ſe retirer dans le païs qu'ils occupoient au de là du Rhin. Un ſi grand ouvrage,

(*d*) BUCH. *Belg. Rom. l.* 17. *c.* 8. *n.* 9.

ge, dit Sidoine, fut fini en moins de trois mois (*e*).

On peut donc asſûrer ſur la foy de cet autheur, que l'Alſace de ſon tems ne fut pas aſſujettie ni aux François ni aux Allemands. Les premiers ſe retirerent juſqu'à l'Elbe, & les autres s'empreſſerent d'obtenir la paix & de ſe reſſerrer dans leur païs,

Egidius Roy des François établit ſa domination en Alſace.

MAXIME ne fut Empereur qu'un peu plus de deux mois. AVITUS luy ſuccéda, mais il fut luy-même bientôt contraint d'abandonner la pourpre; MAJORIEN en fut revétu, & d'abord il nomma le Comte EGIDIUS pour commander dans les Gaules. Je ne ſçay pourquoy il a plu à Mezeray de donner à ce Comte le nom de Gillon : tous les anciens Autheurs l'appellent EGIDIUS & ne ſe láſſent pas de loüer la valeur,

(*e*) *Ut primum ingeſti pondus ſuſcepit honoris,*
Legas, qui veniam poſcant, Alemanne furoris.
Saxonis incurſus ceſſat. Chattumque (id eſt Francum) paluſtri
Alligat Albis aqua, vixque hoc ter menſtrua totum
Luna videt. Carm. VIII. Vers. 385.

leur, la pieté, la sagesse & la religion de ce General, qui selon Priscus étoit originairement Gaulois :
Ann. 457. ce Grec en louë le courage & sa capacité dans la guerre ; Grégoire de Tours n'en fait pas un moindre éloge, & Paulin Evêque de Perigueux exalte aussi sa valeur, & sur tout sa probité & sa foy (*f*).

Toutes ces rares qualitez attacherent d'abord les François à ce Comte ; ils avoient perdu leur Roy MEROVEE, qui étoit mort cassé de vieillesse : les débauches de son fils CHILDERIC les avoient portez à le chasser de ses Etats, & en même tems épris du grand mérite du Comte EGIDIUS, ils s'étoient soumis à luy & l'avoient reconnu pour leur Roy (*g*). Ce Comte ayant ainsi réüni

(*f*) *Illustrem virtute virum, sed moribus almis*
Plus clarum, magnumque fide, qua celsior extat
Ægidium &c. PAULIN. apud Duchesn. Hist. Fran.

(*g*) *Illique indignantes de regno ejiciunt Franci: hoc ejecto Ægidium sibi, quem superius Magistrum militum a Rupublica missum diximus, Regem*

réüni les forces des François, & des Romains, établit aisément sa domination dans tout le païs renfermé entre les Vôges & le Rhin, & par conséquent dans toute l'Alsace. Il mit même, dit Bucherius, des garnisons dans toutes les villes du Rhin, dans Cologne & dans Mayence ; on ne peut gueres douter que STRASBOURG voisine du païs des Allemands & toûjours si chere aux Romains, ne fût du nombre des villes qu'EGIDIUS prit sur tout soin de conserver.

Un tres habile Historien à contesté au Comte EGIDIUS la qualité de Roy des François. Je n'entreprens pas de réfuter son sentiment ; mais j'ay crû qu'on devoit plus s'en fier au témoignage de Grégoire de Tours, mieux instruit de ce qui regarde les François, qu'à celuy d'Idace Evêque d'Espagne, qui n'apprenoit que de bien loin ce qui se passoit dans les Gaules. Tout le monde sçait que tel étoit l'usage des Peuples qui habitoient au delà du

M 4

gem adsciscunt, qui octavo anno super eos regnavit. GREG. Tur. l. 2. c. 12.

du Rhin, de donner le nôm de Roy à ceux qui les commandoient & aux quels ils s'étoient soumis. Ainsi les François ont pû appeller Roy EGIDIUS, qui chez les Romains n'avoit que le títre de Comte. Nous avons vû que sous GRATIEN, Mallobaude étoit Roy des François & Comte des Domestiques. Hincmare attribuë à EGIDIUS la qualité de Prince, nom de même inconnu chez les Romains. Je doute qu'ils ayent jamais reconnu pour Roy le Comte EGIDIUS, & qu'il ait luy-même affecté de s'en faire honneur : mais tout nous oblige à croire que les Provinces du Rhin respirerent pendant huit ans sous le commandement du Comte EGIDIUS, General également attentif aux interêts de l'Empire & au bien de la Religion. Le sçavant Bucherius compte ces huit années depuis 457. jusqu'en 464 *(b)*. Alors les Provinces du Rhin commencerent à changer de face & de maître. Le Comte EGIDIUS ne pouvant soutenir le poids des affaires, ni resister aux Goths toûjours armez contre luy,

(b) BUCH. *Bel. Rom. l.* 17. *c.* 12.

luy, ſans mettre de gros impôts ſur les Peuples de ſon obéïſſance, les François commencerent à ſe dégoûter de ſa domination. Le joug dont ils ſe croyoient accablez, & l'attachement que cette nation a naturellement pour ſes Souverains, les diſpoſerent à écouter les remontrances de Wiomade, qui avoit toûjours été fidéle à CHILDERIC, & qui par de ſecretes intrigues ne ceſſoit pas de ménager le rétabliſſement de ce Prince dans ſes Etats. Souvent il faiſoit entendre à ſes amis & au Peuple même, qu'on devoit attribüer à la jeuneſſe, les débauches de CHILDERIC; que ce Prince inſtruit par ſes malheurs prendroit une conduite plus ſage; Que les Romains aux quels ils s'étoient aſſervis, étoient des étrangers; qu'une nation auſſi noble que la Françoiſe ne devoit pas les préférér à ſon Roy légitime, & qu'enfin la raiſon, la juſtice & le devoir parloient en faveur de CHILDERIC; qu'ils n'avoient qu'à le rappeller, & qu'il leur répondoit du pardon. Wiomade fut écouté; CHILDERIC

Retabliſſement du Roy Childeric.

revint & fut reçû avec de grands transports de joye (*i*) : il déchargea d'abord ses Peuples des impôts dont ils se plaignoient, assembla des troupes & ayant joint celles que Wiomade luy avoit amenées, il assiegea sur le Rhin Agrippine à qui on a donné le nom de Cologne ; l'ayant prise, il battit les Romains, dont un grand nombre resta sur la place ; de là il marcha à Tréves dont
Ann. 464. il se saisit (*k*). Le Comte EGIDIUS ne pût survivre à une si cruelle disgrace ; il mourut la même année, laissant son fils Syagrius maître de Soissons & de ce qui restoit aux Romains entre le Rhin & la Loire (*l*). CHILDERIC poussant toûjours ses conquêtes, soumit à son Empire Metz & la plus grande partie de la Flandre ; mais pour mieux conserver ses nouveaux Etats, il les partagea avec deux de ses parents ; il donna à Sigisbert, Cologne pour commander sur le Bas-Rhin ; Rachna-

(*i*) Gesta Reg. Franc. *cap.* 8. (*k*) Vita S. Remigij. *apud* DUCHESNE *Hist. Fr. p.* 524. (*l*) *In his partibus circa Rhenum usque Ligerim habitabant Romani.* Vita S. Remig.

nachaire eut Cambray & le Hainault; CHILDERIC se réserva Tréves & Metz, & porta dans la suite ses armes jusqu'à Angers.

Les Gaules étoient alors partagées entre divers Souverains. Les Goths dominoient au de là de la Loaire; les Bourguignons étoient maîtres de tout ce qui étoit renfermé entre le Rhône & le Mont-Jura: les Allemands étoient toûjours cantonnez dans la Suisse entre le Rhin, & le Mont Jura; les François occupoient Cologne, Metz, Tréves & le Hainault (*m*): de sorte que comme nous l'avons déjà dit, les Romains ne possédoient que ce qui est entre le Rhin & la Loire (*n*). CHILDERIC ne porta pas ses armes du côté du Rhin, & les Allemands n'oserent y porter la guerre; ils furent retenus, dit Sidoine Apollinaire, , par la crainte qu'ils avoient d'ANTHEMIUS, que l'Empereur LEON avoit déclaré Auguste, & de

Les Romains maîtres l'Alsace.

(*m*) HINCMAR *vita S. Remigij.* (*n*) *Eaque tantum pars Galliarum Romanæ suberat ditioni quam Rheni fluenta ac amnis Ligeris determinat.* AIMON. *de Gestis Franc.* c. 5.

& de Ricimer Gendre d'ANTHEMIUS, qui s'étoit fait par divers exploits la réputation d'un Capitaine que la victoire suivoit par tout. La crainte de ce Genéral, suivant l'expression de Sidoine, avoit empêché Mars de remüer sur le
Ann. 472. Rhin (o).

Mais les divisions survenuës entre le Gendre & le Beau-pere, hâterent la ruine entiere de l'Empire Romain dans les Gaules. Ricimer ayant tüé ANTHEMIUS, il mourut luy-même quarante jours aprés. OLIBRIUS, GLYCERIUS, NEPOS, AUGUSTULE eurent ensuite le nom d'Empereurs : mais ils ne conserverent pas longtems la pourpre; de maniere qu'en 475, l'Empire d'Occident fut aux derniers abois.
Anni 476. Je ne sçai si les Allemands profitant de ces troubles & de la foiblesse des Romains, n'essayerent pas d'envahir l'Alsace, qui étoit soumise aux Romains : peut-être craignirent-ils de s'attirer sur les bras CHILDERIC maître de Mets & de Tréves, à portée de secourir les Pro-

(o) *Gallia quod Rheni Martem ligat, iste pavori est.* Carm. II. vert. 378.

Provinces du Rhin. Gregoire de Tours nous apprend que c'étoit du côté de l'Italie que les Allemands tâchoient d'étendre leur domination : mais on ne leur donna pas le loisir de s'y établir ; car Odoacre ayant fait alliance avec CHILDERIC, les Allemands furent battus, & contrains de ceder au vainqueur la partie de l'Italie, dont ils s'étoient emparez (*p*). Bucherius marque l'epoque de cette défaite à l'année 480. CHILDERIC mourut en 482, & laissa son Royaume à CLOVIS son fils, qui n'avoit que quinze ans; mais on vit bientôt ce jeune Prince se rendre maître de l'Alsace & ensuite de toutes les Gaules.

CLOVIS dont tous les Historiens vantent l'ardeur & la genie pour la guerre, se vit à peine sur le trône qu'il prit la résolution d'enlever aux Romains ce qui restoit dans les Gaules, du débris de leur ancienne domination. Syagrius fils du Comte EGIDIUS, dont nous avons CLOVIS défait Syagrius.

(*p*) ODACRIUS *cum* CHILDERICO *fœdus iniit, Alemannosque qui partem Italiæ pervaserant, subjugarunt,* GREG. *Turon. l.* II. *c.* 18.

avons parlé, commandoit encor dans les Gaules en qualité de Duc des Romains, comme parle Hincmare dans la vie de St. Remy. Clovis se souvenant que le Comte Egidius avoit détrôné son pere Childeric, forma le dessein de s'en vanger sur le fils; il s'avança prés de Soissons, soutenu par Ragnachaire qui regnoit à Cambray. Syagrius ne refusa pas la bataille: mais il ne put tenir contre la valeur des François; il fut défait & mis en fuite. Ne voyant aucune ressource pour rétablir ses affaires, il abondonna ses Etats à Clovis, & courut à Toulouse pour demander du secours à Alaric Roy des Visigoths: Clovis le répéta, & Alaric craignant d'attirer contre luy le jeune vainqueur, remit Syagrius entre les mains de son ennemy. Clovis le retint en prison, & l'ayant fait mourir en secret (q), il se rendit maître de tous les états que le Com-

(q) *Quem Chlodovæus custodia mancipari præcepit, regnoque ejus accepto eum gladio clàm feriri mandavit:* Greg. *Tur. l.* 2. *c.* 27.

Comte EGIDIUS avoit possedez depuis le Rhin jusqu'à la Loire.

Les Allemands passent le Rhin.

Les Allemands croyans avoit autant de droit que CLOVIS de profiter de la dépouille de Syagrius, & ne redoutans pas assez la puissance du jeune Roy des François, rassemblerent leurs forces de la nouvelle & de l'ancienne Allemagne. Les uns sortirent de la Suisse, les autres passerent le Rhin, & entrerent dans l'une & l'autre Alsace, où rien ne leur résista, rien n'étant en état de se défendre. Il est tres difficile, dit Mr. Obrecht, de marquer précisément le tems où les Allemands s'emparerent de ces Provinces : mais tout concourt à faire croire qu'ils en étoient les maîtres au commencement du regne de CLOVIS. Ce Prince qui regardoit des Provinces comme une partie de son Royaume, qui luy étoit acquise par le droit des armes, depuis la défaite & la mort de Syagrius, résolut d'en chasser les Allemands, dit un tres ancien Autheur. (*r*) Il marcha vers le

(*r*) *Contigit Francorum Regem Chlodovaum Alemannis bellum inferre, qui tunc*

le Rhin & trouva les Allemands bien préparez à soutenir tous ses efforts : leur Roy étoit à leur tête avec toutes ses troupes, Les deux Armées se rencontrerent prés des bords du Rhin ; le combat fut d'abord tres sanglant & les Allemands donnerent avec tant de furie sur les François, que CLOVIS commençoit à desespérer de la victoire : mais c'étoit là le moment que Dieu avoit choisi pour signaler sa miséricorde en faveur ce Prince, de la nation Françoise & de l'Alsace même, qui seroit plus constamment chrêtienne dés qu'elle seroit assujettie à un Roy Chrêtien. CLOVIS se souvenant de ce que son epouse la sainte Reine Clotilde luy avoit si souvent dit de la grandeur du Dieu des Chrêtiens, s'addressa à luy & levant les yeux & les mains au Ciel, „ Seigneur, luy dit-il, dont on m'a „ cent fois relevé la puissance au „ dessus de toutes les puissances de „ la terre & de celle des Dieux que „ j'ay adoré, daignez m'en donner une

Défaite des Allemands par CLOVIS.

tunc temporis regno suo per se potiti sunt. Vita sancti VEDASTI apud HENSCH. 6. Febr.

une marque dans l'extrémité où „ je me trouve: si vous m'accor-„ dez la victoire, je me feray au plû-„ tôt baptiser, pour ne plus adorer „ desormais que vous „ (s). A peine eût-il prononcé ces paroles, qui furent entenduës des Officiers & des Soldats, que ses troupes revenuës de leur frayeur, se rallierent, & se sentant animées d'un nouveau courage, enfoncerent les ennemis, tuërent leur Roy & les mirent en fuite. Les Allemands se voyant sans Chef, poserent tous les armes, & se soumirent à CLOVIS en luy disant qu'il fît cesser le carnage & qu'ils étoient ses sujets (t). Dans cette fatale journée, dit Rhenanus, les Allemands perdirent toute leur liberté (u). L'Alsace n'eut plus rien à craindre de ces voisins, qui l'avoient plusieurs fois ravagée, & elle commença déslors à faire partie du Royaume des François. THEODORIC Roy des Goths n'envia pas à CLO-

(s) GREG. TUR. *l.* 2. (t) *Ne amplius pereat populus, jam tui sumus.* (u) *In die illa cecidit universa gloria & libertas Alemannorum.* B. Rhen. *l.* 2. *rer. c.* 41.

VIS une ſi belle conquête ; mais comme pluſieurs Allemands s'étoient retirez dans ſes Etats & qu'ils craignoient de retourner dans leur païs. THEODORIC demanda grace pour eux : Il écrivit à ce ſujet à CLOVIS une belle lettre, où aprés l'avoir félicité de la mémorable victoire qu'il avoit remportée ; „ qu'il vous ſuffiſe, luy dit-il, d'avoir „ fait perir le Roy & abbatu l'or- „ gueïl de cette ſuperbe nation, & „ d'avoir en partie exterminé par „ le fer, & en partie mis ſous le joug „ un Peuple innombrable (x).

Victoire de Clovis prés de Strasbourg.

Preſque tous les Autheurs modernes ſe ſuivans fil à fil s'accordent à dire que c'eſt à Tolbiac, qu'on nomme à préſent Zulg ou Zulpic, à 8. lieuës de Cologne dans le Duché de Juliers, que s'eſt donnée cette fameuſe bataille, où par un ſecours particulier du Ciel, CLOVIS triompha des Allemands, & les aſſervit à ſon Empire. Le ſçavant Je-

(x) *Sufficiat illum Regem cum gentis ſuæ ſuperbia cecidiſſe, ſufficiat innumerabilem nationem partim ferro, partim jugo ſubjugatam.* CASSIOD. *l.* 2. *var. c.* 41.

Jesuite Henschenius, bien loin de penser comme eux, croit au contraire que c'est vers STRASBOURG que CLOVIS remporta cette victoire. L'autorité de ce sçavant doit être d'un grand poids dans ce genre d'érudition; c'est à luy à qui on doit la connoissance des trois DAGOBERTS, par où il a donné de si grands éclaircissements à l'histoire de France; & c'est luy qui a sçû démêler avec tant d'exactitude la suite des premiers Evêques de STRASBOURG, que Mr. Obrecht a volontiers souscrit à cette découverte. Enfin les lumieres qu'il à communiquées sur divers autres points d'histoire, doivent prévenir en sa faveur, & au moins porter à examiner les raisons qu'il a euës pour avancer que ce n'est pas à Tolbiac, mais que c'est prés de STRASBOURG, que CLOVIS, aprés avoit défait les Allemands, prit l'heureuse résolution de se faire Chrêtien. Le lecteur jugera de la solidité des raisons qui appuyent ce sentiment.

Premierement aucun Autheur

ancien n'a marqué Tolbiac pour le lieu où cette bataille s'est donnée. Gregoire de Tours (y), Fredegaire (z), l'autheur anonyme des Gestes des François (a), Hincmare dans la vie de St. Remy (b) & Aimonius racontent de concert ce célébre événement; mais aucun ne dit que c'est à Tolbiac où CLOVIS combattit contre les Allemands. Henschenius au contraire pour soutenir son opinion, cite deux anciennes vies de St. Vât, dont l'une a été écrite avant 667; & l'autre plus étenduë a été revuë par le docte Alcüin. Les Autheurs les plus exacts (c) parmi les Modérnes, bien loin de douter de l'autenticité de ces vies, s'en sont servis pour avancer dans l'histoire qu'ils ont écrite, qu'aussitôt aprés la victoire, CLOVIS prit sa route par Toul, où il trouva St. Vât, qui vivoit alors dans une espéce de Monastere; ce n'est que de la vie de St. Vât que ces Histo-riens

(y) GREG. TUR. l. 2. c. 30. (z) FREDEG. *Epit.* c. 21. (a) Autor incert. c. 15. (b) HINCMAR. vita Sti. Remigij. (c) DANIEL, HAD. de valois.

riens ont appris ce fait. On lit dans cette vie que l'armée des Allemands & celle des François se rencontrerent vers les rivages du Rhin *(d)* : Tolbiac est éloigné de ce fleuve d'une journée, comme le remarque Henschenius : diroit-on qu'un combat donné au delà de Saverne a été donné vers les bords du Rhin?

Les Modernes prétendent que Clovis étoit venu au secours de Sigebert Roy de Cologne, dont les Allemands vouloient usurper les Etats. Les anciens Ecrivains ne disent rien de cette circonstance, Ils remarquent au contraire que les Allemands s'étant emparez d'une partie du Royaume de Clovis, ce jeune conquerant vint les attaquer. Il n'étoit donc pas question du Roy, ni du Royaume de Cologne. Nous avons déjà vû qu'aprés la défaite de Syagrius, Clovis se rendit maître de ses Etats, qui s'étendoient jusqu'au Rhin. L'Alsace qui en faisoit partie fut par cette victoire acquise au Roy des François : les Allemands s'en étoient saisis, & Clo-

(d) *Circa ripas Rheni obviaverunt. Vita S. Vedast. c. 1. n. 6.*

vis pour les en chasser, marcha vers le Rhin & entra dans l'Alsace où il battit les Allemands qui vouloient s'y établir.

Henschenius donne un nouveau poids à son sentiment, par une raison qui luy paroit convaincante. CLOVIS aprés la bataille se hâta de rétourner à Rheims, ne voulant pas differer de recevoir le baptême (e). La vie que nous avons citée fait en plus d'un endroit observer cette circonstance : & on voit assez qu'il n'étoit pas necessaire que CLOVIS s'arrêtât en personne sur le Rhin, pour poursuivre les Allemands, qui aprés leur défaite étant sans Roy & sans Chef, mirent bas les armes, se soumirent au vainqueur le priant de faire cesser le carnage & déclarant qu'ils étoient ses sujets. Ainsi ce fut du champ même de la bataille que CLOVIS partit pour retourner à Rheims; il prit sa route par Toul, & de là il alla passer la riviere d'Aîne vers Vousy. Cette route ne convenoit gueres

(e) *Ovansque ad patriam festinus rediens . . . ut celer ad baptismi gratiam confugeret.* Vita S. VEDASTI.

res à la diligence que CLOVIS vouloit faire; & son retour qu'il vouloit être tres prompt, eût été bien retardé, si de Tolbiac il étoit venu passer par Toul, pour aller de là traverser l'Aîne & se rendre ensuite à Rheims. Au lieu qu'en supposant la bataille donnée prés de STRASBOURG, il étoit naturel qu'il marchât vers Toul, pour venir à Reims, où il vouloit arriver sans retardement.

Il n'est pas aisé de deviner pourquoy l'opinion, qui prétend que le combat s'est donné à Tolbiac, à trouvé créance chez tant de Modernes. Je me suis imaginé qu'ils s'étoient appuyez sur un texte de Gregoire de Tours, qui dit que Sigebert de Cologne, surnommé le Boiteux, avoit reçû une blessure dans un combat donné à Tolbiac contre les Allemands (*f*). Mais il ne dit pas que CLOVIS se soit trouvé dans cette bataille. Sigebert Roy de Cologne depuis prés de trente

N 4 ans,

(*f*) *Hic Sigebertus pugnans contra Alamannos apud Tulbiacense oppidum, percussus in geniculum claudicabat.* GREG. Tur. l. 2. c. 37.

ans, n'avoit pas ſans doute regné ſi longtems, ſans avoir eu quelque combat à ſoutenir contre les Allemands ſes voiſins, toûjours prêts à faire quelques irruptions dans les Etats d'autruy, dés qu'ils avoient eſpérance d'y faire quelque pillage. Sigebert curant à la défenſe de ſon païs reçût à Tolbiac une bleſſure au genoüil; de la doit-on conclure que c'eſt à Tolbiac que Clovis combattit contre les Allemands?

Dom Ruinart, dans ſon Commentaire ſur Gregoire de Tours, n'adopte pas le ſentiment d'Henſchenius; mais il ne dit rien pour le détruire. Henſchenius & les autres Bollandiſtes compagnons de ſon travail, aprés pluſieurs autres recherches confirment en compoſant ſur les vies des Saints du Mois de Juin, ce qu'ils avoient avancé dans les Tomes du mois de Fevrier, & continuënt de ſoutenir que la ſignalée bataille où Clovis prit la réſolution de ſe faire Chrêtien, s'eſt donné dans l'Alſace aux environs de Strasbourg. Ainſi cette opinion n'a pas été hazardée par ces

ha-

habiles Ecrivains ; ce n'eſt qu'aprés l'avoir examinée pluſieurs fois qu'ils ſe ſont reſolus de la publier.

Je n'ay garde de condamner ceux qui ne penſeront pas comme ces célébres Autheurs ; mais j'avouë que j'ay eu du plaiſir d'examiner moy-même une opinion, qui doit faire honneur à l'hiſtoire d'Alſace. Il eſt du moins glorieux à la ville de STRASBOURG, de voir qu'on a de bonnes raiſons pour croire que c'eſt dans ſes plaines, que le Ciel a fait un prodige pour rendre Chrêtien le Roy des François, auquel elle fut dés lors ſoumiſe, & qui par ſa puiſſance pourroit maintenir la Religion qu'elle avoit embraſſée depuis longtems. Je ne ſçay même ſi ce n'eſt pas pour reconnoître la grace que ce Prince avoit receuë prés de STRASBOURG, qu'il voulut élever dans cette ville un éclatant monument de ſa reconnoiſſance & de ſa foy, en y faiſant bâtir l'EgliſeCathedrale. Car tous les Annaliſtes d'Alſace & des païs voiſins conviennent que le grand CLOVIS fit

CLOVIS fait bâtir la Cathedrale de Strasbourg.

fit elever cette Eglise en 510 (g); non pas avec la magnificence que nous admirons de nos jours. L'ouvrage de CLOVIS ayant été consumé par le feu, on rebâtit cette Eglise sur un plan beaucoup plus beau, l'habileté des ouvriers surpassant alors de beaucoup les idées que s'étoient formées ceux qui travailloient sous le regne de CLOVIS, comme nous le verrons dans la suite.

Etat de la Religion en Alsace.

Je n'ay pas crû devoir parler jusqu'icy de l'état de la Religion dans l'Alsace sous l'Empire des Romains. J'ay voulu reünir les objets & raconter sans interruption le renversement de l'Idolatrie, l'établissement & les progrés de la foy Chrêtienne dans cette Province. Je vas tâcher de développer un sujet si digne de la curiosité d'un lecteur qui aime sa Religion, & en particulier si consolant pour les Alsatiens.

Comme l'Alsace a toûjours fait partie des Gaules, & que les Allemands qui en étoient voisins, se font

(g) KONIGSHOWE, HERZOG, LEHMANN Chronique de Spire.

ſont ſouvent cantonnez dans quelques endroits de cette Province, il eſt aiſé de comprendre que la Religion & les ſuperſtitions de ces deux nations y ont eû leurs ſectateurs dans les premiers tems. Les Germains & les Gaulois Idolâtres ne s'accordoient pas ſur l'article du culte de leurs Dieux. Les Germains, au rapport de Tacite, ſacrifioient à Mercure, même des hommes; les animaux étoient les victimes qu'ils offroient à Mars & à Hercule : mais ils ne renfermoient pas ces Divinitez dans des Temples. & ils ne les repréſentoient pas ſous l'image & la figure des hommes (*b*). Ils leur conſacroient des arbres & des boſquets, donnant même le nom de leurs Dieux à des endroits les plus reculez d'une forêt, où la vénération les empêchoit de pé-

(*b*) *Deorum maxime Mercurium colunt, cui certis diebus humanis quoque hoſtiis litare fas habent. Herculem & Martem conceſſis animalibus placant. Nec cohibere parietibus deos, neque in ullam humani oris ſpeciem aſſimilare &c.* TACIT. de mor. Germ. c. 9.

pénétrer. Les Gaulois, dit CESAR, adoroient de même principalement Mercure, à qui ils élevoient un grand nombre de Statuës (*i*) ; aprés luy Apollon, Mars, Jupiter & Minerve étoient au rang de le leurs Dieux. La pluspart de ces Divinitez avoient leurs partisans en Alsace, avant qu'elle eût cessé d'être Idolatre. Adoptant tantôt les pratiques des Germains, & tantôt les usages des Gaulois, on voyoit dans cette Province un affreux mélange des superstitions que le Paganisme avoit suggérees à ces deux nations.

Monuments de l'Idolatrie en Alsace.

Beatus Rhenanus autheur Alsatien, qui a recherché avec soin ce qui pouvoit servir à l'histoire de son païs, écrit qu'on voyoit de son tems dans le Cimetiere de Rhinzabern, deux statuës de Mercure (*k*) ; celle de Diane & du même Dieu étoient adorées dans les bois d'Ebermunster, qu'on nommoit autrefois *Novientum*. On voit encor à Horbourg une partie d'autel autrefois consacré à Apollon, avec l'inscription grecque APOLLINI No-

(*i*) CESAR. de bello Gall. l. 6. (*k*) RHEN. *l.* 3. *pag.* 177.

Νομοκυνο, termes dont les ſçavants ne connoiſſent pas encor la ſignification. Merian rapporte que dans l'endroit où la Cathedrale de STRASBOURG a été bâtie, il y avoit un temple d'Apollon. Mais nul monument ancien n'a été à STRASBOURG plus fameux qu'une haute ſtatuë de bronze, qu'on voyoit encor en 1525, dans la Chapelle de St. Michel de l'Egliſe Cathedrale. Cette ſtatuë avoit en main une maſſuë, une peau de Lion luy ſervoit d'habillement, ſymboles ſous les quels on repréſente Hercule: le Peuple luy donnoit le nom de *Kruzman*, & s'imaginoit que c'étoit l'Idole d'Hercule que STRASBOURG avoit autrefois adoré. Schadæus ſouſcrit à ce ſentiment vulgaire, mais il penſe que c'étoit plutôt une Idole des Romains ou des Grecs, que des Germains, s'imaginant ſur le témoignage de Tacite que les Germains n'avoient ni images ni ſtatuës de leurs Dieux (*l*)· comme ſi l'Allemagne qu'on a vuë depuis qu'elle eſt devenuë Chrêtienne, varier

(*l*) SCHADÆ. *Munſter Büch.p.* 4.

rier si hautement en fait de dogmes, de rits & de cultes, étoit toûjours demeurée ; étant Idolâtre, constamment attachée aux anciennes superstitions que Tacite nous depeint : si cela étoit on l'auroit donc vuë toûjours immoler des hommes à Mercure. D'habiles gens se formans une autre idée de cette Idole prétenduë, se persuadent que cette statüe d'Hercule n'est au fond que la statüe de quelque Capitaine, ou de quelque Empereur. On sçait que les Medailles de l'Empereur COMMODE le représentent sous la figure d'un Hercule, & MAXIMIEN se paroit même du nom de cette Divinité. Celuy qu'on donnoit à cette statuë appuye ce sentiment ; on ne luy donnoit pas le nom d'Hercule, mais celuy de *Kruzman*, qui signifie Grand homme, ou homme qui provoque au combat. Il seroit bien étonnant qu'au moins depuis CLOVIS, qui le premier a bâti la Cathedrale, une Idole eût trouvé place dans un lieu si sacré, & que les saints Evêques qui ont occupé le siége de cette Eglise, eussent souf-

souffert ce reste du paganisme, dans un Temple destiné pour adorer Jesus-Christ. Ces raisons font croire que cette statuë a peut-être servi à orner le tombeau de quelque Guerrier, dont on vouloit conserver la memoire. Quoyqu'il en soit cette statuë fut venduë en 1525, à un curieux, qui la fit transporter à Paris, où elle sert, à ce qu'on dit, à orner le Palais de quelque grand Seigneur.

Nous apprenons par des vers dont la cadence & la structure marque assez l'antiquité, que le Duc Athic ou Ethic célébre dans l'histoire d'Alsace, fit changer en une Eglise un Temple consacré à Diane dans la forêt d'Ebermunster (*m*), & Königshowe prétend qu'il y en avoit un prés de Strasbourg dédié à Mercure. Il ne reste plus dans l'Alsace aucun vestige de ces anciens

(*m*) *Sum locus, quem prisca Novientum nomine Gentes*
Dixerunt, Delubrumque fuit, quo thura Dianæ
Sacrabat, nomen Christoque dicando traduxit
Atticho, tristi ac omine Apri nunc mansio dicor.

anciens monuments de l'Idolatrie: à peine y voit-on le nom des faux Dieux écrits ſur quelques pierres; tout a été rüiné ou par la fureur des Guerres, qui depuis tant de ſiécles ſe ſont perpetuées dans l'Alſace, ou par le zele des Chrêtiens qui dés les premiers tems y ont fait fleurir la Religion & la doctrine de Jesus-Christ. Je n'examine pas encor quels ont été les premiers Apôtres, qui ont annoncé l'Evangile dans cette Province, c'eſt un point que je ne tarderay pas de développer. Je commence par faire voir que dés le ſecond ſiécle, la Religiou Chrêtienne avoit fait de grands progrés dans l'Alſace, & que déslors différentes Egliſes y avoient été établies par des hommes Apoſtoliques. St. Irénée qui vivoit dans ce ſiécle eſt un ſûr garant de cette vérité. Voicy comme parle ce Pere, en combattant les Herétiques de ſon tems. „ L'Egliſe, leur dit-il, qui eſt „ répanduë par toute la terre, con„ ſerve avec ſoin la foy que nous „ préchons, ... Quoyque dans le „ monde les langues ſoient bien dif-

Le Chriſtianiſme en Alſace dés le ſecond ſiécle.

différentes, la vertu de la tradi-„
tion est une & la méme par tout.„
Les Eglises qui sont fondées dans„
les Germanies ne croyent pas &„
n'enseignent pas autrement. Cel-„
les d'Espagne, des Gaules, d'Egy-„
pte & de la Lybie, celles d'Ori-„
ent & celles qui sont au milieu„
de l'Univers n'ont pas une doctri-„
ne différente.„ (*n*)

Ce saint Evêque de Lyon, qui suivant St. Basile, (*o*) touchoit au tems des Apôtres, & qui au rapport de St. Jérome (*p*) avoit eû pour maître S. Polycarpe Disciple de St. Jean; ce grand Evêque, dont Tertullien vante la doctrine & l'exactitude (*q*), combat les herétiques de

(*n*) *Quamquam enim dispares inter se mundi linguæ sunt, una tamen & eadem est traditionis vis. Neque hæ quæ in* Germaniis *sitæ sunt Ecclesiæ, aliter credunt, aliter tradunt. Neque quæ in Hispaniis aut Galliis &c.* IRENÆUS *l.* I. *contra hæreses* c. 10. edit. Paris. ann. 1710. (*o*) BASIL. *de Spiritu Sancto* c. 29. (*p*) HIERON. *Catalog. Script. Ecclesiast.* (*q*) *Omnium doctrinarum curiosissimus explorator.* TERTULL. *contra Valentin. c.* 5.

de ſon tems, en leur diſant que les Egliſes fondées *dans les Germanies*, dans les Gaules & dans l'Eſpagne enſeignoient toutes les veritez qu'il défendoit. St. Irenée vivoit ſur la fin du ſecond ſiécle, il y avoit donc dés lors dans les Gaules & dans les Germanies, non pas ſeulement des Chrêtiens épars, mais des Egliſes même établies de maniere que l'autorité de leur tradition & de leur créance, pouvoit ſervir à inſtruire, à détromper & à convaincre même ceux qui attaquoient la vraye Foy. Ce n'étoient donc pas des Egliſes naiſſantes & qui euſſent été fondées de ſon tems. St. Irénée les cite comme des témoins & des dépoſitaires de la doctrine des Apôtres, & il veut que pour connoître la verité on ayt recours à leur tradition, *neque hæ quæ in Germaniis ſitæ ſunt aliter credunt, aliter tradunt.* Ce Saint ſe ſeroit-il ainſi expliqué, ſi le Chriſtianiſme n'avoit fait que d'éclore dans ces Provinces ? Le texte Grec marque expreſſement les Germanies ἐν Γερμανίαις. Ainſi nommoit-on de ſon tems les deux Provinces, qui

qui ſont ſur les bords & en deçà du Rhin, dans les quelles l'Alſace étoit renfermée, comme nous l'avons vû. St. Irénée qui avoit ſon ſiege à Lyon, étoit à portée d'être inſtruit de l'état où ſe trouvoient les Egliſes de ces Provinces, & il ne craint pas même de les mettre à la tête de toutes celles qu'il donne comme des maîtreſſes, deſquelles on peut apprendre les véritez de la Religion.

Ce ſaint mourut en 202. Tertullien qui écrivoit en 209. ſes livres contre les Juifs, employe contre eux des armes ſemblables à celles dont St. Irénée s'étoit ſervi contre les herétiques; il leur dit que toutes les parties des Eſpagnes croyent en Jesus-Christ, que diverſes nations des Gaules, que les endroits de la grande Bretagne où les Romains n'avoient pû pénétrer, que les Daces, les Sarmates & les *Germains*, s'étoient ſoumis à Jesus-Christ (r). Ce Pere, dit un Au-

O 2 theur

(r) *In Chriſtum jam credere Hiſpaniarum omnes terminos & Galliarum diverſas nationes & Britannorum in-*

theur proteſtant, ſous le nom de Germains, entend les Peuples des Germanies, qui ſont ſur le Rhin voiſines des Gaules, dont l'une s'appelle la Premiere ou Superieure, & l'autre la Seconde ou l'Inferieure. Comme les Romains avoient des forteresses & des Légions dans ces Provinces, on ne peut douter, ajoute le même Autheur, qu'il n'y eût quelques Egliſes où JESUS-CHRIST fût adoré (*s*). Il y avoit dés le tems de St. Paul des Chrêtiens juſque dans la Cour de CESAR: il y en avoit ſans doute dans les Armées: & nous avons vû que les Empereurs même ſont venus ſur le Rhin, & qu'il y avoit toûjours ſur les rivages des Légions pour défendre les Gaules contre les Barbares. Le commer-

inacceſſa Romanis loca & Sarmatarum & Dacorum & Germanorum. TERTUL. contra Judæos c. 7. (*s*) *Loquuntur autem de Germaniis ad Rhenum, quarum altera prima Superior, altera inferior ſecunda Romanæ tum ditionis, . . . non dubium eſt, quin & ibi eſſent aliquæ Eccleſiæ Chriſto deditæ.* JOAN. HENR. URSINI *de prima Eccleſia Germ. orig. l. 2. c. 1. pag. 20.*

merce des Peuples avec les soldats Romains déjà soumis à la Foy, facilitoit aux Prédicateurs de l'Evangile, les voyes pour faire connoître JESUS-CHRIST : les Gaules ouvrirent les yeux à la vérité, & selon St. Irénée & Tertullien, JESUS-CHRIST avoit des adorateurs dans ces Provinces qui étoient les seules de l'univers connuës sous le nom de Germanies.

Envain pour contester cette vérité allegueroit-on le fameux texte de Sévére Sulpice, qui dit „ que „ la persécution cinquiéme com-„ mença par MARC-AURELE & qu'a-„ lors pour la premiere fois on „ avoit vû des Martyrs dans les Gau-„ les, la Divine Religion ayant été „ embrassée plus tard en deçà des „ Alpes (*t*). „ Sévére Sulpice écrivoit vers l'an 400, c'est à dire prés de deux cens ans aprés S. Irénée, que Théodoret appelle la lumiere les Gaules de tout l'Occident. Ce

 saint

(*t*) *Sub Aurelio Antonini filio persecutione quinta agitata, tum primùm intra Gallias Martyria visa, seriùs trans Alpes Religione Dei susceptà.* SEVER. SULPIC. l. II.

ſaint qui vivoit dans le tems même de la perſécution arrivée ſelon Euſebe en 167, pouvoit-il ignorer ce qui s'étoit paſſé dans les Gaules où il étoit Evêque, & dans les Germanies dont il étoit ſi proche ? Et ſe ſeroit-il hazardé de citer aux herétiques le témoignage des Egliſes de ſes Provinces, s'il n'avoit été conſtant que la foy Chrêtienne y avoit été reçûë même depuis longtems, puis qu'il vouloit qu'on s'en rapportât à leur tradition ? Tertullien parle comme St. Irenée & vivoit de ſon tems. Le témoignage de ces deux Peres peut-il être contrebalancé par le texte d'un auteur, qui n'écrivoit que deux cens ans aprés eux & qui ne voyoit les choſes que de loin ? Sévére Sulpice avoit, ſuivant les apparences, appris de la Chronique d'Euſebe le fait qu'il rapporte : il ſeroit plus croyable s'il s'en étoit tenu au texte d'Euſebe ſans y rien ajouter du ſien. Euſebe nous apprend qu'en l'an 167 pluſieurs Chrêtiens des Gaules avoient donné glorieuſement leur vie pour JESUS-CHRIST,
&

& qu'on voyoit encor de son tems les actes de leur Martyre écrits dans des Livres (*u*). Sévére Sulpice ajoute de son fond qu'alors pour la premiere fois on avoit vû des Martyrs dans les Gaules; la Divine Religion ayant été embrassée plus tard en deçà des Alpes. Eusebe ne fait pas des observations pareilles, & le texte de St. Irénée les dément, à moins qu'on ne convienne, que Sévére Sulpice en avançant que la Religion Chrêtienne, a été embrassée plus tard en deçà des Alpes, à seulement prétendu que la Religion Chrêtienne, n'y avoit pas fait des progrés si éclatans, qu'elle n'y étoit pas si généralement reçuë & que, comme parlent les actes du Martyr de St. Saturnin, avant le Consulat de Déce & de Gratus, c'est à dire avant 250, il y avoit peu d'Eglises dans quelques villes, qui eussent été bâties par la pieté de quel-

(*u*) *Plurimi in Gallia gloriosè ob Christi nomen interfecti, quorum usque in præsentem diem condita libris certamina perseverant.* EUSEB. *Chro. an.* 167.

ques Chrêtiens (*x*). Mais quoyqu'avant ce tems les Chrêtiens n'osâſſent ſe déclarer avec éclat que dans quelques endroits, juſqu'à entreprendre de bâtir des temples au vray Dieu, il y avoit cependant des Egliſes compoſées de Fidéles & d'Evêques qui prenoient ſoin de les inſtruire : la lettre que St. Cyprien écrivoit au Pape Etienne en 255, ne permet pas d'en douter. Il eſt donc conſtant que dés les premiers tems du Chriſtianiſme il y avoit des Egliſes dans les Gaules & dans les Germanies, & c'eſt à leur témoignage que St. Irénée & Tertullien en appellent pour confondre les herétiques.

Tel étoit l'invincible argument qu'on employoit dans les premiers tems contre ceux qui enſeignoient de fauſſes doctrines. „ Nous pourrions compter, diſoit St. Irénée, „ ceux que les Apôtres ont établis „ Evêques dans les Egliſes, & nommer

(*x*) *Ante Decij & Grati conſulatum raras in aliquibus civitatibus Eccleſias paucorum Chriſtianorum devotione conſurrexiſſe.* Acta ſancti Saturn. apud THEOD. RUINART.

mer leurs successeurs, qui sont „
venus jusqu'à nous; ils n'ont pas „
même connu les réveries des he- „
rétiqnes que nous combattons. „
Mais, continuë ce saint Pere, par- „
cequ'il seroit long de rapporter „
la liste de ceux qui par succession „
ont gouverné toutes les Eglises, „
il suffit de dire que l'Eglise de „
ROME la plus grande, la plus an- „
cienne, la plus connuë de toutes, „
& qui a été fondée & établie „
par les glorieux Apôtres, PIERRE „
& PAUL, nous marque la tradition „
qu'elle a reçuë des Apôtres, qui „
par leurs successeurs, parvenus „
de fil en fil jusqu'à nous, nous en- „
seignent la foy, qui a été annon- „
cée aux hommes. C'est par là, „
poursuit St. Irénée, qne nous „
confondons tous ceux, qui sui- „
vans les foibles lumieres de leur „
esprit propre, & l'instinct de leur „
vanité se sont aveuglez, & ont „
donné dans de mauvais sentimens. „
C'est avec cette Eglise de ROME, „
qu'à cause de son excellence & „
de sa primauté, il est nécessaire „
que toutes les Eglises, c'est à dire „
O 5 tous

„ tous les Fidéles soient unis „ (y) Tel est le précis de la doctrine de l'Eglise Chrêtienne dans ces tems où elle étoit dans toute sa pureté & dans toute sa ferveur. Elle reconnoissoit qu'il étoit nécessaire de s'attacher au Siege de Rome, que c'étoit cette Eglise qu'on devoit, à cause de son excellence & de sa primauté, principalement écouter; que la succession des Pasteurs depuis les Apôtres étoit un sûr garant qu'on ne s'égaroit pas; que

(y) *Quoniam valdè longum est in hoc tali volumine annumerare omnium Ecclesiarum successiones; Maxima & antiquissima, & omnibus cognita à gloriosissimis Petro & Paulo Romæ fundatæ & constitutæ Ecclesiæ, eam quam habet ab Apostolis traditionem & annunciatam hominibus fidem per successiones Episcoporum pervenientes usque ad nos, indicantes; confundimus eos qui quoquo modo vel per sibi placita vel vanam gloriam vel per cæcitatem & malorum sententiam, præterquam oportet colligunt. Ad hanc ergo Ecclesiam propter potiorem principalitatem, necesse est omnem convenire Ecclesiam, hoc est eos qui sunt undique fideles.* Irenæ, contra hæreses l. 3. c. 2. n. 2.

que comme leur fucceffion prouvoit la legitimité de leur miffion, on ne pouvoit douter qu'ils ne fuffent guidez dans ce qu'ils enfeignoient, par l'affiftance du Saint Efprit promife aux Apôtres & à leurs fucceffeurs jufqu'à la confommation des fiécles; & qu'enfin en les écoutant, on avoit une voye infaillible pour ne pas tomber dans l'erreur & pour conferver l'unité de la foy. Ainfi penfoit St. Irénée, ainfi croyoient les Eglifes de la Germanie, qui avoient la même doctrine & la même créance que ce grand Saint. *Neque aliter credunt, neque aliter tradunt.* Reflexions confolantes pour les Catholiques d'Alface, qui s'étant inféparablement tenus attachez au Siege de Rome, plaignent le malheur de ceux que le fchifme en a détachez, pour fuivre l'inftinct de leur efprit particulier, ou la vanité & l'aveuglement des maîtres qu'ils ont pris pour guides. Reprenons le fil de notre hiftoire.

Premiers Apôtres de l'Alface.

St. Irénée & Tertullien, qui nous apprennent que dés les premiers tems, il y a eû des Eglifes chrêtiennes

nes dans les Germanies & par conséquent dans l'Alſace, ne nous diſent pas quels ont été les hommes Apoſtoliques, à qui ces Egliſes ſont rédevables de leur établiſſement & de la foy qu'elles ont reçûe. Mais l'ancienne & conſtante tradition, jointe à des monuments qui paroiſſent mériter une entiere créance, nous enſeignent que les ſaints Euchaire, Valere & MATERNE furent envoyez par Saint PIERRE dans l'Alſace & les Provinces qui en ſont voiſines. BeatusRhenanus, qui étoit en commerce d'érudition & d'amitié avec Eraſme, & dont les ſentimens, à ce que dit dans ſon eloge, un Recteur de l'Univerſité Lutherienne de Strasbourg, approchoient fort de ceux de ces premiers ſectaires, de ces hommes, qui à force de déclamer contre les ſuperſtitions & les erreurs populaires, renverſerent dans l'Alſace la Religion même ; Rhenanus d'ailleurs habile, reconnoît St. MATERNE comme le premier Apôtre de la Province d'Alſace ; je n'ay garde, dit-

(2) JOANNES STURMIUS.

dit-il, de regarder comme une opinion fabuleuſe ce qu'on publie de ce Saint ; on montre encor à Ell petit village à trois lieuës de Scele-ſtat l'endroit où il fut reſſuſcité, pour aller enſuite prêcher l'Evangile aux Peuples de Tréves & de Cologne. Je ne puis en marquer le tems, ajoute t'il, mais le fait me paroit aſſez sûr (*a*). Ceux qui ont écrit l'hiſtoire d'Alſace racontent cet événement d'une maniere, qui fait ſentir qu'ils n'avoient ſur ce point aucun doute. Gebveiller dans ſa Chronique manuſcrite, l'ancien Manuſcrit de l'Egliſe de St. Pierre le vieux que Bebelius rapporte ſur une Copie de l'an 1520,* Jacques Königshowe qui écrivoit en 1386, la Chronique d'Alſace, tous parlent de St. Materne comme du premier Apôtre de cette Province. Les Egliſes de Cologne, de Liege & de Tréves concourent avec celle de

(*a*) *De Materno, qui hic D. Petri juſſu doctrinam Evangelicam primus enunciaverit, non puto inanem eſſe famam . . . de tempore dubito, de re ipſa ſatis certus.* B. Rhenan. l. 2. p. 88.

de STRASBOURG, à publier que c'eſt de St. MATERNE & de ſes deux compagnons qu'elles ont reçû les premieres teintures de la foy: elles en célébrent la fête & ſouſcrivent à tout ce que l'Alſace raconte de ce Saint. La tradition & le concert de toutes ces Egliſes devroient ſuffire pour nous convaincre. Mais leur créance ſur ce point eſt encor fortement appuyée par le témoignage de pluſieurs Autheurs reſpectables par leur antiquité, qui s'accordent à nous marquer l'arrivée de St. MATERNE en Alſace, & le miracle que le Ciel opéra pour autoriſer ſa prédication.

Les ſçavants Bollandiſtes ont tiré de la pouſſiere les actes de ce Saint & de ſes deux Collegues, écrits par Goldſcherus religieux de St. Mathias de Tréves. Cet Autheur déclare d'abord que dans ce qu'il raconte de St. MATERNE il ne s'en eſt pas ſeulement fié au rapport de pluſieurs perſonnes, dont la foy ne pouvoit luy être ſuſpecte, mais qu'il a recüeilli les faits qu'il raconte de divers Manuſcrits tres anciens, qui avoi-

avoient échappé à l'incendie & au ſaccagement de la ville de Tréves. C'eſt en 451. ſuivant Browerus, que Tréves fut ruinée pour la quatriéme & derniere fois (b); les Manuſcrits dont Goldſcherus s'eſt ſervi ſont donc d'une date anterieure. Cet Autheur écrivoit au moins au commencement du 10. ſiécle, puis qu'il a été ſuivi préſque pas à pas par Heriger Abbé de Lobe, qui a compoſé en 980, les actes des Evêques de Tongres de concert avec Notger Evêque de Liége. Surius avoit ramaſſé quelques morceaux de l'ouvrage de Goldſcherus: les Bollandiſtes l'ont mis au jour dans ſon entier, aprés l'avoir copié ſur cinq Manuſcrits de différents Monaſteres. Tous les Sçavants reſpectent le diſcernement de ces grands Autheurs, qui depuis prês d'un ſiécle travaillent infatigablement à démêler le vray du faux dans l'hiſtoire des Saints. Ce préliminaire m'a paru néceſſaire pour donner credit à tout ce que l'Alſace croit depuis pluſieurs ſiécles des actes de

(b) Annal. Trevirenſ. an. 451. n. 48.

de son premier Apôtre. Voicy ce que Goldscherus en raconte (c),

St. MATERNE ressuscité.

St. PIERRE étant venu à ROME au commencement de l'Empire de CLAUDE, ne vit pas plutôt que ses prédications & ses miracles avoient établi la foy dans l'Italie, qu'il pensa à faire annoncer l'Evangile dans les Gaules, & dans la Germanie. Il choisit Euchaire, Valere & MATERNE pour un si saint ministere. Ces nouveaux Apôtres arriverent dans un lieu nommé *Elegia*, qui n'est autre que le village d'Ell à la droite de la riviere d'Ill vis-à-vis de Benfeld : ce lieu autrefois si célébre du tems des Romains & dont Ptolomée & l'Itineraire d'Antonin font mention, étoit nommé *Ellum*, *Hellolum*, *Elzebus*; on luy à donné depuis le nom *d'Elegia*. Les trois Disciples de St. PIERRE, ayant fait quelque séjour dans cette ville, MATERNE y tomba malade d'une fievre, qui l'enleva à l'Alsace. Ses deux compagnons prirent dans la douleur le parti de retourner à ROME. St. PIERRE touché de la perte qu'ils

(c) c. 1. n. 2.

qu'ils avoient faite les consola, & leur donna son bâton, les assûrant que c'étoit l'instrument dont Dieu vouloit se servir pour rendre la vie à celuy dont ils pleuroient la mort. Euchaire & Valere hâterent leur retour, & dans le transport de leur espérance & de leur foy, ils arriverent à Ell quarante jours aprés la mort de MATERNE. Dés qu'ils eurent posé sur le tombeau le bâton de S. PIERRE, MATERNE parut à l'instant ressuscité. Les spectateurs reconnurent dans ce miracle la toutepuissance du Dieu qu'on venoit leur annoncer ; plusieurs se convertirent & reçûrent le baptême ; & les Chrêtiens dans la suite bâtirent dans ce lieu une Eglise à laquelle ils donnerent le nom de la Resurrection. Il y a encor dans ce lieu des monuments de l'ancienne pieté des Fidéles, & on voit de nos jours les Peuples d'Alsace y accourir pour honorer la memoire de leur premier Apôtre.

Aprés que ces Saints eurent suffisament instruit les nouveaux Chrêtiens d'Alsace, ils passerent à Tré-

ves, dont ils furent successivement Evêques. C'est ce qui a donné lieu au sçavant Jesuite Browerus de recüeillir dans ses Annales de Tréves, les témoignages qu'il à jugé les plus propres à appuyer ce que nous venons de raconter de Saint MATERNE (*d*). Il cite entre autres Pierre de Cluny, à qui une insigne pieté & une grande capacité, ont merité le nom de Venerable. Cet Autheur combattant les Petrobusiens, ne craint pas de leur dire qu'Euchaire envoyé par St. PIERRE pour prêcher dans la Germanie, avoit ressuscité un mort, qui étoit dans le tombeau depuis quarante jours. Il joint à ce témoignage celuy d'Honorius Prêtre & Ecolâtre de l'Eglise d'Autun, qui dit que Saint PIERRE ayant donné son bâton à Valere & Euchaire, fit sortir du tombeau MATERNE mort depuis quarante jours. Browerus ajoute que dans les actes des Synodes de l'Eglise de Tréves, on voit que c'étoit un usage établi & soutenu depuis

(*d*) BROWER. *Annal. Trev. Ann.* 49. & 50. *n.* 4. & 5.

puis plus de neuf-cens ans, que dans les Synodes on faisoit toûjours mention du bâton de Saint PIERRE, avec lequel St. MATERNE fut ressuscité: c'est ainsi que s'expliquent ces actes. (e)

Les Autheurs plus recens ont embelli le récit de ce miracle par des circonstances que les anciens Autheurs n'ont pas eu soin d'observer. Othon de Frisingue dit que St. MATERNE ne demeura que 33. jours dans le tombeau (f); & Gebweiller raconte que St. MATERNE renversa un temple consacré à Diane & à Mercure dans la forêt d'Ebermunster. Mais quelques circonstances peut-être imaginées pour donner plus de merveilleux à une histoire rapportée par d'anciens Autheurs, ne doivent pas luy faire rien perdre de son authenticité & de son crédit. Un vieux Palais conserve toûjours l'honneur de son antiquité, quoy qu'on y ait ajouté quelques pieces arrangées suivant le goût moderne.

(e) *Cum quo Beatus Maternus à mortuis suscitatus extitisset.* Ann. Trevir. An. 49. & 50. n. 5.

Quoy qu'il en ſoit, il paroit conſtant que St. MATERNE a été l'un des premiers Prédicateurs de l'Alſace ; & il eſt conſolant pour cette Province de voir que St. PIERRE luy a envoyé les hommes Apoſtoliques, qui luy ont annoncé la foy Chrêtienne, preſqu'auſſitôt que les Apôtres ont commencé à la prêcher à Rome. Leurs travaux ne furent pas infructueux dans l'Alſace, & ce que nous avons rapporté de Saint Irenée parlant des Egliſes fondées dans les Germanies, fait aſſez connoître que dés le premier & ſecond ſiécle il y avoit en Alſace un grand nombre de Fidéles, qui avoient ouvert les yeux à la lumiere de l'Evangile.

Quelques Autheurs (g) ont laiſſé par écrit que du vivant de St. MATERNE, on bâtit à STRASBOURG l'Egliſe de St. PIERRE-le-vieux, & une autre prés de Molsheim, qui porte encor de nos jours le nom de Dom Pieter ; mais je n'ay pas trouvé des preuves aſſez ſolides de cette

(f) OTH. FRISING. l. 3. c. 15. (g) GEBV. ubi ſupr.

cette tradition. L'Eglise qui est prés de Molsheim paroît du moins tres ancienne, parcequ'on y voit un tombeau sur le quel il y a un Epitaphe d'un goût antique, & qui ne ressent en rien la barbarie du siécle où les Romains cesserent de dominer dans les Gaules. Nous le rapporterons icy tel que nous l'avons lû dans Browerus.

MEMORIÆ TERENTIÆ AUGUSTINÆ
CONJUGI SANCTISSIMÆ
JUSTUS JUSTINUS
MARITUS EJUS, TITUS OCEANUS
ET FLORIDA PIENTISSIMÆ MATRI.

Quelques-uns ont lû de nos jours *Augustulæ*, au lieu d'*Augustinæ*. Quoyqu'il en soit tous ces noms sont Romains ; mais parcequ'on y lit les mots d'*Augustinæ* & de *Sanctissimæ*, on ne doit pas d'abord conclure que cette Dame étoit une Chrêtienne. On voit dans Gruterus, deux Epitaphes (*h*) dans l'un fait pour Telephus, on lit, *Augustina parens:* Et dans l'autre on lit, *Fa-*

(*h*) GRUTERUS *pag.* 708. *n.* 8. & *pag.* 782. *n.* 1.

biæ Secundinæ conjugi cariſſimæ & ſanctiſſimæ. Dans l'un & dans l'autre on invoque les Dieux Manes D. M. ce que les Chrêtiens n'auroient jamais ſouffert. Mais comme le tombeau de *Terentia* ſe trouve dans une Egliſe, & que l'Epitaphe eſt ſûrement Romain, on ne peut gueres douter que ſi cette Egliſe n'a pas été l'ouvrage de St. MATERNE, elle n'ayt du moins été bâtie du tems que les Romains occupoient ces Provinces,

Les Chrétiens s'y multipliérent, ſur tout depuis, que CONSTANTIN touché du prodige que le Ciel avoit fait paroître à ſes yeux ſur les bords du Rhin, comme nous l'avons dit, ſe fut luy-même ſoumis à JESUS-CHRIST. L'exemple de ce grand Empereur, & l'éclat de ce miracle détromperent les Peuples des Germanies, & les Evêques que les perſecutions n'intimidoient plus, augmenterent aiſément leur troupeau. Nous ignorons les noms de ceux qui gouvernerent l'Egliſe de STRASBOURG avant ſaint AMAND. La tradition & tous les Autheurs re-

reconnoissent ce Saint pour le premier Evêque de cette Eglise: mais les Autheurs ne s'accordent pas à marquer le tems au quel il occupa ce siege. L'histoire nous a laissé de grandes obscuritez sur ce point, que nous tâcherons de développer dans le livre suivant.



HISTOIRE D'ALSACE SOUS L'EMPIRE ROMAIN ET LE COMMENCEMENT DE L'EMPIRE FRANCOIS.

LIVRE V.

UN autheur qui travaille sur une histoire générale trouve des routes aisées, parcequ'il est à son choix de grossir son ouvrage d'un tissu de veritez qui ne sont pas contestées. Dés qu'il rencontre des endroits difficiles, pleins d'obscuritez, ou he- Ann. de J. C. 346.

herissez de faits douteux, il prend des voyes plus applanies & se dégage de tout ce qui pourroit embarasser. D'ailleurs il a des guides qui luy ont frayé le chemin & qui garants de ce qu'il avance, luy épargnent les discussions. Il n'en est pas ainsi d'un historien, qui se renferme dans un sujet particulier il faut qu'il suive sa ligne sans s'écarter. Souvent il luy faut lutter contre les préventions populaires, & combattre contre des Critiques qui n'on encor vû que de loin, les païs où on veut les mener. Comme il manque du secours des Auteurs qui ayent avant luy développé les matieres, il faut qu'il marche à tâtons pour trouver la vérité, & qu'au lieu de conduire son lecteur de faits en faits, il l'arrête par des dissertations, qui n'ont jamais l'agrément d'une histoire suivie, du moins auprés de la pluspart des lecteurs, qui veulent qu'on contente leur curiosité, sans les obliger à réver sur des points d'une érudition qui les fatigue. Telle est la condition où je me suis trouvé de-

depuis que je parle de l'établissement de la Religion en Alsace. L'arrivée de Saint MATERNE en cette Province nous a présenté de grandes difficultez ; elles ne sont pas moindres pour deméler ce qui regarde St. AMAND premier Evêque de STRASBOURG. Nous allons essayer d'éclaircir ce point important.

St. AMAND premier Evêque de STRASBOURG. Concile de Cologne auquel il souscrit.

Les grands Autheurs (a), qui ont fait une collection des Conciles, n'ont pas oublié celuy qui se tint à Cologne le IV. des Ides de May, aprés le Consulat d'Amantius & d'Albinus, c'est à dire le 11. May 346. Euphrate Evêque de Cologne avoit été accusé par plusieurs personnes Laïques & Ecclesiastiques, de soutenir que JESUS-CHRIST n'étoit pas Dieu. Cinq Evêques, entre lesquels étoient Valérien d'Auxerre & AMAND de STRASBOURG, le condamnerent comme un blasphémateur, & conclûrent à sa déposition. Euphrate persistant dans son heresie, plusieurs Evêques des Gaules s'assemblerent à Cologne à la

 prie-

(a) CRABE, la BIGNE, SIRMOND, LABBE, COSSARD, HARDOÜIN.

priere des Fidéles de cette ville: quatorze Evêques s'y trouverent en personne, parmi lesquels étoient Jessé de Spire, AMAND de STRASBOURG & Justinien de Bâle au soin desquels tout la Province d'Alsace étoit soumise. Dix autres Evêques envoyerent à Cologne leurs Députez; tous condamnerent Euphrate à être déposé.

Les actes de ce Concile considerez dans eux-mêmes, n'ont rien qui puisse les faire regarder comme une piece supposée; la date y est marquée & tout y paroît avoir été fait dans la forme que les Canons préscrivent. Ce Concile est d'ailleurs cité par des Auteurs tres anciens, entre autres par Loup de Ferrieres dans la vie de saint Maximin écrite en 839; l'Auteur de la plus ancienne vie de saint Séverin Evêque de Cologne, écrite avant la fin du 8. siécle, parle de même du Concile de cette ville & de la condamnation d'Euphrate. On trouve les actes de ce Concile rapportez dans la vie de St. Servais Evêque de Tongres, qui est de même

me d'une tres ancienne date : Enfin le sçavant Pere Petau ne craint pas d'avancer, que jusqu'à luy on n'a pas douté de la verité de ces actes, & qu'on ne peut avec raison les soupçonner d'avoir été supposez (*b*).

Un point cependant embarasse d'habiles gens, & rend même à quelques uns les actes de ce Concile suspects. Euphrate, disent-ils, qui venoit d'être déposé comme blasphemateur à Cologne en 346, se trouva cependant l'année suivante au Concile de Sardique, où il ne fut pas seulement admis au rang des Evêques, mais où on le choisit même avec Vincent de Capoüe, pour aller en Orient solliciter auprés de l'Empereur CONSTANCE, le rétablissement de saint Athanase & des autres Evêques, qui avoient été chassez de leur sieges par les Ariens. On ne peut douter que le Concile n'ait donné cette glorieuse

(*b*) *Extat Synodus illa Tom. I. Concil. cujus fides à nemine revocata est in dubium, sed neque merito in falsi suspicionem vocari potest.* PETAV. T. 4. l. 1. c. 3. §. 13. pag. 14.

rieuſe commiſſion à Euphrate Evêque de Cologne. St. Athanaſe nous apprend ce fait en termes tres exprés dans ſa lettre aux Solitaires. De là on a peine à comprendre que le Concile eût voulu confier la cauſe de l'Egliſe & les interêts des Evêques Catholiques, à un Prélat qui venoit d'être depoſé pour avoir ſoutenu une doctrine pire que celle des Ariens. Pour ſe tirer de cet embarras les Sçavants prennent différens partis. Les uns ſuppoſent que le Concile de Cologne s'eſt tenu aprés celuy de Sardique, en 349. Quelques-uns même en reculent la date juſqu'à l'année 375. D'autres, comme Henſchenius & Pagi, croyent qu'il y a eu deux Evêques de Cologne, qui ſe ſont immediatement ſuccédez & qui portoient le nom d'Euphrate, ou du moins un autre à peu prés ſemblable. Cette difficulté n'arrête pas le P. Petau, ni même Blondel; ils prétendent qu'il n'y a pas d'inconvenient qu'un Evêque depoſé dans un Concile particulier, ait rétracté ſes erreurs avec tant d'éclat, qu'il

qu'il ait obligé les Peres d'un Concile General d'oublier le malheur de sa chûte, Ne vit-on pas méme dans le Concile de Sardique Saint Athanase parler avec éloge d'Astere & d'Arie ou Macaire, comme le nomme saint Hilaire, qui aprés s'être engagez dans le parti des Eusebiens, s'en retirerent & vinrent à Sardique se ranger parmi les Orthodoxes (c)? Ursace & Valens chefs des Eusebiens & les ennemis les plus declarez de saint Athanase, furent rétablis par le Pape JULES, qui leur rendit sa communion, dés qu'ils se furent rétractez, en condamnant les heresies d'Arius & de Photin. Il falloit, dit saint Hilaire, leur accorder le pardon qu'il demandoient, pour fortifier le parti Catholique & affoiblir celuy des Ariens, en détachant ceux qui avoient troublé l'unité. Dans les agitations où étoit alors l'Eglise, l'indulgence & la modération paroissoient necessaires pour les calmer (d). Ainsi dans le Concile de Sirmick,

(c) ATHAN. *Epist. ad Monach. n.* 15.
(d) JULIUS *ex consilio veniam, quam ora-*

mick de 351. on offrit à Photin méme de le rétablir dans sa dignité, s'il vouloit renoncer à son heresie.

Il seroit à souhaiter que l'histoire eût expressément marqué qu'Euphrate revenu de son égarement, avoit rétracté la doctrine que le Concile de Cologne avoit condamnée ; mais combien voyons-nous dans le récit de ce qui s'est passé dans les premiers siécles, de circonstances particulieres omises, & qu'on ne peut reconnoître que par les suites & d'autres circonstances, avec lesquelles elles ont une étroite liaison? Si on ne vouloit rien abandonner à une sage conjecture, & exiger, pour ajouter foy aux pieces anciennes, qu'elles développassent en détail toutes les difficultez que la critique peut imaginer, mille précieux monumens

erabant impertit, ut cum lucro Ecclesiæ Catholicæ, vires quoque detraheret Arianis, cum eos, qui unitatem turbaverunt, consilij hujus & audaciæ pænitentes in communionem Catholicam per veniam reconciliatæ pacis admitteret. HILAR. FRAGM. 2. ex opere hist. pag. 1296. Edition. Bened.

mens deviendroient suspects & tomberoient dans un honteux mépris. Il n'est dit mot dans l'histoire, du retour d'Euphrate à la saine doctrine; mais les actes du Concile de Sardique & saint Athanase nous marquent qu'il a été admis au rang des Evêques Catholiques & choisi même pour aller solliciter la cause de l'Eglise contre les Ariens. Cette preuve n'est-elle pas suffisante pour persuader que cet Evêque avoit donc desavoué ses erreurs & convaincu de sa bonne foy les Peres, qui dans ce tems croyoient qu'il falloit user d'indulgence & de moderation à l'égard de ceux qui revenoient au bon parti. Ceux qui soutiennent l'autenticité du Concile de Cologne opposent la vray-semblance à une autre vray-semblance. Il n'y a pas d'apparence, disent ceux qui croyent les actes supposez, que le Concile de Sardique eût confié la cause de l'Eglise à Euphrate, qui venoit d'être déposé. Ceux qui défendent la vérité de ces actes soutiennent de leur côté qu'il y a apparence qu-

Eu-

Euphrate ayant convaincu les Peres de sa Religion & de sa foy, avoit été pleinement rétabli. Dans ce conflit de vray-semblance, il semble qu'il faut se déclarer pour une piece, qui considerée dans elle-même ne présente rien qui la rende suspecte, & qui est d'ailleurs appuyée par le suffrage de toute l'antiquité, comme le remarque le P. Petau, & par le plus grand nombre des Auteurs modernes, même de ceux qui ont le plus affecté d'être en garde contre une aveugle crédulité. Mr. de Marca, Mr. Pithou, de Launoy, Aurelius, & parmy les Lutheriens & les Calvinistes Conrigius & Blondel, reconnoissent l'autenticité du Concile de Cologne.

Je ne m'arrête pas à réfuter la remarque de quelques Critiques, qui prétendent qu'on voit dans les actes de Cologne les souscriptions

(e) De Marca Concord. l. 6. c. 17. §. 2. item l. 7. c. 2. §. 3. De Launoy p. 1. 10. pag. 32. Aurel. c. 4. pag. 197. Blondel prim. p. 82. Herman. Conrigius de Constit. Episcopor. Germ. §. 4.

ptions de deux ou trois Evêques, qui n'exiſtoient pas dans le tems que ſe tint ce Concile. Mais doit-on ſur la foy des catalogues de quelques Egliſes particulieres, rejetter les actes d'un Concile, reconnus vrays depuis pluſieurs ſiécles? Ne doit-on plus plutôt réformer ces catalogues ſur l'autorité de ces actes? D'ailleurs les erreurs qui ont echappé à quelques copiſtes, ſuffiſent-elles pour faire perdre tout crédit à une piece ſi reſpectée depuis tant de tems? Si cela étoit les actes du Concile de Sardique tomberoient de même dans l'incertitude, puiſque ſuivant la remarque des nouveaux Editeurs, pluſieurs ſouſcriptions y ont été alterées: & n'avons-nous pas vû que ſaint Athanaſe appelloit Arie, un Evêque à qui ſaint Hilaire donne le nom de Macaire? On peut dire au contraire que le Concile de Sardique nous repond de la verité des actes de Cologne. Trente-quatre Evêques des Gaules ont ſouſcrit au Concile de Sardique, & 24. au Concile de Cologne qui n'a précedé

que d'une année celuy de Sardique ; on voit dans ces souscriptions 22. ou 23. signatures entierement semblables, à la réserve que les actes de Cologne marquent les sieges des Evêques & qu'à Sardique aucun siege n'est marqué, On ne peut d'ailleurs contester qu'un tres grand nombre d'Evêques qui ont souscrit à Sardique, n'ayent occupé les sieges que les actes de Cologne leur assignent. Maximin a été sans doute en ce tems là Evêque de Tréves, Servais de Tongres, Euphrate de Cologne, Optatien de Troyes, Euloge d'Amiens, Mercure de Soissons, &c. Ce rapport des souscriptions du Concile de Sardique avec celles du Concile de Cologne, ioint aux témoignages de toutes ces Eglises, doit ce semble, dissiper les difficultez qu'on oppose à l'autenticité de actes de Cologne. Nous nous sommes arrêtez à en faire voir la vérité parcequ'ils fixent l'Epoque du tems auquel St. AMAND étoit Evêque de STRASBOURG.

Il est constant que le Concile de

de Sardique tenu en 347. rapporte le nom de trente-quatre Evêques des Gaules, entre lesquels se trouva AMANDUS ou AMANTUS. Le Concile de Cologne tenu en 346. déclare qu'AMAND étoit alors Evêque de STRASBOURG, Maximin de Tréves, Servais de Tongres, Euphrate de Cologne, Victor de Vorms, Martin de Mayence, Jessé de Spire, Justinien des Rauracs, c'est à dire de Bâle. La tradition de toutes ces Eglises, s'accorde avec le témoignage des Auteurs anciens & du plus grand nombre des Sçavants modernes, qui conviennent que tous ces Evêques ont en ce tems-là occupé ces sieges. On doit donc conclure que dans l'an 346. & 347. l'Eglise de STRASBOURG avoit saint AMAND pour Evêque.

S. AMAND Evêque de Strasbourg en 346.

La vie de ce Saint a été écrite, suivant Vossius & Possevin, au milieu du dixiéme siécle par un Evêque de STRASBOURG nommé Uthon de la maison de Suabe. Cet ouvrage n'est pas parvenu jusqu'à nous, & il a méme échappé aux re-

Erreur populaire sur Saint AMAND.

cherches du célébre Jesuite Papebrock. Nous ne devons pas beaucoup regretter cette perte, si ce que l'Evêque Uthon raconte de St. AMAND, est conforme à ce qui en est rapporté dans les anciens Breviaires de l'Eglise de STRASBOURG, qui célébre le feste de ce Saint le 26. Octobre. Deux des plus anciens Breviaires de cette Eglise, imprimez en 1479. & 1489. que nous avons en main, appliquent à saint AMAND Evêque de STRASBOURG, des légendes qui ne sont qu'un précis de la vie de saint AMAND, qui occupoit le siege de Tongres ou de Mastrich, vers le milieu du septiéme siécle, trois cens ans aprés que saint AMAND occupoit celuy de STRASBOURG. Ces légendes nous disent que saint AMAND étoit d'Aquitaine, que de Moine il fut fait Evêque, qu'il bâtit un tres grand nombre de Monasteres, qu'il prêcha l'Evangile en diverses Provinces, que le Roy DAGOBERT voulut que son fils SIGEBERT fut baptisé de sa main, & qu'il fut enfin inhumé à Elnon Monastere qu'on nom-

nomme de nos jours, l'Abbaye de ſaint AMAND. Tous ces traits ſont tirez de la vie du ſaint Evêque de Maſtrich, rapportée par les Bollandiſtes au 6. Fevrier.

Opinion de Wimpheling, & de Guilliman refutée.

Wimphelingius, qui écrivoit le catalogue des Evêques de STRASBOURG au commencement du ſeiziéme ſiécle, reconnut ſans doute que ſaint AMAND Abbé d'Elnon, qui baptiſa SIGEBERT, avoit été Evêque de Maſtrich : cette découverte l'embaraſſa, mais il imagina un expedient qu'il crût propre à tout concilier, en ſuppoſant que DAGOBERT Roy des Auſtraſiens & des Alſatiens, ayant oüy parler de la ſainteté & de la vertu d'AMAND, le fit venir de Maſtrich, & trouva moyen de le faire premier Evêque de STRASBOURG l'an 596 (*f*). La date eſt bien préciſe : mais cet Autheur n'a pas été heureux dans ſon cal-

Q 3

(*f*) DAGOBETUS *Auſtraſiorum & Alſaticorum Rex, cognitâ ſanctitatis & virtutum Amandi famâ, ipſum ut ex Trajecto vocatus, primus ut Argentinenſis Eccleſiæ Antiſtes præficeretur effecit anno 596.* WIMPHELING. *pag.* 7.

calcul ; car ſaint AMAND Abbé d'Elnon & enſuite Evêque de Maſtrich, n'avoit alors que deux ans, ſuivant la démonſtration qu'en font les Bollandiſtes, ſur les écrits des Auteurs contemporains de St. AMAND, ce Saint étant né en 594 (*g*).

Guilliman, qui écrivoit l'hiſtoire des Evêques de STRASBOURG cent ans aprés Wimphelingius, ne tombe pas dans cette erreur ; mais prenant pour guide l'Abbé Sigebert (*h*) il donne dans un autre écueïl. St. AMAND, dit-il, ayant quitté en 638, l'Evêché de Tongres pour aller prêcher l'Evangile à différentes nations, vint aprés quelque intervalle de tems trouver DAGOBERT, qui jugeant qu'il étoit néceſſaire d'établir un Evêque à STRASBOURG, choiſit ſaint AMAND pour remplir le premier ce nouveau ſiege. De ſorte que ſelon Guilliman, ſaint AMAND n'a commencé d'être Evêque de STRASBOURG par

(*g*) Vita St. Amandi Ep. Trajectens. VI. Febr. §. 10. n. 73. (*h*) *Sanctus Amandus Tongrenſis Epiſcopatu poſthabito* .... Chron. SIGEBERT. ann. 638.

par le choix de DAGOBERT que quelque tems aprés 638. Mais cet Historiên ne sçavoit pas que DAGOBERT I. mourut à Epinay le 19. Janvier 638. Comme les actes de nos Roys de la premiere race n'étoient pas datez ni par les Consuls, ni par les Indictions, ni par les années de la naissance de JESUS-CHRIST, mais seulement par les années de leur Regne, les plus habiles Auteurs ont éte tres embarrassez à déterminer l'année de la mort de DAGOBERT. Henschenius a travaillé sur ce point pendant plusieurs années,& à plusieurs reprises. Enfin aprés avoir examiné les monumens les plus anciens & les plus indubitables, il s'est fixé à la date que nous venons de marquer.(*i*) Le P.Daniel juge que c'est la plus exacte; & le P. Mabillon ne craint pas d'avancer que cette Epoque est à present indubitable, & que tous les Sçavans s'accordent sur ce point de Chronologie (*k*), qui sape par le fonde

(*i*) Exegesis prælimin. in 3. Tom. Aprilis. (*k*) MABILL. l. 2. c. 16. §. 1. n. 7. *ut plana sit & concors modo apud (viros eruditos) Chronologia.*

ment le syſtéme de Sigebert, & de Guilliman qui l'a ſuivi.

L'un & l'autre s'abuſent encor plus lourdement, en ſuppoſant que ſaint AMAND quitta le ſiege de Tongres ou de Maſtrich en 638. On ne reproche pas à Sigebert d'avoir attribüé à ce Saint le titre d'Evêque de Tongres: ce titre depuis longtems avoit été transferé à Maſtrich, comme il l'a été depuis à Liege. Mais on ne doit pas luy pardonner qu'il ait écrit que ſaint AMAND avoit quitté ce ſiege en 638. Pouvoit-il ignorer la lettre que le Pape MARTIN écrivit à ſaint AMAND, en 650? Cet authentique monument, qui a été inſeré dans les Conciles, prouve avec évidence que ſaint AMAND n'avoit pas quitté le ſiege de Maſtrich en 650. puiſqu'il prioit le Pape de vouloir bien le décharger d'un ſi peſant fardeau. On ne voit pas un mot ni dans cette lettre, ni dans Sigebert, ni même ſuivant la remarque du ſçavant Henſchenius, dans aucun Auteur ancien, qui inſinuë que ſaint AMAND Evêque de Maſtrich ſoit devenu

Evê-

Evêque de STRASBOURG (*l*) On n'a pour garant de ce fait que Wimphelingius, Guilliman & Jodocus Coccius, qui a osé déterminer que c'étoit en 639. que DAGOBERT avoit fondé l'Eglise de STRASBOURG, à la quelle il donna pour premier Evêque saint AMAND. On vient de voir que sur ce point ces Autheurs ne méritent aucune créance.

Il faut donc laisser à part les fausses imaginations de ceux qui ont confondu saint AMAND Evêque de STRASBOURG, avec saint Amand Evêque de Mastrich qui vivoit au septiéme siécle, & reconnoître que STRASBOURG avoit un Evêque nommé AMAND dés l'an 346. Nous n'osons assûrer qu'il ait le premier de tous occupé ce siege: nous avons vû que le Christianisme a fleuri en Alsace dés le premier siécle; & dans le second, saint Irénée en appelloit au témoi-

 gnage

(*l*) *Nec alibi de sancto Amando à Rege Dagoberto Argentoratum misso, apud antiquos scriptores quidquam reperimus.* Vita St. Amandi 6. Februarij n. 68.

gnage des Eglifes des Germanies, où l'Alface eft renfermée, & dont STRASBOURG a été de tout tems l'une des plus célébres villes. Y auroit-il de la témérité à dire que ces Chrêtiens & ces Eglifes avoient dés lors leurs Evêques? On ne peut du moins douter que faint AMAND n'ait gouverné l'Eglife de STRASBOURG trois cens ans plutôt que ne l'avoient crû des Auteurs, qui travailloient dans un tems où la critique étoit bien enfoüie, & qui ne trouvant rien à dire à la gloire de faint AMAND leur premier Evêque, ont emprunté pour luy faire honneur, les eloges qu'on avoit donné à faint Amand Evêque de Maftrich : leur pieté pourroit rendre leur crédulité plus excufable.

Suite des Evêques de Strasbourg.

Nous nous fommes fervis du fecours des fçavans Bollandiftes, poûr établir l'Epoque du premier Evêque de STRASBOURG; leurs lumieres vont nous aider à démêler la fuite de fes fucceffeurs jufqu'à ETHO ou HEDDUS, qu'on trouve nommé avec le titre d'Evêque de

de STRASBOURG, dans la lettre que le Pape ZACHARIE écrivit aux Evêques des Gaules & de Germanie en 744, pour louër leur zele & leur attachement au siege de Rome *(m)*, Herman Contract ajoute qu'HEDDUS fut choisi Evêque de STRASBOURG en 734. la même année que CHARLES-MARTEL alla ravager la Frize. Depuis saint AMAND jusqu'à cet Evêque les Bollandistes comptent 21. Evêques, dont ils rapportent les noms recüeillis de différens Autheurs. A la tête de tous ils placent saint AMAND, à qui succéderent *Justinus* ou *Justus*. II. Evêque de STRASBOURG. III. *Maximinus*. IV. *Valentinus*. V. *Solarius*. On donne à tous ces Evêques le titre de Saints. VI. *Biulfus*. VII. *Magnus*. VIII. *Guarinus* ou *Garoinus*. IX. *Landelbertus*. X. *Rodobaldus*. XI. *Magnebertus*. XII. *Labiolus* ou *Ubiolus*. XIII. *Gundoaldus*. XIV. *Aldus*. XV. *Gando*. XVI. *Utho*. Wimphelingius qui rapporte les noms de presquè tous ces Evêques, quoyque dans un ordre différent, avouë qu'il n'a rien

(m) SIRMOND. *Concil. Gall. T.* 1. *p.* 549.

rien trouvé qui puiſſe donner quelque connoiſſance de leur païs, de leur famille, de leur vie & de leur mort. (*n*). XVII. *Anſoaldus.* XVIII. *Rotharius.* XIX. *Arbogaſtus.* XX. *Florentius.* XXI. *Wicgernus.* XXII. *Wondelfridus.* XXIII, *Heddo, Etho* ou *Ottho.* Suivant ce catalogue il y a eu 23. Evêques de STRASBOURG depuis 346. jusqu'en 734. c'eſt à dire pendant prés de quatre ſiécles. On trouve en pluſieurs autres Egliſes, dans un pareil eſpace de tems, à peu prés un même nombre d'Evêques; on en compte 21. à Rouen, & 20. à Tongres, c'eſt à dire cinq ou ſix Evêques par ſiécle. L'Egliſe même de STRASBOURG pendant le dernier ſiécle, en compte ſix, ſçavoir CHARLES Cardinal de Lorraine mort le 24. Nov. 1607. LEOPOLD d'Autriche, GUILLAUME LEOPOLD d'Autriche, FRANÇOIS EGON Comte de Furſtemberg, GUILLAUME EGON Cardinal de Furſtemberg, & le Cardinal ARMAND Prince de ROHAN-ſoubiſe qui remplit à preſent avec

(*n*) WIMPH. pag. 17.

avec tant de dignité ce grand siége depuis le 10. Avril. 1704.

Schilter dans la collection qu'il a fait de quelques piéces, qui peuvent servir à l'histoire d'Allemagne, a inferé un catalogue des Evéques de STRASBOURG tiré de la Biblioteque d'Ausbourg, & mis en vers par Erkenbald Evêque de STRASBOURG vers le milieu du dixiéme siécle (o). Les noms des Evêques y sont à peu prés semblables à ceux que nous venons de rapporter; mais l'ordre en est différent, puisqu'il compte St. FLORENT pour le septiémeEvêque,& qu'il laisse avant ce Saint, une lacune destinée sans doute pour y placerSt. ARBOGASTE. Wimphelingius & Guilliman ont suivi cet ordre : Mais il est aisé de reconnoître que cet arrangement n'est pas juste. Car s'il est vray que saint ARBOGASTE est mort en 661. comme Wimphelingius le suppose, ou en 668. comme le dit Guilliman, & qu'il soit sûr par la lettre du Pape ZACHARIE, que l'Evêque HED-

(o) SCHILTER *script. rerum Germ. p.* 120. OBRECHT *prod. Alf. pag.* 178.

HEDDO occupoit le siege de STRASBOURG en 734, il faudroit que dans l'intervalle de 66. ou de 73. ans, STRASBOURG eût eu quinze Evêques. Et si saint FLORENT est mort en 676, comme ces Historiens l'écrivent, il s'ensuivroit qu'entre ce Saint & l'Evêque HEDDO c'est à dire dans l'espace de 58. ans, il y auroit eu quatorze Evêques à STRASBOURG. De si sensibles égaremens prouvent toûjours mieux, qu'on doit s'en tenir à l'Epoque de 345. que nous avons fixée pour saint AMAND premier Evêque de STRASBOURG, & au catalogue que les Bollandistes ont dressé de ses successeurs jusqu'à l'Evêque HEDDO.

Nous serons attentifs à recüeillir dans la suite de cet ouvrage, jusqu'aux moindres traits que l'histoire nous mettra sous les yeux, touchant les Evêques dont nous venons de rapporter les noms : Elle ne nous dit rien de particulier de saint AMAND, si non qu'il assista au Concile de Sardique, & qu'il fit paroître dans celuy de Cologne,

un

un grand zele pour défendre la Divinité de JESUS-CHRIST. C'est sur ce titre que ce Saint, & peut-être son successeur saint JUSTE ou JUSTIN eurent tant de part aux éloges que saint Hilaire donna en 358. aux Evêques de la Premiere Germanie.

St. Hilaire addresse un Livre aux Evêques de Germanie.

Aprés la mort de l'Empereur CONSTANT, CONSTANCE son frere ayant renouvellé ses persécutions contre les Orthodoxes, envoya saint Hilaire en exil, tandis que les Ariens multiploient leurs professions de foy toûjours pleines d'expressions equivoques, à l'ombre des quelles ils couvroient le venin de leur herésie. Les Evêques des Gaules, qui demeurerent fermes dans la foy de Nicée, écrivirent à saint Hilaire pour le consoler dans son exil, & le prier de leur expliquer pourquoy les Orientaux publioient tant de différentes professions de foy. St. Hilaire reçût leur lettre à la fin de 357. & pour y répondre, il leur envoya en 358. son livre des Synodes, qu'il addressa à ses tres chers

&

& Bienheureux freres & Coévêques de la Premiere & Seconde Germanie, de la Premiere & Seconde Belgique, de la prémiere & seconde Lyonoise, de la Province d'Aquitaine, de la Province de Gascogne (*Novempopulana*) au Peuple & aux Clercs de Toulouse, de la Province Narbonoise, & aux Evêques de la Grande-Bretagne. St. Hilaire distingue les Evêques de la Premiere Germanie, qui comprend les Evêchez de Worms, de Spire & de STRASBOURG sous la Metropole de Mayence, & les met à la tête de tous les Evêques des Gaules. Il n'est pas aisé de deviner la raison d'une si honorable distinction: il suffit de dire que dans la lettre de saint Hilaire, ils tiennent le premier rang parmi tous ceux dont ce Saint exalte la religion & la foy. „ Je vous ay félicité, leur dit-il, de „ ce que vous n'avez souffert au„ cune contagieuse impression de „ l'herésie ; vous avez pris part à „ mon exil, & depuis trois ans vous „ avez refusé de communiquer „ avec ceux qui ne me sont pas

unis

unis dans la même créance & le „ même esprit : bien loin même „ d'adhérer à l'impieté de Sirmium, „ vous l'avez condamnée, dés que „ vous l'avez connuë. Qu'il est „ glorieux pour vous d'avoir fait „ paroître une fermeté aussi iné-„ branlable „ (*p*). Tel est l'éloge que saint Hilaire fait des Evêques de la Premiere & Seconde Germanie ; il les louë de leur constance à conserver le depôt de la foy. L'Eglise de STRASBOURG doit benir le Ciel du bonheur qu'elle eut alors d'avoir un Evêque, qui sçut proscrire le schisme & la garantir de la contagion de l'herésie.

Piété des Fidéles en Alsace.

La pieté qui marche ordinairement de concert avec la vraye foy, ne fleurissoit pas moins alors dans ces Provinces. On y voyoit des Fidéles entreprendre d'imiter la ma-

(*p*) *Gratulatus sum in Domino, incontaminatos vos, & illæsos ab omni contagio detestandæ hæreseos perstitisse . . . O gloriosæ conscientiæ vestræ inconcussam stabilitatem ! O firmam fidelis Petræ fundamine domum ! O intemeratæ voluntatis illæsam, imperturbatamque conscientiam &c.* HILAR. de Synod. n. 2.

maniere de vie des Solitaires d'Egypte, dont saint Athanase avoit dépeint les vertus, en écrivant la vie de saint Antoine, lorsque ce Saint Evêque étoit à Tréves; & saint Augustin nous apprend qu'il y avoit prés de cette ville un petit Monastere où des serviteurs de Dieu faisoient profession de cette pauvreté Evangelique, à la quelle le Royaume des Cieux a été promis (q). Leur exemple fut bientôt suivi par deux Courtisans qui comprirent que les delices de la Cour ne devoient pas être préferées au plaisir de servir un maître, qui peut seul recompenser dignement ceux qui le servent. Je ne sçay si ce n'est pas de même dans un Monastere, c'est du moins sur les bords du Rhin, que saint Jérome prit la résolution avec Bonose de se consacrer au Seigneur : c'est luy-même qui nous l'apprend, dans la lettre qu'il écrivit au Moine Ruffin. Aprés avoir fait avec Bonose nos études a Rome, luy dit-il, nous vivions ensemble dans une même maison sur les

(q) August. l. 8. Confess. c. 6.

les rives demy-barbares du Rhin; c'est là où je pris la résolution de m'attacher au service de Dieu (*r*). Bonose embrassa le premier la profession des Solitaires, avec un courage que saint Jerôme ne se lasse pas d'admirer, luy-même suivit de prés son amy ; c'est sur le Rhin que l'un & l'autre avoient formé le dessein de mener une vie si sainte. St. Athanase en avoit donné le modele, & le Ciel dés lors inspira aux Fidéles qui habitoient les Provinces du Rhin, la pensée de s'enfermer dans les Monastéres, pour ne s'y occuper que de ce que demande la plus haute perfection du Christianisme. Cet esprit multiplia dans la suite le nombre des serviteurs de Dieu dans l'Alsace & le long du Rhin, ou l'on vit grand nombre de Monasteres leur servir de retraite, comme nous le dirons en son lieu.

(*r*) *Scis, Domine JEsu, . . . cum post Romana studia ad Rheni semi-barbaras ripas eodem cibo, pari frueremur hospitiò, ut ego primus cæperim velle te colore.* Hieron, Epist. ad Rufin. Mon. I. 2.

Tel étoit l'Etat de la Religion dans les Provinces du Rhin au quatriéme siécle. Les Evêques y deffendoient avec une invincible fermeté la cause de JESUS-CHRIST: déjà on y voyoit des Fidéles pratiquer dans les Monastéres la perfection Evangelique, & le nombre des Chrêtiens y étoit si grand, que les Barbares, ayant fait une irruption dans les Gaules au commencement du 5. siécle, comme nous l'avons dit, egorgerent au rapport de St. Jérome, dans l'Eglise de Mayence plusieurs milliers de Fidéles (*t*). Le repos de ces Provinces fut troublé par les diverses inondations des Barbares pendant le cours du 4. & 5. siécles. Les Vandales les ravagerent, les Bourguignons se rendirent maîtres de l'Alsace, Attila & les Huns exercerent sur le Rhin de grandes cruautez. Cependant les hommes Apostoliques ne furent pas arrêtez par tous ces malheurs, & on vit St. Sévêre Evê-

(*t*) *Moguntiacum captum, atque subversum est, & in Ecclesia hominum millia trucidata.* HIER. ad Ageruntium.

Evéque de Tréves venir luy-même annoncer l'Evangile vers l'an 428. aux Gentils, qui s'étoient répandus dans la Premiere-Germanie (*u*) Mais cette Province & en particulier l'Alſace ceſſerent entierement d'être troublées par les Barbares infidéles, dés que Clovis eut ouvert ſur les bords du Rhin les yeux à la vérité. Alors les François maîtres abſolus de l'Alſace y firent faire de nouveaux progrés à la Religion Chrêtienne, comme nous le verrons dans le cours de cette hiſtoire, dont nous allons reprendre le fil, en continuant de développer ce qui s'eſt paſſé dans cette Province depuis Clovis.

Loix obſervées dans l'Alſace.

Aprés que les Allemands ſe furent ſoumis à l'Empire de Clovis, comme parlent Gregoire de Tours & Fredegaire, ou comme l'écrivent d'autres Auteurs, qu'ils ſe furent rendus ſes tributaires (*x*) l'Al-

R 3 ſace

(*u*) *Gentibus primæ Germaniæ prædicaſſe.* Vita S. Germani Antiſſiod. per Conſtantium c. 19. Brow. Ann. Trev. ad Ann. 428. n. 28.

(*x*) *Alemannos cepit, ipſos terramque ipſo-*

face joüit toûjours d'une tranquillité parfaite, n'ayant plus rien à craindre de ces inquietants voisins, qui pendant plusieurs siécles l'avoient fatiguée & ruinée par leurs pillages. Beatus Rhenanus pense que déslors CLOVIS donna à un Duc, la charge de gouverner cette Province avec les païs qui luy confinent au delà du Rhin, & qui dés lors étoient assujettis à la France (y) Nous ne pouvons souscrire au sentiment de Rhenanus parcequ'il ne nous paroit pas appuyé par aucun Auteur ancien; ce ne fut à mon avis que longtems aprés CLOVIS, que l'Alsace eut des Ducs pour y commander. Mais cette Province obligée de subir les Loix de son vainqueur fut dés lors soumise à la Loy Salique, comme le reste de l'Empire François.

THEODOSE le jeune avoit rédigé dans un code les loix Romaines en 438. Les Visigoths & les Bourguignons avoient donné des loix

ipsorum sub jugo tributarios fecit. Gesta FRAN. c. 15. (y) RHENAN. rerum Germ. l. 2.

loix aux Peuples, qui dans une partie des Gaules étoient ſous leur domination. Ces Exemples firent comprendre à CLOVIS que pour un bon gouvernement, il étoit neceſſaire d'avoir un corps de loix, auxquelles les Peuples pûſſent recourir pour régler leurs différends; rien n'étant plus propre pour maintenir dans un état l'ordre & la paix, que l'uniformité de réglemens, qui réüniſſans ſous une même forme de police les anciens & les nouveaux ſujets, n'en font qu'un même Peuple, ſous un ſeul & même Souverain. Pluſieurs Auteurs ont crû que PHARAMOND étoit Auteur de la Loy Salique: Mr. de Valois & le P. Daniel en donnent tout l'honneur à CLOVIS. Il n'eſt pas de mon ſujet d'entrer dans cette diſſertation; il me ſuffit de dire qu'au moins CLOVIS la corrigea en pluſieurs points aprés ſon baptême, pour la rendre plus conforme à la Loy Chrêtienne; & que ſuivant la remarque des Bollandiſtes, il ordonna à tous ſes ſujets depuis la Loire juſqu'au Rhin de s'y ſoumet-

Loy Salique.

xante-&-onze articles, dont le ſoixante-&-deuxiéme régle, non pas ſeulement le droit des Mâles dans la ſucceſſion à laCouronne de France, aucun article de cette Loy ne s'explique en particulier ſur ce point; elle regle généralement le droit des Mâles dans la ſucceſſion de toutes les familles nobles. Et s'explique en ces termes: „ Pour „ ce qui eſt de la terre Salique, que „ la femme n'ait nulle part à l'héri- „ tage mais que tout aille aux Mâ- „ les(a). On entendoit, dit Wendelinus, par le nom de terre Salique les terres des nobles de la nation. L'Alſace toûjours moins variable dans ſes coutumes & dans ſes Loix que les autres Provinces, s'eſt toûjours conſtamment attachée à obſerver le réglement qu'elle a reçû de nos premiers Rois, dans le partage des ſucceſſions, & on la voit encor de nos jours exclure les femelles de l'héritage des familles nobles, pour laiſſer aux Mâles tous les fiefs. C'eſt en ce point ſur tout

(a) Gloſſ. CANGII v, lex ſalica.

que consistoit le caractere distinctif de la Loy Salique.

On ne doit pas cependant, à mon avis, assûrer que cette Loy fût l'unique regle du gouvernement d'Alsace, depuis qu'elle fit partie de l'Empire François. Cette Loy renfermoit trop peu de reglemens pour qu'elle pût suffire à maintenir dans tous les cas, l'ordre & la Justice; de sorte qu'au defaut de la Loy Salique, CLOVIS permit que ses sujets dans le besoin prissent pour „ regles les Loix Romaines. „ Les „ François, dit Agathias, suivent „ presque toûjours la Police & les „ Loix des Romains; ils donnent „ une même forme à leurs con„ tracts; ils observent de sembla„ bles regles pour leurs mariages, „ & la même discipline par rap„ port au culte de Dieu. Ils ont des „ Prêtres & des Magistrats dans les „ villes, continuë le même Auteur, „ ils observent les mêmes fêtes, & „ il me semble que pour des Bar„ bares, ils sont tres polis & tres „ civiles, desorte qu'ils ne different de

de nous que dans le langage & la „ maniere de s'habiller „ (*b*).

L'Alſace voit dans cet éloge le portrait de ſes habitans tels qu'ils étoient ſous le Regne de Clovis, tems auquel étant renfermez dans la France, ils étoient obligez de ſe ſoumettre aux Loix preſcrites à tous les François.

L'Exemple de ce Prince avoit non ſeulement engagé tous ſes ſujets d'embraſſer la Religion Chrétienne ; mais il les avoit même préſervé de la contagion de l'Arianiſme, qui infectoit alors le Royaume de Bourgogne & l'Aquitaine où dominoient les Viſigoths. Agathias, qui nous dit que les François occupoient à titre de conquête le païs qui eſt au bord du Rhin, nous aſsûre en même tems que tous ces Peuples étoient Chrétiens, & qu'ils avoient ſur la Religion des ſentimens orthodoxes (*c*). D'où on doit conclure que l'Idolatrie fut entierement proſcrite de l'Alſace, & que l'Arianiſme n'y

L'Idolatrie & l'heréſie bannies d'Alſace.

(*b*) Agath. ubi ſupra. (*c*) *Chriſtiani omnes ſunt & de Deo rectiſſimè ſentiunt.* l. 1. pag. 13.

n'y pénétra pas, dés que cette Province fut devenuë Françoise. On y vit même dés lors fleurir la Religion Catholique, comme dans les autres Etats de l'Empire de Clovis. Ce Prince, dont les Evêques loüoient le zele pour la Religion Catholique & notre sainte Foy, sçavoit que la Religion est le lien le plus fort pour tenir les sujets dans la dépendance de leur Souverain, & qu'elle peut seule faire le bonheur des Etats, comme elle en est le plus ferme appuy. C'est dans cette persuasion que Clovis fit assembler au mois de Juillet 511. les Evêques à Orleans, afin que dans une Concile, ils reglassent de concert ce qui pouvoit servir à maintenir la Foy dans sa pureté, & à remedier aux desordres qui s'étoient glissez dans la Police Ecclesiastique. Ce Concile est le premier qui se tint dans les Gaules sous la domination des François: on y fit des réglemens pour le bien des Eglises, des pauvres & des Monasteres: on y parle de la Messe, de l'observation du Carême, de trois

Concile assemblé par Clovis.

trois jours d'abſtinence avant l'Aſcenſion, & de divers autres points qui pourroient ſuffire pour convaincre les Proteſtants, que leur réforme prétenduë s'eſt bien éloignée de la doctrine & de la diſcipline, qui ſervoient de régles à l'Egliſe de France, dans ces premiers tems où l'Alſace étoit compriſe dans le Royaume de CLOVIS.

Les anciennes editions des Conciles mettent au nombre des Peres qui aſſiſterent à celuy d'Orleans, Adelphius à qui ils donnent le titre d'Evêque de Bâle (*d*). Mais les nouveaux Editeurs ont crû aprés le ſçavant P. Sirmond, qu'Adelphius étoit alors Evêque de Poitiers & non de Bâle. Les manuſcrits ayant nommé Adelphius *Epiſcopus Ratiacenſis* ou *de civitate Ratiaca*, & Raïs étant, ſuivant Gregoire de Tours, un Bourg du Poitou aux confins du païs de Nantes, où l'Evêque de Poitiers avoit autrefois ſon ſiége (*e*), les copiſtes ſe ſont imaginé que

(*d*) *Epiſcopus Rauracenſis*. SIRMOND. Conc. Gall. notæ pag. 602. & 606.

(*e*) GREG. Turon. de Glor. confeſſ. c. 54.

que l'Evêque de Poitiers ou de Raïs, *Ratiacensis*, étoit en effet l'Evêque de Bâle, *Rauracensis*. Mais qu'Adelphius ait été Evêque de Poitiers ou de Bâle, on doit toûjours reconnoître dans le Concile tenu à Orleans par les ordres de Clovis, la doctrine & la discipline des Eglises de France, au nombre des qu'elles étoient celles de Bâle, de Spire & de Strasbourg; qui renferment toute l'Alsace sous leur jurisdiction.

St. Fridolin vient en Alsace. Les Evêques ne seconderent pas seuls le zele qu'avoit Clovis pour faire fleurir la Religion Catholique: on vit de son tems des hommes Apostoliques travailler à inspirer par tout la pieté Chrétienne: tel fut saint Fridolin (*f*). Ce Saint étant sorti de Poitiers avec des reliques de saint Hilaire, prit sa route du côté de l'Alsace: il bâtit un Monastere sur la Moselle, une Eglise dans les Vôges & un autre à Strasbourg, & vint ensuite fonder le Monastere de Sikingue dans une Isle

(*f*) Acta Sanctor. VI. Martii, vita St. Fridolin.

Isle du Rhin à quelques lieuës au dessus de Bâle. Il ne reste plus aucun vestige à STRASBOURG de l'Eglise qu'il y consacra à Dieu sous le nom de saint Hilaire; mais jay crû ne devoir pas omettre ce fait, qui d'ailleurs ne paroit pas assez important pour m'arrêter à faire voir que Baltherus qui le rapporte, est un auteur de caractere à devoir être crû.

Tout le Rhin soumis à l'Empire François.

Pendant tout le Regne de CLOVIS, l'Alsace joüit toûjours d'une tranquillité, qui ne put être troublée par ses voisins. Les Allemands, qui habitoient au delà du Rhin & dans une partie de la Suisse, n'avoient pû se relever aprés la bataille que les François avoient remportée sur eux; leur païs même avoit été dépeuplé par la retraite d'un tres grand nombre d'habitans, qui étoient allez chercher un azyle dans les terres de Theodoric Roy d'Italie; & CLOVIS s'étoit emparé du Royaume de Cologne aprés la mort du Roy Sigebert & de son fils, de sorte que tout le cours du Rhin depuis sa source jus-

jusque bien au delà de Cologne, étant soumis à la domination Françoise, l'Alsace étoit de toutes parts en sûreté. CLOVIS profitant du calme où se trouvoit sa nouvelle conquête, y maintenoit l'ordre & les loix & y faisoit faire sans cesse de nouveaux progrés à la Religion. La mort finit les jours de ce conquerant sur la fin de Decembre 511. à l'âge de 45. ans, aprés en avoir regné trente. Cette mort ne fit rien perdre à l'Alsace ni de son repos ni de son bonheur.

Les quatre fils de CLOVIS partagerent entre eux les Etats de leur Pere. THIERRY ou THEUDERIC l'aîné de tous, plus experimenté que ses freres dans le maniment des affaires & dans le métier de la guerre, dans lequel il s'étoit signalé contre les Ostrogoths, eût en son partage les païs les plus exposez aux ennemis du nom François. Outre ce qui luy fut cédé du côté de l'Aquitaine & du Languedoc, Metz devint la Capitale de ses Etats, qui s'étendoient jusqu'au Rhin & même au delà de ce fleuve dans les

païs

païs que Clovis avoit ſubjuguez ; de maniere que l'Alſace fut compriſe dans le Royaume de Thierry. Ses trois freres dont le plus âgé avoit ſeize ou dix-ſept ans, partagerent entre eux l'interieur du Royaume. Clodomir fut Roy d'Orleans, Childebert de Paris & Clotaire de Soiſſons.

Thierry fils de Clovis regne en Alſace.

Il y à lieu de douter ſi dés lors on donna au Royaume de Thierry, le nom d'Auſtraſie : on ne trouve ce terme mis en uſage par Gregoire de Tours & Fredegaire, que ſous le regne de Sigebert, à peu prés dans le tems qu'on donna le nom d'Alſace à la Province dont nous écrivons l'hiſtoire. Alors la France ſe trouva diviſée en quatre parties différentes ; la Bourgogne & l'Aquitaine conſerverent leur ancien nom. Tout le reſte du Royaume fut partagé entre les païs qui étoient à l'Orient, qu'on nomma la France Orientale, ou Auſtraſie : & ceux qui étoient à l'Occident qu'on nomma Nova-Weſtria d'où on forma le nom de Neuſtrie (ff).

L'Alſace partie de l'Auſtraſie.

(ff) Orientale & Occidentale Francorum regnum quod Ooſter-riich & Weſter-riich tevtonico idiomate efferebatur, vita S.

Ces deux Etats changerent dans la suite souvent de limites: mais le cours du Rhin & par conséquent l'Alsace, ne cessa jamais d'être renfermé dans l'Austrasie, tandis qu'on continüa d'user de ce terme, pour dénommer une partie du Royaume de France. Revenons à THIERRY.

Conquêtes du Roy THIERRY.

Bien-loin que ce Prince perdît rien de tout ce que son Pere CLOVIS avoit possedé au delà du Rhin, il se rendit maitre du Royaume de Turinge. Cette nouvelle conquête affermit toûjours plus sa puissance en Allemagne, c'est à dire dans ce païs d'au delà du Rhin, qui comprend de nos jours le Duché de Wirtemberg, le Marquisat de Bade, le Brisgau, la Suabe jusqu'au Lac de Constance, avec les païs qui dépendent dans la Suisse, des Evêchez de Bâle & de Constance jusqu'à la riviere d'Ar. THIERRY voulant policer tous ces Peuples si voisins de l'Alsace, & les accoutumer à la domination Françoise & aux usages des Chrêtiens, jugea à propos de leur donner des Loix, qui convenoient à un si sage dessein. Il fit travailler à cet ouvrage,

Sigeberti 1. Febr. acta Sanct. §. 11. u. 14.

vrage, lorsqu'il étoit à Châlons sur Marne (g). Mais comme le Paganisme étoit depuis longtems enraciné chez les Allemands, il ne pût tout d'un coup réformer les abus qui regnoient parmi ces Peuples.

CHILDEBERT fils de SIGEBERT I. CLOTAIRE II. & DAGOBERT mirent plusieurs années aprés, dans sa derniere perfection la Loy des Allemands. Un tres habile homme prétend avoir de bonnes conjectures, qui luy font croire que dés lors la Loy des Allemands étoit en vigueur dans l'Alsace (h). Il me paroit au contraire que bien-loin que l'Alsace fut alors assujettie à cette Loy, les Allemands eux-mêmes se virent soumis, au moins par rapport à la forme du Gouvernement, aux coutumes & aux Loix des François; Agathias nous le fait remarquer en termes exprés: „ les Allemands, dit-il, dans l'ad-„ ministration des affaires publi-„ ques, suivent la Police du Royau-„ Loy des Allemands.

 me

(g) Capitul. Regum Francorum BALUSII T. 1. pag. 54. (h) OBRECHT. Prod. Alf. pag. 214.

me de France ,, (*i*). Nous avons vû que la France, suivant le même Auteur, s'étendoit jusqu'au Rhin & qu'elle comprenoit l'Alsace; ainsi cette Province ne se gouvernoit pas suivant les Loix des Allemands; les Allemands au contraire se conformoient à la Police & aux Loix des Alsatiens.

Agathias ajoute que les Allemands avoient quelques coutumes conformes aux anciens usages de leur païs, & THIERRY eût la condescendance, d'y faire attention en leur donnant des Loix particulieres. Il est prudent de ménager des sujets nouvellement conquis, en ne les forçant pas de changer tout à fait de pratiques & de mœurs, lorsqu'elles peuvent en quelque sorte s'accommoder au bon ordre qu'un Souverain veut mettre dans ses Etats. C'est sur ce plan que la Loy des Allemands fut dressée, bien différente dans ses principaux articles de ce qui s'observoit dans l'Alsace, à qui la Loy Salique servoit de régle.

(*i*) *In reipublicæ verò administratione Francorum politiam sequuntur.* AGATH. l. 1. c. 18.

régle. Les femelles, comme nous l'avons vû, étoient par cette Loy excluës de la succession des terres nobles ; la Loy des Allemands veut au contraire que les sœurs partagent entre elles l'heritage de leur Pere (*k*), & dans aucun endroit elle ne réserve aux Mâles les terres nobles ; mais sur le fait de la Religion cette Loy étoit conforme à celle qui s'observoit en Alsace. Cette uniformité étoit necessaire pour amener au Christianisme des Peuples encor Idolatres.

Agathias nous apprend que du tems des fils de CLOVIS, les Allemands étoient encor attachez à un Paganisme tout barbare, & qu'ils ne s'accordoient pas avec les François sur l'idée de la Divinité (*l*). Ces Peuples qui habitoient au delà du Rhin aux confins de l'Alsace, offroient encor des victimes à des arbres, & honoroient comme des Dieux des Collines, des Forêts, & des chûtes d'eau ; c'étoit pour rendre hommages à ces sortes de Di-

L'Idolatrie subsiste au delà du Rhin.

S 3 vini-

(*k*) *Et ad ipsas hæreditas paterna pertingat.* Articul. 57. (*l*) AGATH. l. 1.

vinitez qu'ils coupoient la tête à des chevaux & à d'autres animaux. Mais le commerce avec les François, continuë le même Auteur, détrompoit insensiblement les moins grossiers, & leur faisoit prendre sur le Chapitre de la Religion des idées moins insensées. L'Alsace plus voisine que toutes les autres Provinces, eut sans doute plus de part qu'aucune autre à un si heureux changement. On voit dans la Loy des Allemands, divers articles qui regardent la Police & les immunitez Ecclesiastiques : mais ne risque-t'on pas de s'avancer en disant, que c'est de cette source que ces privileges & ces usages si favorables aux Eglises, ont coulé dans l'Alsace ? N'est-ce pas plutôt des Conciles que cette Province les a reçûs, & que de là ils sont passez dans l'Allemagne ? Les Conciles d'Orleans & celuy d'Auvergne avoient réglé sous l'autorité de Clovis & de son petits fils, Theodebert, ce qui regardoit la police Ecclesiastique. Dés que le Christianisme prévalut chez les Al-

Allemands, ces Peuples furent obligez de se soumettre à ces Loix préscrites à toute la Monarchie Françoise, dont l'Alsace faisoit partie. C'est donc à tort, à mon avis, qu'on avance que l'Alsace a adopté les Loix des Allemands ; les Allemands furent au contraire alors obligez de se conformer aux Loix qui se pratiquoient en Alsace, sur tout par rapport aux Eglises & à ses Ministres. Ainsi les Rois François travailloient à donner à leurs nouveaux Etats, une forme qui convenoit à des Chrêtiens, comme le moyen le plus propre à maintenir leurs Peuples dans l'ordre & dans la paix.

Regne de Theodebert petit fils de Clovis.

Theodebert, qui succéda à son Pere Therry I. mort à Metz en 534. ne fut pas moins attentif que ses prédecesseurs à assûrer le repos des Provinces qui lui étoient soumises. Ce Prince intrepide & qui aimoit la guerre, bien loin de souffrir qu'on vint entamer l'Alsace, soumit à son Empire, dit Agathias, les Allemands qui n'avoient pas encor subi le joug de la France, & dompta

même des nations encor plus éloignées (*m*). Luy-même fait le détail de ses conquêtes, dans la lettre qu'il écrivit à l'Empereur JUSTINIEN. „ Mon Royaume, luy dit-il, „ s'étend le long du Danube jus- „ qu'aux frontieres de la Pannonie, „ & de là jusqu'au bord de l'Ocean; „ la Turinge & la Saxe sont le fruit „ de nos victoires. „ Jamais Roy ne fut plus fier ni plus jaloux des droits de sa Couronne; comme il se croyoit offensé de ce que l'Empereur JUSTINIEN prenoit à la tête de ses Edits le titre de Francique & d'Allemannique, THEODEBERT ne se contenta pas de faire de son côté frapper des Medailles où il se donnoit le titre d'Auguste, & où on le voyoit revêtu des ornemens jusqu'alors uniquement affectez aux Empereurs; de plus voulant profiter de l'Embarras où JUSTINIEN se trouvoit, ayant à soutenir une guerre en Perse & un autre con-

(*m*) *Theodebertus paterno regno accepto, & Alemannos & nonnullas finitimas gentes subegit.* AGATH. l. 1. pag. 14. (*n*) Appendix GREG. Turon. Ruinard. pag. 1336.

contre les Oſtrogoths, il forma la réſolution de porter ſes armes juſque dans la Thrace, pour ſe venger de l'injure que JUSTINIEN luy faiſoit, en prenant des titres qui ne convenoient qu'au Souverain de la France & de l'Allemagne. Mais lorſqu'il ſe préparoit à exécuter ce grand deſſein, il fut accablé à la chaſſe par la chûte d'un arbre, qui ne luy laiſſa que peu de jours de vie. Il mourut en 548. An. 548.

C'eſt ſous ſon regne que les Goths qui dominoient dans une partie de l'Italie, voulant ménager ſon amitié, renvoyerent les Allemands, qui dés le tems de CLOVIS étoient venus chercher une retraite ſur les frontieres de l'Italie, par la crainte d'être ſoumis à l'Empire François (*o*). Ainſi toute l'Allemagne fut generalement aſſujetie à nos Rois, qui luy donnerent dés lors pour la gouverner des Ducs & des Comtes, dont il eſt fait ſouvent mention dans la Loy des Allemands. On vit même cette nation

(*o*) *Alemannicam gentem dimiſerunt.* AGATH. l. 1. pag. 17.

fournir des Officiers, que leur mérite éleva aux premieres charges & dans la Cour & dans les armées Françoises. Tels furent ces deux fameux freres Allemands Leutharis & Bucelin, ou Butelin, comme l'écrit Agathias, qui rendirent leur nom célébre sous le regne de nos premiers Rois. Les Romains craignant que THIBAUT qui avoit succedé à son Pere THEODEBERT, ne voulût suivre le dessein que son Pere avoit formé de leur faire la guerre, envoyerent en France des Ambassadeurs pour tâcher de détourner cet orage. THIBAUT encor jeune, d'une humeur paisible, & qui n'avoit pas une complexion assez forte pour soutenir les fatigues de la guerre, avoit du penchant pour demeurer en repos, en laissant les Romains & les Goths vuider leurs différends, sans entrer dans leurs querelles. Mais Leutharis & Butelin le déterminerent à donner du secours aux Goths contre l'Empereur. Je rapporte ce trait pour faire connoître la bonne intelligence, qui étoit entre les François

THEODEBALDE Roy de France.

çois & les Allemands, qui ne reconnoissoient alors qu'un même Souverain; d'où il est aisé de juger que l'Alsace n'ayant rien à craindre de ses voisins, joüissoit d'une profonde paix. Cette paix ne fut point troublée sous la domination de CLOTAIRE I. devenu maître de toute la Monarchie Françoise; ni sous le regne de SIGEBERT l'un des fils de CLOTAIRE qui aprés la mort de son Pere regna dans l'Austrasie. SIGEBERT Prince le plus accompli de son tems & dont nos Historiens vantent la sagesse, la grandeur d'ame, l'humeur bienfaisante, la continence, vertu si rare dans les Princes de ce tems là, & enfin les excellentes qualitez pour la guerre, porta ses armes au delà du Rhin contre les Abares, & plus souvent encor dans le cœur de la France contre ses freres, & sur tout contre CHILPERIC Roy de Soissons. Pendant tous ces troubles l'Alsace demeura toûjours en repos. Elle devint plus florissante sous les regnes suivants où l'on vit nos Rois venir faire leur séjour dans cette Pro-

CLOTAIRE I.

SIGEBERT Roy d'Austrasie.

vin-

vince & luy donner d'insignes marques de leur piété & de leur magnificence. De sorte que nous touchons au tems où cette Province commençant d'être nommée Alsace, va fournir à nôtre histoire des faits plus marquez que ceux que nous avons raconté jusqu'à present.

LIVRE VI.

Brune-haut & Frede-gonde.

SUr la fin du sixiéme siécle deux ambitieuses femmes, disposant en maîtresses de l'esprit de deux Rois leurs maris, allumerent de toutes parts en France, le feu d'une violente guerre & mirent tout le Royaume sur le penchant de sa ruine. Fredegonde epouse de CHILPERIC Roy de Soissons, & Brunehaut femme de SIGEBERT Roy d'Austrasie, animées par leur haine & leur jalousie, armerent les freres contre les freres, les Peres contre les fils, & les sujets contre leurs legitimes Souverains : ne craignant pas d'employer les plus grands crimes pour venir à bout de leurs furieux desseins. Ainsi vit-on SIGE-

BERT I. au moment qu'il étoit prêt d'accabler ſon frere CHILPERIC, perir devant Tournay par le fer empoiſonné que Fredegonde avoit mis entre les mains d'un aſſaſſin (*a*). Aprés s'être défait de ſon ennemy, cette cruelle Reyne travailla ſans délay à arracher à ſon neveu CHILDEBERT la Couronne d'Auſtraſie, pour la mettre ſur la tête de ſon mary. Elle ſe ſaiſit dans ce deſſein de Brunehaut & de ſes enfans qu'elle mit en priſon, aprés avoir engagé dans ſon parti les premiers Officiers du Roy SIGEBERT. Mais Gundebaut un des Generaux de l'Armée d'Auſtraſie, déconcerta ce noir projet, ayant trouvé moyen de tirer de priſon le petit Prince CHILDEBERT ; qu'il fit deſcendre par une fenêtre dans un ſac, dans lequel on l'emporta hors des portes de Paris ; & de là il le conduiſit par des routes écartées heureuſement juſqu'à Metz, où il fit reconnoître pour Roy ce Prince qui alors avoit à peine cinq ans.

CHILDEBERT Roy d'Auſtraſie.

Cependant Brunehaut, dont les char-

(*a*) Greg. Tur. Hiſt. l. 4. n. 52. ann. 575.

charmes avoient enchanté le jeune Prince Merovée fils du Roy CHILPERIC, donna quoyque prisonniere des ombrages à ce Roy, & luy fit apprehender qu'elle pourroit par ses intrigues, luy causer plus d'embarras en demeurant dans son Royaume, que si elle en étoit éloignée: cette crainte le fit condescendre aux instances que luy fit CHILDEBERT de luy rendre sa Mere. Mais dés que Brunehaut fut de retour à Metz avec ses deux filles, elle ne pensa plus qu'à presser le Roy & son Conseil de venger la mort de son mary & de leur Roy. Les Austrasiens se mirent en effet en campagne dans la résolution de venir assiéger Soissons. Cette entreprise ne fut pas heureuse; mais GONTRAM Roy de Bourgogne s'étant declaré pour son neveu CHILDEBERT, il fit marcher ses troupes contre CHILPERIC qui fut entierement défait, ayant perdu dans la bataille prés de 25. mille hommes. (*b*). Cette victoire affermit le Trône du jeune Roy, mais il vit bientôt naître

(*b*) Greg. Hist. l. 5. c. 13. ann. 576.

naître d'autres guerres qu'il fut obligé de foutenir; comme elles font étrangeres à l'hiftoire d'Alface, je ne dois pas m'arrêter à en raconter les événements, ni les horribles crimes de Fredegonde qui fit affaffiner deux fils de fon mary pour affûrer la Couronne à fes propres enfans. Le Ciel confondit cette ambitieufe marâtre en luy enlevant quatre fils qu'elle avoit eû de CHILPERIC. CHILPERIC fut enfuite luy-même poignardé ne laiffant qu'un fils, à qui GONTRAM Roy de Bourgogne donna dans le baptême le nom de CLOTAIRE, & qui dans la fuite devint feul Roy de toute la MonarchieFrançoife fous le nom de CLOTAIRE II. (c)

Aprés la mort de CHILPERIC les Seigneurs du Royaume d'Auftrafie s'attacherent plus que jamais à ménager pour le jeune Roy CHILDEBERT, les bonnes graces de GONTRAM Roy de Bourgogne, qui n'avoit point d'enfans: ils réüffirent, & ils parvinrent à engager ce Prince à afsûrer fes Etats à fon neveu CHIL-

(c) Idem l. VI. c. 46. an. 584.

Childebert, qui quoyqu'il n'eût que dix-ſept ans avoit déja deux fils. Ce traité fut projetté entre Gontram & Brunehaut en 587. à Andelot. Le P. Daniel laiſſe à douter ſi c'eſt Andelot en Champagne, à quatre lieuës de Chaumont, ou Andlau d'Alſace, que cet habile Hiſtorien, je ne ſçay ſur quel titre, dit avoir été autrefois une ville Imperiale (d) : aucun memoire d'Alſace n'a jamais donné ce rang à cette petite ville.

An. 567.

Childebert tient ſa cour en Alſace.

Dés que Childebert ſe vit aſſûrer de ſucceder un jour à ſon Oncle Gontram dans le Royaume de Bourgogne, ce jeune Roy choiſit l'Alſace pour y faire ſon ſéjour ordinaire, ſoit qu'il fût charmé de la beauté de cette Province, ſoit qu'il voulût être plus à portée de la Bourgogne, qui luy étoit promiſe. Outre le Palais qu'il avoit à Strasbourg, il en avoit un autre à Marleim, que Gregoire de Tours appelle *Marilegium* (c), à quatre lieuës de Strasbourg, au pied des Vôges

(d) Dan. Hiſt. de fr. 1. Edit. pag. 234.
(e) Greg. Tur. Hiſt. l. 9. c. 32.

Vôges dans une situation délicieuse. Il y vivoit avec ses deux fils, THEODEBERT qui avoit été baptisé par Magnence Evêque de Tréves,& THIERRY qu'il fit toûjours élever dans l'Alsace, comme si dés lors il luy eût destiné cette Province, dont THIERRY dans la suite devint en effet le Souverain. La naissance de ces deux Princes avoit donné à GONTRAM une joye extréme, & il les regarda toûjours comme des dons de Dieu qui vouloit perpétuer la lignée de CLOVIS. Toute la France ressentit de méme vivement cette grace du Ciel, & on vit les Seigneurs qui demeuroient à Soissons & à Meaux, venir de concert demander à CHILDEBERT un de ces Princes pour regner sur eux. Le Roy d'Austrasie étoit alors à STRASBOURG avec la Reine sa femme & la Reyne Brunehaut sa Mere ; il y reçût avec plaisir ces envoyez & il leur accorda volontiers son Aîné THEODEBERT, à qui il donna des Comtes & quantité d'Officiers pour luy faire une Cour, & l'aider par leurs conseils à
 gou-

gouverner ſon nouvel Etat. Tout le Peuple le reçût avec des marques ſenſibles de ſon attachement & de ſa fidélité. Mais cette démarche faite au préjudice du jeune CLOTAIRE fils de CHILPERIC & de Fredegonde, donna dans la ſuite occaſion à de grands troubles; parceque Soiſſons avoit appartenu à CHILPERIC de qui CLOTAIRE ſon fils devoit naturellement hériter.

Entepriſe de Fredegonde ſur la vie de CHILDEBERT.

Il en falloit moins pour irriter Fredegonde toûjours prête à former les plus cruels deſſeins. Elle réſolut déslors de faire égorger CHILDEBERT pour venger l'outrage fait à ſon fils CLOTAIRE, à qui on venoit d'enlever une partie du Royaume de Soiſſons: elle engagea trois Seigneurs de ſa Cour à executer cette déteſtable entrepriſe; elle trouva même moyen de faire entrer dans cette conjuration trois des plus conſidérables Ducs du Royaume d'Auſtraſie, à la tête deſquels étoit Rachingue, que CHILDEBERT avoit comblé de bienfaits. Mais les graces reçûës ne ſont pas un frein aſſez fort pour re-

retenir un ambitieux, flatté par l'espérance de s'élever toûjours plus. Le Roy de Bourgogne informé de cette conspiration en donna avis à CHILDEBERT. On se saisit des conjurez & la mort punit leur crime. L'Alsace ne tarda pas de devenir le théatre d'une seconde conjuration, qui fut sur le point de réüssir.

La Reine Faileube ou Fragileibe, Epouse de CHILDEBERT II. fut avertie que Septimine gouvernante des petits Princes, abusant du credit qu'elle avoit à la Cour, avoit concerté avec quelques Seigneurs les moyens d'engager le Roy à repudier la Reine son Epouse, & à éloigner sa Mere Brunehaut. Ils avoient même conclu qu'en cas qu'on ne pût obtenir cette double disgrace, Septimine seroit chargée d'empoisonner le Roy. La Reine étoit encor en couche d'un enfant qui mourut quelques jours aprés sa naissance, lorsqu'elle apprit ce qui se tramoit; elle en donna avis à CHILDEBERT, qui fit aussitôt arrêter la Gouvernante & le Gouverneur des Princes nommé Droctu-

Autre conjuration découverte.

ſle. (*f*) L'un & l'autre avoüerent leur crime dans la queſtion. Septimine déclara même qu'elle avoit empoiſonné ſon mari nommé Jovius, parcequ'il génoit le commerce criminel qu'elle entretenoit avec Droctufle. Elle ajouta que le Connétable (*Comes Stabuli*) Sunnegiſile, & le Garde des ſceaux (*Referendarius*) Gallomagus étoient les Auteurs de la conſpiration, qu'ils avoient formée dans l'eſpérance d'être plus maîtres des affaires de l'Etat, dés qu'ils auroient éloigné la Mere & l'Epouſe du Roy. Septimine ayant été marquée au viſage avec un fer chaud, fut condamnée à aller à Marleim tourner la rouë d'un moulin, qui ſervoit à faire de la farine pour les femmes de la Cour ; ce qui fait croire que les moulins à eau n'étoient pas encor en uſage en Alſace.

Droctufle eut les Cheveux & les oreilles coupez, & aprés avoir été rudement foüetté & marqué au viſage, il fut condamné à travailler à la vigne. Le Connétable & le Garde des

(*f*) Greg. Tur. l. 9. c. 38.

des ſcéaux ſoutinrent toûjours que bien loin d'entrer dans la conjuration, ils avoient déteſté le crime de la Gouvernante. CHILDEBERT ne fut pas perſuadé de leur innocence ; il les crut au contraire aſſez coupables, puis qu'ils ne luy avoient pas découvert le deſſein dont on leur avoit fait part. Mais comme il vouloit épargner le ſang, il ſe contenta de les envoyer en exil, d'où ils revinrent cependant quelques tems aprés à la ſolicitation de quelques Seigneurs, parmi lesquels il y avoit des Evêques du Royaume de Bourgogne ; mais on leur ôta leur charges & leurs appointemens. Sunnegiſile avoit l'ame trop noire pour profiter d'une pareille grace, & bientôt il fut convaincu d'un nouvel attentat contre la vie du Roy à l'occaſion que je vais dire.

Un jour que CHILDEBERT entroit dans la Chapelle de Marleim, ſes gardes appercûrent un inconnu, à qui ils demanderent qui il étoit & d'où il venoit (*g*) ; ſes réponſes firent

Conjuration découverte à Marleim

(*g*) GREG. Tur. l. 10. c. 18.

firent connoître son embarras; on le tira hors de l'Eglise, & pressé plus qu'auparavant, il avoüa qu'il étoit du nombre de douze assassins que Fredegonde avoit choisis pour poignarder le Roy; que six étoient arrivez avec luy à Marleim & que les six autres étoient restez à Soissons, où ils devoient se saisir de la personne du jeune THEODEBERT. Il ajouta même que c'étoit pour exécuter ce noir forfait qu'il étoit entré dans la Chapelle, mais qu'à la vûë du Roy, il avoit senti toute l'horreur de son crime. On se saisit des complices à qui on fit souffrir différens supplices; quelques-uns pour les éviter se donnerent eux-mémes la mort.

Il y a lieu de croire que Sunnegisile étoit de la conjuration : car l'histoire remarque qu'aprés qu'elle fut découverte, on le mit à la question pendant laquelle il n'avoüa pas seulement ses crimes, mais il déclara méme que Gilles Evêque de Reims, étoit du nombre de ceux qui avec Rachingue avoient formé le dessein de faire mourir le Roy. Sur

cette

cette dépofition CHILDEBERT envoya à Reims, qui étoit alors du Royaume d'Auftrafie, enlever l'Evêque qui fut conduit à Metz, où on le mit en prifon. Comme Gilles s'étoit fait de la réputation par une apparente piété, par fa libéralité, fon éloquence, & le foin qu'il paroiffoit prendre de fon Peuple (l'Evêque Fortunat le louë fur tous ces points,) fon emprifonnement fit grand bruit parmi les Evêques. Plufieurs en écrivirent au Roy pour fe plaindre à luy de ce que fur la fimple accufation d'un Laïc, on avoit fait enlever un Evêque au milieu de fa ville Epifcopale, fans avoir fait des informations & fans l'avoir oüi. Ces remontrances ne furent pas inutiles : CHILDEBERT fit fortir l'Evêque de prifon, & le renvoya à Rheims. Mais en même tems il preffa les Evêques de fon Royaume de s'affembler à Metz au mois de Novembre, pour y tenir un Concile où l'Evêque Gilles feroit jugé. En vain les Evêques tâcherent de s'excufer fur la rigueur de la faifon & l'inondation des ri-

vieres, il fallut obéïr (*h*). Le Concile s'assembla à Metz, Gilles luy-même y comparut, & il y fut convaincu par ses propres lettres de divers crimes qu'il fut enfin contraint d'avouër. Alors les Peres du Concile ne pouvant plus insister sur l'innocence du criminel, se jetterent aux genoux du Roy, pour le prier d'accorder la vie à ce malheureux, qu'ils alloient punir suivant les Canons en le déposant de l'Episcopat. CHILDEBERT se laissa fléchir, l'Evêque de Reims fut déposé & relégué ensuite à STRASBOURG, qu'on luy assigna pour le lieu de son exil; soit que le Roy comptât plus sur la fidélité de cette ville, où la conduite de Gilles seroit plus sûrement éclairée qu'ailleurs; soit qu'il voulût mettre cet Evêque hors de portée d'avoir commerce avec les partisans de Fredegonde.

Gilles Evêque de Reims relegué à STRASBOURG.

An. 539. Aprés que CHILDEBERT fut heureusement échappé de toutes ces conjurations, GONTRAM Roy de Bourgogne mourut & tous ses Etats furent joints à ceux du Roy d'Au-

L'Alsace jointe à la Bourgogne.

(*h*) GREG. l. 10. c. 19.

d'Austrasie; de sorte que l'Alsace & la Bourgogne n'eurent plus qu'un même Souverain. Cet accroissement de puissance sembloit promettre à CHILDEBERT une félicité durable; mais la mort le surprit luy-même à l'âge de 26. ans, en 596. La Reine le suivit de prés, de sorte que Brunehaut devint Maîtresse des Royaumes d'Austrasie & de Bourgogne pendant la minorité de ses deux petits-fils (i). Les Etats de CHILDEBERT furent partagez entre les deux Princes qu'il laissa: THEODEBERT l'aîné fut Couronné Roy d'Austrasie, & THIERRY le Cadet eut pour son partage la Bourgogne & l'Alsace, qui fut alors détachée du Royaume d'Austrasie, suivant les dispositions que le Roy d'Austrasie en avoit fait & pour contenter les Peuples d'Alsace qui souhaitoient d'avoir pour Roy THIERRY II, que son Pere avoit fait élever dans son Palais de Marleim. La tutelle de ces deux Rois & la Régence de leurs Etats fut confiée à leur ayeule Brunehaut, qui choi-

An. 596.

THIERRY II. Regne en Alsace.

(i) FREDEG. Chron. c. 16.

choisit le Royaume d'Austrasie pour y tenir sa Cour, ayant mis auprés du jeune THIERRY des Ministres habiles & dont elle étoit sûre, sçavoir Syagre Evêque d'Autun, & Garnier Maire du Palais. Brunehaut se vit même bientôt au plus haut point de la prosperité, le Ciel l'ayant délivrée de sa rivale Fredegonde qui mourut en 597, Princesse la plus cruelle qu'on eût vû jusqu'alors, ayant fait mourir un Roy, deux Reynes, deux fils de Roys & un tres grand nombre de personnes de la premiere condition. Brunehaut qui luy survéquit n'eut pas une moins violente passion de dominer : Maîtresse de deux grands Etats, elle s'appliqua d'abord à y maintenir la paix; mais elle ne pût la conserver que pendant deux ou trois ans. Les Seigneurs d'Austrasie souffrant avec impatience l'Empire d'une femme du caractere de Brunehaut, travaillerent à en secoüer le joug, & engagerent le jeune Roy THEODEBERT à consentir à l'exil de son Ayeule. Brunehaut en prévint l'ordre, & craignant pour sa vie elle se ré-

réfugia secretement dans le Royaume de Bourgogne, où elle fut reçuë par son petit-fils THIERRY d'une maniere capable de la consoler dans son malheur. Le mécontentement que THIERRY ressentit de l'affront qu'on venoit de faire à cette Princesse, ne troubla pas encor la bonne intelligence qu'elle avoit jusqu'alors entretenuë entre les deux freres. Ils se liguerent pour attaquer CLOTAIRE Roy de Soissons qu'ils contraignirent aprés une sanglante bataille, de leur céder, pour obtenir la paix, une tres grande partie de ses Etats. Ils ne furent pas moins heureux dans l'entreprise qu'ils formerent contre les Peuples qui habitoient au delà des Pyrénées, dans le païs qu'on nommoit alors la Gascogne, c'est à dire le païs de Pampelune. Ils forcérent ces Peuples de se rendre leurs tributaires & leur donnerent un Duc pour les gouverner. Ces victoires & l'humeur guerriere de THIERRY, maintenoient dans la tranquillité les Provinces qui luy étoient soumises. Les sujets ne ré-

ſpectent pas ſeulement, ils aiment même un Souverain heureux & conquerant. Mais les grands ſuccés ſont ſouvent croire aux Princes que tout leur eſt permis, de ſorte qu'ils oublient les loix de celuy de qui ils tiennent leur Couronne. Thierry à l'âge de dix-huit ans avoit déja trois fils naturels : au lieu que Brunehaut devoit profiter de l'aſcendant qu'elle avoit ſur l'eſprit de ſon fils, pour le retirer de ſes débauches, elle l'y plongeoit elle-méme & prenoit ſoin de l'y entretenir toûjours plus, dans la crainte que ſi Thierry venoit à ſe marier, une Reyne ne partageât le crédit qu'elle avoit elle-même à la Cour. Telle fut toûjours la déteſtable politique de cette Princeſſe; c'étoit aſſez pour devenir ſon ennemi que de parler de mariage à ſon fils. Et telle fut la cauſe des violentes perſécutions que St. Colomban eut à ſouffrir.

Saint Colomban perſecuté par Brunehaut.

Le Moine Jonas Auteur contemporain nous apprend que St. Colomban ou Colombe, étant ſorti d'un Monaſtere d'Hibernie avec dou-

douze de ses freres, passa en France & de là dans les Vôges ; il fixa sa demeure à Luxeuil où il bâtit un Monastere aux confins de l'Alsace, vers l'an 590. La réputation de sa vertu & la régularité de sa maison firent bientôt croître le nombre de ses disciples, & inspirerent à la Cour du Roy THIERRY une grande vénération pour ce Saint. De sorte que ce Prince faisant son séjour en Alsace, venoit souvent luy-même voir Colomban, pour se recommander à ses prieres. De pareilles avances donnerent la confiance au Saint de reprocher à THIERRY l'excés de ses débauches ; pourquoy, luy disoit-il, vôtre Majesté se deshonore-t'elle en s'attachant à des creatures, qui vous donnent des enfans que vous ne pouvez regarder que comme le fruit de vos crimes ? Que ne choisissez-vous une epouse digne de vous & de vôtre Couronne ? Les trônes ne se soutiennent que par la main du Maître supréme, auquel tous les Roys doivent être soumis, & on ne s'assûre sa faveur qu'en obéïssant à ses Loix. Ces paroles An. 590.
fai-

faiſoient impreſſion ſur le cœur du jeune Roy, qui déjà par le conſeil du Saint penſoit à ſe donner une Reyne. Cette réſolution embaraſſa Brunehaut, qui fut ſur-tout vivement piquée du refus qu'avoit fait Colomban de doñer ſa benediction aux deux fils de THIERRY, parcequ'ils n'étoient pas nez d'un mariage légitime : il oſa même aſsûrer Brunehaut que ces enfans ne monteroient jamais ſur le Trône de leur pere. Un procédé ſi hardi mit cette Princeſſe en fureur, de maniere qu'elle employa tout ce qu'elle avoit de crédit auprés du Roy, de ſes Miniſtres & des Evêques mêmes, pour faire chaſſer Colomban de ſon Monaſtere de Luxeuil, & même de tous les Etats d'Auſtraſie. Elle en vint à bout, & Colomban fut contraint de ſe retirer auprés du Roy CLO-
An. 609. TAIRE II. à qui il prédit que dans trois ans il ſeroit maître de toute la Monarchie Françoiſe. Comme ce Saint eſt proprement le Pere des Monaſteres qui commencerent déslors à s'établir dans l'Alſace, il n'eſt pas étranger à mon ſujet d'ex-

d'expofer en peu ce qui regarde fa regle.

Regle de S. Colomban pratiquée dans les Monafteres d'Alface.

Lorfque ce Saint fut chaffé de fon Monaftere de Luxeuil, il y avoit déja vingt ans qu'il s'y appliquoit à former un grand nombre de difciples dans les exercices de la plus haute piété; il leur donna une régle qu'il mit par écrit & dont la lecture, dit le moine Jonas, fait affez connoître l'édifiante régularité de ceux qui la pratiquoient (*k*). On ne voit, dit le P. Mabillon, dans cette régle presqu'aucun trait de la régle de faint Benoît, & Jonas ne dit pas un mot de ce Saint ni de fa régle, dans tout ce qu'il a écrit de la vie de St. Colomban & de fes difciples (*l*). D'où il paroit qu'on doit conclure que les Monafteres d'Alface & ceux qui reconnoiffent faint Colomban pour leur Pere, ne doivent ni leur origine ni la régle qu'ils ont d'abord obfervée, au faint Fondateur du Mont-Caffin. La régle de faint Colomban fut dans la fuite attaquée par

(*k*) Jonas vita Sti. Columbani c. 22. & 10. (*l*) Annales Bened. Tom. 2. præfat. n. 14.

par un Moine de Luxeuil, qui avoit été Secrétaire du Roy THIERRY; mais un Concile assemblé à Mâcon en 627. condamna le Moine rebelle, & donna son approbation à la régle contre laquelle il s'étoit élevé. Le Pape Honorius n'en reconnut pas seulement la sainteté, mais il accorda de grands privileges aux Monasteres où elle étoit pratiquée. Ces graces du saint Siege, l'approbation des Evêques, & la protection de nos premiers Roys, firent faire de grands progrés à la régle de saint Colomban; de sorte que pendant le cours du septiéme siécle on vit naître en Alsace & dans diverses Provinces de France, un grand nombre de Monasteres d'hommes & de filles qui se soumirent à cette régle (*m*). Jonas en nomme plusieurs, je ne m'arréteray pas à rapporter ce qu'il en dit; mais je ne dois pas omettre que saint Colomban en sortant de

(*m*) *Galliarum Episcopi ad roboranda Columbani instituta aspirant, & multi jam amore Columbani & ejus regulæ, Monasteria construunt.* JONAS vita St. Eustasii c. 6.

de Luxeuil, avoit pris pour compagnon Deicole ou Desle, à qui son grand âge, & sa foiblesse ne permettant pas de suivre le Saint dans sa retraite, il fut obligé de retourner non pas à Luxeuil, car Colomban luy avoit conseillé de se réfugier ailleurs; mais cherchant une nouvelle solitude dans les Vôges, l'esprit de Dieu le conduisit à Leure, à l'extrémité de l'Alsace: il y bâtit un Monastere où il ne tarda pas d'avoir de fervents disciples, qui y pratiquoient la régle de saint Colomban. Abbayé de Leure.

Il y avoit déjà quelques années que Brunehaut excluë de la regence du Royaume d'Austrasie, travailloit pour s'en venger, à mettre la mesintelligence entre les deux freres: elle n'oublia ni crime ni artifice pour faire reüssir un dessein si fatal à toute sa famille. Maîtresse de l'esprit de THIERRY, trop occupé de ses plaisirs, & dont elle favorisoit les débauches, elle fit élever en 605. à la charge de Maire du Palais de Bourgogne Protade homme intriguant & habile à manier les affaires, mais dur & d'une im- Brunehaut met la division entre THEODEBERT & THIERRY. An. 605.

pitoyable avidité, qui bien loin de menager les grands, les sacrifioit à sa passion de s'enrichir de leurs dépoüilles : il accabloit le Peuple sous prétexte de grossir les finances de l'Etat, & il forçoit des Seigneurs de ramper même devant luy. Cette conduite fit un tres grand nombre de mécontents : mais malgré toutes les plaintes, Protade se soutenoit toûjours dans son employ par le credit de Brunehaut, qu'on accusoit d'avoir pour luy, une passion indigne d'une Princesse. Ce favory pressa THIERRY de faire la guerre à son frere THEODEBERT. Un Ministre habile ne manque jamais de prétexte pour engager dans une affaire, un Prince qui se repose trop sur luy du gouvernement de ses Etats. Brunehaut appuya fortement les conseils de son Favory, & elle ne craignit pas même d'employer la colomnie pour déterminer THIERRY à prendre les armes contre son frere. THEODEBERT, luy dit-elle, n'est pas le fils de CHILDEBERT vôtre pere; on le trompa en luy supposant l'enfant d'un Jardi-

dinier qu'il a toûjours cru fausse-ment être son fils. L'Austrasie vous appartient & c'est à vôtre préjudice que THEODEBERT y regne. Quand on flatte l'ambition d'une Prince on est aisément écouté. THIERRY se laissa persuader & conclut à faire la guerre au Roy d'Austrasie, qui ne s'attendoit à rien moins. Les deux Roys assemblerent leurs Armées, & s'étant mis à leur tête, ils s'avancerent sur la frontiere de leurs Etats, dans un lieu que Fredegaire nomme *Caraciacum*, que le P. Daniel dit être à present inconnu. Dom Ruinard décide que c'est Chiercy ou Quiercy sur l'Aîne *Carisiacum* (n) : mais sa conjecture ne paroît point assez appuyée. Quoy qu'il en soit, les deux Armées étant en présence, les Seigneurs de Bourgogne au lieu de se déterminer à donner bataille, remontrent vivement à THIERRY qu'il devoit plutôt penser à se défaire de Protade seul auteur de la querelle, que de chercher à perdre son frere. Protade au contraire pressoit THIERRY d'en venir aux

 mains ;

(n) Not. in caput 24. Fredegar.

mains; mais tous s'ecrierent qu'il falloit plutôt égorger ce mauvais Ministre, que de risquer une action, qui coûteroit beaucoup de sang. Alors les soldats s'étant attroupez au tour de la Tente du Maire du Palais, un Seigneur se détacha pour les assûrer que le Roy avoit donné ordre de massacrer son Ministre. Sur cette parole les soldats se jetterent sur Protade qu'ils percerent de plusieurs coups, & par cette mort ils mirent fin à la guerre.

An. 610. Les deux Royaumes demeurerent quelques tems en paix; mais la division se mit tout de nouveau entre les deux freres en 610. THEODEBERT n'avoit pas oublié l'outrage que THIERRY luy avoit fait en voulant le faire passer pour le fils d'un Jardinier, & en armant sans raison contre luy. La paix même qu'il avoit concluë avec le Roy de Bourgogne n'avoit pas terminé tous leurs différents. Déjà depuis longtems THEODEBERT prétendoit que THIERRY à qui leur Pere CHILDEBERT avoit laisse l'Alsace par son testament, ne devoit

Guerre entre les deux freres au sujet de quelques Cantons de l'Alsace.

pas

pas ſur ce titre poſſéder certains païs dont il joüiſſoit. Le nom, que Fredegaire donne à ces Cantons, embaraſſe nos hiſtoriens modernes. Il les appelle *Suggentenſes. Turenſes & Campanenſes*, que THEODEBERT avoit ſouent redemandez comme luy appartenants (*o*). Aucun ne doute que *Suggentenſes* ne ſignifie les Peuples du Suntgau où ſont ſituées les villes de Ferrette, de Béfort & d'Altkirck. Le P. le Cointe penſe que par *Turenſes* il faut entendre le Turgau petit païs entre Zurich & le Lac de Conſtance; & par *Campanenſes* une partie de la Champagne du côte de Troyes, qu'il dit avoir appartenu au Royaume de Bourgogne. De ſçavants Auteurs ont adopté cette conjecture; je doute qu'ils y euſſent ſouſcrit s'ils avoient eu une connoiſſance plus exacte des païs renfermez dans l'Alſace. Je vas tâcher d'éclaircir ce point.

THIERRY n'a jamais rien poſſédé dans le Royaume d'Auſtraſie que la

 ſeule

(*o*) *Suggentenſes, Turenſes & Campanenſes quos ſæpius repetebat.* FREDEG. Chron. c. 37.

ſeule Alſace, que ſon Pere luy avoit donnée par une diſpoſition particuliere (p). Tout le reſte du Royaume appartenoit à THEODEBERT & par conſequent la Suabe à l'extrémité de laquelle de Turgau eſt ſituée, étoit ſoumiſe à THEODEBERT. THIERRY n'en fut jamais le maître, & le Moine Jonas nous apprend que THEODEBERT avoit permis à à ſaint Colomban d'aller choiſir une habitation prés du Lac de Bregents, qu'on à nomé depuis le Lac de Conſtance, qui tuche à Turgau: ce Canton étoit donc alors ſoumis à la domination de THEODEBERT & THIERRY ne le luy diſputoit point: Enfin ce païs étoit ſéparé de l'Alſace, non ſeulement par le Rhin, mais encor par la Forêt noire. Un ſi grand éloignement fait croire que THIERRY ne prétendit jamais que ce païs fit partie de l'Alſace, que ſon Pere luy avoit laiſſée. On ne voit pas de même ſur quoy le P. le Cointe imagine qu'une partie de la Champagne faiſoit le ſujet de la conteſta-

(p) *Alſaciones ubi fuerat enutritus præcepto patris ſui Childeberti tenebat.* FREDEC. Chron. c. 37.

testation entre les deux freres. Frédégaire nous fait observer que THEODEBERT en vouloit sur tout à l'Alsace, chagrin de l'avantage que son Pere avoit fait à son cadet en la luy cédant. Or sans sortir de l'enceinte de cette Province on trouve, ce semble, une explication bien naturelle de ces trois Cantons qui étoient en dispute. La partie de la Suisse, qui étoit comprise dans le Royaume d'Austrasie, confine à trois Cantons d'Alsace, sçavoir au Suntgau, *Suggentenses*; Au païs de la Thour, petite riviere qui passant à Than vient arroser Cernay & de là se jetter dans l'Ill, partie prés d'Ensisheim partie prés de Colmar; cette riviere ce nomme *Turus* d'où est venu le nom de *Turenses*. Enfin au delà de l'Ill on trouve de grandes plaines où est situé l'ancien *Cambete*, que de nos jours on nomme Kemps & les Latins *Campodunum*, parceque suivant Rhenanus c'est là où commençoit la Campagne des Rauracs, ou de Bâle, *Campi Rauracorum* (q). D'où il y a lieu de

 croi-

(q) *Rhen. rerum Germ.* l. 3. p. 153.

croire que les habitants de ce païs, ont été nommez par Fredegaire, *Campanenſes*. Suivant cette explication ces trois Cantons qui ſe touchent, confinans à l'Auſtraſie & ſervans, du côté du Midy, de frontieres à l'Alſace, faiſoient tout le ſujet de la guerre entre les deux freres, qui ſelon Jonas, ne conteſtoient que ſur les limites de leurs Etats (*r*), THEODEBERT prétendant que le Suntgau, le païs de la Thour & de Kemps ne faiſoient pas partie de l'Alſace, & THIERRY ſoutenant à plus juſte titre que ces Cantons y étoient renfermez.

THEODEBERT fait une irruption dans l'Alſace.

THEODEBERT ayant aſſemblé ſon Armée vint à la maniere des Barbares, faire une irruption dans l'Alſace, avant que la Roy de Bourgogne eût eu le moindre avis qu'on vouloit luy faire la guerre (*s*). Il ravagea cette Province & porta la déſolation par tout, THIERRY n'étant pas en état de faire tête à un ennemy qui l'avoit ſurpris. Alors les Seigneurs des deux Roy-

(*r*) *Diſceptantibus utriuſque de Regni ſui finibus.* Vita Sti Columban. (*s*) FREDEG. c. 37.

Royaumes s'empresserent d'acorder les deux freres : le Château de Seltz, situé en deçà du Rhin dans la Basse-Alsace, à dix lieües au dessous de Strasbourg, fut choisi pour y tenir les conférences & y régler les conditions de la paix. THIERRY s'en approcha avec dix mille hommes, tandis que THEODEBERT contre la foy donnée, fit avancer promptement de tout côtez une grosse Armée, qui s'étant séparée en plusieurs corps investit de toutes parts le Roy de Bourgogne, & le serra de si prés que THIERRY fut contraint de luy céder l'Alsace, le Suntgau, le Païs de la Thour & de Kemps, & generalement tout ce qui avoit été démembré du Royaume d'Austrasie. Seltz destiné pour y conferer de la paix.

Tandis que THEODEBERT arrachoit l'Alsace à son frere, il donna ordre aux Allemands d'entrer dans la partie du Royaume de Bourgogne, qui touchoit au Mont-Jura. Envain les Comtes qui commandoient dans ce païs, voulurent s'opposer aux Allemands ; ils furent défaits & ne purent résister à

la multitude de leurs ennemis, qui porterent le feu dans les Etats du Roy de Bourgogne, & ayant fait par tout un grand carnage & mis dans les fers un grand nombre d'esclaves, retournerent dans leur païs chargez de butin.

THIERRY vivement irrité de tous ces excés, travailla sans délay à en tirer vengeance; il fit de nouvelles troupes & employa toute l'année suivante à se préparer pour recouvrer l'Alsace, que son frere luy avoit enlevée. Mais avant que d'entrer en action il voulut s'assûrer si CLOTAIRE Roy de Soissons continüeroit à demeurer neutre. Il le fit pressentir par ses Ambassadeurs. THEODEBERT en envoya de son côté qu'il chargea de presser CLOTAIRE de se déclarer pour luy. CLOTAIRE ne voulut point entrer dans la querelle des deux freres: soit qu'il prévit que tandis qu'ils seroient armez l'un contre l'autre, ils le laisseroient en repos; soit qu'il regardât comme une Loy sacrée, le conseil que luy avoit donné saint Colomban, de laisser les deux

deux freres démêler leurs affaires, en l'asſûrant que dans trois ans il ſeroit le maître des Royaumes de tous les deux. Peut-être qu'il fut encor plus touché de l'offre que THIERRY luy fit faire de ne conclure jamais la paix avec THEODEBERT, ſans obliger ce Prince à luy reſtituer le Duché de *Dentelenus* entre l'Oiſe & la Seine, dont le Roy d'Auſtraſie s'étoit emparé quelques années auparavant. Toutes ces raiſons, auxquelles l'interêt, la politique, & la Religion même donnoient du poids, déterminerent CLOTAIRE à demeurer dans la neutralité, tandis que les Roys d'Auſtraſie & de Bourgogne s'épuiſeroient pour s'éntredétruire.

Dés le mois de May de l'année 612. THIERRY aſſembla prés de Langres, une Armée compoſée de toutes les troupes que les Provinces du Royaume de Bourgogne devoient luy fournir. De là prenant ſa route par Andelot, il ſe rendit maître du Château, que Fredegaire appelle *Naſium* (*t*), qui ſuivant

An. 612. Victoire de THIERRY ſur THEODEBERT.

(*t*) FREDEG. c. 38.

vant les apparences étoit situé dans le lieu qu'on appelle de nos jours Naz, village du Duché de Bar sur la riviere d'Orne. Aprés s'être assûré de ce poste, le Roy de Bourgogne marcha du côté de Toul, où le Roy d'Austrasie fit de même avancer ses troupes. Les deux Armées se mirent en bataille dans une vaste plaine, où aprés un tres sanglant combat, les Austrasiens furent défaits avec perte de tout ce qu'ils avoient de meilleures troupes. THEODEBERT prit la fuite & gagna Metz Capitale de son Royaume; mais ne s'y croyant pas en sûreté, il traversa les Vôges avec précipitation & se rendit à Cologne. THIERRY le poursuivit avec son Armée victorieuse, & ayant passé la forêt d'Ardennes, il vint camper à Tolbiac ou Zulpic dans le Duché de Juliers, d'ou il porta la désolation dans toute la France Austrasienne. Cependant THEODEBERT ayant réparé son armée par une nombreuse multitude de Saxons, de Turingiens & d'autres nations de la France Germanique, qui
vin-

vinrent le joindre à Cologne, passa le Rhin & vint chercher THIERRY qui l'attendoit de pied ferme (*u*). Il accepta la bataille & THEODEBERT fut encor vaincu. Jusqu'alors, disent nos anciens historiens, on n'avoit pas veu un plus furieux combat, le carnage y fut horrible, & les deux Armées au rapport de Jonas, laisserent sur la place une innombrable multitude de morts (*x*). THIERRY profitant de sa victoire entra dans Cologne où il se saisit des thresors de son frere, qui avoit pris la fuite au delà du Rhin. THIERRY le fit poursuivre par Bertaire son Chambellan, qui arréta le Roy fugitif & l'amena à Cologne aux pieds du Roy de Bourgogne, qui luy fit ôter toutes les marques de sa dignité Royale, & l'envoya prisonnier à Châlons sur Saône prés de son ayeule Brunehaut; aprés avoir fait inhumainement casser la tête contre une pierre à Meroüée fils de THEODEBERT. Brunehaut ne fut pas moins cruelle à l'é-

Seconde defaite de THEODEBERT.

(*u*) FRIDEG. c. 38. (*x*) JONAS vita Sti Columbani.

à l'égard de ce Roy qu'elle fit d'abord razer, mais peu contente de cet outrage elle le fit quelques jours aprés cruellement poignarder.

THIERRY II. recouvre l'Alsace & meurt peu aprés.

Tous ces crimes & l'inhumanité dont THIERRY avoit usé envers son frere & son neveu, deshonorerent sa victoire ; il vint cependant triomphant à Metz, où il fut reconnu Souverain du Royaume d'Austrasie, & recouvra l'Alsace sans résistance. Sa grande puissance luy fit croire qu'il pouvoit sans risque manquer à la parole qu'il avoit donnée à CLOTAIRE de luy faire rendre le Duché de *Dentelenus*. CLOTAIRE s'en étant mis en possession, THIERRY qui comptoit sur ses forces, beaucoup superieures depuis qu'il avoit reüni sous sa domination le Royaume de Bourgogne & celuy d'Austrasie, somma CLOTAIRE de retirer ses troupes du Duché, dont il s'étoit emparé. Le Roy de Soissons tint ferme, aimant mieux s'exposer à tout que de renoncer à des droits aussi legitimes que les siens. THIERRY picqué de ce refus fit marcher dés le printems de l'an-

An. 613.

l'année suivante, une nombreuse Armée, à dessein d'entrer dans le Royaume de Soissons; mais en passant à Metz il y fut arrêté par une dissenterie dont il mourut en peu de jours dans la 26. année de son âge & dans la 18, de son regne.

Brunehaut fit envain différents efforts pour assûrer à Sigebert, qui n'avoit que dix à onze ans, le Thrône de son pere THIERRY. Comme les Royaumes d'Austrasie & de Bourgogne redoutoient également le gouvernement de cette Princesse, qui avoit trempé ses mains dans le sang de tant de Seigneurs & même de son petit fils le Roy THEODEBERT, elle se vit abandonnée des principaux Officiers des deux Royaumes, qui s'accorderent à reconnoître CLOTAIRE pour leur Roy. De sorte que ce Prince s'étant avancé jusque dans les plaines de Châlons sur Marne, où le jeune Sigebert avoit fait marcher son Armée pour le combattre, il eut bon marché de son ennemy: l'Armée de Sigebert se débanda & prit la fuite au moment qu'il fal-

falloit en venir aux mains (y). CLOTAIRE pourſuivit Sigebert juſqu'à la Saône, où il ſe faiſit de trois fils de THIERRY, Sigebert, Meroüé & Corbus; Childebert ſon quatriéme fils échappa & jamais depuis on n'entendit parler de luy. CLOTAIRE fit mourir Sigebert & Corbus; Meroüée qu'il avoit tenu ſur les fonds de baptême fut épargné & envoyé chez un Comte deNeuſtrie, à qui il le recommanda. Brunehaut alla chercher une retraite au delà du Mont-Jura, pour ſe mettre en ſûreté contre les juſtes punitions que l'idée de ſes crimes luy faiſoit craindre; mais elle fut trahie & amenée à Clotaire, qui luy fit ſouffrir les derniers & les plus honteux ſupplices. Telle fut la triſte deſtinée de cette Princeſſe & de deux Roys ſes petits fils, dont la mort mit fin aux révolutions qu'on avoit veues en Alſace pendant le cours de dix-huit ans. Cette Province fut détachée par CHILDEBERT du Royaume d'Auſtraſie en faveur de THIERRY, & fut jointe

(y) FREDEG. c. 42.

jointe presque en même tems au Royaume de Bourgogne. Elle devint ensuite le Theatre & l'occasion d'une sanglante guerre entre les deux freres. THIERRY la céda à THEODEBERT, qui la perdit une añée aprés, avec la vie & son Royaume d'Austrasie. THIERRY ne la garda que quelques mois : la mort l'ayant enlevée à ce Prince & à tous ses fils, cette Province tomba sous la domination de CLOTAIRE II. & fit partie de la Monarchie Françoise. Et par cette heureuse destinée elle vit regner chez elle la paix, l'ordre & la Religion, coñe nous l'allons voir.

CLOTAIRE II. devenu seul Monarque de toute la France, comme l'avoit été CLOTAIRE I. s'appliqua d'abord à rétablir dans ses Etats l'ordre & les Loix, que les guerres civiles en avoient proscrits; & comme rien n'affermit mieux une nouvelle domination que la Religion, & la justice du Souverain, CLOTAIRE convoqua un nombreux Concile pour remedier aux desordres qui s'étoient glissez dans

CLOTAIRE II. regne en Alsace, & s'applique à retablir l'ordre.

la discipline de l'Eglise : il confirma par son autorité les decrets des Evêques, & fit en même tems publier un Edit par lequel sur les plaintes de ses Peuples au sujet des nouveaux impôts dont ils se croyoient surchargez, il declara que sa volonté étoit qu'on se contentât d'exiger ce qui avoit été ordonné par ses prédecesseurs GONTRAM, CHILPERIC & SIGEBERT. Il ne voulut pas prendre pour régle de sa conduite ni THEODEBERT, ni THIERRY, qui avoient désolé leurs Provinces pour fournir à leurs débauches, & aux guerres qu'ils avoient faites. Il ajouta que pour maintenir dans son empire la tranquillité & le bon ordre, son intention étoit qu'on réprimât avec sévérité, tous ceux qui entreprendroient de violer les loix : & afin que les juges ne pussent pas avec impunité déborder les régles qui leur étoient données, il voulut que les juges qui seroient établis dans les Provinces, fussent de la Province même où ils exerceroient la justice, afin que s'ils faisoient quelque tort à ceux qui seroient

roient soumis à leur jurisdiction, leurs biens pussent servir à dédommager ceux qui auroient lieu de se plaindre de leur iniquité. L'histoire ne nous a pas conservé les noms de ceux que CLOTAIRE choisit dans l'Alsace pour la gouverner; mais aprés avoir publié des Loix si sages & si favorables à ses Peuples, il vint luy-même dans cette Province, où les ravages qu'elle avoit soufferts pendant les regnes précédents rendoient sa présence necessaire, il choisit le Château de Marleim pour y tenir sa cour. On ne voit plus à Marleim aucun vestige de l'ancien Palais de nos Roys, qui subsistoit encor dans toute sa magnificence sur le fin du 10. siécle comme témoigne un Auteur de ce tems là dans la vie de saint Deicole (z). Dés que CLOTAIRE fut en Alsace, il ordonna à Eustase Abbé de Luxeuil de se rendre auprés de luy; il combla d'honneur cet Abbé qu'il engagea d'aller avec quelques Of-

CLOTAIRE tient sa cour en Alsace.

X 2 ficiers

(z) *Qui Marilogia vocatur, cujus adhuc dignitatem. miri operis mœnia excelsa testantur*, ACTA SANCT. vita S. Deicoli 18. Januar.

ficiers presser de sa part saint Colomban de revenir en France, où il luy donneroit des marques de son affection & de sa reconnoissance. Le Saint aprés la défaite de THEODEBERT s'étoit retiré en Italie, où il avoit fondé le Monastere de Bobio. Eustase l'un de ses premiers disciples luy avoit succédé dans la charge d'Abbé de Luxeuil. Colomban le vit avec joye; mais il ne se rendit pas à ses prieres, ni aux instances des Officiers de CLOTAIRE. (a). La Cour n'a pas de grands attraits pour les veritables Saints: plus charmez de leur solitude ils se contentent de prier pour ceux qui sont obligez de vivre dans l'agitation des affaires. Colomban s'excusa en recommandant ses freres aux bontez de CLOTAIRE. Ce Prince eut égard à la priere du Saint; car outre les graces qu'il fit au Monastere de Luxeuil, il combla de biens celuy de Leure situé, comme nous l'avons dit, aux confins de l'Alsace. Déjà depuis quelque tems Deicole avoit commen-

Fondation du Monastere de Leure.

(a) JONAS vita S. Columb. c. 12.

mencé à le fonder par le fecours & la liberalité d'une Dame nommée Bertilde, qui luy avoit donné quelques morceaux de terre pour fournir à la fubfiftance d'un petit nombre de difciples. CLOTAIRE qui fe plaifoit beaucoup à la chaffe, pourfuivant un fanglier dans la Forêt où Deicole avoit fa cellule, trouva le Saint, l'interrogea, & dés qu'il eut appris qu'il étoit difciple de Colomban dont il obfervoit la régle, il luy donna des terres dans le voifinage fuffifantes pour entretenir un grand nombre de Religieux, & devint parla le fondateur de l'Abbaye de Leure, qui fur ce titre doit paffer pour une des plus anciennes de toute l'Alface.

L'Abbaye deMaurmunfter fitüée dans un valon, à deux petites lieuës de Saverne, paroît avoir une plus ancienne date. La chartre donnée en faveur de ce Monaftere fut bâti par l'Abbé Léobard fous le regne de CHILDEBERT, qui l'enrichit de beaucoup de terres, dont ce diplome défigne les bornes. Jodocus Coccius rapporte cette char- **Monaftere de Maurmunfter.**

tre dans son histoire de DAGOBERT (*b*) : mais nous verrons dans la suite qu'il s'en faut beaucoup qu'on doive respecter cette piece comme un original, ni même comme un exacte copie. Quoy que le même Auteur asſûre qu'il n'écrit que sur la foy de la Chronique & des anciens memoires de cette Abbaye, il se trompe encor plus lourdement, lorsqu'il en fait remonter l'origine jusqu'à CHILDEBERT I. l'un des fils de CLOVIS. Léobard, dit Coccius, disciple de saint Benoit, étant sorti du Mont-Cassin vint en Alsace en 555. où CHILDEBERT I, qui regnoit alors en Austrasie, ne se contenta pas de luy permettre d'établir un petit Monastere dans les Vôges, qui fut nommé le Monastere de Léobard *Cella Leobardi*; il l'enrichit même de plusieurs biens par une chartre donnée au Chateau de Marleim. Ces faits ne s'accordent pas avec ce que l'histoire nous apprend. CHILDEBERT I. ne regna jamais en Austrasie : le nom même en

(*b*) Jodoc. Coccius Dagobert. Rex c. 6. pag. 52. &c.

en étoit alors inconnu, & on ne parloit point encor du Chateau de Marleim. Léobard, ſuivant la remarque du P. le Cointe (*c*), n'étoit pas diſciple de St. Benoit, mais de St. Colomban qui avoit établi l'ordre Monaſtique dans les Vôges, & donné ſa régle à divers Monaſteres. Léobard inſtruit dans cette école, jetta les premiers fondemens du Monaſtere dont nous parlons, lorſque CHILDEBERT II. regnoit en Alſace & tenoit ſa Cour a Marleim. Maur cinquiéme Abbé aprés Léobard, ayant obtenu du Roy THIERRY de Chelles en 724. la confirmation des biens de ſon Monaſtere avec diverſes graces, on fit céder le nom de Léobard à celuy de Maur, en appellant cette Abbaye Maurmunſter.

La chartre de THIERRY, telle que Coccius la rapporte (*d*), paroîtra ſuſpecte aux Critiques, ſur tout ſi on la compare avec une autre Chartre du même Roy THIERRY touchant la fondation de l'Abbaye de Mourbach

(*c*) Hiſt. Eccleſiaſt. LE COINTE An. 558. n. 16. (*d*) Ubi ſup. pag. 56.

bach (*e*). Celle-cy eſt datée de la 7. année du Regne de THIERRY, & on n'y voit pas la date de l'année depuis l'incarnation deN.Seigneur. On voit au contraire que celle de Maurmunſter eſt datée de l'an 724. depuis l'Incarnation, la 5. année du Regne de THIERRY. Il eſt difficile de concilier la maniere de dater ces deux Diplômes ſouſcrits pour un même Roy. La Chartre de Maurmunſter eſt anterieure de deux ans & a la date depuis l'Incarnation; celle de Mourbach eſt poſterieure & ne date pas depuis l'Incarnation. Tous les Sçavans conviennent, Coccius luy même le reconnoit (*f*), que cette maniere de dater n'étoit pas alors un uſage dans les Diplômes publics, ni même dans les Hiſtoriens. Envain, dit Bucherius en parlant de la Genealogie des Rois de France, voudroit-on recourir à la date depuis l'Incarnation ; cette date ne ſe trouve dans aucun ancien

(*e*) Annat. Ord. S. Bened. Tom. 2. append. n.20. (*f*) JOD. COCCIUS Dagob. Rex c. 20. pag. 190.

cien Hiſtorien que vers l'an 750. (*g*) Coccius ajoute qu'on voit ſur cette chartre le ſceau de THIERRY, dans lequel il y a des Lys: mais ce n'eſt que vers le 13. ſiécle qu'à commencé l'uſage de mettre des Lys dans les armes des Roys de France (*h*). Cependant quoyqu'il y ait dans ce diplome de pareilles mépriſes, je n'ay garde de décider qu'il ne mérite aucune creance; il n'eſt pas rare qu'un Copiſte en travaillant ſur un Original, l'ait gâté en y ajoutant du ſien, à deſſein de l'expliquer & de luy donner plus de credit. Quoyqu'il en ſoit on ne peut gueres douter que CHILDEBERT II. ne ſoit le fondateur de l'Abbaye de Maurmunſter, que Léobard n'en ait été le premier Abbé, & que Maur qui en a été le cinquiéme Abbé, ne luy ait donné ſon nom. Il eſt à croire que CLOTAIRE II. donna à ce nouveau Monaſtere des marques de ſa liberalité & de ſa piété. La Religion de ce Prince edifioit toute l'Alſace; mais elle fut

(*g*) BUCHER. Chronol. Reg. fran. Sect. I.
(*h*) MABILL. Diplom.

encor plus touchée de son amour pour la justice & de sa sévérité à punir ces hommes iniques, qui par leur vexations s'étoient rendus les tyrans de son Peuple. Fredegaire dit qu'il en fit mourir plusieurs (i); cet Auteur cependant n'en nomme aucun: mais il s'explique fort au long sur un événement qui mérite de tenir place dans l'histoire d'Alsace.

Conspiration contre CLOTAIRE.

Lorsque CLOTAIRE étoit encor à Marleim avec la Reine Bertrude qu'il aimoit uniquement, Herpon qui avoit été établi Duc de la Province Transjurane, fut tüé dans une sédition suscitée par les intrigues de Laudemundus Evéque de Sion en Valais, & d'Althée Seigneur qui se disoit de la famille des Roys de Bourgogne. Althée trouva moyen de se faire nommer Duc du païs qu'Herpon avoit gouverné avec beaucoup de probité & de sagesse: Il porta même plus loin ses vûës, & prit des mesures pour monter sur le Trône de Bourgogne. L'Evêque Laudemond entrant dans son dessein, vint trouver la

(i) Chron. FREDEG. c. 43.

la Reine Bertrude, à qui il demanda avec un air de piété la permission de luy faire confidence d'un secret de la derniere conséquence. L'ayant obtenuë, il dit à Bertrude que c'étoit avec une extréme douleur qu'il osoit l'assûrer qu'il y avoit une révélation dont on ne pouvoit douter, que le Roy ne passeroit pas l'année, & que l'interét qu'il prenoit à tout ce qui pouvoit la toucher, l'obligeoit à luy conseiller de prendre de bonne heure des mesures, d'amasser le plus qu'elle pourroit d'argent & de mettre en sûreté ses thresors & ses pierreries, qu'il luy offroit sa ville Episcopale où on les conserveroit avec soin. Il osa méme ajouter que le Duc Althée son amy, qui commandoit dans le païs, l'avoit chargé de luy proposer qu'étant du sang Royal elle ne dédaigneroit peut-être pas de l'épouser aprés la mort du Roy ; qu'il s'offroit à la maintenir sur le Thrône, auquel sa naissance luy donnoit droit d'aspirer, & dont il sçauroit se saisir par des moyens sûrs qu'il avoit en main.

Une pareille propoſition conſterna la Reine, qui n'oſa d'abord éclatter, ſoit qu'elle fut retenuë par le reſpect pour la perſonne d'un Evêque, ſoit que ſa pieuſe crédulité ne luy permît pas de douter de cette prétenduë révélation. Elle ne dit mot d'abord ; mais la douleur dont elle fut accablée parla bientôt pour elle ; elle quitta l'Evêque & s'étant retirée dans ſon cabinet pour y pleurer le malheur du Roy, ſes larmes & ſes violents ſanglots mirent bientôt le trouble dans la Cour. L'Evêque Laudemond s'enfuit ſans délay à Sion, & voyant qu'il étoit perdu, il vint à Luxeuil pour prier l'Abbé Euſtaſe de luy ménager ſon pardon ; il l'obtint avec le tems : mais CLOTAIRE fit arrêter le Duc Althée qu'il fit juger par une aſſemblée des Seigneurs de la Cour, qui le condamnerent à perdre la tête.

DAGOBERT I. regne en Alſace.

Cependant CLOTAIRE II. toûjours attentif à maintenir la paix dans l'Empire François, voulut ſe décharger d'une partie de ſes Etats en faveur de ſon fils DAGOBERT, à qui

qui il donna en 622. le titre de Roy d'Austrasie (*k*), se réservant la Forêt d'Ardenne & la partie des Vôges qui regarde la Neustrie & la Bourgogne ; de sorte que l'Alsace fut soumise à la domination du jeune Roy. CLOTAIRE luy donna pour Ministres Arnould Evêque de Metz & Pepin de Landen. Par le secours & les conseils de ces deux Ministres, dont toute l'Austrasie admiroit la piété, la sagesse & l'expérience dans le gouvernement, DAGOBERT s'acquit bientôt la réputation d'être le plus sage & le plus heureux des Roys, aimé de ses sujets, respecté de ses voisins, donnant par tout des marques de sa piété & de sa religion. C'est à luy à qui l'Alsace est redevable de la fondation de l'Abbaye de Weissembourg, qui depuis enrichie des bienfaits de DAGOBERT II. & des Roys, qui luy succéderent, devint l'une des plus considérables Abbayes de l'Empire. Bruchius la met au nombre des quatre Abbayes, qui ont dans l'Empire la dignité des Ducs (*l*), sça-

Abbaye de Weissembourg fondée par DAGOBERT I.

(*k*) Chron. FREDEG. c. 47. (*l*) BRUSCH. Monast. Germ. Chronol. pag. 18.

ſçavoir Fulde, Kempten, Weiſſembourg & Mourbach. Elle eſt ſituée, dit le même Auteur, au milieu de l'Alſace, au pied de la Vôge ſur la riviere de Loutre.

Munſter dans ſa Coſmographie, Naucler dans ſa Chronique, & Coccius dans ſon hiſtoire de DAGOBERT, rapportent la lettre de la fondation de cette Abbaye. Tous la datent de la 23. année du regne de DAGOBERT. Munſter & Naucler ajoutent la date de l'an de N. Seigneur 623. Nous avons déja remarqué que les Roys de premiere race n'ont jamais employé la date des années depuis l'Incarnation. D'ailleurs l'an 623. ne peut concourir avec la date de l'an 23. du regne de DAGOBERT, qui ne commença à regner en Auſtraſie qu'en 622. Il y a dans ce diplome d'autres marques, qui ne permettent pas de douter que cette piece ne ſoit ſuppoſée : tel eſt le privilege que le Roy accordé à ce Monaſtere de battre monoye au coin de Spire. De pareilles graces ſuivant Henſchenius, n'ont été accordées que long-

tems aprés par les Empereurs. Ces obſervations. & d'autres ſemblables ont fait dire au P. Mabillon que cette chartre ne mérite aucune conſideration. *(m)*

On voyoit autrefois dans l'Egliſe de ce Monaſtere, le tombeau de ſainte Irmine avec cette inſcription, *Hic reconditum eſt integrum corpus B. IRMINÆ Virginis, filiæ DAGOBERTI Regis Francorum, Fundatoris hujus Monaſterij.* Cet Epitaphe a fait douter Henſchenius, ſi le fondateur de cette Abbaye n'a pas été DAGOBERT II. qui certainement a été le pere de ſainte Irmine, comme nous le dirons dans la ſuite. Mais comme malgré la recherche exacte que d'habile gens ont faite à ma priere, ils n'ont pû trouver aucun veſtige ni de ce tombeau, ni de cet Epitaphe, peut-être que cet Epitaphe n'étoit pas d'une date fort ancienne ; de ſorte que ſur la foy de ce monument, qui n'exiſte plus, on ne peut fixer avec quelque certitude l'epoque de la fondation de cette

(*m*) Ann. Bened. an. 642. n. 16. Tom. 1. pag. 384.

cette Abbaye. Il semble qu'on doit plus s'en fier au catalogue des Abbez de ce Monastere que Bruschius a trouvé dans Weissembourg même & dans les Archives de l'Evéché de Spire, au quel cet insigne Benefice a été uni.

Ce catalogue met à la tête de tous les Abbez Principius, qui fut fait Evéque de Spire sous le regne de SIGEBERT; & par conséquent cette Abbaye étoit fondée avant DAGOBERT II. fils de Sigebert. Cheodonius est le second Abbé & Radefride le troisiéme; c'est à cet Abbé que DAGOBERT fit une donation des Bains de Bade par une chartre datée du 11. Août la seconde année de son regne. Cette chartre que Coccius rapporte n'est suspecte par aucun endroit (*n*); il semble que sur la foy de son témoignage, on doit juger que DAGOBERT II. n'ayant commencé à regner en Alsace & aux environs du Rhin, que vers l'an 661. suivant Henschenius, c'est à peu prés dans ce tems que Radefride étoit Abbé de Weissem-

(*n*) Cocc. DAGOBERT. Rex. pag. 175.

ſembourg, lequel ayant déjà ſuccédé à deux autres Abbez, on doit conclure que cette Abbaye a été fondée ſous le regne de DAGOBERT I.

Ce ſentiment eſt à mon avis ſolidement appuyé par deux tres anciennes inſcriptions, qu'on lit ſur deux grandes tables de pierre incruſtées dans le mur d'un vieux bâtiment de l'Abbaye dont nous parlons. Celle qui eſt à gauche contient ces mots: ANNO DOMINI D.C.XXII. DOMINUS DAGOBERTUS REX FRANCORUM I. FUNDAVIT MONASTERIUM WIZEBURGENSE CUI IDEM REX PLURES ROMANORUM PONTIFICES IMPERATORES EXEMPTIONIS ET ALIARUM LIBERTATUM PRIVILEGIA CONTULERUNT. Dans celle qui eſt à droite ſont écrits ces mots en même caractere *ANNO DOMINI M. CC. LXXXVIII. EDELINUS QUADRAGESIMUS QUINTUS ABBAS WIZEMBURGENSIS HANC DOMUM CONSTRUXIT ET*

I. P Y *ALIA*

ALIA ÆDIFICIA PLURA FECIT. Edelin étoit Abbé en 1288. le Caractere des inſcriptions eſt du goût de ces tems là. Comme les guerres & le changement de Religion n'avoient pas encor rüiné cette Abbaye, on pouvoit être alors ſûrement informé qu'elle avoit été fondée en 623. par DAGOBERT I. On attribuë de même à ce Prince la fondation de Clingenmunſter autre Abbaye de la Baſſe Alſace, qui n'eſt éloignée que de deux lieües de Weiſſembourg. Dans l'une & dans l'autre, ſelon le P. le Cointe, on obſervoit la régle de ſaint Colomban. La régularité s'y ſoutint longtems; elle y dépérit peu à peu: Enfin dés les premiers tems de l'heréſie de Luther, l'Abbaye de Weiſſembourg fut changée en une Prevôté en 1526. qui ne tarda pas d'être unie à la manſe Epiſcopale de l'Evêque de Spire; la Bulle d'union eſt de 1546.

La ſageſſe & la juſtice avec laquelle DAGOBERT I. gouvernoit ſes états aidé du miniſtere d'Arnould & de Pepin, luy méritoient l'eſti-

l'estime & le respect des nations les plus éloignées. Les Peuples qui habitoient aux confins de l'Esclavonie souhaiterent même d'être soumis à sa domination; de sorte que sous son regne l'Alsace joüit d'une pleine paix. Mais Coccius (o) & quelques autres Auteurs n'avoient pas examiné d'assez prés l'histoire de son regne, lorsqu'ils luy ont attribüé l'honneur d'avoir richement fondé l'Eglise Cathedrale de STRASBOURG, & d'avoir accordé à Saint AMAND & à ses successeurs dans l'Evêché tous les droits & la superiorité Royale, qui luy appartenoient sur la ville de STRASBOURG. Nous avons veü ailleurs que sous le regne de DAGOBERT I. St. AMAND ne fut jamais Evêque de STRASBOURG, & nous verrons bientôt que c'est à DAGOBERT II. que l'Eglise de STRASBOURG est redevable de la plus grande partie des biens dont elle joüit. On ne doit pas refuser à DAGOBERT I. la gloire d'avoir comblé de graces les Eglises

 & les

(o) JODOC. COCCIUS DAGOB. c. 14. pag. 126.

& les Monasteres, tandis qu'il regna en Austrasie dont l'Alsace faisoit partie. Mais aprés la mort de son Pere CLOTAIRE, ayant joint à son Royaume d'Austrasie celuy de Bourgogne & de Neustrie, il changea bientôt de conduite & se plongea dans les plus honteuses débauches (p); bien loin de faire du bien aux Eglises, il ne craignoit pas de les dépouïller pour enrichir son Thresor. Il mourut en 638. & laissa deux fils, SIGEBERT III. son aîné qu'il avoit eû d'une Austrásienne nomme Regnatrude, & Clovis fils de Nantechilde ou Nantilde. Il declara en 632. Roy d'Austrasie son fils SIGEBERT qui n'avoit que trois ou quatre ans, & luy donna pour Ministre Chunibert Evéque de Cologne & le Duc Adalgil. Ce fut Chunibert & non pas St. AMAND qui suivant Frédégaire baptisa à Orleans ce jeune Prince. (q).

SIGEBERT III. Roy d'Austrasie.

Dés que DAGOBERT eut les yeux fermez, Pepin retourna en Austrasie auprés de Sigebert, où il reprit la

(p) FREDEG. Chron. c. 60. (q) FRED. c. 26.

la charge de Maire du Palais ; il n'en joüit pas longtems, étant mort l'année suivante regrété de tous les François Austrasiens, à cause de sa douceur & de son équité. Il laissa un fils nommé GRIMOALD heritier de plusieurs grandes qualitez de son Pere, & non pas de sa sainteté, ne craignant pas de mettre en œuvre les plus grands crimes pour assouvir son insatiable ambition. Son merite & les grands services de son Pere luy firent regarder la charge de Maire du Palais comme une dignité qui luy étoit düe. Othon qui avoit été Gouverneur du Roy, la luy disputa. Leuthaire Duc des Allemands, grand partisan de GRIMOALD vuida ce différent en égorgeant Othon de sa propre main. Cependant SIGEBERT plus occupé des œuvres chrêtiennes que des exploits militaires, donnoit à ses Peuples d'insignes marques de sa piété ; il fonda l'Abbaye de Stavelo, celle de saint Martin de Metz & divers autres Monasteres ; mais nous ne voyons pas qu'il ait répandu ses liberalitez sur les Eglises

d'Alſace. Son fils DAGBERT II. aprés bien des traverſes ſignala ſurtout dans cette Province, ſon zele pour la gloire & Dieu & le bien de l'Egliſe, comme nous l'allons voir dans le livre ſuivant.

LIVRE VII.

Grimoald uſurpe le Royaume d'Auſtraſie pour ſon fils CHILDEBERT.

SIGEBERT III. que l'Egliſe honore comme un Saint, & dont les reliques ſe conſervent à Nancy, mourut, ſuivant Henſchenius, en 658. ne laiſſant qu'un fils nommé Dagobert qu'il avoit eu de la Reine Imnichilde (*a*). Ce Prince n'avoit qu'environ douze ans, lorſqu'il perdit ſon Pere qui recommanda un enfant ſi cher à Grimoald Maire du Palais, à qui SIGEBERT pendant le cours de ſa vie avoit donné toute ſa confiance, & qu'il avoit honoré de ſes bontez juſqu'à luy promettre que s'il n'avoit point d'enfans pour ſuccéder à ſa Couronne, il adopteroit ſon fils Childebert & le feroit monter ſur le Trône. Cette promeſſe faite à la légére par un jeu-

(*a*) ACTA Sanct. T. III. April. exegeſ. præliminaris c. 3.

jeune Roy, parut à Grimoald un titre suffisant, pour faire entrer dans sa famille la Couronne d'Austrasie. Il falloit pour réüssir dans ce dessein, ou faire mourir, ou éloigner DAGOBERT l'héretier légitime. Le Ministre ambitieux prit le parti qui devoit faire moins d'éclat & moins indigner contre luy l'esprit des Peuples. Comme la réputation de PEPIN avoit fait beaucoup d'amis à Grimoald son fils, & que sa dignité de Maire du Palais le rendoit maître des graces, il ne douta pas qu'il ne dût être soutenu dans son entreprise. Il en confia le secret à Didon Evêque de Poitiers, qui n'eut pas honte de se rendre l'esclave de la passion du Ministre, & de se charger de conduire luy-même DAGOBERT en Hibernie, aprés luy avoir coupé les cheveux. Le jeune Prince ne paroissant plus, on prit soin de publier qu'il étoit mort; ce bruit appuyé du témoignage de personnes livrées à Grimoald, trouva créance parmi le Peuple, & donna lieu au Maire du Palais du faire valoir la prétenduë adoption faite par le

defunct Roy en faveur de son fils. Les partisans de Grimoald applaudirent à la justice d'un pareil titre, & le Peuple qui se laisse aisément entrainer ; reconnut sans peine Childebert pour Roy d'Austrasie.

Grimoald & son fils sont punis.

Les Seigneurs, qui étoient demeurez fidéles à la maison Royale, ne pûrent souffrir un pareil attentat, soit qu'ils eussent découvert que DAGOBERT n'étoit pas mort, ou qu'ils jugeassent que Childebert ne devoit pas luy succéder, & que suivant la Loy établie de tous tems dans le Royaume, la Couronne d'Austrasie devoit tomber à un des trois fils de CLOVIS II. frere de SIGEBERT (b). Ils agirent si fortement contre l'usurpateur, que Grimoald fut conduit à Paris, où son procés luy ayant été fait, luy & son fils Childebert porterent la peine duë à leur perfidie, & CLOTAIRE III. Roy de Neustrie consentit que son second frere CHILDERIC fût couronné Roy d'Austrasie.

Childeric Roy d'Austrasie.

Comme ce Prince n'avoit qu'environ huit ans, on luy donna pour Re-

(b) Gesta Fran. c. 43.

Regente ſa tante Imnichilde veuve de Sigebert & mere de DAGOBERT II. Cette Princeſſe gouvernoit l'Auſtraſie, tandis que Baltide mere de CLOTAIRE III. étoit elle-même Regente de Neuſtrie. Il eſt du moins certain qu'Imnichilde ſouſcrivit en qualité de Reyne, les privileges que CHILDERIC accorda aux Monaſteres de Bariſy Dioceſe de Laon, & à ceux de Stavelo & de Malmedi. Ces anciens monumens font aſſez connoître le credit & l'autorité que la Reyne Imnichilde avoit à la cour de CHILDERIC Roy d'Auſtraſie.

L'Hiſtoire nous a laiſſé ignorer le tems au quel on apprit que DAGOBERT étoit vivant en Hibernie; mais dés qu'on en fut informé, les Seigneurs d'Auſtraſie attachez à Imnichilde & pleins de vénération pour la memoire de leur ſaint Roy SIGEBERT, s'empreſſerent avec zele pour procurer le retour du jeune Prince. Ils s'addreſſerent pour l'execution de ce deſſein à Wilfrid, qui fut depuis Evêque d'Yorck & qui s'étoit fait beaucoup eſtimer en

France, où il avoit ſejourné quelques añées aprés ſon premier voyage de Rome. On luy envoya des hommes de confiance, & Wilfrid touché du triſte état où DAGOBERT étoit réduit, trouva moyen de le faire paſſer d'Hibernie en Ecoſſe, où il le reçût d'une maniere convenable à ſon rang, & prit des meſures pour le faire retourner en sûreté en Auſtraſie. Les Bollandiſtes datent cet evenement de l'an 661.
An. 661. (c). Ils ajoutent que DAGOBERT étant de retour à l'âge d'environ 15. ans, Imnichilde ſa mere employa tout ce qu'elle avoit de crédit, non pas pour rétablir ſon fils dans le Royaume d'Auſtraſie, qu'on luy avoit injuſtement enlevé, & dont CHILDERIC étoit en poſſeſſion (d): cette ſage Princeſſe craignoit trop les horreurs d'une guerre civile, & ne vouloit pas armer contre ſon Neveu, ſon fils qu'elle ne ſe voyoit peut-être pas en état de ſoutenir dans une entrepriſe où il s'agiſſoit de détrôner un Roy; elle ſe conten-

(c) Vita St. WILFRID. 24. April. ACT. Sanctor. c. 1. n. 11. (d) Exegeſis prælim. ubi ſupra.

tenta d'obtenir de CHILDERIC qu'il cédât à DAGOBERT l'Alſace & quelques Provinces d'au delà du Rhin, où il pourroit vivre en paix, en attendant qu'on luy rendît une pleine juſtice.

DAGOBERT II. regne en Alſace.

Avant le retour de ſon fils, Imnichilde tâchant d'inſpirer à ſon Neveu CHILDERIC des ſentiments de piété & de donner à l'Alſace des marques de ſa Religion, luy conſeilla de fonder un Monaſtere au pied des Vôges, à deux lieuës de Colmar dans une vallée qu'on a nommée depuis le Val de ſaint Gregoire, (*Gregoriental*). Rothaire qui étoit alors Evêque de STRASBOURG, appuya les conſeils d'Imnichilde ; CHILDERIC s'y rendit, & donna ordre au Duc Boniface qui commandoit alors en Alſace, de faire joüir ce Monaſtere de la partie des biens de ſon domaine qu'il avoit deſtinée pour l'entrétien des Religieux (*a*). C'eſt ſur la foy de quelques anciens monumens que la Chronique de ce Monaſtere date cette

Abbaye du Val St. Gregoire.

(*a*) Annal. Bened. l. 15. n. 6.

cette fondation de l'an 660 (*f*). Au reste ce Monastere, qu'on nomma d'abord le confluent, parcequ'il est situé dans l'endroit où deux petits ruisseaux se joignent, dont l'un se nomme Brictembach & l'autre la Fechine ou la Wachine, devint depuis célébre sous le nom de Munster au Val-saint-Gregoire ; il fut même mis dans la suite au nombre des Abbayes immédiates de l'Empire, & la ville où il est renfermé, fut une des dix Villes Imperiales d'Alsace. Nous avons avancé ces anciens faits sur la foy de la Chronique de Munster ; elle est courte, mais elle paroit exacte. En nous apprenant que Rothaire occupoit le siege de STRASBOURG en 660. sous le regne de CHILDERIC, elle s'accorde avec les Bollandistes, qui dans la succession des Evêques de STRASBOURG placent Rothaire immédiatement avant saint ARBOGASTE : Wimphelingius au contraire ne le place que longtems aprés, & il renferme tout l'éloge de Rothaire, en disant qu'avant que d'être Evê-

Rothaire Evêque de STRASBOURG.

(*f*) Chron. Novientense.

Evêque, il étoit un habile guerrier: la Chronique en fait un caractere bien plus digne du siege qu'il occupoit, en l'appellant un homme Apostolique. Je ne dois pas omettre que sous le regne de CHILDERIC il y avoit dans le Suntgau, un Monastere au pied des plus hautes montagnes des Vôges, dans un lieu que la vie de saint Preject nomme *Claroangus* (g); Amarin en étoit Abbé. Les habitans du païs croyent qu'il s'appelloit *Doroanguen*, ou *Toroanguen* parcequ'il étoit sur la riviere de Tour au pied d'une Montagne nomme Ranguen. St. Preject Evêque d'Auvergne, venant à la Cour de CHILDERIC, qui suivant les apparences étoit alors en Alsace, passa dans ce Monastere où il trouva Amarin malade d'une grosse fiévre. Preject le guerit en faisant sur luy le signe de la croix. Ces deux Saints allerent de compagnie à la Cour, où ils obtinrent de CHILDERIC ce qu'ils desiroient. En retournant ensemble en Auvergne, ils

Monastere de Sr. Amarin.

(g) Ex vita Sti. Præjecti Coll. Hist. Fran. Duchesne Tom. 1. p. 672.

ils furent maſſacrez par des ſcélérats. Leurs précieuſes reliques furent apportées d'abord au Monaſtere où St. Amarin avoit vécû; elles furent dans la ſuite dépoſées dans l'Abbaye de Mourbach, & le Monaſtere de St. Amarin fut changé dans une Collegiale qui du tems du Concile de Bâle fut transferée à Thann (*b*). Revenons à DAGOBERT.

Ce Prince qui vivoit tranquille dans l'Alſace & les autres Etats que CHILDERIC luy avoit cedez aux environs du Rhin, épouſa en 662, Machtilde Ducheſſe de Saxe, dont il eut pluſieurs enfans, ſçavoir Sigebert & peut-être un autre fils nommé Clovis, & quatre filles Irmine, Adela, Rothide & Ragnetrude. Imnichilde ſa mere ſe priva d'aller vivre avec un fils qui luy étoit ſi cher, croyant qu'elle ſeroit plus à portée de veiller à ſes interêts en demeurant à la Cour de CHILDERIC, où elle avoit le titre de Reyne. Cependant CHILDERIC devint maître de toute la Monarchie Françoiſe aprés la mort de CLO-

TAIRE

(*b*) Baſilea Sacra pag. 97.

TAIRE III. son frere. En vain Ebroïn Maire du Palais s'empressa de faire proclamer Roy de Neustrie THIERRY III. fils de CLOVIS II, qui jusqu'alors n'avoit eu aucune part à la succession de son Pere. Les Seigneurs des deux Royaumes redoutant les violences d'Ebroïn, prirent les armes & forcerent Ebroïn de se faire razer & de se retirer dans le Monastere de Luxeuil. THIERRY fut en même tems arrêté & chercha un azyle dans le Monastere de saint Denis. Ces évenemens affermirent CHILDERIC sur le Trône de Neustrie & de Bourgogne. Le Regne de ce Monarque fut heureux tandis qu'il se servit des conseils de saint Leger Evêque d'Autun, qu'il avoit choisi pour son principal Ministre; mais dés qu'il eut obligé ce saint Evêque de se retirer dans le Monastere de Luxeuil, ce Prince d'un humeur naturellement emportée, se livra à toute la fureur de ses passions; & l'excés de ses violences anima contre luy quelques Seigneurs qu'il avoit traitté avec inhumanité; ils conjurerent sa mort

Mort de CHILDERIC II.

& le massacrerent avec son Epouse Bilichilde & son jeûne fils Dagobert : la pluspart des Auteurs datent cette mort de l'an 673. Henschenius la fixe à 675.

Alors THIERRY III. quittant sa retraite de saint Denis, reprit la qualité de Roy. Ebroïn & Leger sortirent incontinent aprés de leur Monastere, dans le dessein de venir à son secours. Mais Ebroïn craignant que Leger ne luy fût préféré passa en Austrasie, où il tacha de faire croire que CLOTAIRE III. avoit laissé un fils nomé Clovis. A l'ombre de ce fantôme s'étant fait un parti, il entra dans la Neustrie, où il trouva moyen de faire crever les yeux à saint Leger & de forcer THIERRY de luy confier la charge de Maire du Palais. Les horribles cruautez de ce Ministre & la passion que les Austrasiens avoient toûjours euë d'avoir un Roy particulier, préparerent les esprits à se déclarer pour DAGOBERT, qui prit en effet la Couronne qu'on luy avoit si injustement enlevée & devint Roy d'Austrasie, où il se maintint

DAGOBERT II. monte sur le Trône d'Austrasie.

tint jusqu'en 680. comme nous le dirons dans la suite. Pendant son regne il donna sur tout en Alsace d'insignes marques de sa piété & de sa Religion en y fondant des Monasteres, & comblant de biens les Eglises.

ARBOGASTE & Florent, l'un & l'autre Ecossois de nation, suivant la remarque de la Chronique de Senone, étoient venus dans les Vôges pour y vivre dans la solitude: peut-être avoient-ils été du nombre de ceux que Wilfrid avoit joint à DAGOBERT pour l'accompagner dans son retour en France. Il est du moins certain qu'ARBOGASTE ne tarda pas d'avoir beaucoup de part à la faveur de ce Prince; & comme l'Evêché de STRASBOURG étoit alors à la disposition de nos Roys, ainsi que nous le verrons bientôt, il y a apparence que ce fut par le choix de DAGOBERT, qu'ARBOGASTE occupa le siége de STRASBOURG, aprés la mort de l'Evêque Rothaire. Ce ne fut pas seulement l'insigne vertu du nouvel Evêque, qui luy fit trouver grace auprés du nouveau Roy; St. ARBOGASTE Evêq. de STRASBOURG.

le Ciel voulut bien opérer un miracle qui disposa toûjours plus ce Prince à élever l'Evêché de STRASBOURG à ce haut point de puissance où nous le voyons aujourd'huy. Voicy ce que d'anciennes Chroniques & une tradition immémoriale nous apprennent de ce fait.

DAGOBERT faisant son sejour dans son palais d'Ysembourg prés de Rouffac, Sigebert son fils alla se divertir à la chasse dans la forêt d'Ebermunster. Là un sanglier d'une grosseur énorme effraya le cheval du jeune Prince, qui fut rudement renversé par terre & blessé à mort par sa chûte. Dans cette triste circonstance ARBOGASTE vint au Palais, où ayant passé toute la nuit en prieres, le Seigneur rendit à Sigebert ou la santé, ou la vie, & combla de joye toute la Cour. DAGOBERT ne tarda pas de donner au Seigneur une grande marque de sa reconnoissance en gratifiant l'Eglise Cathedrale de STRASBOURG, des trois meilleures terres de son domaine, sçavoir de Rouffac, d'un grand territoire qui l'environe, dans

Le Mundat de Rouffac donné a l'Eglise de

dans le quel sont renfermez le palais d'Ysembourg & prés de trente-deux villages. On donne encor à ce territoire le nom du haut Mundat *Mundatum superius*, pour le distinguer du bas Mundat de Weissembourg. Coccius, Guilliman & d'autres Auteurs prétendent que le mot de *Mundatum*, vient de celuy d'*immunitas*, ou *Emunitas* comme parlent les anciens titres, parceque tout ce terrain ne devoit être soumis qu'à la seule jurisdiction de l'Evêque de STRASBOURG. A cette magnifique donation DAGOBERT joignit encor la terre de Bitschoffein dans la Seigneurie de Schilck, & celle que la chartre nomme *Species* dans la Seigneurie de Bar. Le titre de cette donnation donne à ces Seigneuries le nom de *Comitatus*, terme qu'on attribüoit alors à de simples Seigneuries, & même à un territoire, suivant la remarque de Ducange (*i*). Peut-être est-ce la terre de Bertsch au pied des Vôges, qui appartient encor à l'Eglise de STRASBOURG. Cette chartre que

STRASBOURG, avec d'autres terres

(*i*) In Glossar.

Coccius a tirée d'un vieux livre en parchemin appartenant à l'Evêché de STRASBOURG & dont il rapporte les termes, eſt datée de l'an 662. la 32. année du regne de DAGOBERT (k). On ne peut attribuër un auſſi long regne, ni à DAGOBERT I, ni à DAGOBERT II, & nous avons déjà obſervé qu'alors les Diplômes ne marquoient pas les années depuis l'Incarnation. Cependant cette donation peut avoir été faite par DAGOBERT II. en 662. puiſqu'alors il regnoit en Alſace : mais en ce cas il y auroit une erreur dans la date de ſon regne, qui au lieu d'être alors de 32. ans, n'étoit en effet que de deux ans. Les Auteurs qui ont écrit l'hiſtoire des Evêques de STRASBOURG, s'accordent à dire que ſaint ARBOGASTE mourut en 668 : ſi cela eſt, il n'occupa le ſiége de STRASBOURG qu'environ huit ans, ayant ſuccédé à Rothaire, qui comme nous l'avons vû, étoit Evêque en 660. ARBOGASTE voulant donner à ſon Peuple une mar-

Mort de St. Arbogaſte. An. 668.

(k) JODOC. COCCIUS, DAGOB. c. 15. pag. 143.

marque de sa grande humilité, choisit pour le lieu de sa sepulture une petite colline, qui étoit autrefois hors de la ville, & où on exécutoit les criminels. On y a bâti depuis une Chapelle à l'honneur de saint Michel. La vie de ce Saint fut remplie de bonnes œuvres ; pour se dédomager de la perte qu'il avoit faite, lorsqu'on l'avoit forcé d'abandonner la solitude, il bâtit sur le bord de l'Ill, hors de la ville de STRASBOURG, un petit Oratoire où il alloit vacquer à la priere. Cet Oratoire devint dans la suite un Monastere de Chanoines reguliers, qui subsistoit encor dans le tems que Gebveiller écrivoit le panegyrique de CHARLES V, avec des Notes sur l'histoire d'Alsace & de STRASBOURG (*l*). On ne voit plus de nos jours que quelques maisons dans ce lieu qui a retenu le nom de saint ARBOGASTE.

Ce fut à la priere de ce Saint que DAGOBERT II. fonda le Monastere de Surbourg, sous l'invocation de la sain- Monastere de Surbourg.

(*l*) GEBVEILLER. paneg. Carol. apud Bebel. pag. 35.

fainte Vierge & de faint Martin; il eft fitüé dans la baffe Alface à huit lieuës de STRASBOURG, fur une Colline au bas de laquelle coule la riviere deSour,qui traverfe la forêt de Haguenau, qu'on nommoit autrefois la fainte Forêt à caufe du grand nombre de Saints qui venoient y vivre dans la folitude. Ce Monaftere qui fervoit dans les premiers tems de retraite à St. ARBOGASTE, avant qu'il fut Evêque, eft devenu depuis un Chapitre de Chanoines.

Monaftere deKœnigsbruch

On attribuë au même DAGOBERT II. la fondation du Monaftere de Kœnigsbruch, (*Regiopontanum*) fitüé fur la même riviere & dans la même forêt, & qui eft de nos jours poffedé par des Religieufes de l'ordre de faint Bernard. Il eft plus fûr que le Monaftere de Weiffembourg fondé par DAGOBERT I, reçût de nouvelles marques de la liberalité de DAGOBERT II, qui à la priere de Rathfride troifiéme Abbé de ceMonaftere, luy accorda les bains de Bade & le païs des environs. Coccius rapporte les lettres de cette do-

donation datées du 11. Aoust de la seconde année du regne de Dagobert. *(m)*. Bruschius date ces nouvelles donations de l'an 664 *(n)*; l'an 662. répond mieux à la seconde année du regne de DAGOBERT II: ces Bains furent donnez dans la suite en fief à la maison de Bade qui les possede encor de nos jours.

Prieuré de saint Marc prés de Rouffac.

On voit dans la Haute-Alsace d'autres monumens de la pieté de DAGOBERT & du zele de saint ARBOGASTE. Tel est le Prieuré de saint Marc prés de Rouffac. Il fut d'abord nommé le Prieuré de saint Sigismond, *Cella sancti Sigismundi*; DAGOBERT le bâtit & le fonda; mais il voulut que l'Abbé qui seroit choisi, reçût sa confirmation de l'Evêque de STRASBOURG. Coccius nous apprend qu'il a lû un tres ancien livre manuscrit, où étoient contenus les privileges de ce Monastere & le catalogue des Abbez; avec quatre vers qui luy pa-

(m) JODOC. COCCIUS, DAGOB. c. 19. pag. 175. (n) BRUSCH. de Monast. German.

paroiſſent dignes d'être rappor-tez. (*o*)

Le catalogue des Abbez met à la tête de tous Immerius, dont il date la mort de l'an 668. ce qui confirme toûjours l'opinion d'Henſchenius, qui prétend que DAGOBERT II. a regné en Alſace dés l'an 661. environ quatorze ans avant qu'il fût Roy d'Auſtraſie. Nous avons adopté ce ſentiment, & Mr. Obrecht ſemble y ſouſcrire lorſqu'il dit que l'Alſace faiſoit la plus grande partie du Royaume de DAGOBERT II. (*p*). Ce qui ne peut s'entendre que du tems où ce Roy n'étoit pas encor maître de la Couronne d'Auſtraſie. Au reſte le Monaſtere dont nous parlons, n'eſt plus con-

(*o*) *Devotus ſervus Francorum Rex Dagobertus,*
Præcipuum ſtruxit divino munere clauſtrum,
Sylvarum in nemore atque hominum frequentia rarum:
At nomen Cellæ Sigismundi indidit ille.

(*p*) *In Dagoberto vero II. cujus maxima regni pars Alſatiæ finibus includebatur.* OBRECHT. Prodr. Alſat. cap. 9. pag. 180.

connu sous le nom de l'Abbaye de saint Sigismond. Le Pape LEON IX. qui étoit d'une noble famille d'Alsace, ayant rétabli cette Abbaye entierement ruinée, la fit appeller le Prieuré de saint Marc, qui de nos jours est de la dépendance de l'Abbaye de saint Georges sitüée dans la Forét-noire.

Enfin le Monastere de Schuteren, qui est au delà du Rhin, mais dans le Diocése de STRASBOURG, met saint ARBOGASTE au nombre de ses insignes bienfaiteurs ; puisque c'est à sa persuasion que DAGOBERT luy donna la terre d'Herlisheim en deçà du Rhin. Ainsi la piété de DAGOBERT ne cessoit pas de combler de graces les Saints qui s'étoient retirez dans ses Etats.

Florent y vivoit alors dans un lieu nommé Haselach, & c'est de là qu'il fut tiré pour succéder au saint Evêque ARBOGASTE, à l'occasion que je vais dire. Les Officiers de DAGOBERT chassant dans la forêt où Florent vivoit en solitude, le Roy voulut le voir à dessein d'obtenir par ses prieres la guerison de

Monastere d'Haselach.

ſa fille Rothilde, qui étoit aveugle & müette(*q*). Le fragment Chronologique qu'Urſtiſius a mis à la tête de la Chronique d'Albert de STRASBOURG, dit que cette Princeſſe étoit tourmentée par le Démon. Quoy qu'il en ſoit Florent fut exaucé & Rothilde parfaitement guerie. DAGOBERT touché de ce prodige donna à Florent aux environs de ſa Cellule, des terres pour ſervir à l'entretien d'un grand nombre de Religieux dans le Monaſtere d'Haſelach, que Florent avoit commencé d'établir dans les Vôges ſur le bord d'un ruiſſeau nommé Haſel, qui ſe jette dans la Bruſch. Coccius rapporte la chartre de cette donation; mais il y a tant de mépriſes dant cette piece que, ſuivant le P. Mabillon, elle ne mérite aucune créance (*r*). Cependant ces mécomptes ne doivent pas empêcher de croire que DAGOBERT II. n'ait été le fondateur d'Haſelach. On peut même croire qu'il luy donna des revenus dans Marleim

(*q*) GUILLIM. (*r*) *Litteras retulit fidei prorſus & autoritatis expertes.* Ann. Bened. l. 16. n. 64.

leim; mais il n'y a pas d'apparence que DAGOBERT luy ait cedé sa Maison Royale de Kircheim, comme Coccius & Guilliman le supposent. La vie de St. Florent rapportée par Surius au 7. Novembre, ne dit mot d'une si magnifique donation, & nous verrons dans la suite que l'Empereur CHARLES le Gros ou le Gras, tenoit sa cour à Kircheim en 888. Ce Monastere richement fondé est devenu depuis un Chapitre de Chanoines, qui font encor de nos jours l'office divin dans l'Eglise d'Haselach. Ils pourroient même se flatter de n'avoir jamais dégénéré de leur premier état, si on vouloit s'en fier au titre de leur fondation, qui porte qu'on vivoit dans ce Monastere sous la regle des Chanoines. (s)

St. Florent est Evêque de STRASBOURG: il fonde le Monastere de St. Thomas dans la ville.

Florent devenu Evêque de STRASBOURG, gouverna son Diocése avec une zele & une vigilance, qui luy donna toûjours plus de crédit auprés du Roy DAGOBERT; profitant de la faveur que sa sainteté

(s) *Sub regula Canonicali degentium.*

teté luy méritoit, il fonda dans sa ville Episcopale le Monastere de saint Thomas pour les Moines Ecossois. Guilliman prétend sur la foy des anciens manuscrits, que c'étoit seulement un hospice, ou un hôpital pour y recevoir les étrangers & en particulier les Ecossois. J'avouë que jay peine à croire que saint Florent ait voulu placer des Moines au centre d'une ville, luy qui sçavoit que leur état demandoit qu'ils vécussent dans la solitude. Ce Monastere ou cet hôpital, devint bientôt un Chapitre de Chanoines: le P. Mabillon date ce changement de l'an 830 (*t*). Ce Chapitre a été longtems célébre par le grand nombre d'Evêques qu'il a donnez à STASBOURG; mais dés que cette ville fut infectée des erreurs de Luther, les Protestants s'en emparerent & les prébendes servent encor de nos jours à entretenir leurs Professeurs, à qui le titre & les revenus de Chanoines sont conferez par l'autorité du Magistrat. Enfin en l'an 676. suivant tous

(*t*) ANN. BENEDICT. l. 16. n. 64.

tous les Auteurs (*u*), St. Florent mourut au mois de Decembre plein de vertu & de mérites ; il fut enterré dans l'Eglise de saint Thomas, d'où l'Evêque Rachio transporta ses précieuses reliques à Haselach où elles sont encor exposées à la venération des Fidéles.

Le siege de STRASBOUG resta deux ou trois ans sans être rempli, DAGOBERT déliberant toûjours sur le choix d'un sujet digne d'une si grande place, & sur la fidélité du quel il pût se reposer, au milieu des troubles dont il étoit agité. Incontinent aprés la mort de CHILDERIC, ce prince étoit sorti d'Alsace, pour entrer dans le Royaume d'Austrasie où il fut reconnu Roy. La vie de saint Memmie Evêque de Châlons sur Marne, composée par un Auteur de ce tems là, en fournit une preuve qui ne peut être contestée. Il dit que le miracle qu'il raconte & dont il a été temoin, a été fait la seconde année du regne de DAGOBERT, qui aprés

(*u*) COCCIUS. VIMPHELING. GUILLIMAN.

aprés de longues traverses se rendit enfin maître des Royaumes qui luy appartenoient (x) : c'est suivant les Bollandistes en 677. que DAGOBERT joignit à ses Etats d'Alsace le Royaume d'Austrasie. C'est à peu prés dans le même tems que le saint Evêque d'Yorck Wilfrid étoit persécuté par le Roy Egfrid, à la sollicitation de la Reyne Ermenburge, dont le saint Evêque reprenoit quelquefois la conduite avec beaucoup de liberté. Elle porta son ressentiment jusqu'à contraindre le Roy de chasser Wilfrid de son siege ; le Saint prit le parti d'en porter ses plaintes à Rome. Ebroïn mit en œuvre les plus violens moyens pour l'arrêter en chemin, & le faire même massacrer. Wilfrid évita le piége, & vint aborder en Frise, d'où il passa à la Cour du Roy DAGOBERT. Ce Prince qui luy devoit tout, le reçût avec tous les honneurs & toute la tendresse qui lui

St. Wilfrid refuse l'Evêché de STRASBOURG.

(x) *In anno secundo sub Imperio Dagoberti, ipse est qui post longam pressuram reversus est ad propria regna.* ACTA Sanct. T. 3. April. Exeges. prælim.

lui étoit inſpirée par ſa reconnoiſſance : il expoſa à toute ſa Cour les importants ſervices que Wilfrid luy avoit rendus : & le regardant comme ſon liberateur, il n'oublia rien pour le retenir dans ſes Etats luy offrant des maiſons, des terres & des Evêchez même, & en particulier celuy de STRASBOURG (y). Wilfrid le refuſa, & ne penſa qu'à continuër ſon voyage: ayant traverſé la Champagne ſans danger, il ſe rendit à Rome avec Deodat Evêque de Toul. Le Pape Agathon fit examiner ſon affaire dans un Concile tenu au mois d'Octobre 679, qui prononça ſur l'innocence de Wilfrid, avec ordre de le rétablir dans ſon ſiége. Le ſaint Evêque reſta encor quelque tems à Rome où il aſſiſta à un Concile de ſix vingt Evêques tenu durant l'été de 680. Pendant l'abſence de Wilfrid, THIERRY entreprit de chaſſer DAGOBERT de ſes Etats d'Au- An. 679.

(y) *Ut Provinciam remanentia ſua dignaretur Strasburgenſem Epiſcopatum accipiens.* WILHELM MALMESBUR. in geſt. Pontif. Angl.

Mort de DAGOBERT II.

d'Austrasie : l'un & l'autre se mirent à la tête de leur Armée & marcherent du côté de Langres, où elles firent d'étonnants ravages, ne respectant pas même les Eglises ni les Reliques des Saints. DAGOBERT ne fut pas vaincu, mais il ne pût échapper à des assassins que ses ennemis armerent contre luy & qui le poignarderent dans la forêt de Voivre, sur la fin de 680. suivant les Bollandistes. Il est surprenant que le P. le Cointe ait avancé qu'Henschenius a crû que ce n'est pas ce Roy DAGOBERT qui est honoré à Stenay comme un Martyr (z). Henschenius se déclare précisément pour le sentiment contraire à celuy que le P. le Cointe luy attribuë ; & il ajoute qu'il y a bien de l'apparence que son fils

An. 680.

SIGEBERT que saint ARBOGASTE avoit ressuscité, périt en même tems avec son Pere, de sorte que le Trône d'Austrasie demeura vacant (a). Le Duc Martin & le Duc Pe-

(z) Histor. Eccl. Fran. ad ann. 680. n. 5. (a) Exeges. prælumin. T. 3. April. c. 3. n. 22.

Pepin d'Heriſtal tous deux proches parents, furent déclarez Ducs ou Gouverneurs du Royaume d'Auſtraſie. Ebroïn qui étoit Maire du Palais de THIERRY, entreprit de forcer les Auſtraſiens de reconnoître ce Prince pour leur Roy; la guerre s'alluma à cette occaſion entre les deux Etats: les deux Ducs furent d'abord défaits; Martin fut tüé par la perfidie d'Ebroïn, & Pepin devint par là ſeul Duc ou Gouverneur d'Auſtraſie. Il ne ſe ſoutint pas ſeulement dans cette dignité par ſon courage & ſa prudence, mais Ebroïn ayant été tüé en 683. & Bertaire élevé aprés ſa mort à la charge de Maire du Palais, THIERRY ayant été battu, Pepin gouverna tout ſeul les Royaumes de Neuſtrie, de Bourgogne & d'Auſtraſie, ne laiſſant à THIERRY que le nom de Roy & l'ombre de la Royauté. CHARLES, MARTEL fils de Pepin d'Heriſtal, marcha ſur les traces de ſon Pere, & PEPIN ſurnommé le Bref fils de Charles ſe fit enfin hautement déclarer Roy de toute la Monarchie

Françoise. Nous allons tâcher de développer ce qui se fit en Alsace sous le Gouvernement, ou pour parler plus juste, sous le regne de ces trois Princes. Pour le faire avec methode il est necessaire de reprendre de plus haut le fil de mon histoire.

Athicus ou Ethico Duc en Alsace.

Sous le regne de CHILDERIC l'Alsace avoit un Duc appellé Adalric & à qui on donnoit encor le nom d'Edichin : cette expression de l'Auteur de la vie de sainte Odile a fait croire que le nom d'Adalric étoit un surnom distingué de celuy d'Edichin ou Ethico (*b*). Le P. le Cointe pense même qu'on ne doit pas confondre Adalric avec Athicus (*c*). Mr. Obrecht croit au contraire que le nom d'Athicus n'est qu'un abrégé de celuy d'Adelric ou Athelric (*d*) Quoy qu'il en

(*b*) *Temporibus Hilderici Imperatoris erat quidam Dux Illustris nomine Adalricus, qui etiam alio nomine Edichin dicebatur.* Vita Stæ. Odiliæ initio, in actis Sanct. ord. S. Bened. fæculo 3. p. 11. (*c*) LE COINTE ad annum 674. n. 5. (*d*) OBRECHT prodrom. Alsat. c. 10.

en soit, Athicus ou Ethico qui suivant cet Autheur fut le premier qui porta le titre de Duc d'Alsace & d'Alemannie, a été tres célébre dans l'histoire d'Alsace, non pas par ses exploits militaires, mais parcequ'il a été le pere de sainte ODILE; que luy & sa famille ont fondé un grand nombre de Monasteres dans l'Alsace, & que plusieurs Sçavans croyent que les Augustes Maisons d'Autriche & de Lorraine doivent le reconnoître pour le Chef de qui elles ont tiré leur glorieuse origine. Il n'est pas de mon sujet d'examiner ce point d'histoire, mais quand on veut remonter plus haut & rechercher de qui Athicus luy-même est descendu, les sentimens se partagent.

Quelques Autheurs le font descendre de Leudesius fils d'Erchinoald ou Erchanwaldt Maire du Palais de Neustrie sous le regne de CLOVIS II. Ce Maire du Palais, dont tous nos Historiens font de grands éloges (e), eut certaine-

 ment

(e) FREDEG. Chron. c. 92.

ment pour fils Leudesius, mais il n'est pas sûr que Leudesius fut Pere du Duc Athic. Le fragment historique d'Urstisius, que Mr. Duchesne a inséré dans le premier tome de son Histoire de France, le décide en termes exprés. „Leu-„desius, dit il, étant Maire du Pa-„lais avoit épousé une Princesse „du sang de saint SIGISMOND „Roy de Bourgogne, de laquelle „il eut un fils nommé Athic ou „Adalric, qui du vivant de son „Pere & sous le regne de CHIL-„DERIC, fut marié à Berswinde „fille de la sœur de saint Leger, „& sœur de la Reyne„ (*f*). Le P. Mabillon, le P. le Cointe & plusieurs autres Historiens trouvent un si grand nombre d'erreurs dans

(*f*) *Leudesius namque cum Major-domûs esset, duxerat uxorem de prosapia sancti Sigismundi Regis Burgundiæ, genuitque ex ea Athicum seu Adalricum qui patre adhuc superstite & Hilderico regnante uxorem duxerat Berswindam nomine, filiam sororis sancti Leodegarii, sororem videlicet Reginæ.* Fragm. URSTISII.

dans ce récit, que la fidélité de l'hiſtoire les contraint de s'éloigner du ſentiment commun, & d'écrire qu'Athic n'étoit pas fils de Leudeſius, ni par conſequent petit fils d'Erchinoald. Leudeſius, diſent-ils, ſuivant le continuateur de Fredegaire (g) n'a été Maire du Palais qu'aprés la mort de CHILDERIC II. il ne garda cette charge que peu de mois, ayant été d'abord ſurpris par Ebroïn qui le fit mourir, pour reprendre luy-même la dignité qu'on luy avoit enlevée auparavant. Ce fait ſi conſtant ne peut ſe concilier avec ce qui eſt rapporté dans le fragment, à ſçavoir que Leudeſius ne ſe maria, que lorſqu'il fut Maire du Palais, & qu'il eut Athic pour fils qui épouſa Berſwinde du vivant de ſon Pere, & ſous le regne de CHILDERIC. L'Auteur du fragment s'égare encor en diſant que Berſwinde étoit ſœur de la Reyne Epouſe de CHILDERIC. Ce Chroniqueur s'eſt trompé, dit le P. Mabillon,

(g) Chron. FREDEGARII continuat. pars I. c. 95. & 96.

billon, en entendant mal un texte de l'Anonyme qui a composé la vie de saint Leger, qui dit que ce saint Evêque d'Autun reprit CHILDERIC de ce qu'il avoit pris pour épouse la fille de son oncle (*b*); c'est à dire de l'oncle de CHILDERIC & non pas de l'oncle de saint Leger. Enfin le P. le Cointe & le P. Mabillon trouvent tant d'autres méprises dans ce que le fragment raconte, qu'ils ne craignent pas de prononcer qu'il ne merite sur ce fait aucune créance & qu'on doit ajouter plus de foy à l'Auteur de la vie de sainte ODILE (*i*).

Le Duc Athic, selon cet Auteur, étoit fils de Lieuthericus Maire du Palais de l'Empereur CHILDERIC (*k*). C'est sur ces paroles que le P. Mabillon se détermine à croire que ce Lieu-

(*b*) *Filiam sui avunculi.* (*i*) *Ut scribit Odiliæ encomiastes, cui potior fides quam fragmento præcitato.* ACT. Sanct. ord. Sti. Bened. Sæc. 3. p. 2. (*k*) *Pater illius nomine Lieuthericus in palatio prædicti Imperatoris honore Majoris-domus sublimatus est.* Vid. S. Odil.

Lieutheric Pere du Duc Athic n'est autre que Leutharius Duc des Allemands, qui comme nous l'avons déja dit, tüa aprés la mort de Sigebert, Othon qui vouloit disputer à Grimoald la charge de Maire du Palais, comme nous l'apprend Fredegaire (*l*). Le P. le Cointe souscrit à ce sentiment. Mais l'un & l'autre se dispense d'observer, que nul de nos anciens historiens ne met Lieuthericus au nombre des Maires du Palais sous le regne de CHILDERIC: ils nous apprennent au contraire qu'Wlfoad occupa seul cette premiere place du vivant de ce Prince. D'ailleurs l'Auteur de la vie de sainte Odile ne dit pas que Liuthericus ait été Duc des Allemands, mais il remarque qu'Athicus son fils étoit de race Gauloise (*m*). Tous ces embarras ont empêché Mr. Obrecht de décider sur ce point. Je ne me hazarderay pas

 non

(*l*) FREDEG. Chron. c. 88. (*m*) *Ex nobilissimis parentibus generis nomen sortiens, Galliensium territorio oriundus.* Vita S. Odiliæ.

non plus de prononcer sur ce qu'on doit penser du pere du Duc Athic, s'il étoit fils d'Erchinoald & s'il étoit Duc des Allemands. Un Historien ne doit pas aisément donner dans des conjectures. Il me suffit d'établir qu'il a été Duc d'Alsace, & de demêler quels ont été ses descendans & les actions par les quelles il a rendu son nom celebre.

Le Duc Athic parent de St. Leger.

Tous les Historiens conviennent que l'Epouse de ce Duc se nommoit Berswinde ou Berettsinde, L'Auteur de la vie de sainte Odile luy donne ce dernier nom, en nous assûrant sur le témoignage d'un tres grand nombre de personnes, que Berswinde étoit sœur de sainte Sigrade mere du Bienheureux Martyr saint Leger. De sorte qu'entre le Duc Athic & le saint Evêque, il y avoit une alliance tres étroite; de là vient qu'on ne doit pas être surpris de voir dans le Monastere de sainte Odile, une ancienne pierre sur la quelle le Duc Athic est représenté en bas relief avec sainte ODILE & saint Leger, ou comme parle

parle l'inſcription, ſaint Leudegar; nous parlerons dans la ſuite plus au long de ce monument. Les petits fils du Duc Athic, Evrard & Maſon fonderent en Alſace deux Monaſteres l'un à Mourbach & l'autre à Masmunſter, qu'ils dediérent l'un & l'autre à l'honneur de ſaint Leger; voulant tout à la fois conſerver la memoire de ce Saint, & faire connoître à tous les ſiecles qu'ils faiſoient gloire d'être de ſes parents.

Abbayes de Mourbach & de Masmunſter ou Masvau

Childeric vouloit avoir Leger toûjours auprés de luy & il écoutoit volontiers ſes conſeils (*n*) C'eſt, à ce que dit la Chronique d'Ebermunſter, au grand crédit que ce Saint avoit auprés de ce Prince, & à l'affection que Leger portoit à ſa famille, qu'Athic fut redevable de la qualité de Duc, & la Province d'Alſace du titre de Duché. Sous Childeric, dit Lazius, Athicus

Aa 5 fut

(*n*) *Sanctum Leodegarium, eò quod cognoverat præ omnibus ſapientiæ luce conſpicuum ſecum aſſiduè retinebat in palatium.* Vit. St. Leodec. apud Ducheſne Hiſt. fr. Tom. I. pag. 602.

fut créé Duc dans ce païs que les Romains nommoient la Comté de STRASBOURG ; on y joignit même le titre de Duc d'Allemannie & de Suabe (*o*). Je ne sçai s'il est bien vray que dés lors le titre de Duc de Suabe fut joint à celuy de Duc d'Alsace ; Lazius pour le prouver cite les lettres de fondation du Monastere d'Ebermunster, addressées à Athicus Duc du Païs d'Allemagne & au Comte Adelbert par le Roy THIERRY (*p*). Mais Lazius luy même fait douter si cette expression se trouve dans ces lettres, puisqu'en rapportant le même titre à la page 403. du même livre, Athic y est simplement nommé Duc, sans faire mention du païs d'Allemagne (*q*). Le P. Mabillon qui

(*o*) *In ea parte Austrasie quæ in Romanorum republica tractus aut Comitatus Argentoratensis nominabatur, Dux creatus, addito cognomine Alemanniæ & suevorum.* LAZIUS l. 8. de suevis pag. 465. Ann. Bened. l. 15. n. 60. (*p*) *Attico Duci pagi Alemannici & Adelberto Comiti.* (*q*) *Attico Duci & Adelberto Comiti.*

qui a copié ce tître sur la Chronique de ce Monastere, & qui le dit daté du neuviéme Fevrier de la dixiéme année du regne de THIERRY, ne dit de même pas un mot du païs d'Allemagne. Les Historiens & tous les diplomes que jay vû, donnent simplement à Athic la qualité de Duc, mais comme il exerçoit son autorité & qu'il faisoit son sejour en Alsace, qui des-lors étoit érigée en Duché, on ne peut douter qu'il ne fût Duc d'Alsace. On voit dans une chartre datée de la huitiéme année du regne de THIERRY en faveur de l'Abbaye de Mourbach, que l'Alsace y est nommée un Duché (r).

L'Alsace erigée en Duché.

Peut-être qu'Athic n'a pas été le premier Duc d'Alsace, comme Mr. Obrecht semble le prétendre. Nous avons vû que CHILDERIC, commanda au Duc Boniface de faire joüir le Monastere du Val saint Gregoire, des biens que ce Prince luy avoit donnez en le fondant. Mais du moins le tître de Duc

(r) *In Ducatus Alsacensi.* ANN. BENED. append. ad T. 2. *p.* 701.

Duc devint héréditaire dans la famille d'Athic ; & nous verrons dans la ſuite que ſon fils Adelbert & ſon petit fils Luitfride furent toujours reconnus Ducs par nos Roys. La Province d'Alſace retint de même tres longtems le tître de Duché. On voit dans le partage que Louis le Debonnaire fit en 839. entre ſon fils LOTHAIRE & CHARLES le Chauve, que la Duché d'Alſace tomba à Lothaire. La Duché d'Alſace fut donnée en 868. par Lothaire le jeune, à ſon fils Hugues qu'il avoit eu de Waldrade. Enfin dans la confirmation de la fondation du Monaſtere de Trutenhauſen, qui eſt ſitüé en Alſace, faite par FREDERIC en 1181., ce Prince y prit le titre de Duc d'Alſace (s), comme nous le dirons plus au long dans la ſuite. Revenons au Duc Athic.

Annal. Bertinian.

Ce Duc tenoit ordinairement ſa cour à Obernheim, où l'on avoit encor quelques reſtes de ſon Château : il en bâtit un autre à la pointe d'une

Château d'Hohenbourg à preſent Monaſtere de ſainte Odile.

(s) *Fridericus Dei favente clementia Eliſaciæ Dux.* Prodr. Alſac. p. 228.

d'une haute montagne voiſine d'Obernheim & ſur laquelle eſt placé le Monaſtere de ſainte ODILE ; cette ſituation fit donner à ce Chateau le nom d'Hohenbourg, & ſi l'on en croit l'Auteur de la vie de ſainte ODILE, on appelloit cette Montagne *Altitona ;* Lazius & Irenicus luy ont conſervé ce nom. Du haut de ce lieu on découvre toute l'Alſace & on eſt dédommagé de la peine qu'il y a eu d'y parvenir, par le plaiſir de voir le Rhin border tout le païs, & un tres grand nombre de villes, de villages, de forêts & de prairies qui font paroître cette Province comme un admirable jardin. C'eſt là où le Duc Athic fit bâtir ſon Château. Il n'en reſte plus aucun veſtige ; mais cette montagne & les deux autres qui la touchent ſont encor environnées d'un ancien mur large de cinq à ſix pieds, fait de groſſes pierres taillées & liées la pluſpart enſemble, non pas par du ciment, mais par des morceaux de bois façonnez en queuë d'aronde. Ce mur, à en juger par une

Ancien mur qui ſe voit à ſainte ODILE.

ſimple

ſimple eſtimation, pouvoit avoir trois ou quatre lieuës de tour; on y voit encor des angles, des redans & des ſegmens de tourelles, qui perſuadent que ce n'eſt pas l'ouvrage du Duc Athic, qui ait voulu faire une eſpece de Parc tenant à ſon Château; la tête de ces montagnes eſt trop aride pour fournir à la nourriture des bêtes qu'il auroit renfermées dans cette enceinte. Tout porte à croire que c'étoit un lieu où les habitans du païs venoient ſe réfugier contre les irruption des Barbares, auxquels l'Alſace a été ſi ſouvent en proye. On ſçait que dans les premiers tems, les Peuples cherchoient un azyle dans les montagnes contre la fureur de leur ennemy : le fils de Dieu conſeilloit au Peuple de la Judée de s'y mettre en ſûreté. (*t*). Peut-être même que ces montagnes dont nous parlons, ſi eſcarpées & fortifiées avec tant d'art, étoient deſtinées pour un camp où les Armées ſe retiroient & d'où elles

(*t*) *Qui in Judaa ſunt fugiant ad montes.* Luc. 21.

les obſervoient ce qui ſe paſſoit dans la Province. Le tems ne nous a conſervé aucune marque par où on puiſſe deviner quel eſt l'Auteur de ce grand & magnifique ouvrage. L'Hiſtorien de la viede ſainte Odile nous aſsûre que de ſon tems la créance comune étoit que la montagne d'Houmbourch, c'eſt ainſi qu'il écrit ce mot, avoit été fortifiée du tems du Roy Marcellien. Marcellin que Procope appelle Marcellien, étoit Patrice d'Occident vers l'an 468. ſuivant Mr. de Valois; ce Général des Romains touché de la triſte mort d'Aëtius dont il étoit amy, refuſa d'obéïr à l'Empereur VALENTINIEN, & ſe rendit maître abſolu de la Dalmatie ; & c'eſt apparemment ce qui luy a fait donner le nom de Roy: peut-être qu'étant attaché à Aëtius, qui a ſi longtems commandé dans les Gaules, Marcellien fut chargé pour défendre l'Alſace, de préparer le camp dont nous parlons; mais comme l'hiſtoire ne nous fournit rien pour appuyer cette conjecture, nous n'oſons aſsûrer qu'il eſt l'Auteur de

cet

cet ouvrage. Je croirois plus volontiers que cet ancien monument eſt un reſte d'un de ces camps que l'Empereur VALENTINIEN I, au rapport d'Ammien Marcellin, avoit fait bâtir en grand nombre, le long du Rhin, depuis la Rhetie juſqu'à l'Ocean, ſur les lieux élevez, & qu'il jugeoit propres à défendre les frontieres des Gaules, & à obſerver les mouvemens des ennemis (*u*). Si VALENTINIEN à fait conſtruire cet ouvrage, il eſt à peu prés de l'an 369. Un habile homme qui s'eſt rendu célébre dans le génie, aſsûre qu'il a vû un ſemblable camp ſur une montagne proche de Bingen. Cluvier en parle & il croit que c'eſt un de ces Châteaux que Druſus fit élever le long du Rhin (*x*). Peut-être que celuy d'Hohenbourg eſt un ouvrage des Bourguignons, qui aprés avoir paſſé le Rhin vinrent habiter la partie des Gaules qui touché

(*u*) *Communiebat caſtra extellens altiùs & Caſtella, turresque aſſiduas per habiles locos & opportunos.* (*x*) CLUV. Germani, antiq. l. 2. *pag.* 56.

che ce fleuve, comme nous l'avons obſervé aprés Caſſiodore (y) Nous avons vû en même tems que ces Peuples avoient coutume de bâtir ſur leurs frontieres des habitations ou des camps, auxquels ils donnoient le nom de Bourgs. Celuy dont nous parlons étoit bien propre pour mettre ces nouveaux venus en ſûreté, & contre les Romains qui auroient voulu les attaquer du côté des Gaules, & contre les Germains qui venoient inonder l'Alſace. Les ouvrages des Romains étoient d'une ſtructure moins ruſtique; celuy d'Hohenbourg ſemble convenir mieux au genie des Barbares, qui cherchoient à ſe défendre, & non pas à célébrér leur nom par la beauté des édifices. Nous laiſſons au lecteur à penſer ce qu'il voudra de ce morceau d'antiquité, digne de picquer la curioſité de ceux qui ſe plaiſent à ces ſortes de découvertes. Je reprens le fil de mon hiſtoire.

(y) *Burgundiones partem Galliæ Rheno conjunctam tenuere.* CASSIODOR. Chron.

Le Duc Athic ou Ethico, eut plusieurs enfans, dont la plûpart se sont rendus célébres par la fondation de divers Monasteres, & dont les noms ont été conservez dans d'anciens Diplômes que nous rapporterons dans la suite. Sainte Odile a été sans doute la plus illustre de tous. Il nous reste deux vies de cette Sainte ; l'une écrite par un Auteur contemporain, qui se reproche de s'être privé du bonheur de voir la Sainte, comme il auroit pû aisément, s'il n'avoit pas négligé de profiter de cet avantage. Le P. Jérome Vignier dans son histoire de la famille d'Alsace, rapporte un fragment de ce précieux ouvrage qu'il dit luy avoir été communiqué par Pistorius le Begue, Secretaire du Duc Charles de Lorraine. L'autre vie a été conservée dans son entier dans différentes Archives ; je l'ay vûë dans un ancien livre manuscrit de l'Eglise Cathedrale de Metz. Le P. Philippe Labbe en avoit un exemplaire dans le Cabinet du College de Clermont. André du Chesne en rapportor-

Diverses vies de Ste. Odile.

porte un fragment dans le I. Tome de son histoire de France, & le P. Mabillon l'a inserée dans la seconde partie du III. siécle des Actes des Saints de l'ordre de saint Benoit; cette vie paroit à cet habile Benedictin avoir été écrite avant le II. siécle, parcequ'il y est dit que les Dames qui vivoient dans le Monastere de sainte ODILE, suivoient la Regle des Chanoinesses: de là le P. Mabillon devoit conclure que l'Auteur de cette vie est de deux ou trois siécles plus ancien qu'il ne veut le faire croire, puisqu'il convient dans la Préface qu'il a mise à la tête de cette vie, que la Regle des Chanoinesses étoit en usage dans les Gaules vers la fin du huitiéme siécle (z). Quoy qu'il en soit, cet Auteur ne paroit pas être d'un siécle fort éloigné de celuy de sainte ODILE; car il assûre que lorsqu'il écrivoit cette histoire, on voyoit encor trois arbres plantez par cette Sainte, sous lesquels les servantes du Seigneur venoient

(z) *In Gallia Canonicarum nomen institutumve non auditum ante finem octavi sæculi.*

ſe repoſer pendant l'été. C'eſt de ces deux vies dont nous allons tirer ce que nous raconterons des actions de cette Sainte.

Hiſtoire de ſainte ODILE.

Athic ayant appris que ſa fille ODILE étoit née aveugle, réſolut de la faire mourir, s'imaginant que ce malheur deshonnoroit ſa famille. Berehſinde mere de cet enfant, voulant le dérober à la fureur de ſon Epoux, le confia à une Nourrice qui avoit été autrefois domeſtique dans ſa Maiſon. Le ſoin que cette bonne femme prenoit d'ODILE donna occaſion au bruit qui ſe répandit que c'étoit un enfant de qualité, dont elle étoit chargée. Ce bruit obligea Berehſinde d'éloigner ſa fille & de l'envoyer au Monaſtere de Palme, qu'on appelle de nos jours Beaume-les-Nones dans la Franche-Comté, aux confins de l'Alſace. ODILE y fut élevée par une amie de ſa Mere, juſqu'à ce que Dieu inſpira à un certain Evêque nommé Erard, de ſortir de la Baviere pour ſe rendre dans ce Monaſtere, où il baptiſa cet enfant & luy donna le nom d'O-

d'ODILE ou Othile. A cette grace le Seigneur en joignit une autre en rendant en même tems la vûë à celle qui venoit d'être lavée dans les eaux du baptême. Un si grand miracle fut un puissant motif pour engager ODILE à se consacrer au Dieu vivant, dans ce Monastere: elle y devint bientôt un modele de régularité, s'occupant sans cesse à de saintes lectures: elle joignoit à l'oraison & à la mortification des aumônes qu'elle répandoit suivant ses propres facultez. (*a*) Cette expression nous fait douter qu'elle eût embrassé l'état Monastique, qui déffend à ceux qui en font profession d'avoir rien en propre. L'Histoire de sa vie fortifie ce doute, en nous marquant qu'ODILE prit des mesures, pour retourner dans la maison de son Pere. La Profession Monastique luy eût-elle permis d'abandonner ainsi son Cloître? ODILE écrivit à son frere, une lettre qu'elle renferma dans un peloton de soye, & qu'elle luy fit ren-

 dre

(*a*) *Ac eleemosynis secundùm propriam facultatem insignibus deservire.* Vit. St. Od. n. 5.

dre par un Pelerin. Dés que son frere dont l'hiſtoire nous a laiſſé ignorer le nom, eut reçû cette lettre qui luy donnoit avis de l'état d'ODILE, il en parla à ſon Pere, en le priant de ſouffrir qu'elle retournât dans ſon Palais: Athic n'écouta pas cette juſte priere. Le jeune Prince ne ſe rebuta point; la tendreſſe qu'il avoit pour ſa ſœur, luy fit eſpérer que ſon Pere prendroit dans la ſuite des ſentimens plus humains. Dans cette penſée il donna des ordres pour faire revenir ſa ſœur d'une maniere convenable à ſa naiſſance. Déjà ODILE approchoit de la Montagne où le Château d'Hohenbourg étoit ſitüé, lorſque ſon Pere étant accompagné de ſon fils & de quelques uns de ſes gens, demanda ce que c'étoit que cette foule de monde qui venoit à luy. C'eſt vôtre fille, luy répondit le jeune Prince, & c'eſt moy qui l'ay fait venir, préſumant qu'étant ſon pere vous ne trouveriez pas mauvais que je la tirâſſe de la miſere où elle étoit réduite. A ces mots Athic ſe laiſſant emporter

par

par la violence de sa colere, frappa si rudement son fils qu'il le blessa à mort. L'horreur de ce crime le plongea dans la douleur, & le faisant rentrer dans luy même, il reçût Odile & la confia à une Sanctimoniale venuë de la Grande-Bretagne, pour confirmer sa fille dans les sentimens que le Ciel luy avoit inspirez. Aprés quelques années le Duc Athic, qui avoit déjà changé son Château en une espece de Monastere, où il vivoit dans les exercices de la pénitence, le donna à sa fille avec tous les biens qui en dépendoient, afin que les filles qui y seroient entretenuës sous la conduite d'Odile, ne cessassent pas de demander grace pour luy ; il ne tarda pas de l'obtenir, sa derniere maladie l'ayant bientôt aprés surpris, lorsqu'il étoit dans le Monastere de sa fille avec la Duchesse son Epouse, il mourut & Berehsinde ne luy survéquit que de neuf jours. Les deux freres d'Odile Ethico & Adelbert accoururent au Monastere, dés qu'ils eurent appris la perte qu'ils venoient de faire.

Ils y donnerent de vives marques de leur douleur, tandis qu'ODILE se tenant enfermée, jeûnoit & prioit sans cesse, pour tâcher d'expier par ses macérations & par ses larmes les fautes de son Pere. Le Seigneur ne différa pas de luy faire connoître qu'elle étoit exaucée; car aprés avoir demeuré cinq jours dans sa retraite toûjours fondante en larmes, elle vit l'ame de son Pere conduite dans le Ciel par des Anges.

Monastere de sainte ODILE.

La Sainte consolée par ce prodige, s'appliqua plus que jamais à maintenir la regularité dans son Monastere; mais ayant fait réflexion qu'étant sitüé sur une haute montagne, il étoit d'un trop difficile accés sur tout aux infirmes & aux pauvres, pour les quels son cœur fut toûjours plein de la plus tendre compassion, elle proposa à ses sœurs de faire bâtir au pied de la montagne un lieu pour y exercer l'hospitalité: toutes applaudirent à ce dessein, & ODILE commença à bâtir une Eglise sous le nom de saint Martin, avec un Hô-

pital

pital pour y recevoir les pauvres. Ces ouvrages étant finis, les sœurs proposerent à leur Abbesse de bâtir un second Monastere au bas de la montagne, dans un agreable vallon où elles auroient facilement de l'eau dont manquoit le Monastere qui étoit à la pointe. ODILE écouta leurs desirs & elle en pressa l'exécution. Ce second Monastere fut nommé Nidermunster. Ces bâtimens étant en état, la Sainte assembla toutes ses sœurs, qui étoient au nombre de 130. dit l'histoire de sa vie *(b)*, pour délibérer si elles devoient s'attacher à suivre la Regle Monastique, ou la Canonique : leur ferveur les fit pancher d'abord à choisir les rigueurs de la vie Monastique ; mais ODILE prit un autre sentiment, qui luy fut inspiré par la tendresse d'une véritable Mere. Je sçay, mes sœurs, leur dit-elle, que nous ne pouvons trop faire pour JESUS-CHRIST, & que les plus grandes austéritez ne doivent pas effrayer les adorateurs d'un Dieu crucifié. Mais la situa-

Monastere de Nidermunster.

S. ODILE fait choix de la vie de Chanoinesse.

 tion

(b) Vita S. ODIL. n. 16.

tion de nôtre Monaſtere demande un travail que celles qui nous ſuccéderont ne pourront ſoutenir ; à peine ſans de grandes fatigues pouvons-nous avoir un peu d'eau. Mettons des bornes à des auſtéritez qui accablent le corps , mais n'en mettons jamais à des pratiques qui purifient le cœur & qui le ſanctifient. La vie Canonique me paroit plus convenable aux circonſtances où nous nous trouvons. Toutes ſe rendirent au ſentiment de leur ſainte Mere, de ſorte que les deux Monaſteres furent déslors la demeure de pluſieurs Dames Chanoineſſes , qu'ODILE ſoutint toûjours dans une regularité propre de leur état, par la ſainteté de ſes exemples, & l'éclat même de ſes miracles. Enfin comblée de jours & de vertus elle mourut le 13. Decembre. Il eſt difficile de marquer avec quelque certitude l'année de ſon heureux décés. Le P. le Cointe croit qu'elle nâquit environ l'an 662. & qu'elle mourut environ l'an 765. (c). Jean Ruyr dans

(c) LE COINTE Hiſt. Eccl. Franc. An. 690. n. 52.

dans son histoire des antiquitez des Vôges, prétend sur l'autorité de Jerome Gebveiller & de quelques vieux manuscrits, que sainte ODILE vivoit encor la troisiéme année du regne de PEPIN qui commença à regner en 752. (*d*). D'où on peut conclure, dit Ruyr, qu'elle décéda l'an de notre salut 706. ou environ.

Le Pere Mabillon (*e*) & quelques autres Historiens, avancent de plusieurs années la mort de la Sainte, s'appuyant sur une chartre tirée des Archives de saint Pierre-le-vieux de STRASBOURG, donnée en faveur du Monastere d'Honau par le Roy THIERRY de Chelles, & datée de la III. année de son regne qui répond à l'an 723. THIERRY confirme par cette chartre une donation faite au Monastere d'Honau par Eberhard & Luitfrid fils du Duc Adelbert, petits-fils du Duc Athic & neveux de sainte ODILE (*f*). Cette

(*d*) RUYR antiquitez des Vôges. l. 4. c. 10. (*e*) Notæ in vitam S. ODILIÆ. pag. 496. (*f*) Ann. Ord. S. Bened. append. T. 2. pag. 696.

Cette chartre eſt ſouſcrite par Eugenie Abbeſſe qui y donna ſon conſentement (*g*). Or Eugenie étoit fille du Duc Adelbert & par conſéquent niéce de ſainte Odile, à laquelle, ſuivant Bruſchius (*h*) & Jean Ruyr (*i*) elle ſuccéda dans la charge d'Abbeſſe du Monaſtere d'Hohenbourg; d'où il s'enſuit que ſainte Odile ne vivoit plus en 723. Quoyqu'il en ſoit, il paroit certain que cette Sainte étoit encor à la tête de ſa communauté, lorſque pluſieurs années du huitiéme ſiecle s'étoient déjà écoulées.

Nous avons vû que l'hiſtoire de ſa vie déclare que ſes filles de l'avis de leur Mere embraſſerent toutes la regle des Chanoineſſes (*k*). Quelques Auteurs ont au contraire écrit qu'on ſuivoit du tems de ſainte Odile la regle de ſaint Benôit dans ſon Monaſtere. Ils appuyent leur ſen-

(*g*) *Ego Eugenia ac ſi indigna Abbatiſſa quæ conſenſi.* (*h*) Brusch. Monaſt. Germ. Chron. pag. 557. (*i*) Antiquit des Vôges. c. 11. (*k*) *Tunc omnes ſecundum illius verba elegerunt canonicam regulam.* Vita S. Odiliæ n. 16.

ſentiment ſur la Chronique d'Ebermunſter & ſur celle de Senone, l'une & l'autre compoſée par des Auteurs du XIII. ſiecle. Mais la Chronique d'Ebermunſter eſt remplie de fables, dit le P. Mabillon, & à mon avis, celle de Senone ne mérite pas plus de créance ſur ces anciens faits. Du moins le P. le Cointe luy préfere le vie de ſainte Odile. Je laiſſe à d'autres à demêler ce point qui m'entraineroit dans une trop longue diſſertation. Mais je ne puis m'empêcher de dire que d'habiles gens refuſent de ſouſcrire au ſentiment du P. Mabillon, qui a ſoutenu que l'Inſtitut des Chanoineſſes n'a été connu dans les Gaules que ſur la fin du huitiéme ſiecle.

Inſtitut des Chanoineſſes connu avant la fin du 8. ſiecle.

Le Concile de Châlon de 755. diſtingue déjà la Regle que les Religieux devoient pratiquer, de celle qui devoit être ſuivie par les Chanoines. Que dans les Monaſteres, dit le Canon 12. on ſuive l'ordre regulier ou l'ordre Canonique, & que les ſervantes du Seigneur qui ont pris le voile, gardent une mê-

me forme de vie (*l*). Il y avoit donc dés le milieu du huitiéme siecle des Monasteres de Dames qui n'avoient point d'autre regle que celle des Chanoines. De tout tems l'esprit de piété a inspiré aux filles le zele d'imiter le genre de vie que des hommes avoient embrassé. A peine saint Pachome, St. Benoit & les autres fondateurs d'Ordres ont eu donné des regles à leurs disciples ; qu'on a vû des filles vouloir s'y assujettir. Or du tems de saint Leger Evêque d'Autun & oncle de notre Sainte, il y avoit des Chanoines, qui vivoient dans des Monasteres suivant la Regle Canonique ; le Canon 15. du Concile d'Autun de 670. ne permet pas d'en douter. Ce genre de vie ne tarda pas d'être adopté par des filles. On pourroit même avancer que de tout tems dans l'Eglise il y a eu des societez des personnes du sexe, qui s'étoient consacrées au Seigneur sans faire profession de la vie

(*l*) *Et de ancillis Dei velatis eadem forma servetur.* Concil. Gall. Tom. 4. pag. 31. ad Ann. 755.

vie Cenobitique. St. Basile les appelle des Chanoinesses, titre qu'il donne à Theodora dans la lettre qu'il luy écrit (*m*). Et Sozomene fait de grands éloges de la sainte Dame Nicarete que son Evéque ne put obliger de se mettre au rang des Diaconesses, ni de prendre la charge de Superieure des Vierges Ecclesiastiques (*n*). Pour ne pas remonter à des tems si reculez, il y avoit au commencement du huitiême siecle en Angleterre des Sanctimoniales & des communautez de filles qui ne suivoient pas la regle Monastique (*o*). Ainsi Hildebert écrivoit au saint Apôtre d'Allemagne Boniface, que l'Abbesse Bugga gouvernoit son Monastere suivant la Regle Ecclesiastique. Nous avons vû qu'ODILE fut confiée à une de ces Sanctimoniales venuë d'Angleterre, & l'histoire de sa vie nous fait observer qu'on avoit coutume dans

(*m*) BASILIUS Ep. 302. (*n*) SOZOM. Hist. Eccl. l. 8. cap. 23. (*o*) *Ad Monasterium fœminarum quod antea sub Ecclesiastico jure gerebat.* Apud Baronium An. 725. n. 15.

dans ſon Monaſtere d'Hohenbourg d'y recevoir des perſonnes du ſexe, qui s'y rendoient d'Angleterre & d'Ecoſſe (*p*). Enfin le monument qu'on voit encor de nos jours dans le Monaſtere de ſainte Odile & dont nous avons déjà parlé, ſemble ſuffire pour prouver que la Sainte ne faiſoit pas profeſſion de ſuivre la Regle Monaſtique.

Ce monument repréſente en bas relief le Duc Athic qui donne un livre à ſa fille Odile; & ſaint Leger qui eſt à côté. Chaque figure a au deſſus de ſa tête ſon nom gravé en caracteres, qui font croire qu'elles ont été taillées il y a plus de ſix cens ans, dit le P. Mabillon, & il veut bien avoüer qu'Odile y eſt repréſentée avec les habillemens dont on uſoit alors dans ſon Monaſtere: Mais je ne ſçay s'il en dit aſſez & ſi on ne peut pas croire que dés les premiers tems de la fondation de ce Monaſtere, les Dames qui y vivoient n'avoient pas une maniere differente de s'habiller. On peut en juger, ſi on com-

(*p*) Vit. S. Odil. n. 16.

compare ces portraits, avec les ſtatuës qui ſont à Paris à la porte de l'Egliſe de ſaint Germain-des-Prez & dont on voit l'eſtampe à la page 1371. de la derniere edition de Gregoire de Tours. Les habiles gens ont jugé, dit Dom Ruinard, que ces ſtatuës ſont un ouvrage du commencement du ſeptiéme ſiécle. Diverſes marques font conjecturer que les figures en bas relief qui ſont au Monaſtere de ſaint ODILE, ſont à peu prés du même tems. L'Evêque qui eſt repréſenté à la porte de ſaint Germain a une mître tres peu élevée; la chaſuble eſt en forme de manteau qui ſe termine en pointe par devant, &eſt relevée des deux côtez par les deux bras; l'étole ſans être croiſée deſcend juſqu'aux pieds, & le manipule touche au poignet gauche. La Statuë de ſaint Leger a à ſaint ODILE une forme d'habit toute ſemblable. Les cheveux du Duc Athic ſont partagez par deux longues treſſes qui flottent ſur les épaules. Ceux du Roy Clotaire ont à ſaint Germain une pareille tournure. Ce Duc donne

à sa fille un livre comme la marque de la donation qu'il fait de ses biens au Monastere d'Hohenbourg: ainsi CHILDEBERT a en main un livre comme fondateur du Monastere de saint Germain, autrefois saint Vincent. Mais ce qu'on doit sur tout observer par rapport à mon sujet, ODILE y paroit avec un manteau qui descend au dessous des genoux, un voile & ses cheveux partagez par deux longues tresses, qui flottent sur les épaules. Ce manteau ne convient gueres aux Moniales de l'Ordre de saint Benoît; on voit au contraire qu'en Alsace les Chanoines portent dans l'Eglise un manteau de petit-gris, ou d'hermine sur leurs épaules. Ultrogotha épouse de CHILDEBERT paroit à saint Germain avec ses cheveux partagez en deux tresses, à peu prés comme ceux de saint ODILÉ. Tel étoit la mode & l'usage des Dames de ces tems-là. De nos jours les filles d'Alsace portent de méme deux tresses comme une distinction, qui fait connoître qu'elles ne sont pas mariées.

riées. Dans le fiécle où vivoit fainte ODILE, les filles qui avoient pris le voile & qui s'étoient confacrées à Dieu, confervoient leurs cheveux fans les couper. Ainfi le Concile de Liptines de 743. ordonne que les filles qui fe font laiffées abufer aprés avoir pris le voile, foient condamnées à être rafées (*q*); elles avoient donc leurs cheveux avec le voile. Mais dans les Monafteres où on faifoit profeffion de la vie Cenobitique, ç'a été de tout tems une loy pour celles qui y étoient admifes de fe faire couper les cheveux; tel étoit, dit faint Jérome, l'ufage des Monaftere d'Egypte & de Syrie (*r*). Saint Pachome le préfcrit dans fa regle, & fuivant l'expreffion du P. Mabillon, les cheveux rafez étoient une déclaration éclatante qu'on avoit fait profeffion dans l'Ordre

 de

(*q*) *Nonna velatæ eâdem pœnitentiâ, & radantur omnes capilli capitis ejus.* Concil. Liptin. c. 6. (*r*) *Moris eſt in Ægypti & Syriæ Monaſteriis ut tam virgo quam vidua quæ ſe Deo voverint & ſæculum conculcaverint*

de ſaint Benoît (*s*). Si cela eſt, ſainte ODILE n'avoit pas embraſſé ce genre de vie ; & l'Auteur de ſon hiſtoire ne s'eſt pas trompé lorſqu'il a avancé qu'elle s'étoit contentée de s'attacher à la regle Canonique.

LIVRE VIII.

Réforme du Monaſtere de Ste. ODILE, & ſon ſort dans les ſiécles ſuivans.

LA ſainteté d'ODILE, le précieux ſouvenir de ſes vertus & l'éclat même de ſes miracles, conſerverent tres Longtems la ferveur dans ſon Monaſtere. Eugenie ſa niece qui luy ſuccéda, animée de ſon eſprit, empêcha toûjours que le relâchement ne s'y gliſsât ; mais quoyque le cœur de l'homme ſoit naturellement amy de l'ordre, il s'en éloigne peu ; à peu il l'abandonne même dés que la régularité doit luy coûter une conſtante gêne & une longue perſévérance. Ainſi vit-

verint crinem Monaſteriorum matribus offerant reſecandum. HYERON. Ep. 48. ſubinian? (*s*) *Obſervandum eſt tonſuram inſigne monaſticæ profeſſionis fuiſſe.* Annal. Bened. l. 9. n. 38.

vit-on cette célébre Communauté, qui avoit fait l'admiration de la Province d'Alſace, ſe deshonorer par la licence & tomber même dans le déſordre. Tel ſut le triſte état du Monaſtere d'Hohenbourg juſqu'à ce que Rilinde fut tirée du Monaſtere de Berge ſitüé dans le Diocéſe d'Aichſtet, pour venir faire revivre la regle dans celuy dont nous parlons (*a*); elle y travailla avec ſuccés. Aprés ſa mort on choiſit pour luy ſuccéder Herrade de la famille de Landsberg, l'une des plus nobles d'Alſace. Outre qu'elle n'avoit pas moins de zele que celle dont elle avoit pris la place, elle avoit comme elle quelque teinture des belles lettres, qui la mettoit bien au deſſus du commun des perſonnes de ſon ſexe (*b*); & il nous reſte encor des vers latins de ſa façon qui n'ont pas toute l'élegance que demande la délicateſſe de nôtre ſiécle, mais ce qui vaut beaucoup mieux, ils

 ſont

(*a*) CRUSIUS ann. ſuev. p. 2. l. 11. c. 11. pag. 477. (*b*) BRUSCHIUS Chron. Monaſt. Germ. pag. 558.

ſont un tiſſu de ſentimens édifians & d'expreſſions qu'une tendre pié-té ſemble avoir dictez. Elle donna à ſon ouvrage le titre de Jardin des delices *Hortus deliciarum.* Cette digne Abbeſſe perſuadée qu'elle ne pouvoit ſans ſecours, maintenir la regularité dans ſa maiſon, ne ſe contenta pas d'appeller en 1178. quelques Chanoines Reguliers du Monaſtere d'Eſtival pour ſervir dans ſon Egliſe ; mais elle fonda même au pied de la montagne le Monaſtere de Truttenhuſen, où elle établit des Chanoines reguliers qu'elle tira de l'Abbaye de Marbach eſpérant qu'ils l'ayderoient dans l'adminiſtration du temporel & du ſpirituel. (*c*). Gonthier de Winheim & de Landsberg frere d'Herrade, contribüa à une ſi bonne œuvre par ſes conſeils & de ſon propre fond. L'Evêque de STRASBOURG Henry I. l'autoriſa de ſon conſentement & conſacra luy-même la nouvelle Egliſe. Frideric Duc d'Alſace & de Suabe protecteur du Mo-

Monaſtere de Truttenhuſen.

(*c*) RUYR. antiq. des Vôges l. 4. c. 13. GUILLIM. de Epiſ. pag. 249.

Monaſtere d'Hohenbourg, confirma cette fondation, à laquelle ſouſcrivit HENRY Roy des Romains, Henry Evêque de STRASBOURG, d'autres Evêques, & pluſieurs Seigneurs entre leſquels étoient Werner Maréchal de STRASBOURG & Rodolphe d'Andlau. Cette chartre dont une partie eſt rapportée par Mr. Obrecht, eſt datée du 14. des Calendes de May de l'an 1181. Les Papes LUCE III. ſur la fin du 12. ſiécle, & INNOCENT IV. vers le milieu du 13. mirent la derniere main à cet établiſſement, par leurs Bulles qui ſont conſervées à STRASBOURG, dans les Archives de la Maiſon de Landsberg: les Dames du Monaſtere d'Hohenbourg y ſont appellées Chanoineſſes de l'Ordre de ſaint Auguſtin.

Le Monaſtere d'Hohenbourg devenoit tous les jours plus célébre, & on vit en 1195. l'Empereur HENRY après avoir pris Palerme & s'être rendu maître de la Sicile, retourner en Allemagne avec un tres grand nombre de priſonniers de la premiere diſtinction, entre

lesquels étoient Sybille Reyne de Sicile & sa fille que l'Empereur envoya dans le Monastere de Hohenbourg pour y vivre en retraite (*d*). L'Empereur CHARLES IV, étant venu en Alsace voulut aller luy-méme visiter ce lieu saint & honorer les reliques de sainte ODILE; il souhaita une partie de ce précieux dépôt, & on luy donna l'os d'un bras qu'il fit porter à Prague, où il est exposé à la vénération des Fidéles. Le reste du corps de la Sainte resta à Hohenbourg, où les Peuples viennent de toutes parts en foule implorer sa protection. Cette Abbaye avoit dans le seiziéme siécle des Abbesses des premieres Maisons d'Alsace. Veronique d'Andlau la gouvernoit en 1508, Agnes Zugmantel en 1539, Anne ou Anastasie d'Oberkirck luy succéda & elle eut la douleur de voir en 1546. un horrible incendie ruiner absolument son Monastere, à la réserve de la Chapelle de sainte ODILE que le feu sembla respecter.
Alors

(*d*) CRUSIUS ann. suevici. part. 2. cap. 12. pag. 518.

Alors les Chanoinesses s'étant retirées la pluspart chez leurs parens, se laisserent infecter de la doctrine Lutherienne: toutes ou se marierent, ou ne penserent plus à retourner dans leur Cloître. Le Monastere de Nidermunster eut un sort aussi triste ayant été brûlé en 1541, tandis qu'Ursule de Ratzenhause administroit cette Abbaye par ordre de l'Evêque de STRASBOURG.

Jean de Mandrescheid qui dans la suite occupa ce grand siege, gémit long-tems sur les rüines de ce celebre Monastere : envain fit-il effort pour ramener à leur devoir & à l'Eglise, les Dames qui l'avoient déserté; son zele fut inutile : de sorte que ne voulant pas laisser une si sainte Maison en proye à l'avidité des Protestans , qui s'emparoient dans toute l'Alsace des revenus des Benéfices , il obtint du Pape que Hohenbourg & Nidermunster fussent unis à sa manse Episcopale. C'étoit peu pour le dédomager des désolantes pertes que l'hérésie luy avoit fait souffrir.

Les ſucceſſeurs de Jean n'oublierent rien pour rétablir le culte de ſainte ODILE. Charles Cardinal de Lorraine devenû Evêque de STRASBOURG, donna ordre à ſon Suffragant Adam Péetz, de faire réparer l'Egliſe. Leopold d'Autriche ſon ſucceſſeur y fit travailler avec empreſſement ; mais avant que l'ouvrage fût achevé, l'armée de Mansfeld mit en 1622. le feu à ce lieu ſaint. Enfin les Chanoines de l'Ordre de Prémontré ſe ſouvenant que leurs anciens Peres étoient venus d'Eſtival, comme nous l'avons dit, pour exercer leurs fonctions ſacrées prés du tombeau de ſainte ODILE, entreprirent de rebâtir l'Egliſe & le Monaſtere où ils habitent, & où par leur zele & leur régularité édifiante, ils entretiennent les peuples dans la dévotion que l'Alſace a eu de tout tems pour ſainte ODILE. J'ay crû devoir réünir tous ces faits, pour mettre tout d'un coup ſous les yeux du lecteur les divers évenemens de ce fameux Monaſtere.

Le

Le Duc Athic son fondateur répandit de même ses libéralitez sur le Monastere d'Ebersmunster, situé sur la riviere d'Ill à deux lieuës au dessous de Scelestat. On le nommoit autrefois *Novientum* ou *Novietum*; on l'a appellé depuis Ebersheim, qui signifie la demeure du Sanglier, peut-être à cause que c'est dans la forêt où il a été bâti, que le fils de DAGOBERT II, fut blessé par un Sanglier, comme nous l'avons dit. Enfin on l'a nommé Ebersmunster, peut-être parcequ'il a eu pour Abbé Eberard ou Ehrard à qui ce Monastere est principalement redevable de son établissement, parcequ'il obtint du Roy THIERRY la confirmation des donations qui luy avoient été faites & des privileges qu'on luy avoit accordez. Lazius en rapporte la chartre addressée au Duc Athic & au Comte Adelbert; mais cet Auteur en a supprimé la date (*e*). L'Annaliste des Benedictins a voulu y suppléer en marquant sur la foy de la Chronique d'Ebersmunster, que

Ebersmunster fondé.

(*e*) LAZIUS l. 8. de suevis p. 493.

que ce Diplôme fut accordé par le Roy THIERRY, le neuviéme Fevrier la dixiéme année de son regne (*f*); c'est à dire, suivant la Chronologie que nous avons suivie, en 685. Mais comme cet habile Auteur remarque en même tems que cette Chronique est pleine de fables, je doute qu'il faille beaucoup compter sur cette date.

Ce Monastere ne fut d'abord qu'une espece d'hermitage, ou une petite habitation de quelques Moines, *Cella*, qui peut-être fut bâti dans le lieu où le fils du Roy DAGOBERT avoit été blessé, pour conserver la memoire du miracle que le Ciel avoit opéré à la priere de saint ARBOGASTE. Mais le nombre des Religieux s'augmenta bientôt par la réputation de saint DEODAT ou saint Dié, qui vint s'y retirer. DEODAT Evêque de Nevers ayant abandonné son Evêché dans le dessein de passer le reste de ses jours dans la solitude, entra dans l'Alsace, espérant de fixer son séjour dans quelque lieu reculé de la

(*f*) ANN. BENED. l. 15. n. 6.

la forêt d'Haguenau (*g*) : mais ayant trouvé de la contradiction dans ce projet, il vint se réfugier à Ebersmunster que la Chronique de Senone nomme *Aberseniſten*. Comme il étoit fort amy de saint ARBOGASTE Evêque de STRASBOURG, il trouva auprés de luy toute la protection qu'il pouvoit esperer pour sa nouvelle maison ; & la grande réputation de sa sainteté attira un grand nombre de Disciples qui vinrent se ranger sous sa conduite. Il bâtit une Eglise & l'enrichit des reliques de saint Maurice qu'il avoit obtenuës d'Ambroise Abbé du Monastere de saint Maurice en Valais ; il la consacra luy-même le 13. des Calendes de Juillet. Ce n'est pas où il finit ses jours comme le suppose faussement la Chronique d'Ebermunster : il quitta même dans la suite ce Monastere où il ne joüissoit plus de la tranquillité qu'il étoit venu chercher ; il s'enfonça dans les Vôges, où il fonda le Monastere de saint

Dié

(*g*) Chron. sen. l. 1. c. 5.

Dié qui depuis eſt devenu une celebre Collegiale de Chanoines.

La chartre du Roy THIERRY ne donne pas au Duc Athic le titre de fondateur du Monaſtere d'Ebersmunſter ; mais on ne luy peut du moins refuſer la gloire d'avoir beaucoup contribüé à ſon établiſſement; puiſque dans les lettres par les quelles CHARLEMAGNE en confirme les privileges, on lit que le Duc Adalric ou Athic avec ſon Epouſe Berswinde, l'avoient fait bâtir tout de nouveau dans leur propre fonds à l'honneur des Apôtres St. PIERRE & St. PAUL & de ſaint Maurice (*b*). Ces lettres ſont datées du jour qui précéde les Ides d'Août de la dixiéme année de ſon Empire, & de la 42. de ſon regne en France.

Je n'oſe décider ſi l'Abbé Eberard à qui le Roy THIERRY accorda ſes lettres, eſt le même que l'Evêque Erard qui baptiſa ſainte ODILE. Il eſt du moins ſûr qu'elle ne fut pas baptiſée par ſaint Erard Evêque de Ratisbonne, comme le ſuppoſe la Chronique de Senone. Car ſui-

(*b*) Chron Novietenſe.

ſuivant la remarque de Lazius (*i*), c'eſt ſaint Boniface Evêque de Mayence, qui le premier a établi un Evêque à Ratisbonne ſous le regne du Roy PEPIN pere de CHARLEMAGNE, plus d'un ſiecle aprés le baptéme de ſainte ODILE. Hundius fait la même obſervation (*k*), à laquelle tous les Sçavans ſouſcrivent. La faveur que l'Abbé Eberard trouva auprés du Duc Athic qui vivoit de ſon tems, & de qui il obtint un fonds pour y bâtir ſon Monaſtere, fait pancher à croire que c'eſt à luy à qui ce Prince étoit redevable du baptême & de la gueriſon de ſa fille ODILE. Il eſt vray qu'Eberard de qui cette Sainte reçût ces graces, eſt appellé Evêque & non pas Abbé dans la vie de ſainte ODILE. Mais il n'eſt pas rare de voir dans le ſiecle dont nous parlons, le titre d'Evêque donné à des Abbez qui ſe chargeoient d'annoncer l'Evangile aux peuples; c'étoit des Evêques régionai-

(*i*) Lazius de ſuevis pag. 494.
(*k*) HUND. de metropoli Salisburgenſi.

naires, comme dit le P. Mabillon, & qui n'avoient pas de siege particulier. Quelquefois même on les nommoit Abbez & quelquefois Evêques. Les Archives de saint Pierre-le-vieux de STRASBOURG, nous en fournissent une preuve à la quelle nous ne trouvons rien à répliquer. Dans une chartre de la VI. année du regne de THIERRY où il s'agit du Monastere d'Honau, il est dit qu'il est gouverné par Dubanus Evêque. Et dans une chartre datée de la VII. année du regne du même Roy, Dubanus est appellé Abbé. On ne doit donc pas être surpris que l'Auteur de la vie de sainte ODILE, appelle Eberard Evêque, & que la chartre de THIERRY ne luy donne que le titre d'Abbé. Et rien n'empéche de croire que l'Evêque Eberard de qui sainte ODILE reçût la vuë & la grace du Baptéme, ne soit le même qu'E-

(l) *Ubi Dubanus Episcopus praeesse videtur. Ubi in Dei nomine Dubanus Abbas praeesse videtur.* Ann. Bened. Tom. 2. append. pag. 696. & 697.

qu'Eberard Abbé d'Ebersmunster que le Duc Athic combla de ses bontez.

Ce Duc, qui aprés une longue penitence finit saintement ses jours dans le Monastere d'Hohenbourg, comme nous l'avons dit, laissa en mourant quatre fils, suivant Lazius, Adelbert qui eut le titre de Duc, Hetto ou Ethico Comte du Brisgau, Hugues Comte d'Alsace, & Bataco. Il n'est pas parlé de ces deux derniers dans le fragment de la vie de S. ODILE rapporté par Jerôme Vignier, & je ne m'apperçois pas encor que leur histoire doive donner beaucoup d'éclaircissement à celle d'Alsace. De là vient que je laisse aux Généalogistes le soin d'examiner leur véritable origine. Outre ces fils, le Duc Athic eut deux filles, ODILE dont nous avons parlé, & Roswinde qui comme sa sœur se consacra au Seigneur, & fut mise au nombre des Saintes. Le Duc Adelbert eut de sa premiere femme nommée Gerlinde trois fils, Luitfrid, Evrard, & Maso : & trois filles, Eugenie,

Posterité du Duc Athic.

Athale & Gundelinde: & de la seconde nommée Baltide, deux filles, Savine & Lutgarde. Luitfrid eut un fils nommée Hugues. Evrard & Maso moururent sans enfans. Hetto ou Ethico Comte de Brisgau, faisoit sa résidence ordinaire à Ettercheim à qui il donna son nom, & fut pere d'Albéric, de qui les Généalogistes font descendre les illustres Maisons d'Autriche & de Lorraine. Tous ces Seigneurs dont je viens de parler fournissent une abondante matiere à l'histoire que je traite.

Abbaye de saint Etienne.

Le Duc Adelbert suivant l'exemple de son Pere Athic, voulut donner à la ville de STRASBOURG une éclatante marque de sa piété & de sa magnificence, en y fondant l'Abbaye de saint Etienne, à qui il affecta des revenus suffisans pour l'entretien de trente Dames & de quatre Chanoines, parmi lesquels il y en avoit un destiné à leur servir d'Econome. Deux chartres originales conservées dans ce Monastere, nous apprennent le détail de cette célébre donation, l'une de l'Empereur

pereur LOTHAIRE donnée à STRASBOURG la 26. année de son Empire, c'est à dire en 845. : l'autre du Roy LOUIS donnée en Alsace dans son Palais de STRASBOURG la 22. année de son regne, qui repond à l'an 871. La premiere accordée à la priere de l'Abbesse Ruadrut, & la seconde à l'Abbesse Basille. Toutes deux s'accordent à dire que le Duc Adelbert, ou comme parle le Roy LOUIS, le Duc Albert avoit fondé un Monastere sous l'invocation de saint Etienne, dans l'enceinte de la vieille ville de STRASBOURG, entre les deux bras de la Brusch, dans un endroit où on ne voyoit que des ruines, & qui faisoit partie du territoire de l'Evêque : il y est dit que ce Duc avoit fait donation à cette Abbaye des biens qu'il avoit eu de la succession de son Pere ; tels que sont la terre de Vangen en Alsace, & d'autres terres situées au delà du Rhin & même dans le Brisgau. L'Eglise de Sainte-Croix & ses dépendances furent données à ce Monastere. Cette Eglise, à ce qu'on croit la plus ancienne de

Strasbourg, touchoit autrefois à ſaint Etienne ; il n'en reſte plus aucun veſtige & une ruë a pris tout à la fois & ſa place & ſon nom. Lothaire à la ſollicitation de ſon Epouſe l'Imperatrice Irmengarde, ne ſe contenta pas de confirmer ces donations, il y ajouta de grands privileges.

Ces diſpoſitions nous font obſerver que dés lors il y avoit dans Strasbourg une vieille & une noùvelle ville, dont nous avons ailleurs marqué les limites ; que la partie de la vieille ville où l'Abbaye de ſaint Etienne eſt ſitüée, étoit du territoire de l'Evêque de Strasbourg, & ſoumiſe à ſa juriſdiction *(m)* ; que les rüines que cette ville avoit ſouffertes par les irruptions des Barbares n'avoient pas encor été réparées ; qu'enfin le Duc Adelbert avoit obtenu du Roy Childeric, que ce Monaſtere ne ſeroit dans la dépendance d'aucun juge public, & que le protecteur que

(*m*) *Salva per omnia reverentia ſacra ſancti Antiſtitis in cujus territorio conſiſtit.*

que l'Abbesse auroit choisi, exerceroit seul une pleine autorité sur les terres & les biens de l'Abbaye (*n*). Ce privilege accordé au fondateur par le Roy CHILDERIC, embarasse les plus habiles Auteurs lorsqu'ils veulent s'en servir pour déterminer le tems de la fondation de cette Abbaye.

Guilliman croit que ce privilege est l'ouvrage de CHILDERIC I. qui commença à regner en 650. (*o*). Date qui fait connoître que cet Auteur compte, comme le P. Daniel, la suite de nos Roys, depuis l'établissement de la Monarchie Françoise en deçà du Rhin, & qu'il ne parle pas de CHILDERIC Pere de CLOVIS : ainsi CHILDERIC que Guilliman appelle I, est évidemment CHILDERIC II, si on met au nombre de nos Roys le Pere de CLOVIS. Mr. Obrecht & Schilter prétendent au contraire qu'on

 ne

(*n*) *Eundem locum per pragmaticam Regis Childerici constitutionem prærogativa emunitatis libertate communiri impetravit.* (*o*) GUIL. de Episc. Argent. c. 6. pag. 24.

ne peut attribüer qu'à CHILDERIC III, dont le regne commença en 743, la constitution faite par un Roy de ce nom en faveur du Monastere de saint Etienne. Ces Sçavans n'avoient pas vû sans doute ni les chartres de la fondation de l'Abbaye de Mourbach, ni celles des donations faites au Monastere d'Honau. Dans celle d'Honau datée de la troisiéme année de Thierry, qui monta sur le trône de France en 720., Luitfrid & Evrard fils du Duc Adelbert, déclarent qu'ils donnent à ce Monastere ce qu'ils avoient eu de la succession de feu leur Pere (*p*): le Duc Adelbert étoit donc mort en 723. Dans la chartre de la fondation de Mourbach datée de la huitiéme année du regne de THIERRY de Chelles, c'est à dire de 728, le Comte Evrard se dit fils d'Adelbert autrefois Duc (*q*), & il donne à ce

(*p*) *Quæcumque genitor nobis moriens dereliquit.* (*q*) *Filius Adelberti quondam Ducis, quidquid ex successione parentum meorum legibus mihi obvenit, vel in parte contra Germanum Luitfridum recepi.*

ce Monaſtere ce qu'il a eu de la ſucceſſion de ſes pere & mere dans le partage fait avec le Duc Luitfride ſon frere. Suivant ces deux Diplômes qui n'ont rien de ſuſpect, le Duc Adelbert étoit mort longtems auparavant qu'on eût penſé à donner à CHILDERIC III. le nom de Roy. C'eſt donc à CHILDERIC II. que le Duc fut redevable des graces qu'il demandoit pour le Monaſtere qu'il venoit de fonder (*r*). Et ſur ce plan, que les deux pieces que nous venons de citer ne permettent pas de conteſter, il paroit évident que c'eſt dans l'intervalle de 659. à 675. que nous avons vû être l'année de la mort de CHILDERIC II, que le Duc Adelbert mit la derniere main à la fondation du Monaſtere de ſaint Etienne de STRASBOURG.

Dés que ce Monaſtere fut en état, le Duc Adelbert choiſit Athale ſa fille pour le gouverner. Comme elle avoit été formée par ſa tante ſainte ODILE, dans les exer-

(*r*) ANN. BENED. append. Tom. 2. pag. 696. & 701.

cices propres de sa profession, elle maintint toûjours par ses instructions & par ces exemples, la regularité dans sa maison qu'elle gouverna pendant 20. ans; & son insigne piété la fit regarder comme une Sainte : on fut même obligé aprés sa mort pour satisfaire la dévotion des Peuples, de laisser pendant cinq semaines son corps exposé à la vénération des Fideles. Si on en croit une anncienne Legende, l'Abbesse d'Hohenbourg Warnetrude, qui avoit contracté une étroite amitié avec Athale, voulant avoir de ses reliques, fit entrer dans son dessein un certain Prêtre nommé Wernher, qui trouva moyen de couper secrettement la main de la Sainte, dont le corps n'étoit pas inhumé (s). Mais le Prêtre étourdi par l'idée de son crime, ne put porter à Warnetrude la relique qu'il avoit enlevée; ce précieux depôt est encor conservé de nos jours dans l'Eglise du Monastere de saint Etienne, où il reçoit les honneurs & un

(s) Apud. SCHILTER.

& un culte digne de la ſainteté d'Athale. Ce Monaſtere s'eſt ſoutenu pendant pluſieurs ſiécles dans la régularité ; mais les plus ſaints établiſſemens dépériſſent avec le tems, & le cloître n'eſt pas toûjours un rempart aſſez fort pour empêcher que le relâchement ne ſe gliſſe dans les maiſons les plus ſaintes. Tel a été le triſte ſort de l'Abbaye de ſaint Etienne de STRASBOURG, dont nous allons mettre icy ſous les yeux du lecteur les différentes révolutions.

L'Evêque de STRASBOURG Bertold II. l'un des plus zelez de tous pour les maiſons religieuſes, ayant reconnû que les Dames de ſaint Etienne, d'Erſtein & d'Andlau ſous prétexte d'être Chanoineſſes, menoient une vie toute ſeculiere, ne put ſouffrir un déréglement qui deshonoroit ſon Diocêſe. Mais s'étant laiſſé convaincre que de tems immémorial les Dames de ces trois maiſons, n'avoient pas obſervé l'eſſentiel de la profeſſion Monaſtique, il ne crut pas devoir les y aſſujettir. Il leur permit de con-

Différentes révolutions de l'Abbaye de ſaint Etienne.

continüer à porter des manteaux fourrez d'hermine, tels que font ceux dont ufent les Chanoineffes. il leur interdit les bals, les danfes, les fpectacles publics & les manieres de s'habiller peu convenables à des Dames d'Eglife ; c'eft en 1345. que Berthold fit de fi fages réglemens. L'Evêque Albert de Baviere un de fes fucceffeurs, entra en 1486. dans de plus grands détails pour la réforme de ces Dames ; & fans vouloir toucher à leur état de Chanoineffes feculieres, il leur préfcrivit de concert avec fon Grand-Chapître, des loix propres à rétablir l'édification & le bon ordre dans l'Abbaye de St. Etienne. Malgré de fi fages mefures, l'heréfie de Luther ayant infecté Strasbourg dés le commencement du 16. fiécle, elle ne tarda pas de rendre inutiles tous les foins que le zele avoit infpiré aux Evêques, pour la réforme de l'Abbaye de faint Etienne.

Adéléide d'Andlau en fut choifie Abbeffe en 1539 : mais lâffée de fon état elle fe maria aprés avoir ré-

résigné tous ses droits à Marguerite de Landsberg, qui s'étant déclarée pour la doctrine de Luther, fit sans peine goûter à toutes les Chanoinesses, des erreurs qui les mettoient plus au large, & qui tout d'un coup les affranchissoient de la gêne où l'autorité des Evêques s'efforçoit de les contenir. Celles qui leur succéderent charmées comme elles de mener une vie plus commode & plus indépendante, suivirent sans délibérer la route qu'elles leur avoient marquée. Envain Charles Cardinal de Lorraine devenu Evêque de STRASBOURG, travailla à ramener à l'Eglise Catholique, ces Dames qui s'en étoient séparées; la fureur de l'héréfie ayant aneanti toute l'autorite de l'Evêque dans sa ville de STRASBOURG, Charles fut contraint d'acquiescer en 1604, à un traité, par le quel il fut dit que chaque Abbesse en entrant dans sa prétenduë dignité, payeroit à l'Evêque cent florins: somme modique, mais qui conservoit le souvenir de la dépendance de ce Mona-

naſtere, & des droits qu'avoient eu les Evêques d'en confirmer les Abbeſſes. La derniere de toutes fut Eve-Salomé de Fudernheim, laquelle étant morte en 1694, le Roy LOUIS XIV. devenu ſouverain dans STRASBOURG, permit qu'une autre luy ſuccedât, mais à condition qu'elle ceſſeroit de prendre la qualité d'Abbeſſe & qu'elle ſe contenteroit du titre d'Adminiſtratrice. Elizabeth-Henriette de Wiſthum fut choiſie; mais quelque tems aprés s'étant oubliée, elle fut obligée de ſe marier; & le Roy profitant de cette conjoncture, engagea les Magiſtrats de STRASBOURG à faire un meilleur uſage des biens de ce Monaſtere, en les donnant aux Réligieuſes de la Viſitation, avec charge d'entretenir chez elles, dix Demoiſelles de qualité de la Province d'Alſace. C'eſt aux ſages conſeils & au crédit de Mr. le Marêchal d'Huxelles, gouverneur de STRASBOURG & de toute l'Alſace, que les familles nobles de cette Province ſont ſur-tout redevables d'un ſi ſaint & ſi utile éta-

Abbaye de S. Etienne donnée aux Religieuſes de la Viſitation.

établissement. Nous avons crû devoir réünir sous un même point de vûë tous ces faits, qui font tout à la fois connoître & le zele de LOUIS XIV. pour la Religion, & l'état d'un Monastere qui doit son premier établissement à Adelbert Duc d'Alsace. Il mourut avant la troisiéme anné du regne de THIERRY IV. qu'on nomme ordinairement THIERRY de Chelles, c'est à dire avant 723. il fut enterré dans le Chœur de l'Eglise de saint Etienne au côté droit; & au côté gauche, ses deux femmes, Gerlinde & Baltide, avec deux de ses filles, Savine & Lutgarde, eurent leur sépulture. (t)

L'opinion commune fait encor honneur au Duc Adelbert, de la fondation du Monastere d'Honau, qu'il destina particulierement pour les Ecossois, que l'exemple des Saints ARBOGASTE & Florent tous deux originaires d'Ecosse, attiroit en Alsace. Comme saint Gregoire le Grand avoit autrefois envoyé en

(t) SCHILTER in Königsheven, Ruyr Antiquit. des Vôges l. 4. c. 13.

en Angleterre de ſaints Moines, à la tête deſquels étoit le ſaint Abbé Auguſtin pour prêcher l'Evangile, l'Angleterre & l'Ecoſſe envoyerent enſuite des Moines ſur le Rhin & dans la Germanie, pour y inſtruire les Peuples & y faire fleurir la piété Chrêtienne. Tels furent au commencement du huitiéme ſiécle les ſaints Boniface & Wilberod, & un grand nombre d'autres. Quelques uns de ces ſaints Miſſionaires choiſirent l'Isle d'Honau à deux lieuës au deſſous de STRASBOURG, pour y bâtir un Monaſtere à l'honneur de l'Archange ſaint Michel. Les fréquentes inondations du Rhin toûjours inquiet dans ſon cours, ayant rendu ce Monaſtere inhabitable, obligérent les Chanoines qui y vivoient, de prier l'Evêque de STRASBOURG Conrad III. de leur permettre de s'aller placer ailleurs. L'Evêque ayant reconnu luy-même ſur les lieux, la juſtice de leur demande, les Chanoines transfererent en 1290. leur Collége à Rheinau, lieu ſitüé ſur les bords du Rhin à ſix

Chapître de Rheinau.

lieües

lieuës au deſſous de STRASBOURG. Ils y bâtirent une Egliſe ; mais le voiſinage de ce fleuve rendant cette ſeconde habitation auſſi incommode que la premiere, l'Evêque Guillaume II. leur permit en 1398, de venir s'établir à STRASBOURG, où on leur accorda l'Egliſe de St. Pierre-le-vieux pour y célébrer les divins Offices.

Chapître de ſaint Pierre le Vieux.

Il y a de plus cent ans que le Jeſuite Jodocus Coccius voulant éclaircir divers points, qui regardent la premiere origine de cet ancien Monaſtere, eut communication d'un vieux livre de parchemin, écrit en 1079. contenant les titres des donations faites à ce Monaſtere. Mr. le Laboureur Chantre de l'Egliſe de ſaint Pierre-le-Vieux & Avocat general du Conſeil ſouverain d'Alſace, communiqua dans la ſuite à l'Annaliſte des Benedictins, divers titres qu'il a crû les plus propres à donner du jour à l'Hiſtoire, & le P. Mabillon les a jugéz dignes d'avoir place dans l'appendice du 2. tome des Annales de l'Ordre de St. Benoît. Pour m'aſſû-

rer

rer toûjours plus de la verité des faits, Mr. Payen Chanoine de la même Eglise, suivant son penchant à faire plaisir, m'a ouvert les Archives, & m'a laissé le loisir d'examiner les titres qui pouvoient m'aider à éclaircir ce qu'il y a d'obscur dans l'établissement d'un Chapitre, qui par sa régularité fait honneur à l'Alsace.

Comme aucun des titres que j'ay vûs ne donne au Duc Adelbert la qualité de fondateur du Monastere d'Honau, il faut, si l'on veut la luy accorder, s'en fier sur ce point à la tradition commune, & à quelques morceaux de quelque vieille Chronique écrite par des hommes trop credules & qui n'ont pas examiné d'assez prés les faits qu'ils rapportent. Peut-être qu'ils ont fait honneur au Duc Adelbert de la qualité de fondateur, parceque ses deux fils Luitfrid & Evrard, s'accorderent à donner au Monastere d'Honau, tout ce que le Duc Adelbert leur Pere avoit possédé dans l'Isle où ce Monastere étoit situé. Cette donation est datée du troisiéme

me des ides de Decembre de la 3. année du regne de THIERRY ; c'eſt à dire l'an 723. Luitfrid y prend la qualité de Duc, & Evrard celle de Gentilhomme ordinaire du Roy (*u*). Il y eut la même année, mais dans les mois précédens d'autres donations faites à ce Monaſtere : la premiere eſt du 11. des Calendes de Juillet, où on donne à Benoît ou à Tubanus la qualite d'Abbé du Monaſtere d'Honau (*x*). Ce qui fait voir que ce Monaſtere étoit déjà bâti avant le mois de Juin 723.

Il ſemble qu'on doit donner à Benedictus, la gloire d'en avoir été le premier Abbé, puiſque c'eſt à luy ſeul que la donation faite au mois d'Octobre ſuivant, donne la qualité d'Abbé & qu'une chartre datée de la 13. année du regne de CHARLEMAGNE luy attribuë l'honneur d'avoir bâti ce Monaſtere. Tubanus qui luy ſuccéda vivoit

(*u*) *Eberardus domeſticus.* (*x*) *Sacroſancto Monaſterio Honaugiæ ſupra Rhenum conſtructo. Ubi præſenti tempore Benedictus ſive Tubanus videtur eſſe Abbas.*

encor ſous le regne de PEPIN, de qui il obtint la confirmation des graces accordées à ſon Monaſtere. L'Abbé Etienne prit ſa place & gouvernoit encor le Monaſtere d'Honau, la 2. année du regne de CARLOMAN, à qui l'Alſace échût dans le pattage fait avec ſon frere. Enfin Beatus eut la charge d'Abbé au moins juſqu'à la 14. année du regne de CHARLEMAGNE, de qui il obtint de nouveaux privileges. Les anciens memoires de ſaint Pierre le Vieux mettent *Ægidanus* au nombre des premiers Abbez, & Jodocus Coccius compte encor parmi eux l'Abbé Thomas. Mais comme les titres que j'ay citez, n'en font aucune mention, je n'oſe prononcer ſur ce point.

Je n'ay pas les mêmes raiſons d'héſiter de dire, qu'on ne remarque dans tous ces titres aucun trait qui faſſe même ſoupçonner que ce Monaſtere ait été ſoumis à la regle de ſaint Benoît. On voit le contraire dans la magnifique donation que l'Abbé Beatus fit de tous ſes biens à l'Abbé qu'il choi-

ſiroit

ſiroit ſuivant la regle Eccleſiaſtique, pour en joüir aprés ſa mort (z). Ainſi parle Beatus dans un acte daté de la 10. année du regne de CHARLEMAGNE. Une pareille diſpoſition de tous ſes biens, le choix qu'il ſe réſerve d'un Abbé, qui luy ſuccéderoit, & la régle Eccleſiaſtique qu'il ſe préſcrit de ſuivre, toutes ces circonſtances conviennent-elles à un Moine, qui auroit fait profeſſion de la régle de ſaint Benoît? Une autre chartre datée de la 4. année de l'Empire de CHARLEMAGNE donne la qualité de Chanoines à ceux qui vivoient dans le Monaſtere d'Honau. Je paſſe légérement ſur ce titre en attendant que ſon autenticité m'ait paru plus indubitable. L'Annaliſte des Benedictins ne craint pas d'appuyer ſur une lettre du ROY THIERRY, addreſſée au Duc Luitfrid, à Evrard Domeſtique & au Pere des Peres le venérable Abbé Benoît, dans

(z) *Dono autem hoc totum ut ille Abbas quem ego elegero ſecundum regulam Eccleſiaſticam, poſt obitum meum habeat.*

dans laquelle le Roy donne la charge d'Abbé au venérable frere Tubanus, à qui il recommande la venérable régle, la Congregation & la ſtabilité des Moines (a). L'Annaliſte convient que cette Piece eſt d'une forme tres inſolite, mais qui n'eſt pas tout à fait ſuſpecte. C'eſt à mon avis trop peu dire & il ne paroit pas qu'on en puiſſe tirer avantage, pour faire croire que le Monaſtere d'Honau ait été ſoumis à la régle de ſaint Benoît. Il n'eſt pas dít un mot dans cette lettre du Monaſtere d'Honau. L'Abbé Benoít y eſt appellé le Pere des Peres, le Roy donne la charge d'Abbé au venérable frere Tubanus, il recommande la venérable régle à ſa ſainteté, il le prêche en luy citant un texte de l'Evangile de ſaint Matthieu, & il luy dit que l'opinion de ſa bienveillance eſt auſſi répanduë que la lumiere du Soleil, qui luit depuis le matin juſqu'au ſoir. Je doute que les Critiques pardonnent

Coccius Dagobert pag. 132.

(a) Ann. Bened. l. 20. n. 39. *Inſolitæ quidem ſed tamen non omnino ſuſpecta.*

nent à Coccius la facilité qu'il a eû de mettre au jour une piece de cette nature, qui n'est point datée, (b) & dont le stile ne ressemble en rien à celuy des autres lettres que THIERRY accorde au même Monastere.

On trouve dans quelques unes de ces lettres & même dans celle de PEPIN, & Benoît & Dubanus y sont appellez tantôt Evêques & tantôt Abbez. Expression qui a fait dire à quelques uns qu'il y avoit autrefois dans le Monastere d'Honau, deux communautez l'une de Moines qui étoient soumis à un Abbé, l'autre de Chanoines qui obéïssoient à un Evêque. D'autres ont imaginé, que le Diocése de STRASBOURG étoit alors gouverné par deux Eveques, d'ont l'un avoit son siége à STRASBOURG, & l'autre à Honau d'où il étendoit sa jurisdiction sur la partie du Diocése qui est au delà du Rhin. Guilliman nous apprend que telle étoit de son tems l'opinion de quelques

(b) COCC. DAGOB. p. 132. (c) *Tubanus Episcopus vel Abbas.*

Ecrivains (*d*); mais il ajoute en même tems qu'ils avoient eu la précaution de dire que ce pretendu Evêché d'Honau n'avoit duré que soixante ans. L'Annaliste des Benedictins traitte de réverie, cette opinion (*e*) qui n'a pû en effet trouver crédit qu'auprés de ceux qui ignoroient que dans le siécle dont nous parlons, il n'étoit pas rare, comme nous l'avons déja remarqué, de trouver des Abbez qu'on avoit ordonnez Evêques, parcequ'ils s'étoient chargez d'aller annoncer l'Evangile chez les nations. C'étoient des Evêques regionaires, ou comme parle Hermannus Contractus, Chorêveques, qui n'étoient attachez à aucun siege particulier. Tel étoit saint Boniface que le Pape Gregoire second ordonna Evêque, sans luy attribuër aucune Eglise, avant qu'il fût Evêque de Mayence (*f*) Tel fut saint

(*d*) GUILLIM. de Epis. Argent. c. 6. (*e*) *Somniantur qui episcopalem Honaugiæ sedem eo tempore institutam putant.* ANN. BENED. l. 20. n. 39. (*f*) Act. Sanctor. ord. St. Bened. in vitam S. Bonif.

ſaint Pirmin, dont nous parlerons bientot, qu'Hermannus Contractus appelle Choréveque (g), en même tems qu'il gouvernoit le Monaſtere de Richnau en qualité d'Abbé. Ne voyoit-on pas dans le ſiecle précédent des Evêques, qui avoient abandonné leur Evêché pour venir dans les Vôges vivre dans la ſolitude? Tels ont été ſaint Gundebert Evêque de Sens & ſaint Deodat Evêque de Nevers. Et n'a t'on pas vû dans les ſiecles ſuivans, des religieux revêtus du caractere Epiſcopal, qui n'ayant aucun ſiege parmi les fideles, ſervoient de Suffragans aux autres Evêques? Ainſi rien n'empêche de croire que les deux premiers Abbez d'Honau, Benedictus & Dubanus n'ayent été tout à la fois, Abbez & Evêques, ſans qu'il y eût cependant dans leur Monaſtere deux communautez differentes, ou qu'ils partageaſſent leur juriſdiction avec l'Evêque de STRASBOURG.

Guilliman en rapportant l'opinion que nous venons de réfuter,

(g) HERM. contract. ad ann. 724.

tombe luy même dans une autre erreur, en avançant que le Monaſtere d'Honau ſut transféré d'abord à Rhinau, & de là à ſaint Thomas de STRASBOURG, qui comme Honau, étoit deſtiné pour les Ecoſſois. Les lettres originales de l'Evêque Guillaume de 1398. font ſentir la mépriſe, en déclarant que c'eſt à St. Pierre le vieux, & non à St. Thomas de STRASBOURG que s'eſt faite cette translation. Les premiers tîtres de cette Egliſe marquent le ſeul ſaint Michel pour Patron du Monaſtere d'Honau; il en eut encor d'autres du tems de PEPIN & de CHARLEMAGNE; il eſt à croire que ſainte Brigide étoit du nombre: on appelle même de nos jours certains cantons, qui appartiennent à ſaint Pierre le vieux, les Cantons de ſainte Brigide; non pas parcequ'ils ont été donnez à cette Egliſe par cette Sainte, morte en 523. deux cens ans avant la fondation du Monaſtere d'Honau; mais parceque les Ecoſſois, qui vivoient dans ce Monaſtere, qui leur avoit été deſtiné, ayant inſpiré de la dévo-

dévotion pour une Sainte de leur païs, les fideles honorerent de son nom les donations qu'ils luy consacrerent. Aprés avoir éclairci ce qui regarde le Monastere d'Honau, je passe à un autre qui est à peu prés de même date.

Fondation de l'Abbaye de Mourbach.

Le Duc Luitfrid & le Comte Evrard ne se contenterent pas de donner à la Basse-Alsace des marques de leur liberalité, c'est à eux à qui la Haute Alsace fut redevable de la fondation de l'Abbaye de Mourbach qu'ils comblerent de bienfaits à l'occasion que je vais dire. Tandis que CHARLES MARTEL Maire du Palais du Roy THIERRY IV, gouvernoit les François, & commandoit en Austrasie avec une puissance absolüe, ne laissant à THIERRY que l'ombre & le tître de la Majesté Royale, les Ducs qui dominoient au delà du Rhin, sous prétexte de venger l'affront que CHARLES faisoit aux descendans de CLOVIS leurs légitimes Souverains, prirent les armes & refuserent de payer les Tributs qui leur étoient imposez. L'envie même de se rendre indé-

pendans donnoit feu à leur revolte, & selon quelques Autheurs, ils avoient surtout peine à se soumettre à CHARLES MARTEL, qu'ils méprisoient parcequ'il étoit né d'Alpaïde dont le mariage avec PEPIN ne leur paroissoit pas légitime. Mais tous ces Ducs s'appercûrent bientôt que si CHARLES n'étoit pas Roy, il avoit tout le mérite pour regner. A peine fut-il sorti de la prison où il avoit été enfermé par les intrigues de sa belle mere Plectrude, que s'étant mis à la tête d'une Armée pour se maintenir dans son gouvernement d'Austrasie, il défit successivement toux ceux qui s'opposerent à ses entreprises. Il passa plus d'une fois le Rhin & força les Frizons, les Saxons, les Bavarois & les Allemands, qui habitoient la Suabe, de luy payer les tributs accoutumez.

Godefroy Duc des Allemands sous le regne de THIERRY III. avoit eu peine de se soumettre aux Ducs des François (b), prétextant qu'il vouloit obéir aux Roys & non aux Maires

(b) *Erchamberti* fragment. Hist. Fran. Duchesne Tom. 1. pag. 780.

Maires du Palais. Il eut pour fils Lantfride, qui ſuivant l'exemple de ſon Pere, tâcha comme luy de ſecoüer le joug de la domination des Maires du Palais. Cette réſiſtance obligea CHARLES MARTEL à paſſer le Rhin ; il entra en 722. dans la Suabe & dans la Baviere, & ſoumit, ou par la negotiation, ou par la force, tout le païs où le Duc Lantfride commandoit(*i*): la reſſemblance du nom de Lantfride & de Luitfrid, a fait mal à propos confondre ces deux Princes par quelques Ecrivains modernes. Lantfride Duc des Allemands fils du Duc Godefroy & Pere de Thibaut ſuivant Cruſius (*k*), ſe déclara ſouvent contre CHARLES MARTEL. CHARLES, diſent les Annales des François, alla en Suabe pour combattre Lantfride (*l*). Au lieu que Luitfrid fils du Duc Adelbert, & petit fils du Duc Athic, étoit Duc d'Al-

(*i*) HERMAN. Contract. CRUS. Annal. ſuev. l. 11. part. 1. pag. 286 & 289. (*k*) CRUSI. Ann. ſuav. P. I. l. 10. pag 192. (*l*) *Karolus perrexit ſuavis contra Lantfridum.*

d'Alſace, & jamais aucun des tîtres anciens que nous avons rapportez, ne l'appelle Duc de Suabe ou des Allemands, à la réſerve des lettres que le Roy THIERRY accorda au Monaſtere de Maurmunſter ; mais nous avons déjà remarqué que ce tître a paſſé par les mains d'un trop mauvais copiſte, pour trouver quelque crédit auprés des Critiques. Lantfride profitoit des moindres occaſions pour ſe ſoulever ; au lieu que l'Alſace où le Duc Luitfrid commandoit, demeura toûjours tranquille ſous le gouvernement de CHARLES MARTEL. La fondation de l'Abbaye de Mourbach va nous faire connoître que ces deux Ducs ſi voiſins avoient une conduite bien differente.

St. Pirmin, qui joignoit à la dignité d'Abbé celle de Chorêveque, ayant paſſé le Rhin entra dans la Suabe pour y prêcher l'Evangile. Un Seigneur du païs luy ayant donné une Isle prés du lac de Conſtance, il y batît un Monaſtere, qu'on nomma depuis Richenau, *Augia*, & qui eſt à preſent uni à l'Evêché

l'Evêché de Constance. CHARLES MARTEL recommanda Pirmin au Duc Lantfride, avec lequel il venoit de faire la paix. A la faveur de cette protection tout réüssit d'abord au Saint & on vit en 724., ce nouveau Monastere commencer à se remplir de Religieux *(m)*. Mais le Duc des Allemands souffroit avec trop d'impatience la domination d'un Duc des François, pour vivre longtems en bonne intelligence avec CHARLES. Aprés peu d'années, Lantfride & son fils Thibaut interrompirent le Saint dans son entreprise, & sous prétexte qu'il étoit trop dévoüé aux François, ils le contraignirent de sortir de leurs Etats. De sorte qu'il ne fut que trois ans Abbé de Richenau, suivant Hermannus Contractus & Walafride, tous deux Moines de ce Monastere & dont les écrits sont estimez des Sçavants *(n)*. Pirmin ayant pris avec soy quelques uns

(m) HERM. contract. *(n)* *Construxit mœnia præsul Pirminius ternisque gregem protexerat annis.* WALAFRID. Carm. ad Grim. Capel. HERMAN. an. 727.

uns de ses Religieux vint chercher une retraite en Allace, où il fut reçû avec bonté par le Comte Evrard frere du Duc Luitfrid. Ce Duc qui, selon Crusius, faisoit son séjour ordinaire dans son Château d'Egisheim, à une ou deux lieuës au dessus de Colmar, ne permit pas seulement à l'Evêque Pirmin de choisir dans ses terres un lieu propre pour y batir un Monastere; mais il voulut bien concourir avec le Saint pour obtenir du Roy THIERRY, la permission de s'y établir. Cette grace luy fut accordée le 12. Juillet de la VII. année du regne de THIERRY, c'est adire de l'an 727. Le texte d'Hermannus s'accorde avec la date du Diplôme qui est rapporté dans les Annales des Benedictins (*o*), & qu'on conserve dans les Archives de Mourbach.

Pirmin choisit dans les Vôges un vaste désert, & se fixa dans un lieu appellé Mourbach, mais qui fut déslors nommé l'hospice ou la demeure où vivoient les Pelerins (*p*). Ce

(*o*) ANN. BENED. append. T. 2. p. 701.
(*p*) *Vivarium peregrinorum.*

Ce nom luy fut donné parceque Pirmin & ses Disciples faisoient profession d'aller en divers lieux à la façon des Missionaires & des hommes Apostoliques, pour instruire les peuples & annoncer l'Evangile aux infideles. C'est ainsi que s'en expliquent les titres même de la fondation de ce Monastere (*q*).

Le Saint ne demeura pas longtems dans cette solitude; entrainé par son zele, il alla dés l'année suivante établir ou réformer en d'autres lieux, divers Monasteres, laissant à Mourbach l'Abbé Romain. L'absence de Pirmin ne réfroidit pas l'affection du Comte Evrard. Comme il étoit aveugle, & qu'il n'avoit point d'enfans, il crût ne pouvoir faire un meilleur usage des biens qu'il avoit reçûs de la succession de son Pere Adelbert, que de nommer pour ses heritiers, l'Eglise & ceux qui se sont attachez au service

(*q*) *Pirminus gratia Dei Episcopus nostris temporibus cum monachis suis Deo inspirante pro Evangelio Dei peregrinatione suscepta.*

vice de Dieu, & qui font profeſſion de pauvreté (*r*). Penetré de ce ſentiment, il fit donation du conſentement de ſon frere le Duc Luitfrid & de ſa femme Emeltrude, au nouveau Monaſtere, de la plûpart de ſes biens ſituez dans la Duché d'Alſace (*s*), tant ceux qui ſont ſur la riviere de Tour (*t*), que ceux qui ſe trouveroient luy appartenir ſur la riviere d'Ill (*u*), & ſur le chemin de STRASBOURG. Cet acte fut paſſé au Monaſtere de Remiremont, la huitiéme année du regne de THIERRY. Divers lieux ſont nommez dans cet acte; pluſieurs nous ſont inconnus, mais on y reconnoit Berken & Scoleſtat que le copiſte écrit Slæſtat. C'eſt la premiere fois que je trouve le nom de Sceleſtat dans les anciennes chartres. Je n'oſe dire que ce fût déslors une ville, nous verrons même dans la ſuite que du tems de CHARLEMAGNE, qui

(*r*) *Nullum meliorem heredem quam Eccleſiam Chriſti & qui propter ejus nomen militant & pauperes fieri decreverunt.* (*s*) *In Ducatu Alſacenſi.* (*t*) *In pago Throningorum.* (*u*) *In pago Alſegaugenſi.*

qui y avoit un Palais, on l'appelloit, *villa*, terme dont on ufoit dans ce fiécle pour fignifier un village. Ce nouveau Monaftere, comme on le voit dans la chartre du Roy THIERRY, fut d'abord confacré à l'honneur de Dieu, de la Mere de notre Seigneur JESUS-CHRIST fainte MARIE toûjours Vierge, de faint Michel Archange, des Apôtres faint Pierre & faint Paul, & du martyr faint Leger que nous avons déjà dit être du côté de fa mere, proche parent du Duc Luitfrid & du Comte Evrard.

L'Evêque de STRASBOURG confirme la donation de Mourbach.

L'Evêque de STRASBOURG Widegerne, voulut bien confirmer cette donation & y ajouter même de nouvelles graces, en faveur de ce Monaftere qui étoit alors renfermé dans l'étenduë de fon Diocéfe (x). Il l'exempta de payer aucune redevance ni à luy, ni à fes fucceffeurs; il permit aux Moines pelerins, c'eft ainfi qu'il les appelle, qui vivroient dans ce Monaftere, de pren-

(x) *Infra noftram Parechiam.*

conteſter. Cette chartre dont nous avons une copie eſt datée du 11 des Calendes de Juillet de la 10 année de l'Empire de Loüis-le-Debonnaire, Indiction 1, qui répond à 823. Cruſius date la fondation de l'an 730 (*d*). Si cela eſt, ce Monaſtere n'eſt que de deux ans moins ancien que celuy de Mourbach,

Le Monaſtere de Neuvillers, qui de nos jours eſt un Chapitre de Chanoines, ſeroit d'une plus grande antiquité, s'il etoit vray. comme le penſe Coccius (*e*), qu'il a été fondé du tems de CLOTAIRE II, même avant le regne de DAGOBERT I, c'eſt à dire vers l'an 600. Mais comme il ne rapporte aucune preuve de cette opinion, il eſt plus ſûr d'attribüer à ſaint Pirmin l'honneur de la fondation de ce Monaſtere, que l'Evêque de Metz Sigibalde ou Sigaud enrichit & dont il bâtit l'Egliſe. L'Auteur de la vie de ſaint Pir-

Monaſtere de Neuvillers.

(*d*) CRUSIUS ann. Suevici part. 4. l. 10. pag. 277. (*e*) COCCIUS DAGOBERT. cap. 8.

Pirmin, qu'on croit être un Evêque de Constance nommé Waramnus mort en 1034 (f), nous apprend que ce Saint ne se lâssant pas dans les exercices de la prédication, qu'il appuyoit par ses miracles & l'éclat de ses vertus, bâtit d'illustres Monasteres, sçavoir Schuteren, Gegenbach, Swartzach, Mourbach, Maur-munster & Neuvillers (g); tous Monasteres au Diocése de STRASBOURG, à la réserve de Mourbach qui a cessé depuis longtems d'y être renfermé. Neuvillers est situé à l'entrée des Vôges sur une petite riviere, qui arrosant un vallon donne à ce lieu beaucoup d'agrément. Les Disciples de Pirmin avoient commencé à s'y établir, lorsque l'Evêque de Metz Sigibalde résolut de leur bâtir une Eglise & de leur fournir même de quoy subsister plus commodément. Ce saint Evêque, que Paul Diacre appelle le restaurateur des lieux saints, & dont il louë le zéle pour le rétablissement & l'ornement des Egli-

(g) *Nowemvillare.*

l'erreur dans cette date, & qu'il aſſûre que ſous le regne de THIERRY l'Aſcenſion de N. Seigneur ne tomba jamais au 13 du mois de May (a). Le ſçavant Pere Riccioli, à qui nous croyons devoir nous en fier, remarque au contraire dans ſes tables Paſchales que dans l'année 728, qui eſt la huitiéme année du regne de THIERRY, Pâques tomboit au quatriéme Avril, & par conſéquent l'Aſcenſion au 13 de May.

L'Abbaye de Mourbach devint dans la ſuite toûjours plus célébre & plus riche. Elle compte parmi ſes Abbez ſaint Sympertus neveu de CHARLEMAGNE, & depuis Evêque d'Ausbourg. En 1260 ſuivant Bruſchius (b), l'Abbé entretenoit cinq cens chevaux, il étoit Seigneur de la Ville de Lucerne en Suiſſe, qui fut venduë à Albert le victorieux Duc d'Autriche fils de Rodolphe Comte d'Habsbourg: Gebvillers, & d'autres Seigneuries furent données en échange à

(a) ANN. BENED. l. 20. n. 47. (b) Monaſt. Chron. FRUSCHIUS p. 534.

huitiéme année du regne de THIERRY, c'eſt à dire en 728, & le tems de la fondation du Monaſtere ou de Schwartzac, ou de celuy de Gegenbach dont Ruthard à été auſſi fondateur. Mais comme on ne peut déſigner avec quelque certitude ni la date de la mort de Luitfrid, ni celle de la fondation de ce monaſtere, rien à mon avis ne peut empêcher de croire que le Duc Ruthard n'ait été Duc d'Alſace; ſurtout ayant répandu de conçert avec ſon Epouſe ſes inſignes liberalitez ſur deux Monaſteres du Diocéſe de STRASBOURG, dont l'un étoit ſitüé dans la Province d'Alſace, tel qu'étoit Schwartzac, comme nous l'avons déjà remarqué.

Ce Monaſtere qui dans ſes commencemens s'appelloit Arnolfeſau (k), ayant été brûlé, & les Moines étant toûjours violemment inquiétez par le Comte Rutelin, dans la Comté duquel ce Monaſtere étoit ſitüé, l'Abbé Wido appuyé du crédit de l'Evêque de STRAS-

(k) *Inſula Arnolphi.*

STRASBOURG Bernalt, obtint de l'Empereur Loüis en 826 la permiſſion de s'aller établir au delà du Rhin dans une terre de ſon Abbaye; de telle ſorte cependant qu'elle ne perdit rien des droits dont elle avoit été dotée par le Comte Ruthard. L'Empereur y conſentit; mais en même tems il ordonna que le Monaſtere changeroit de nom, & qu'il prendroit celuy de Schwartzac qui luy fut donné par le Comte Erchanger.

La chartre de Loüis-le-Debonnaire que nous venons de citer & que Guilliman rapporte (*l*), donne ſeulement à Ruthard la qualité de Comte. Mais celle de CHARLEMAGNE rapportée par Cruſius (*m*), dans laquelle les privileges de l'Abbaye de Gegenbach ſont confirmez, donne à Ruthard le titre de Duc; le Necrologe de Schuteren luy donne la même qualité (*n*); nous ne croyons pas en dire trop en l'appellant de même

(*l*) GUILIM. pag. 121. (*m*) CRUSIUS p. I. l. 11. pag. 297. (*n*) *Ruthardus Dux Illuſtris.*

glises (*b*), se signala sur tout à l'égard de Neuvillers. Comme Sigibalde avoit occupé le Siege de Metz dés l'an 716, il est vraysemblable qu'il travailla à cet ouvrage du vivant même de saint Pirmin, dont il voulut seconder le zéle : il mourut en 743. Drogon qui occupa le siege de Metz sous le regne de Loüis-le-Debonnaire, suivant les traces que la pieté de son prédécesseur luy avoit frayées, fit transporter dans l'Eglise de Neuvillers en 846 le corps de saint Adelphe Evêque de Metz qu'on honora depuis avec les saints Apôtres Pierre & Paul, comme un Patron de cette Abbaye. La régle monastique cessa d'y être en vigueur même avant que l'hérésie Lutherienne eût infectée l'Alsace : Albert Evêque de STRASBOURG ayant en vain essayé de ramener les Moines à une régularité propre de leur état, changea en 1497 sous l'autorité d'ALEXAN-

(*b*) *Selectissimum quendam sacrorum culminum re[illegible]utorem, sollicitum Ecclesiarum Dei renovatorem.* Paul Diac. de Episcopalis metensibus.

me Duc d'Alſace ; mais nous n'oſons le mettre au nombre des deſcendans du Duc Adelbert.

Blondel avance qu'Eberard ou Evrard fondateur de l'Abbaye de Mourbach à été le dernier Duc de cette famille, & Mr. Obrecht avoüe qu'il n'a pas de quoy combattre cette opinion (o). Cet habile homme n'avoit pas vû ſans doute, les titres que nous avons indiquez, en parlant de la fondation des Monaſteres de Mourbach & d'Honau. Eberard n'y prend que la qualité de Comte, & le ſeul Luitfrid fils d'Adelbert, y eſt nommé Duc. Nous laiſſons aux Généalogiſtes le ſoin de déméler ſes deſcendans. L'Annaliſte de Suabe prétend que CHARLES-MARTEL chaſſa d'Alſace cette famille (p). Nous avons vû au contraire que Luitfrid & Evrard avoient reçû avec bonté dans leurs terres, ſaint Pirmin que le Duc de Suabe avoit chaſſé de ſes Etats, parcequ'il le croyoit trop attaché aux intérêts

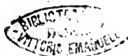
(o) Prodr. Alſati a. 10. p. 217. (p) Crus. p. I. l. 10. p. 217.

intérêts de CHARLES-MARTEL, & l'hiſtoire ne dit en aucun endroit que ſous la domination de CHARLES & de PEPIN ſon fils l'Alſace ait jamais été troublée. Quoyqu'il en ſoit les ſucceſſeurs de Pepin ſe firent même honneur d'étre de la famille, ou du moins de la parenté du Duc Adelbert, comme parle la chartre de l'Empereur LOTHAIRE que nous avons citée à l'occaſion de la fondation de ſaint Etienne (q); & la Duché d'Alſacé devint ſous leur regne l'appanage des Princes de la famille Royale, comme nous le verrons dans les livres ſuivans.

(q) *Illuſtris Parentelæ noſtræ progenitoris Ducis Adalberti.*

FIN

DU I. TOME.





TABLES
DES MATIERES CONTENUES DANS LA PREMIERE PARTIE DE L'HISTOIRE D'ALSACE
TOME I.

A.

ADelbert fils du Duc Athic. p. 391. fonde à Strasbourg l'Abbaye de St. Etienne p. 418. choisit sa fille Athale pour la gouverner p. 423. fonde le Monastere d'Honau. p. 429.

Aétius Général des Romains bat les Bourguignons & les Goths. p. 167. défait Attila p. 175. sa mort. p. 176.

Agrippine Epouse de Germanicus se retire à Tréves. p. 31.

Alains anciens peuples s'approchent du Rhin. p. 151. sont défaits par le Tyran Constantin. p. 154.

Alaric Roy des Visigoths livre Syagrius à Clovis. p. 190.

Albert de Bavierre donne des réglemens à l'Abbaye de St. Etienne. p. 425.

Aldus 14. Evêque de Strasbourg. p. 251.
Alexandre Sévere Empereur fait une paix honteuse avec les Allemands. p. 73. est massacré. ibid.
Allemagne. ses limites. p. 71. ravagée. p. 72. 80. 117. Soumise aux François. p. 183.
Allemands, leurs païs, origine de leur nom; ils différent des Germains. p. 68. sont soumis aux Romains. ibid. ravagent souvent l'Alsace. p. 72. sont domptez. p. 79. s'établissent en Alsace, en sont chassez. p. 108. sont vaincus par Clovis & se soumettent à luy. p. 194.
Alsace, sa situation, ses bornes, sa fertilité. Notices. p. II. ses différens noms; d'où vient celuy d'Alsace. Not. p. III. ses habitans appellez Celtes & Gaulois. Not. p. IV. ensuite Germains. Not. ibid. elle est une partie des Gaules. Not. ibid. la Haute-Alsace comprise dans la Gaule Celtique, & la Basse dans la Belgique Not. p. XVII. ensuite la Haute comprise dans la Gaule Séquanoise & la Basse dans la Germanie Supérieure. Not. XXI. hist. p. 17. La Haute avoit ses Commandans particuliers. Not. p. XXVI. étoit habitée par les Séquaniens. Not. ibid. les Triboques habitoient la Basse-Alsace. Not. p. XII. Arioviste l'obtient. p. 2. Jul. César s'en empare. p. 10. elle devient plus peuplée. p. 24. est ravagée

par les Barbares. p. 86. délivrée. p. 106. Forts, qui y sont bâtis. p. 119. les Bourguignons s'y établissent. p. 162. ils deviennent Chrétiens. p. 164. est délivrée des Etrangers. p. 173. ravagée par Attila. ibid. Lois observées en Alsace. p. 261. elle fait partie du Royaume d'Austrasie. p. 273. commencement du nom d'Alsace. p. 284. est unie au Royaume de Bourgogne. p. 296. irruption en Alsace. p. 312. est réunie à l'Austrasie. p. 318. Clotaire II. y régne. p. 321. Dagobert I. p. 332. Dagobert II. p. 347. Alsace Duché. p. 379. Monasteres d'Alsace. p. 324. 325. 333. 347. 349. 357. 358. 359. 363. 377. 383. 393. 406. 411. 418. 441. 452. 453. 456.

Amand (St.) I. Evêque de Strasbourg. p. 233. erreur populaire sur ce saint. p. 243. n'est pas le même que St. Amand Evêque de Tongres. p. 248.

Amarin (St.) Abbé d'un Monastere dans le Suntgaw, guerri par St. Preject, p. 349. ils sont tuez, leurs corps transportez au Monastere nommé St. Amarin. ce Monastere changé en Collegiale est transferé à Thann. ibid.

Andlau Ville d'Alsace. p. 288.

Ansoaldus 17. Evêque de Strasbourg. p. 252.

Anthemius déclaré Auguste, tué par Ricimer. p. 188.

Antonin le Pieux, Empereur maintient la paix dans la Germanie. p. 63.
Antonius (Lucius) Préſident de la Germanie Superieure ſe révolte, eſt défait & pris. p. 59.
Arbogaſte (St.) 19. Evêque de Strasbourg. p. 252. vient dans les Vôges. p. 353. guerit par miracle le fils de Dagobert II. eſt choiſi Evêque. ibid. ſa mort. p. 356.
Arbogaſte (St.) Monaſtere de ce nom prés de Strasbourg. p. 357.
Arbogaſte Officier fait mourir Valentinien II. & ſe tue luy-même. p. 146.
Arminius Chef des Allemands défait les Romains. p. 25. ſa mort. p. 32.
Arioviſte obtient l'Alſace. p. 2. eſt reçû dans l'alliance des Romains avec le titre de Roy. p. 4. ſon entreveuë avec Céſar. p. 12. eſt vaincu. p. 14.
Aſcarie Roy des Allemands vaincu, pris & expoſé aux bétes. p. 87.
Ataulphe Roy des Goths s'allie avec Jovin & le fait maſſacrer. p. 160.
Athale fille du Duc Adelbert premiere Abbeſſe de St. Etienne à Strasbourg, eſt honorée comme une Sainte. p. 424.
Athic ou Adalric ou Ethico Duc d'Alſace. p. 370. ſes Anceſtres. p. 374. parent de St. Leger. p. 376. veut faire mourir ſa fille Odile. p. 388. bleſſe à mort ſon fils. p. 391. ſa penitence.
donne

donne son Château à Ste Odile pour être un Monastere. sa mort. ibid. sa postérité. p. 417.
Attila Roy des Huns saccage l'Alsace. p. 173. est battu par les Romains. ibid. sa mort. p. 176.
Aufidius Victorinus Gouverneur des deux Germanies. p. 64. son desintéressement. ibid.
Augst ancienne Ville aux confins de la Haute-Alsace. Not. XXXIX. hist. p. 99. n'est qu'un Village. Not. ibid.
Auguste Empereur Romain réforme la division des Gaules. p. 17. fait passer en deça du Rhin grand nombre de Barbares. p. 23. sa mort. ibid.
Augustule Empereur regne peu. p. 188.
Avitus Général de Maxime. p. 180. mort sur le trône. p. 181.
Aurele (Marc) Empereur vient sur le Rhin s'opposer aux Marcomans. p. 63.
Aurélien étant Tribun bat les Barbares. p. 79. étant Empereur il chasse les Allemands au-delà du Rhin. sa mort. ibid.
Austrasie ancien Royaume, partie de celuy de France, Metz en étoit la Capitale. p. 272. l'Alsace fait partie de ce Royaume. ib.
Autun Ville de Bourgogne. Les Suisses s'avancent vers Autun. p. 6. Magnence y forme le dessein de tuer l'Empereur Constant. p. 96. elle est assiégée par les Barbares & délivrée. p. 105.

B.

Bàle Ville anciennement de la Gaule Séquanoise. Not. p. XXIV. nommée Arialbinum. Not. p. XXXIX.

Batailles de Cernay. p. 16. de Strasbourg. p. 114. p. 194. de Colmar. p. 139.

Bataves anciens peuples Germains, auxquels les Hollandois ont ſuccedé. p. 50. ſont ſoumis aux Romains. p. 70. défaits par les Allemands, ils s'en vengent. p. 127.

Béfort Ville du Suntgaw. p. 309.

Bernald Evêque de Strasbourg. p. 458.

Berthold II. Evêque de Strasbourg eſt trés zélé pour les Maiſons religieuſes. p. 425.

Bertſch terre d'Alſace donnée à l'Egliſe Cathédrale de Strasbourg, par qui. p. 355.

Beſançon anciennement Capitale du païs des Séquaniens. p. 9.

Bitſchoffen terre d'Alſace donnée à l'Egliſe Cathédrale de Strasbourg, & par qui. p. 355.

Biulfus 6. Evêque de Strasbourg. p. 251.

Boïens anciens peuples Gaulois vont habiter dans la Baviere. Not. p. X.

Bourgogne, ſa ſituation. p. 162. Bourgogne Royaume. p. 286. Alſace jointe à la Bourgogne. p. 296.

Bourguignons paſſent le Rhin. p. 84. s'allient avec Valentinien I. p. 133. ravagent les bords du Rhin. p. 135. s'emparent de la Baſſe-Alſace.

ſace. p. 155. s'y établiſſent & y deviennent Chrétiens. p. 166. d'ou vient leur nom. ib. ſont vaincus. p. 167. quittent l'Alſace pour la Savoye. p. 173.

Bregents lac qu'on à depuis appellé lac de Conſtance. p. 310.

Briſach Ville ſur le Rhin autrefois compriſe dans la Gaule Séquanoiſe & Capitale de la Haute-Alſace. Not. p. XXXIX. Le Rhin a paſſé au-delà de cette Ville. Not. ib. Valentinien I. y va. p. 130.

Brumpt Ville de la Baſſe-Alſace appellée par les Ancieus Breucomagus: les Triboques y viennent habiter. Not. p. XXXVI. par qui fondée p. 20. Julien y bat les Allemands. p. 106.

Brunehaut Epouſe de Sigebert Roy d'Auſtraſie, empriſonnée, relachée, porte ſon fils à la vangeance. p. 284. eſt Régente des Royaumes d'Auſtraſie & de Bourgogne. p. 297. ſe retire en Bourgogne. p. 299. perſécute St. Colomban. ib. cauſe la guerre entre Theodebert & Thierry. p. 305. fait raſer & poignarder Theodebert. p. 318. eſt trahie; ſa fin tragique. ib.

Bruno ou Brunon. voyez Leon IX.

Burkard Comte de Lutzelſtein élû Evêque de Strasbourg. Voyez Lutzelſtein.

C.

Caligula Empereur vient en Alſace, ſa lacheté, ſa mort. p. 35.

Caracalla Empereur Romain soumet les Allemands. p. 72.
Caracates ou plutôt Saracàtes anciens peuples de la Sâre. Not. p. XXVIII.
Cattes anciens peuples qui habitoient la Hesse, font irruption en Germanie. p. 65. sont soumis aux Romains. p. 67. aux Allemands. p. 123.
Cecinna Româin excite un soulevement en Germanie. p. 44.
Celtes anciens habitans des bords du Rhin. Not. p. IV. ils sont deux nations différentes. Not. ib.
Cernay Bourg de la Haute-Alsace prés duquel Arioviste fut battu. p. 17.
César (Jul.) repousse les Suisses. p. 5. entre en Alsace. p. 10. défait Arioviste. p. 13.
Chanoinesses. leur vie. p. 393. leur institut quand connu. p. 397. Abbaye de Chanoinesses en Alsace. p. 380. 418.
Charles-Martel.marche sur les traces de son Pere. p. 369.
Charles Cardinal de Lorraine Evêque de Strasbourg s'efforce de réformer l'Abbaye de St. Etienne, sa convention avec l'Abbesse. p. 427.
Childebert Roy de Paris, p. 278.
Childebert Roy d'Austrasie tient sa Cour en Alsace. p. 288. Entreprise de Frédegonde contre sa vie. p. 290. conjuration contre luy. ibid.

ibid. autre conjuration. p. 291. il hérite du Royaume de Bourgogne. sa mort. ib.

Childeric Roy des François chassé de ses Etats. p. 182. rétabli. p. 185. bat les Romains, prend Cologne, Metz & une grande partie de la Flandre, pousse jusqu'à Angers. defait les Allemands. sa mort. ib.

Childeric fils de Clovis II. Roy de Neustrie déclaré Roy d'Austrasie. p. 344. céde à Dagobert II. l'Alsace. p. 347. fonde en Alsace l'Abbaye de Munster au Val-St. Gregoire ib. est Maitre de toute la Monarchie Françoise. p. 350. est massacré avec sa femme & son fils. p. 352.

Chilperic Roy de Soissons défait par son Neveu; poignardé. p. 287.

Chnodomaire Roy des Allemands. p. 111. battu & pris, meurt à Rome. p. 116.

Civilis riche Batave souleve les deux Germanies. p. 51. bat les Romains & se déclare pour Vespasien. p. 52.

Claire, Religieuses de Ste. Claire. Voxez Urbanistes.

Claude Empereur Romain sçait bon-gré à Galba de sa modération. p. 37.

Clement Antipape. Voyez Guibert de Parme.

Clingen-Munster Abbaye de la Basse-Alsace. Voyez Klingen-Munster.

Clodomire Roy d'Orleans. p. 273.

Clotaire I. Roy de Soissons. p. 273. est Maître de toute la Monarchie Françoise. p. 283.
Clotaire II. Roy de Soissons céde une partie de ses Etats. p. 299. reconnu Roy de Bourgogne, punit Brunehaud. p. 320. devient Maître de toute la Monarchie Françoise. ib. tient sa Cour en Alsace, y fonde le Monastere de Leure. p. 324. conjuration contre luy. p. 330. donne à son fils Dagobert le titre de Roy d'Austrasie. p. 332. sa mort. ib.
Clovis Roy des François défait prés de Soissons Syagrius, qu'il fait mourir. p. 190. bat les Allemands prés de Strasbourg & se fait Chrétien. ib. batit la Cathédrale de Strasbourg. p. 261. donne des loix à ses Peuples. p. 261. assemble un Concile. p. 268. sa mort. p. 272.
Clovis II. Roy de Neustrie. p. 344.
Clovis III. Roy de Neustrie meurt sans Enfants. p. 350.
Coblentz Ville d'Allemagne, Julien y va. p. 106.
Colmar Ville de la Haute-Alsace, Gratien y défait les Lentiens. p. 139.
Cologne Ville sur le Rhin forcée par Tutor. p. 56. est reprise. p. 58. envahie par les Allemands. p. 103. délivrée par Julien. p. 106. Childeric s'en saisit. p. 186. Concile de Cologne. p. 233.
Colomban (St.) vient dans les Vôges: demeure à Luxeüil; donne des conseils à Thierry

III. Roy d'Alſace. p. 301. eſt perſécuté par Brunehaud; ſe retire. ibid. Les Monaſteres d'Alſace ſuivent ſa régle. p. 303. cette régle eſt attaqueé. ib. eſt approuvée par un Concile, confirmée par un Pape. ib.
Conciles, de Cologne. p. 233. de Sardique, de Sirmik. p. 235. d'Orleans. p. 268. de Metz. p. 295. de Macon. p. 304. de Chalon, d'Autun. p. 397. de Liptines. 403.
Conſtance Empereur défait le Tyran Magnence. p. 97. marche vers l'Alſace: accorde la paix aux Allemands. ib. perſécute les Orthodoxes. p. 255.
Conſtant défait ſon frere Conſtantin: ſe livre aux plaiſirs: eſt tué par ordre de Magnence. p. 96.
Conſtantin bat les François & les Allemands. p. 87. voit ſur les bords du Rhin la croix miraculeuſe qui le convertit. p. 89.
Conſtantin Tyran défait les Barbares, traite avec eux. p. 154. aſſiégé dans Arles, eſt pris & mis à mort. p. 159.
Conſtantius-Chlorus bat les Allemands, qui s'étoient avancez jusqu'à Langres. p. 86.
Cronenbourg. Voyez Kronenbourg.

D.

Dagobert I. Roy d'Auſtraſie fonde l'Abbaye de Weiſſembourg. p. 333. ſa ſageſſe, ſes libérali-

beralitez envers les Eglises. p. 339. ses débauches, sa mort. ib.
Dagobert II. conduit in Hybernie. p. 343. son retour. ibid. régne en Alsace. p. 347. monte sur le Trone d'Austrasie. p. 352. choisit St. Arbogaste pour Evêque de Strasbourg: son fils est guerri par miracle: ses liberalitez envers l'Eglise de Strasbourg. ib. fonde le Monastere de Surbourg, de Kœnigsbruch, le prieuré de St. Marc. p. 357. le Monastere d'Haselach. p. 361. sa mort est honnore comme un Saint. p. 368.
Décentius declaré César, s'étrangle luy-même. p. 97.
Dié (St. Dié) Evêque de Nevers abandonne son Evêché, entre en Alsace. p. 412. va à Eber-Munster, le quitte, fonde le Monastere de St. Dié, qui est devenu une Collegiale dans une Ville de ce nom. ib.
Dietsch. Voyez Guillaume de Dietsch.
Divitiac Magistrat des Héduens: son discours à César contre Arioviste. p. 7.
Domitien Empereur Romain, son Régne; sa mort. p. 59.
Drusenheim Ville d'Alsace, par qui fondée. Not. p. XXXV. hist. p. 20.
Drusus (Claudius) est laissé en Alsace par Auguste. p. 20. pousse les Germains jusqu'à l'Elbe; fortifie les bords du Rhin: sa mort. ib.
E. Eber-

E.

Eber-Munster Monastere d'Alsace enrichi par le Duc Athic. p. 411. augmenté. ibid.

Ebroïn Maire du Palais de Neustrie veut faire proclamer Roy Thierry III. p. 351. forcé de se raser & d'entrer à Luxeuil ; en sort : fait crever les yeux à St. Leger. p. 352. contraint Thierry III. de le faire Maire du Palais. ibid. est tué. p. 369.

Egidius Roy des François s'établit en Alsace. p. 181. charge le Peuple d'impôts. ibid. sa mort. p. 186.

Ell ancienne Ville de la Basse-Alsace. Not. p. XII. les Triboques y viennent habiter. Not. ibid. ses différens noms. Not. p. XLVII. à présent Village. p. 221. St. Materne y meurt & y est résuscité. p. 224.

Etienne (St. Etienne) Abbaye de Strasbourg. p. 418. tems de sa fondation. p. 423. sa premiere Abbesse. ibid. ses différentes revolutions. p. 425. donnée aux Religieuses de la Visitation. ibid.

Etto. Voyez Heddo.

Everard petit-fils du Duc Athic fait une donation au Moastere d'Honau. p. 432. reçoit St. Pirmin : est aveugle. p. 446. donne la pluspart de ses biens au Monastere de Mourbach. ibid.

Eugene Tyran défait & mis à mort par Theodose. p. 147.

F.

Ferrette Ville du Suntgaw. p. 303.
Flaccus Hordeonius commande dans la Germanie-Supérieure. p. 42. ſon caractare. p. 44. laiſſe croitre une conjuration. p. 52. eſt égorgé. p. 53.
Florent.(St.) 20. Evèque de Strasbourg. p. 252 Solitaire à Haſelach guérit la fille de Dagobert II. eſt nommé a cet Evèché. p. 362. fonde le Monaſtere de St. Thomas, ſa mort. ibid.
Foreſt-noire appellée Hercynienne. p. 65. Attila y conſtruit des Bateaux pour paſſer le Rhin. p. 174.
Foreſt de Haguenau appellée la foreſt-ſainte, pourquoy. p. 358. Monaſteres qui y ſont fondez. p. 333. 338. 357.
France Royaume ètabli dans les Gaules. p. 190 partagée. p. 272. réunie. p. 283. 321. 369.
François Peuples, demandent la paix à Maximien. p. 85. ſont battus par Conſtantin. p. 87. ſont la paix avec Julien: p. 106. joints aux Romains déſont Attila. p. 175. s'emparent de la Baſſe-Alſace. p. 177. repaſſent au-de-là du Rhin. p. 180. rappellent Childeric. p. 185, s'établiſſent dans les Gaules. p. 190.
Frédégonde Reyne de Soiſſons, fait mourir Sigebert I. empriſonne Brunehaut & ſes Enfants. p. 285. ſa mort. ſa cruauté. p. 293.

Fri-

Fridolin (St.) vient en Alſace : bâtit un Monaſtere ſur la Moſelle ; une Egliſe dans les Voges & une à Strasbourg. p. 270. fonde le Monaſtere de Sickingue. ibid.

Fulde Abbaye, qui a dans l'Empire la dignité des Ducs. p. 333.

G.

Gaïſe Roy des François eſt vaincu & pris dans la Germanie. p. 88.

Galba Gouverneur de la Germanie-Supérieure. p. 35. devenu Empereur maltraite les Peuples d'Alſace. p. 43. conjuration contre luy. ibid. eſt tué. p. 47.

Galien Empereur vient en Alſace. p. 76. traite avec un Chef des Germains. y laiſſe ſon fils Saloninus. ibid.

Gando 15. Evêque de Strasbourg. p. 251.

Gaules, diviſées en trois parties par J. Céſar. Not. p. XVI. l'Aquitaine. la Celtique. la Belgique. la Haute-Alſace compriſe dans la Gaule Celtique. la Baſſe-Alſace compriſe dans la Belgique. Not. ibid. Diviſion des Gaules par Auguſte. Not. p. XIX. hiſt. p. 17. la Haute-Alſace renfermée dans la Gaule-Séquanoiſe. Not. p. XX. hiſt. p. 17. Druſus eſt laiſſé dans les Gaules. p. 20. les Sicambres y paſſent. ibid. ſoulevement dans les Gaules. p. 38. les Barbares entrent dans les Gaules. p. 86. Julien en eſt Gouverneur. p. 100. les Fran-

François s'y établissent & leur donnent le nom. de France. p. 193.

Gebwiller Ville d'Alsace appartient aux Archiducs d'Autriche. p 451. est donnée en échange à l'Abbé de Mourbach. ibid.

Gengenbach Monastere du Diocése de Strasbourg bâti par St. Pirmin. p. 454. son Fondateur. p. 457.

Germains, Peuples d'au-delà du Rhin. Not. p. V. d'où vient ce nom. Not. ibid. ils entrent en Alsace. p. 3. 4. différence des Germains & des Allemands. p. 68.

Germanicus commande sur le Rhin. p. 27. sa fidélité à Tibere. p. 29. ses victoires au-delà du Rhin. ibid. sa mort. p. 33.

Germanie, sa division en supérieure & inférieure, en premiere & seconde. Not. p. XXIX. hist. p. 17. la Supérieure comprenoit la Basse-Alsace. Not. ibid. hist. p. 17. limites de la Germanie-Supérieure du côté du Midy entre Strasbourg & Colmar au ruisseau d'Eckembach. Not. p. XXV. elle avoit ses Officiers particuliers. Not. ibid.

les deux Germanies animées contre Galba. p. 39. habits & armes des Soldats de Germanie. p. 49. elle se souleve contre les Romains. p. 58. les Barbares s'en saisissent. p. 152. les Bourguignons y restent. ibid. elle est ravagée par Attila. p. 173. Merovée s'empare.

paré de la premiere Germanie. p. 177. elle eſt occupée par les François p. 192.

Germersheim appellé Vicus-Julius, les Andrenaciens y ont leurs quartiers. p. 170.

Getulicus (Lentulus) Gouverneur d'Alſace, s'y maintient malgré Tibere: mis à mort. p. 33.

Godefroy Duc des Allemands a peine à ſe ſoumettre aux Ducs François. p. 442.

Gondicaire Roy des Bourguignons conſeille à Jovin de ſe révolter. p. 163. eſt tué. p. 168.

Gondomare Roy des Allemands ravage les Gaules du côté de la Haute-Alſace. p. 98.

Gontram Roy de Bourgogne ſe déclare pour Childebert. p. 286. luy laiſſe ſon Royaume, p. 296.

Gratien Empereur vient ſur le Rhin, bat les Lentiens prés de Colmar p. 139. entre dans leur païs, leur accorde la paix. p. 143. aſſocie Theodoſe à l'Empire: vient à Trêves. eſt attaqué par Maxime, & tué à Lion. ibid.

Grimoalde Maire du Palais d'Auſtraſie. p. 341. envoye ſecrettement Dagobert II. en Hybernie & fait reconnoître ſon fils pour Roy. p. 342. eſt puni. ibid.

Guarinus ou Garoinus 8. Evêque de Strasbourg. p. 251.

Guillaume II. de Dietſch Evêque d'Utrecht permute avec l'Evêque de Strasbourg, permet aux Cha-

Chanoines de Rhinau de s'établir à St. Pierre-le-Vieux. p. 431.

Gundoaldus 13. Evèque de Strasbourg. p. 251.

H.

Hadrianus (Ælius) Gouverneur de la Basse-Alsace succéde à Trajan. p. 62.

Hart, forest de la Haute-Alsace, Not. p. XXX. hist. p. 4. d'où vient ce nom. Not. ibid. hist. ibid.

Harudes anciens Peuples Germains entrent en Alsace. p. 3. sont vaincus par César. p. 14.

Haselach Monastere d'Alsace, richement fondé; est un Chapître de Chanoines. p. 361.

Heddo, ou Etto, ou Eddo, ou Otho 23. Evêque de Strasbourg. p. 252.

Heduens Peuples des Gaules, depuis nommez Autunois, redoutables aux autres Gaulois, repoussez par Arioviste. p. 2.

Helvetes anciens Peuples habitans le long du Rhin. Not. p. VII. dans la suite appellez Suisses. Not. p. XVI.

Hildebrand Pape sous le nom de Grégoire VII. Voyez, Grégoire VII.

Hohenbourg ancien Château d'Alsace, par qui bâti. p. 380. sa situation luy fait donner ce nom. ibid. ancien mur qu'on voit sur la montagne, où est situé ce château. p. 381. il est changé en Monastere. p. 392. Ste Odile premiere Abbesse de ce Monastere. ibid. Sybille veuve de Tancrede & ses Enfants y sont enfermez. p. 408.

Hon-

Hongrois ou Huns Peuples de Pannonie battent les Bourguignons. p. 168. ſaccagent l'Alſace & ſont défaits p. 173.

Honau, Isle du Rhin, où l'on bâtit un Monaſtere, par qui fondé. p. 429. eſt changé en Collegiale transferée à Rhinau Ville d'Alſace. p. 430. les Chanoines viennent s'établir à Strasbourg & compoſent le Chapître de St. Pierre-le-Vieux. ibid.

Honorius Antipape. Voyez Cadaloüs.

Horbourg Ancienne Ville de la Haute-Alſace. Not. p. XLV.

I.

Innocent IV. Pape confirme la fondation du Monaſtere de Truttenhuſen. p. 407.

Jovin défait les Allemands. p. 126. reconnu Empereur & Maître de l'Alace. p. 259. ſa mort. ibid.

Irmine (Ste.) ſon tombeau dans l'Egliſe de Weiſſembourg. p. 335.

Julien eſt fait Céſar & Gouverneur des Gaules. p. 101. paſſe en Alſace, y défait les Allemands. p. 105. eſt aſſiegé à Sens par les Barbares. bat les Lettes, chaſſe les Allemands au delà du Rhin. ibid. répare le Château de Saverne. p. 109. bat les Allemands prés de Strasbourg. p. 114. paſſe le Rhin & ravage leur païs. ibid. ſa mort. 122.

Julius Sabinus Langrois se révolte en Germanie. p. 54. est défait. p. 57.
Julius Vindex excite un soulévement, son armée est défaite. sa mort. p. 40.
Justinus ou Justus 2. Evêque de Strasbourg a le titre de Saint. p. 251.

K.

Kemps ancienne Ville d'Alsace. Not. p. XXXIX. à présent Village. Not. ibid.
Kempten Abbaye, qui a dans l'Empire la dignité des Ducs. p. 334.
Kircheim Maison Royale de Dagobert en Alsace. p. 363. Charles-le-Gros y fait son séjour. ibid.
Klingen-Munster Abbaye de la Basse-Alsace, par qui fondée. p. 338.
Kœnigsbruck Monastere d'Alsace situé dans la forest de Haguenau. p. 358.

L.

Labiolus ou Ubiolus 12. Evêque de Strasbourg p. 251.
Landelbertus 9. Evêque de Strasbourg. p. 251.
Langres Ville des Gaules, les Suisses sont forcez de tourner de ce côté là. p. 6. les Allemands s'avancent jusques-là, sont défaits. p. 86.
Larg ancienne Ville de la Haute-Alsace à présent Village. Not. p. XLIV.

Leger (St.) Evêque d'Autun, Miniſtre de Childeric eſt forcé de ſe retirer à Luxeuil. p. 351 il en ſort, on luy fait crever les yeux. ibid.

Lentiens Peuples d'Allemagne entrent en Alſace, ſont défaits. p. 139. Gratien leur donne la paix. p. 143.

Lettes Peuples d'Allemagne entrent en Alſace, ravagent le Lyonnois, ſont presque tous maſſacrez. p. 107.

Leure Abbaye ſur les confins d'Alſace, par qui bâtië. p. 305. ſa fondation. p. 324.

Lieuë gauloiſe étoit de 1500. pas en Alſace du tems des Romains. Not. p. XXXVIII. elle eſt plus grande de nos jours. Not. ibid.

Livie Imperatrice mere de Druſus & de Tibere. p. 20.

Lollius (M.) Commendant en Germanie pour les Romains eſt battu par les Sicambres. p. 19.

Loutre Riviere de la Baſſe-Alſace. Not. p. XXVII.

Luce III. Pape confirme la fondation de Trutenhuſen. p. 407.

Lucerne Ville en Suiſſe appartient à l'Abbé de Mourbach. p. 451. eſt venduë à Albert d'Autriche. ib.

Luitfrid Duc d'Alſace fait une donation au Monaſtere d'Honau. p. 432.

Luxeüil Abbaye aux confins d'Alſace bâtie par St. Colomban. p. 300. recoit des graces de Clotaire II. p. 324.
Lyon Ville des Gaules eſt fidéle à Neron. p. 39. les Lettes ravagent le Lyonnois. p. 107. Gratien y eſt ſurpris & tué. p. 146.

M.

Macrien Roy des Allemands fait la paix avec les Romains, & leur reſte fidéle. p. 137.
Magnebertus 11. Evêque de Strasbourg. p. 251.
Magnence Tyran fait tuer Conſtant. p. 96. eſt défait & ſe tue. ib.
Magnus 7. Evêque de Strasbourg. p. 251.
Manderſcheidt, Jean de Manderſcheidt Evêque de Strasbourg réunit à la manſe Epiſcopale les biens des Monaſteres de Hohenbourg & de Nider-Munſter. p. 409.
Marc (St.) Marc Prieuré d'Alſace, d'abord nommé de St. Sigismond. p. 359. ſes Abbés. ib. pourquoy nommé de St. Marc. p. 361.
Marcomans Peuples d'au-delà du Rhin vaincus par Céſar. p. 14. par Marc-Aurele. p. 63.
Marlheim Palais de Childebert. p. 288. conjurations qui s'y découvrent. p. 293. il eſt le ſéjour de Clotaire. p. 323.
Mas-Munſter ou Masvau Abbaye d'Alſace, par qui fondée, tems de ſa fondation. p. 377.

Maſo petit-fils du Duc Athic fonde l'Abbaye de Maſvau. p. 452.

Materne (St.) un des premiers Apotres d'Alſace. p. 219. eſt réſuſcité. p. 224.

Maur-Munſter Abbaye d'Alſace, par qui bâtie & enrichie. p. 325. origine de ſon nom. p. 327.

Maxence Tyran s'empare de Rome. p. 90. Conſtantin va le combattre & le défait. ſa mort. p. 91.

Maxime Tyran fait tuer Gratien. p. 145. eſt défait & mis à mort. ib.

Maximien Herculius eſt fait Céſar, vient à Trêves. p. 83. oblige les Allemands & les Bourguignons à repaſſer le Rhin, il entre dans leur païs & le ravage. ib.

Maximin eſt reconnu Empereur. p. 74. ſes Victoires ſur les Allemands. ib.

Maximinus 3. Evêque de Strasbourg, a le titre de Saint. p. 251.

Mayence Ville de la Germanie-Supérieure. Not. p. XIX. hiſt. p. 56. 58. Alexandre-Severe y eſt égorgé. p. 74. elle eſt occupée par les Allemands. p. 103. Julien y paſſe le Rhin. p. 118. maſſacre qui s'y fait. p. 127. Gratien y paſſe le Rhin. p. 129. elle eſt ſaccagée. p. 153. Jovin y prend la Pourpre. p. 163.

Médiomatriciens anciens Peuples habitans le long du Rhin. Not. p. VIII. les Triboques y

 fixent

fixent leur demeure. Metz en étoit la Capitale Not. ib.

Mérovée Roy des François s'empare de la premiere-Germanie. p. 177. se retire. p. 180.

Metz ancienne Ville. Not. p. VIII. saccagée par Attila. p. 174. Childeric s'en saisit. p. 187. devient le Siége des Roys d'Austrasie. p. 272. ses Roys. ib. Concile de Metz. p. 296.

Mourbach célébre Abbaye d'Alsace, par qui fondée. p. 377. occasion de cette fondation, & l'année. p. 441. titre de l'Abbaye. p. 447.

Mundat ce que c'est & d'où vient ce terme. p. 354. Mundat de Ruffach nommé le Haut-Mundat donné à l'Eglise de Strasbourg. Mundat de Weissembourg appellé le Bas-Mundat. ib.

Munster au Val-St.-Gregoire Monastere d'Alsace fondé par Childeric. p. 347. est d'abord appellé le Confluent, pourquoy. ibid.

Munster Ville d'Alsace où cette Abbaye est renfermée. p. 348. est une des dix Villes Imperiales d'Alsace. ib.

N.

Nanien Général d'Armée de Gratien à la bataille de Colmar. p. 140.

Nantuates anciens Peuples habitans le long du Rhin. Not. p. VII.

Nemetes

Nemetes anciens Peuples, qui s'étoient joints à Arioviste. Not. p. VIII. sont vaincus par César. Not. ib. p. 14. viennent habiter dans la Gaule-Belgique. Not. ib. p. 24. s'établissent à Spire. Not. p. IX.
Néron Empereur Romain Succede à Claude. sa mort. p. 41.
Nerva Empereur Romain adopte Trajan. sa mort. p. 61.
Neustrie Royaume partie de celuy de France. p. 273. ses Roys. p. 344. 345.
Neuvillers Abbaye d'Alsace, par qui fondée & enrichie. p. 453 est changée en une Collegiale. p. 455.
Nider-Munster Monastere d'Alsace, par qui fondé. p. 393. est brulé & réuni à la manse Episcopale de Strasbourg. p. 409.
Numagen Camp de Constantin. sa situation. p. 91.

O.

Obernheim ou Ober-Ehenheim Château & Ville de la Préfecture d'Alsace. p. 380.
Odile (Ste) son histoire. p. 388. elle choisit la vie de Chanoinesse. p. 393. sa mort. ib.
Odile (Ste Odile) Monastere d'Alsace, sa situation. p. 380. son origine. p. 393. réforme de ce Monastere. p. 404. est brulé. p. 408. est réparé & encore brulé. p. 410. Sybille

veuve de Tancréde & ses Enfants y sont enfermez. p. 408. Les Prémontrez s'y établissent. p. 410.
Olinon Ville de la grande-Séquanoise, où il y avoit un Duc. Not. p. XXVI. & XLII. on croit, que c'est Holé. Not. p. XXVI. Il n'en reste plus aucun vestige. Not. ib.
Orleans Ville des Gaules. Concile qui s'y tient. p. 268. est le Siége des Roys d'Orleans. p. 273.
Othon Romain fait tuer Galba. p. 47. est déclaré Empereur, son Armée est défaite & il se tuë. ibid.

P.

Palme Monastere de la Franche-Comté, où Ste. Odile fut élevée, à présent appellé Baume-les-Nones. p. 388.
Pantzenheim ancienne Ville de la Haute-Alsace prés d'Othmarsheim. Not. p. XLIV.
Paris Ville Capitale du Royaume de France. p. 273.
Pepin d'Heristal Duc ou Gouverneur d'Austrasie gouverne seul ce Royaume & celuy de Neustrie. p. 369.
Pierre (St. Pierre-le-Vieux) Collegiale établie à Strasbourg. p. 431.
Pirmin (St.) Abbé & Chorevêque passe au-delà du Rhin, bâtit le Monastere de Richnau p. 444.

p. 444. vient en Alſace, bâtit pluſieurs Monaſteres. p. 446. 447.

Poſthumus Duc de la frontiere transrhénane chaſſe les Allemands au-delà du Rhin. p. 78. bâtit des Forts, & enléve l'Empire à Gallien. ibid.

Priarius Roy des Lentiens défait & tué à la bataille de Colmar. p. 142.

Probus déclaré Empereur vient ſur le Rhin. p. 80. bat les Barbares, bâtit des Châteaux ſur leurs terres, & les rend tributaires; eſt égorgé. ibid.

Q.

Quades anciens Peuples demandent la paix à Valentinien I. p. 137.

R.

Randon Roy des Allemands ſurprend Mayence. p. 127.

Rauracs anciens Peuples habitans du Canton de Bâle. p. 5. entrent dans les Gaules & ſont forcez de retourner. ib.

Rhin grand Fleuve a toûjours ſervi de bornes à l'Alſace. Not. p.II. eſt une borne naturelle entre les Gaulois & les païs d'au-delà. Not. p.V. arroſe les confins des Nantuates, des Helvetes, des Séquaniens &c. Not. p. VII. autrefois il paſſoit au-delà de Briſach. Not. p. XXXIX.

Rhinau Ville d'Alſace ſur le Rhin. p. 430. le Monaſtere d'Honau changé en, Collegiale y eſt transferé. p. 431.
Rhinzabern ancienne Ville de la Baſſe-Alſace, ſa ſituation. Not. p.LIII. ſon nom. ib. eſt fondée. p. 20. eſt occupée par les Allemands. 103. les Ménapiens y ont leurs quartiers. p. 170. monumens de l'Idolatrie qui y reſtent. p. 204.
Richnau Abbaye fondée par St. Pirmin. p. 444. ſes Abbez ſont perſécutez. p. 445.
Robur ou Chéne ancien Fort bâti prés de Bâle. p. 136.
Rodobaldus 10. Evêque de Strasbourg. p. 251.
Romains en Alſace. p. 10. battent Arioviſte. p. 13. ſont battus par les Sicambres. p. 19. abandonnent leurs conquétes au-delà du Rhin. p. 25. révolte contre eux. p. 54. ils rentrent en Allemagne. p. 72. s'allient aux Bourguignons & leur manquent de parole. p. 134. Notice de l'Empire Romain dreſſée. p. 169.
Rotharius 18. Evêque de Strasbourg. p. 252.
Rouffach Ville d'Alſace donnée avec ſon territoire à l'Egliſe de Strasbourg. p. 354.
Ruthard Duc d'Alſace fonde les Monaſteres de Schwartzac & de Gengenbach. p. 456.

S. Sali-

S.

Salique loy. p. 263. obeservée en Alſace. p. 265.
Saloninus fils de Galien laiſſé dans les Gaules. eſt tué. p. 78.
Sargaw païs de la Sâre. Not. p. XXVIII.
Sarmates anciens Peuples ſe jettent dans la Baſſe-Alſace. p. 151.
Saverne Ville d'Alſace. Not. p. LII. fondée. p. 20. eſt ruinée. p. 103. ſon Château eſt réparé. p. 109.
Savoye païs donné aux Bourguignons. p. 173.
Saxons, Peuples d'Allemagne ſe jettent dans la Baſſe-Alſace. p. 151.
Sceleſtat Ville Imperiale de la Préfecture d'Alſace, d'abord Village, p. 448.
Schutteren Monaſtere du Diocéſe de Strasbourg fondé par St. Pirmin. p. 458.
Schwartzac Monaſtere d'Alſace, par qui fondé. p. 456. eſt d'abord ſitué en deça du Rhin & appellé Arnolfeſau; rétabli au-delà du Rhin & change de nom. ib.
Seltz Ville de la Baſſe-Alſace. Not. p. XXVII. ſed différens noms. Not. p. LIII. a le titre de Cité. ſa ſituation. Not. ib. quand fondée. p. 20. eſt occupée par les Allemands. p. 103.
Sens Ville des Gaules où Julien eſt aſſiegé par les Barbares. p. 106.
Séquaniens anciens Peuples habitans le long du Rhin.

Rhin. Not. p. VII. ſont renfermez dans la Gaule-Celtique. Not. p. XVI. & dans la Gaule-Lyonnoiſe. Not. p. XVII. limites des Séquaniens. Not. p. XXI. ils habitoient la Haute-Alſace. Not. p. XXVI. ils appellent Arioviſte. p. 2. en ſont mécontens. ib. & p. 4.

Sicambres Peuples d'Allemagne battent les Romains. p. 19 pluſieurs viennent habiter en deçà du Rhin. p. 23.

Sigebert I. Roy d'Auſtraſie p. 283. ſa mort funeſte. p. 284.

Sigebert II. Roy d'Auſtraſie eſt défait & mis à mort. p. 320.

Sigebert III. Roy d'Auſtraſie fonde les Abbayes de Stauelo & de St. Martin de Metz. p. 341. ſa mort, eſt honnoré comme un Saint. p. 342.

Sickinguen Monaſtere fondé par St. Fridolin. p. 270.

Soiſſons Ville des Gaules, Clovis défait Syagrius prés de Soiſſons. p. 190. Roys de Soiſſons. p. 273. 283.

Solarius 5. Evêque de Strasbourg qui a le titre de Saint. p. 251.

Spire Ville Imperiale étoit anciennement de la Germanie-Supérieure. Not. p. XXXI. eſt occupée par les Allemands. p. 103. par les Vandales. p. 153.

Stilicon Général d'Honorius: ſa fortune: ſa perfidie.

fidie. p. 150. sa mort. p. 157.

Strasbourg Ville Principale de la Basse-Alsace, sa fondation. Not. p. XII. hist. p. 20. elle à toûjours été nommée Argentoratus, Civitas Argentoratensis. Not. p. XIII. est placée sous la Métropole de Mayence dans la premiere-Germanie. Not. p. XXV. elle avoit un Comte qui commandoit dans le païs. Not. ib. ses differens noms. Not. p. XLVIII. d'où vient celuy de Strasburgum. Not. ib. étoit regardée comme l'Arsenal des Gaules. Not. p. L. ses augmentations. Not. ib. elle est occupée par les Allemands. p. 103. délivrée. p. 106. Bataille de Strasbourg. p. 114. elle est soumise aux Vandales. p. 150. détruite par Attila. p. 174. Victoire de Clovis prés de Strasbourg. p. 194. premier Evêque de Strasbourg. p. 233. suite de ses Evêques. p. 251. terres données à son Eglise Cathédrale. p. 354.

Suabe païs au-delà du Rhin fournit des habitans à l'Alsace. p. 24.

Sueves anciens Peuples d'au-delà du Rhin chassent les Triboques. Not. p. VIII. sont vaincus par les Romains. p. 14. viennent habiter en deçà du Rhin. p. 23. sont défaits dans les Gaules. p. 154.

Suisses Peuples autrefois appellez Helvêtes. Not. p. VII. passent dans les Gaules & sont forcez

forcez de retourner. p. 6. font partie du Royaume de Bourgogne. p. 172.

Suntgaw Comté faiſant partie de la Haute-Alſace. Not. p. XXX. hiſt. p. 309. d'où vient ce nom. Not. p. XXXI. guerre pour le Suntgaw. p. 172.

Surbourg Monaſtere de la Baſſe-Alſace, par qui fondé; ſa ſituation. p. 357. devient un Chapitre de Chanoines dans un Village de ce nom. ib.

Syagrius Duc des Romains dans les Gaules défait & mis à mort par Clovis. p. 186. & 189.

T.

Thann Ville du Suntgaw. le Monaſtere de St. Amarin changé en Collegiale y eſt transferé. p. 349.

Theobalde ou Thibaut fils de Theodebert regne en Alſace. p. 282.

Theodebert I. Roy d'Auſtraſie. p. 279. ſes conquêtes. ſa mort. p. 280.

Theodebert II. Roy d'Auſtraſie p. 297. a la guerre avec Clotaire. p. 299. eſt attaqué par Thierry. p. 305. arrache l'Alſace à Thierry. p. 312. eſt deux fois battu. p. 315. eſt raſé & mis à mort. ibid.

Theodoſe-le-Grand eſt aſſocié à l'Empire. p. 144. bat & fait mourir le Tyran Eugene; ſa mort. ib.

Theodose-le-Jeune fait la Notice de l'Empire Romain. p. 169.

Thierry I. regne en Alsace. p. 273. ses conquétes. ib. donne des loix aux Allemands. sa mort. p. 279.

Thierry II. Roy de Bourgogne & d'Alsace. p. 297. a la guerre avec Clotaire. p. 299. attaque Theodebert. p. 306. perd l'Alsace. p. 313. défait. ib. s'empare du Royaume d'Austrasie, p. 318.

Thierry III. se retire a l'Abbaye de St. Denis. p. 351. en sort & prend la qualité de Roy. ib. veut chasser Dagobert de l'Austrasie. p. 367. il ne luy reste que l'ombre de la Royauté. ibid.

Thomas (St. Thomas) Monastere Hôpital fondé à Strasbourg. p. 364.

Tibere Empereur Romain, ses succez au-delà du Rhin. p. 20.

Tongres anciens Peuples ainsi nommez. Not. p. V.

Trajan (Ulpius) Gouverneur de la Germanie-Inférieure adopté par Nerva. p. 61. ses actions sur le Rhin. p. 62.

Trêves Ville de la premiere Belgique, Agrippine s'y retire. p. 31. elle est le séjour de Maximien. p. 83. de Constantin. p. 90. est détruite. p. 174.

Triboques anciens Peuples habitans le long du Rhin. Not. p. VIII. se joignent à Arioviste, Not. ib. hist. p. 4. sont vaincus & forcez de repasser le Rhin. Not. ib. hist. p. 14. viennent se fixer chez les Mediomatriciens. Not. ibid. hist. p. 24. deviennent Gaulois. Not. ibid. habitent la Basse-Alsace vers Brumpt. Not. p. XVII. d'où vient le nom de Triboque. Not. ibid. ils étoient mieux policez que les autres Germains. Not. p. XXXIII.

Truttenhusen Monastere d'Alsace. p. 406.

Turgaw païs entre Zurich & le lac deConstance à l'extremité de la Suabe. p. 309.

Tutor (Julius) se révolte dans la Germanie, force Cologne, se rend à Mayence. p. 54. se retire. ib.

V.

Vadomaire Roy des Allemands ravage les Gaules. p. 98. bat les Romains. p. 120. est vaincu, pris & envoyé en Espagne. ibid.

Val-St.-Gregoire. Voyez Munster-au-Val St. Gregoire.

Valens partage l'Empire. p. 122. est battu & périt. p. 144.

Valentinien I. Empereur défait les Allemands. p. 126. ravage leur païs; vient en Alsace; bâtit des Forts. p. 131. s'allie avec les

Bourguignons. p. 134. fait la paix avec les Allemands. sa mort. ib.

Valentinien II. déclaré Empereur. p. 138. est mis à mort. p. 147.

Valentinien III. Empereur tuë Aëtius. p. 176. est luy-même tué. ib.

Valentinus 4. Evêque de Strasbourg qui a le titre de Saint. p. 251.

Vandales Peuples perfides passent le Rhin. p. 151. s'emparent de la Basse-Alsace, & sont défaits. p. 152.

Vangions anciens Peuples joints à Arioviste. Not. p. IX. sont vaincus & forcez de repasser le Rhin. Not. ib. hist. p. 14. viennent habiter la Gaule-Belgique. Not. ibid. hist. p. 24. s'établissent à Worms. Not. p. XII.

Varus (Quintilius) Général des Romains défait par les Germains, se poignarde. p. 25.

Virginius-Rufus Gouverneur de la Germanie-Supérieure bat J. Vindex. p. 39. est associé à l'Empire, sa mort. p. 60.

Vespasien Empereur Romain. p. 50. les Gaules se soumettent à luy. p. 58.

Vinstingen. Voyez Fenestrange.

Vitellius Empereur Romain. p. 47. entre dans Rome. p. 49. ses débauches. ibid. est tué. p. 54.

Vithicabe Roy des Allemands mis à mort par les Romains. p. 128.

Vôges païs plein de montagnes; le sommet de ces montagnes sépare l'Alsace de la Lorraine. Not. p. XXXI. St. Colomban y vient. p. 300. S. Fridolin y bâtit une Eglise. p. 270. St. Deicole y cherche une solitude. p. 305. St. Arbogaste & St. Florent y viennent. p. 353. St. Dié y fonde un Monastere. p. 413. St. Pirmin s'y établit. p. 446.

Vorms Ville de la Germanie-Supérieure. Voyez Worms.

W.

Wandelfride ou Wondelfride. 22. Evêque de Strasbourg. p. 252.

Wasgaw région d'Alsace. Not. p. XXXI. d'où vient ce terme. le sommet des montagnes des Vôges sépare l'Alsace de la Lorraine. son étenduë. Not. ib.

Weissembourg Abbaye de la Basse-Alsace, par qui fondée & enrichie. p. 333. l'Abbé a dans l'Empire la qualité de Duc. Catalogue de ses Abbez. ibid. inscriptions anciennes qui s'y voyent. p. 335. est changée en Prévôté & unie à la manse Episcopale de Spire. ibid.

Wicgerne ou Widegerne. 21. Evèque de Strasbourg. p. 252. confirme la donation faite à l'Abbaye de Mourbach. p. 449.

Wilfrid (St.) Evêque d'Yorc découvre Dagobert II. & le fait passer en Austrasie. p. 345.

est

est persécuté ; vient en Alsace ; refuse l'Evèché de Strasbourg. p. 366. va à Rome, est rétabli dans son Siége, assiste à un Concile. ibid.

Windisch ancienne Ville au dessus de Bâle conservée par Tutor. p. 56.

Woffenheim. Voyez Ste. Croix.

Worms Ville de la Germanie-Supérieure. Not. p. XXXVIII. est occupée par les Allemands. p. 103. assiégée par les Barbares. p. 153.

Y.

Ysembourg Palais de Dagobert II. prés de Rouffach. p. 354. St. Arbogaste y guérit par miracle Sigebert fils de Dagobert. ce territoire est donné à l'Eglise Cathedrale de Strasbourg. ibid.

Z.

Zurich Canton de Suisse défait par César. p. 6.

FIN.

DE LA TABLE DU I. TOME. I. P.

ERRATA.
Du 1. Tome de la Premiere Partie.

P. 6. lig. 27. de tourner du côté du Rhin. lisez du côté de Langres, là un Canton se détacha des deux autres, & s'enfuit du côté du Rhin.

P. 54. lig. 14. Julius Sabinus Langrois, qui se disoit fils de César. lis. petit-fils de César.

P. 64. à la marge. Germaines. lisez Germanies.

P. 176. à la marge 462. lis. 452.

P. 180. à la marge & dans le texte 355. lis. 455.

P. 428. lig. 12. Wisthum. lis. Vitzthum.

P. 454. lig. 9. Gegenbach, lis. Gengenbach.

